LE DEVOIR

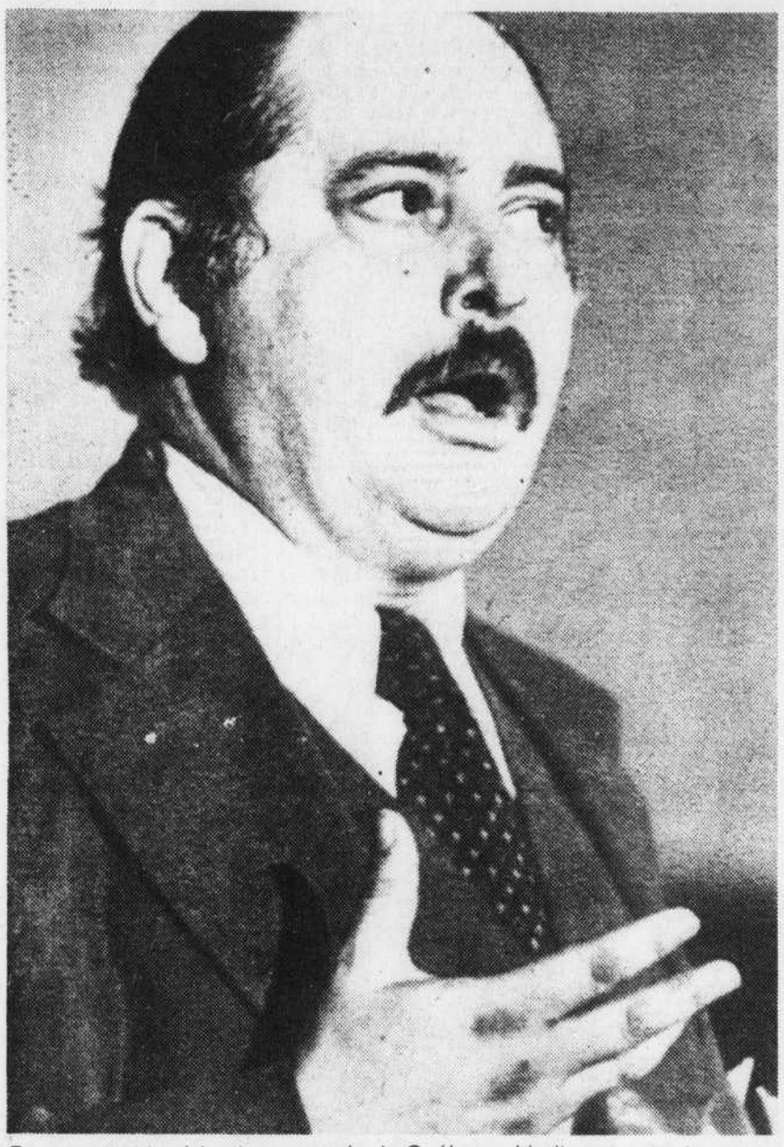
FAIS CE QUE DOIS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXIX - No 127 Nuageux avec averses. Maximum 21. Montréal, vendredi 2 juin 1978 Sacré-Coeur 25 CENTS

Nouvelle impasse dans la querelle de la taxe de vente

Parizeau repousse la formule Chrétien-Ryan



En acceptant la réduction proposée, le Québec subirait une perte de revenu de l'ordre de $110 millions, selon M. Parizeau.

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Après quelques brèves lueurs d'espoir, c'est une fois de plus l'impasse dans le différend Québec-Ottawa sur la taxe de vente.

Telle est, pour l'heure, la conclusion qu'a tirée hier soir, au cours d'une déclaration ministérielle, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, de ses derniers pourparlers avec les autorités fédérales.

En fait, d'indiquer M. Parizeau, les négociations ont échoué parce que le gouvernement canadien a fixé certaines conditions à l'acceptation de la proposition québécoise qui consistaient, comme on le sait, en un transfert fiscal équivalent aux sommes promises dans le budget Chrétien pour la réduction de la taxe de vente provinciale.

Cette condition, de préciser le ministre québécois, obligerait le Québec à réduire sa taxe de vente de 2% de façon générale et pour une période de trois mois. "On croyait discuter les modalités de transfert. En fait, on revient au point de départ," de dire M. Parizeau.

Selon lui, le gouvernement de Québec ne peut accepter cette proposition parce que, compte tenu des coupures qu'il a lui-même annoncées en avril, cette réduction générale de la taxe de vente l'amènerait à subir une perte de revenu de l'ordre de $110 millions, ce qui lui semble innacceptable autant sur le plan des principes que sur celui des équilibres financiers.

Toutefois, M. Chrétien a également suggéré une autre façon d'en finir avec cette affaire. Il s'agirait cette fois, comme le proposait récemment le chef libéral, M. Claude Ryan, de consentir en 1978 un abattement fiscal de $100 aux contribuables québécois, un tel abattement couvrant les $226 millions proposés dans le budget fédéral du 10 avril dernier.

Or, pour M. Parizeau, cette proposition est tout aussi inacceptable que la première puisqu'elle pénalise encore plus les moins fortunés et qu'elle fait patienter le Québec pendant toute une année avant qu'il ne puisse toucher son argent. Dans cette hypothèse, le ministre québécois estime à $8 millions le coût en intérêts que le Québec devrait payer pour supporter pendant un an ce manque à gagner.

En fait, de conclure M. Parizeau, le gouvernement fédéral se bute dans son attitude: il refuse de modifier ses propositions de départ et rejette toute formule de compromis de gouvernement à gouvernement, préférant appliquer ce que prévoit son projet de loi actuellement déposé devant les Communes.

Ce à quoi se refuse catégoriquement le Québec qui demande une fois de plus à Ottawa de reconsidérer sa position en tenant compte notamment de l'unanimité de l'Assemblée nationale sur cette question.

Une unanimité qui ne s'est pas démentie hier soir alors que le chef parlementaire des libéraux, M. Gérard-D. Lévesque répétait que la taxe de vente est une affaire de juridiction provinciale, juridiction que devrait respecter Ottawa, tandis que l'unioniste Fernand Grenier réassurait le gouvernement québécois, du plein appui de son parti.

Ce nouvel échec des négociation fait suite à des pourparlers qu'ont eus dès mercredi à Ottawa, les sous-ministres québécois et canadien des Finances, MM. Michel Caron et Tom Soyhama, ainsi qu'à des conversations téléphoniques qui se sont déroulées hier entre MM. Parizeau, Chrétien, Marc Lalonde et Claude Morin.

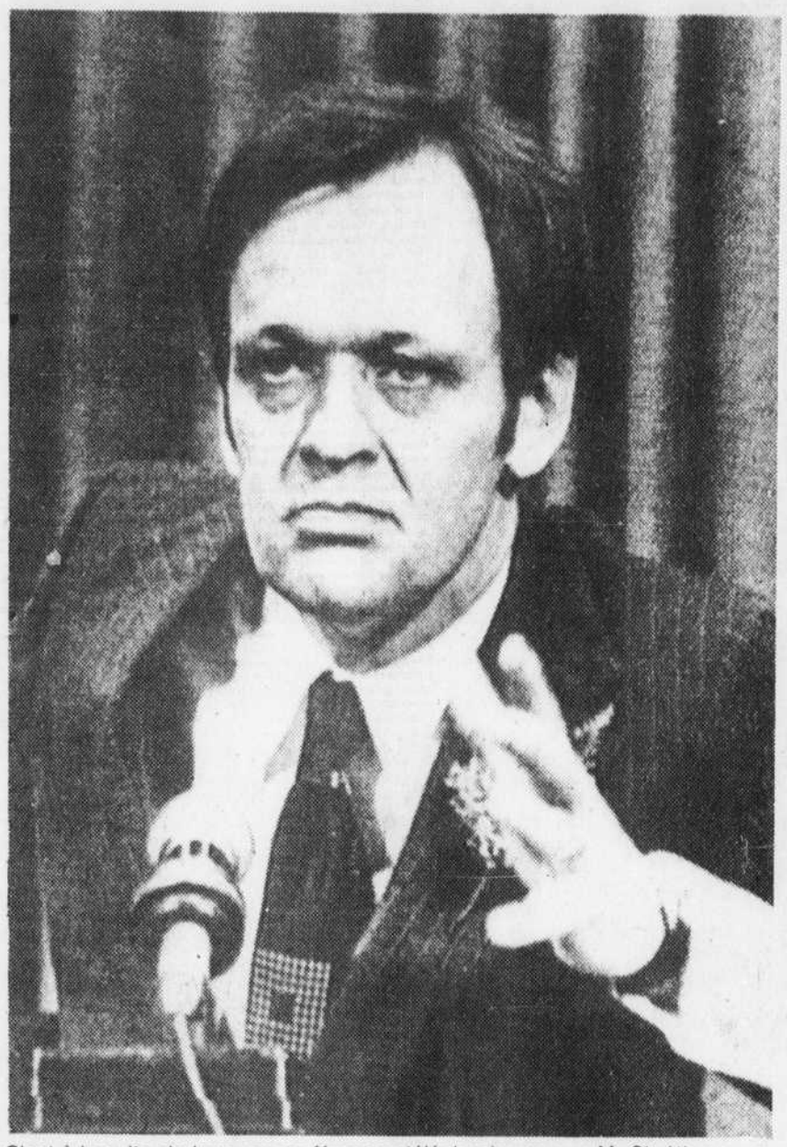
C'est en fin d'après-midi, à la suite de longues conférences téléphoniques avec MM. Jacques Parizeau et Claude Morin, que M. Jean Chrétien a annoncé dans un communiqué la nature de la proposition fédérale faite au Québec.

Le ministre des Finances propose à son homologue l'une ou l'autre des formules suivantes:

1 — Un abattement fiscal de $100 en faveur des contribuables québécois pour l'année 1978, plutôt qu'un remboursement de $85 pour l'année 1977 comme il avait d'abord été prévu dans le projet de loi C-56 dont les Communes sont actuellement saisies.

2 — La conclusion d'une entente de perception fiscale entre les deux gouvernements, aux termes de laquelle Ottawa verserait à Québec les $225 millions qu'il

Voir page 6: Parizeau



C'est à la suite de longues conférences téléphoniques que M. Chrétien a annoncé la nature de sa proposition faite au Québec.

AU SOMMAIRE

■ Le fédéral entend stimuler considérablement la recherche scientifique —page 3

■ Le Canada à l'ONU et à l'OTAN: un éditorial de Lise Bissonnette

■ Une enquête s'impose-t-elle dans l'affaire Flamand: un commentaire de J-C Leclerc —page 4

■ L'aile parlementaire du PLQ précise ses positions —page 9

Le Grand Prix automobile du Canada

Montréal livre l'île Notre-Dame pour 5 ans

par Rodolphe Morissette

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a décidé hier de livrer l'île Notre-Dame de Terre des hommes à Grand Prix du Canada pour la course automobile du même nom et ce, pour une période de cinq années consécutives et renouvelable, de 1983 à 1988. Le protocole d'entente entériné hier par le comité exécutif indique que pratiquement toutes les dépenses encourues en l'occurrence seront aux frais de Grand Prix du Canada Inc.

Le protocole dont la teneur a été dévoilée hier sera soumis mercredi soir au jugement du Conseil de ville de Montréal, lequel tiendra à cette date une assemblée spéciale. L'entente devra être signée ensuite par les deux autres parties contractantes: Grand Prix du Canada Inc., une corporation filiale de Labatt Breweries of Canada Limited, d'une part, et, de l'autre, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), une entreprise privée qui gère, pour la Ville de Montréal, la Terre des Hommes.

Le protocole proposé hier par le comité exécutif satisfait Grand Prix du Canada, ainsi que l'a indiqué le vice-président délégué de l'organisme, M. Maurice Brisebois, qui reconnait que les installations permanentes à l'île Notre-Dame coûteront environ $2 millions aux promoteurs de la course automobile et deviendront rentables dans quelque cinq ans. Quant à l'AMARC, inutile de préciser que son accord est acquis. Le protocole d'entente n'a plus qu'à subir la douce "épreuve" de l'approbation par le conseil municipal.

Ainsi, Grand Prix du Canada, qui détient de la Canadian Automobile Sports Clubs (laquelle en détient les droits exclusifs de sanction et d'organisation de la Fédération internationale de l'automobile) les droits requis pour organiser la course du Grand Prix du Canada de 1978 à 1982 pour le championnat du monde des conducteurs, construira sur l'île Notre-Dame des installations permanentes et temporaires à cette fin, les premières devenant propriété de la Ville de Montréal à mesure de leur aménagement.

Grand Prix du Canada assumera pratiquement tous les frais d'aménagement du site et des services de même qu'il aura la responsabilité principale des mesures de sécurité nécessaires. Aux frais de Grand Prix seront la construction des installations (clôtures, butoirs, gradins, estrades, etc.), le déplacement ou la modification des services d'utilité publique, l'entretien de la piste et de toutes les installations, le réaménagement paysagiste des abords du parcours. Dans plusieurs cas, ces travaux requièrent l'approbation préalable du directeur du Service des travaux publics de la Ville. Celle-ci, en revanche, pourra exécuter pour GPC et aux frais de ce dernier, des travaux requis par GPC. Au chapitre de l'aménagement, la Ville et l'AMARC indiqueront à Grand Prix les terrains qu'il peut occuper, sans frais, pour les travaux de préparation — travaux d'aménagement que la Ville et l'AMARC pourront surveiller, si elles le désirent et à leurs frais.

L'AMARC s'engage à permettre à GPC de remiser, sans frais, ses équipements sur l'île Notre-Dame à des endroits qu'elle précisera. En retour, l'AMARC pourra, en dehors de la période d'utilisation par GPC, employer la piste et les autrs installations pour des courses de tout genre, etc.

L'AMARC s'engage encore à mettre à la disposition de GPC des espaces dans les bureaux du pavillon du bassin olympique, du 1er mai au 31 octobre 1978, et les espaces libres, sans aucuns frais, dans les hangars du bassin olympique à titre de garages et d'ateliers de réparation durant la période d'utilisation. Les services d'aqueduc, d'électricité et les ateliers existants du bassin olympique seront aussi disponibles sans frais pendant la période de la course. D'autre part, GPC assumera les frais d'entretien des locaux mis à sa disposition, de même que des clôtures qu'installera la Ville à divers points des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame pour en interdire l'accès.

C'est le GPC qui verra au contrôle et au mouvement du public sur l'île Notre-Dame et il devra s'entendre avec le Conseil de sécurité de la CUM pour tout ce qui relève de la sécurité publique. Par contre, la Ville maintiendra sur le site une équipe adéquate de pompiers sur un pied d'alerte durant les compétitions. Les soins aux blessés et le service médical présent sur les lieux de la compétition sont de la responsabilité des promoteurs.

En guise de garantie, Grand Prix versera à la Ville, avant le début des travaux, une lettre de crédit bancaire ou de cautionnement pour un montant de un demi-million de dollars et la garantie sera en vigueur jusqu'à ce que les travaux soient complétés à la satisfaction du directeur

Voir page 6: Montréal

A la Législature ontarienne

Un bill sur le français est adopté en 2e lecture

par Claude Turcotte

Comme il y a très peu de chances que le premier ministre de l'Ontario, M. William Bill Davis ait déjà lu Claude-Henri Grignon, c'est nul doute par pure coïncidence si à l'instar de Séraphin il s'en tienne à l'adage "tranquillement, pas vite", du moins en ce qui concerne les mesures législatives pour faire du français une langue dûment reconnue dans cette province.

M. Davis, en effet, quelques minutes après un vote probablement historique de la part des députés de l'Assemblée législative en faveur de l'adoption en deuxième lecture d'un bill privé pour garantir l'usage du français dans les services publics provinciaux et municipaux de l'Ontario, s'est dit encouragé par ce vote, mais il a tout de suite annoncé que le projet de loi n'irait pas plus loin, pour cette année du moins.

C'est à un franco-ontarien, M. Albert Roy, député libéral d'Ottawa-est, que revient le mérite d'avoir proposé cette mesure, qui a dû faire retourner dans leur tombe bien des notables du Haut-Canada. Aucun député ne s'est opposé à l'adoption en deuxième lecture, même si 85% d'entre eux étaient présents au moment du vote.

Cette adoption en deuxième lecture aurait dû normalement être suivie de l'étude en comité avant de ramener le projet de loi à l'Assemblée pour son adoption finale en troisième lecture. Mais le premier ministre Davis a jugé que c'était suffisant pour le moment.

Comme c'est toujours le cas, de l'aveu même du député Roy, M. Davis n'était pas présent au moment du vote. Le parti ministériel avait cependant indiqué mercredi qu'il favorisait un vote libre et prédisait même l'adoption en deuxième lecture du projet de loi.

Mais voilà, M. Davis réservait son intervention dès le détour qui allait suivre, et il faisait en dehors de l'Assemblée législative une déclaration pour exprimer sa satisfaction devant la réaction des députés des trois partis.

Il a mentionné que ce projet de loi privé ne contredisait en rien l'approche gouvernementale au fait français en Ontario et respectait aussi les réalités ontariennes de la majorité des citoyens et de la minorité francophone.

M. Davis a aussi souligné que le gouvernement s'est fixé certains objectifs pour l'année présente et que d'autres suivront par la suite. Cependant, le premier ministre a ajouté qu'il valait mieux ne pas aller plus avant pour l'instant avec ce projet de loi, afin d'éviter de créer un sentiment d'aigreur dans la population comme cela s'est produit avec les politiques de bilinguisme du gouvernement fédéral.

Le proposeur du projet de loi, M. Roy, d'abord ravi de la réaction de ses collègues à l'Assemblée législative, s'est

Voir page 6: Un bill



chezVITO
RISTORANTE
Mecca gastronomica
Centre Gastronomique
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

Les chefs syndicaux de la CTCUM ont été incarcérés

par Bernard Morrier

Accompagnés d'un groupe d'amis et de syndiqués, les quatre dirigeants du syndicat des employés de garage de la CTCUM, qui avaient été condamnés à des peines d'emprisonnement, la semaine dernière, par le juge Jules Deschênes, de la Cour supérieure, se sont présentés hier matin, au Palais de justice de Montréal, pour être ensuite conduits au centre de détention de la Sûreté du Québec, rue Parthenais.

MM. Jacques Beaudoin, Jacques Thibault, Pierre Arnault et Jacques Morrissette avaient pris part à une grève illégale contre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, en 1974, et on les avait accusés d'outrage au tribunal. Dans un premier jugement, le juge Deschênes avait refusé de se prononcer sur leur cas, estimant que le pourrissement du conflit qui avait excédé les syndiqués, était devenu la responsabilité du gouvernement Bourassa. Le juge avait alors estimé ne pas avoir à se substituer à l'État quant aux responsabilités que le

Voir page 6: Les chefs

Le PQ a profité des fonds publics, selon les libéraux

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Pointant du doigt deux cas d'apparence anodine, l'opposition libérale à l'Assemblée nationale a accusé le gouvernement Lévesque d'avoir néanmoins profité des fonds publics à des fins de propagande partisanne.

Le premier de ces cas a trait à une subvention de $49,000 accordée à un cinéaste pour la réalisation d'un film qui s'avère être partisan dans le sens d'un oui au référendum. Le deuxième met en cause un portrait littéraire de René Lévesque utilisé dans un examen officiel du ministère de l'Éducation.

C'est au cours de la période des questions hier après-midi que les libéraux ont ainsi accusé le gouvernement après avoir fait chou blanc dans un autre cas constituant supposément un abus de privilèges. Mais pour ce qui est des deux cas cités ici, les porte-parole du gouvernement n'avaient pas de réponses convaincantes à fournir.

Le premier cas mettant en cause le ministre des Communications, M. Louis O'Neill. Celui-ci fit savoir que lui-même n'avait rien à voir avec la distribution des subventions aux cinéastes, tandis que dans l'autre cas le premier ministre, M. René Lévesque, prit avis de la question pour vérifier cette affaire qu'il ignorait.

Le quotidien Montréal-Matin avait signalé dans son édition de mercredi que le cinéaste Hugues Mignault, réalisateur du film *Le 15 novembre*, terminait le film *Relations France-Québec* réalisé avec un budget de $90,000 subventionné à 60% par l'Institut du cinéma québécois. Le cinéaste avait pour but avec ce film d'inciter les Québécois à voter en faveur du référendum, rapportait le quotidien.

Les libéraux, dès lors se sont saisis de cette affaire mais ils n'ont eu de réponse qu'hier puisque la veille le ministre responsable de l'Institut du cinéma québécois, M. Louis O'Neill, était absent de la chambre.

Au député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, qui l'interrogeait, le ministre a apporté les précisions suivantes; la subvention accordée fut de $49,750, subvention qui allait d'une part au cinéaste Hugues Migneault, et d'autre part à l'Association coopérative de production audiovisuelle qui agit à titre de producteur.

La subvention fut accordée par l'Insti-

Voir page 6: Le PQ

Rôtisserie
Au Poulet Doré
340 est, rue
Sainte-Catherine
près de Saint-Denis
288-2441

À SURVEILLER

Le dimanche, 4 juin

Le 49ème Congrès de la CSN s'ouvre à l'hôtel Bonaventure, à Montréal. Après un bref mot de bienvenue à 14 h, M. Norbert Rodrigue lira le rapport du comité exécutif de la CSN. Les élections au comité exécutif sont prévues pour vendredi 9 juin, date de la clôture du congrès.

●

M. Marcel Léger, ministre d'Etat délégué à l'environnement, inaugurera l'Ecole Tournesol pour semi-éducables au 15,150, rue Sherbrooke à Pointe-aux-Trembles.

●

L'Association des citoyens des Cantons de l'Est, en collaboration avec l'Education permanente de l'Université Bishop, mettra fin à sa conférence sur le regroupement en dehors de Montréal. Il y aura plénière suivie d'un déjeuner-causerie.

●

La convention pour le choix du candidat du Parti québécois dans Notre-Dame-de-Grâce se tiendra à compter de 19 h 30 à l'hôtel de ville de Ville St-Pierre, 69, 5e avenue. M. Jacques Parizeau sera le conférencier.

●

Le pélerinage annuel au Sanctuaire du Sacré-Coeur de Beauvoir de la paroisse St-Pierre Claver a lieu ce dimanche.

●

Le Club Félicat de Montréal présente sa première grande exposition de championnat de chats, à l'Ecole Louis-Hébert, 6361, 6e avenue, Rosemont.

●

Au Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic s'ouvre le 7ème symposium sur l'air ambiant, air confiné.

●

Ce dimanche s'ouvre la semaine de la sécurité aquatique de la Croix-Rouge, qui met l'accent cette année sur la sécurité en embarcations.

●

La cérémonie annuelle de la sonnerre "aux morts" aura lieu en présence de son excellence le gouverneur général Jules Léger à 15 h au cimetière de Pointe-Claire.

●

La Société royale du Canada tiendra sa réunion annuelle à l'Université de London, Ontario.

●

De 11 h 30 à 15 h, le RCM-Villeray organise un pique-nique populaire au parc municipal Villeray avec plantation d'arbres.

Le lundi, 5 juin

L'Institut Armand-Frappier ouvre ses portes à toutes les personnes de 18 à 25 ans inclusivement, désireuses de faire partie d'un essai clinique pour le vaccin contre la grippe ces lundi et mardi de 9 à 17 h. C'est au 531, boulevard des Prairies, Laval-des-Rapides.

●

A 14 h 30, M. Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique, sera l'orateur devant les membres de la Corporation des marchands de meubles du Québec, à la salle MacKenzie de l'Hôtel Reine Elisabeth.

●

A 19 h, M. Léger, ministre d'Etat délégué à l'environnement, procédera à la remise des prix du concours de dessins de "Expo Environnement", organisé par le groupe "Espaces Verts de l'Est" à l'Ecole St-Marcel de Pointe-aux-Trembles.

●

M. Claude Ryan chef du Parti libéral du Québec, sera l'invité d'honneur lors du dîner annuel de l'Académie hébraïque, à la Young Israel Synagogue, située au 6235, avenue Hillsdale à Montréal.

●

La convention pour le choix du candidat du Parti libéral du Québec dans Notre-Dame-de-Grâce se tiendra à 20 h au West Hill High School, 5851, Somerled. M. Claude Ryan prononcera une allocution en fin de soirée.

●

C'est ce lundi que se feront les mises en candidature pour les quelque 850 postes de commissaires d'écoles qui devront être comblés le 12 juin.

●

Le Service de Sécurité aquatique de la Croix-Rouge offre des cours de formation de moniteurs en sécurité en embarcations. Les candidats qui réussiront l'évaluation finale, seront promus moniteurs et pourront enseigner. Les cours débutent ce jour au Camp Petit Poisson Blanc, propriété de l'Université d'Ottawa.

●

A l'École des Hautes Études commerciales se tiendra le colloque international sur le "Débat sur les ressources minières: options et stratégies". L'inscription se fait à 8 h au 5255, avenue Decelles à Montréal.

●

A midi, Place Ville-Marie, aura lieu "Kino-marche" dans le but de sensibiliser la population aux bienfaits de l'exercice physique. Le public est, pour l'occasion, invité à marcher une distance de 1,486 kilomètres en compagnie du ministre délégué au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Claude Charron.

Le mardi, 6 juin

L'Association des détaillants en alimentation du Québec inaugurera son nouvel emblème professionnel à la Place des Arts à 17 heures.

●

M. Yves Bérubé, ministre des Richesses naturelles et des terres et forêts, sera l'orateur invité devant les membres du congrès minier international à 9 h 15 à l'École des HEC.

●

La Régie des services publics du Québec entendra en audition publique les requêtes en approbation de règlement présentées respectivement par la Corporation municipale de la Ville de Laval et par la Corporation municipale de la Ville de Fermont. C'est à compter de 10 h au siège social de la Régie des Services publics, 2675, boul. Laurier à Ste-Foy.

Le mercredi, 7 juin

Suzanne Valérie, de la Commission des droits de la personne, viendra exposer les services qu'offre cet organisme gouvernemental. Toutes les personnes qui veulent savoir comment préparer leur cause à la Régie des Loyers sont invitées. La conférence se donnera à 19 h 30 au 400 est rue Jarry.

●

S'ouvre ce jour le congrès national de l'Association chiropratique canadienne à l'hôtel Le Concorde à Québec.

●

Au sanctuaire de Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine, de 10 h à 16 h, sous le patronage de Mgr Louis Langevin, aura lieu le pélerinage national des aînés de l'Église.

Le jeudi, 8 juin

A 18 h, M. René Lévesque, premier ministre, sera l'orateur invité lors du congrès des hebdos-régionaux, qui se déroulera au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic dans le Comté de Charlevoix.

●

A l'Auberge des Gouverneurs et Centre culturel de Trois-Rivières se tiendra la Conférence annuelle de l'Association canadienne d'urbanisme, division du Québec.

●

Les auxiliaires du Montreal General Hospital, section de Chambly, tiendront leur déjeuner champêtre annuel à midi trente, rue Richelieu.

Le vendredi, 9 juin

L'Ordre des ingénieurs du Québec tiendra son congrès annuel à l'hôtel Méridien de Montréal.

●

Au Centre municipal des congrès de Québec, le gouvernement du Québec rencontre les municipalités sous le thème général de la revalorisation du pouvoir municipal. La conférence commence à 10 h.

●

Grand Bazar au profit de la fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse, de 19 h à 22 h à la salle paroissiale de Ste-Thérèse.

●

Le Parti québécois organise un colloque sur le vieillissement, qui se tiendra au Collège Marie-Victorin à Montréal-Nord.

Le samedi, 10 juin

Tous les élèves qui sont passés par l'École normale du Christ-Roi de Mont-Laurier et son école d'application (pensionnat), sont invités à fêter le cinquantenaire de leur "Alma Mater".

●

La Société des secrétaires médicales du Québec tiendra sa journée d'étude annuelle, à l'hôtel Le Quatre-Saisons, 1050 ouest, rue Sherbrooke.

L'enseignement de la philosophie: Beauchemin nuance ses accusations

par Paule des Rivières

Parlant hier devant 300 professeurs de philosophie de niveau collégial, le président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Jean-Marie Beauchemin, a considérablement nuancé les accusations que son organisme portait en mars contre les manifestations de dogmatisme en cours dans certains cégeps relativement à l'enseignement de la philosophie.

M. Beauchemin, qui était un des six panélistes invités au débat d'ouverture d'un colloque de deux jours sur l'enseignement de la philosophie (bilan et prospectives), a reconnu que l'avis du conseil avait omis de mentionner que la majorité des cours de philosophie dispensés dans les cégeps étaient "excellents" et, s'il a répété que son organisme avait visé juste en récusant un certain dogmatisme, il a déploré le fait que l'avis, envoyé au ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, aurait été plus complet s'il n'avait pas limité ses affirmations aux seuls cours de philosophie et s'il avait relié toute cette question à l'évolution sociale du Québec. Effectivement, a-t-il dit, les professeurs de philosophie peuvent faire figure de boucs émissaires.

D'autre part, M. Beauchemin a reconnu, comme tous les panélistes et intervenants, que la neutralité idéologique était illusoire, voire non souhaitable. L'avis du conseil suggérait l'introduction dans la loi des collèges, d'une clause de neutralité idéologique des enseignements.

Il n'a cependant fait aucune allusion à la partie de son avis qui proposait de remettre à plus tard dans la vie de l'étudiant cet enseignement. En fait, il a déploré le fait que cet avis fournisse des munitions à ceux qui désirent voir l'enseignement de la philosophie disparaître, y compris les étudiants qui n'y voient qu'une perte de temps.

Cette première journée du colloque organisé par le comité de coordination provinciale de l'enseignement de la philosophie a été consacrée au bilan des dix dernières années. Les interventions ont été nombreuses, tant en plénière qu'en ateliers, et elles ont touché un très large éventail de sujets reliés à l'enseignement de la philosophie, allant de la pédagogie à la situation sociale actuelle, en passant par l'existence ou la non-existence de l'intolérance et du dogmatisme dans cet enseignement.

Tous les panélistes et la majorité des intervenants ont semblé d'accord pour dire, hier matin, qu'il serait vain et faux de déverser le fiel sur les seuls enseignants de philosophie, sans tenir compte de l'éclatement des valeurs, de l'évolution de l'ensemble de l'enseignement et surtout du contexte — plusieurs parlent de crise — socio-politique actuel au Québec.

En effet, selon plusieurs, s'en tenir à récuser un certain dogmatisme dans l'enseignement de la philosophie dans les cégeps, et de ce fait attaquer une discipline qui est, par sa nature même difficile à cerner avec exactitude, ferait des professeurs de philosophie des boucs émissaires et ne règlerait rien.

Les panélistes invités hier matin étaient, outre M. Beauchemin, M. Marcel Pépin, ancien président de la CSN et membre du CSE (il s'est dissocié de l'avis du conseil), Dominique Baby, étudiante au cégep, Paul Inschauspe, directeur des services pédagogiques au Cégep du Vieux-Montréal, ainsi que Jean Proulx, ancien coordonnateur provincial de l'enseignement de la philosophie et professeur et Roger Marcotte, professeur au Collège Jean-de-Brébeuf.

M. Jean Proulx, qui a répondu à une intervention en disant qu'il ne fallait pas que les enseignants fassent trop vite les martyrs a ajouté que c'était fausser le débat que de parler de marxisme alors qu'il était question de dogmatisme. Ce qu'il faut éviter, a-t-il ajouté, c'est l'imposition d'un point de vue comme étant le seul valable.

M. Pépin a exprimé l'avis que les professeurs de philosophie devaient laisser à leurs étudiants toute la latitude voulue en enseignant plus d'un système, ce qui n'empêche en rien d'en privilégier un en particulier. Il a prédit que la tolérance serait dans l'avenir une qualité nécessaire pour affronter toutes les crises occidentales qui continueront à survenir. En guise de réponse à un professeur, il a spécifié qu'il n'était pas un partisan d'un enseignement de la philosophie qui soit panoramique ou encyclopédique.

Dominique Baby, du Cégep François-Xavier-Garneau, a pour sa part déclaré qu'elle n'était pas d'accord pour parler de propagande et elle a rappelé que les étudiants de niveau cégep n'étaient pas si frêles qu'ils gobaient tout ce qui leur était dit.

D'autres intervenants semblaient refuser le jeu des arguments proposés par les panélistes qu'ils ont qualifiés d'humanistes tolérants ou d'humanistes conformistes. Certains ont noté que le système actuel rendait la tâche difficile à ceux qui prônent autre chose que le statu quo et Philippe Ranger, professeur, a déclaré que tout ce qui est nouveau est perçu comme étant de gauche.

Quoi qu'il en soit et indépendamment des réalisations qui émaneront de ce sérieux colloque, les discussions allaient bon train tant hier matin que hier après-midi alors que les participants vont discuter en ateliers.

Les discussions d'aujourd'hui porteront davantage sur l'avenir de l'enseignement de la philosophie et il est plus que probable que seront abordées les diverses rumeurs et interrogations circulant sur d'éventuels changements dans l'enseignement de la philosophie.

En tous cas, si les avis étaient partagés hier, personne n'a semblé remettre en question hier le caractère essentiel de l'enseignement de la philosophie au cégep, jugé par plusieurs comme l'unique garantie d'une formation générale dans le sens large du terme.

BON ET PUISSANT SEIGNEUR



Merci

J.B.

Trudeau soutient que Macdonald n'est pas en situation de conflit

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau ne croit pas que l'ancien ministre des Finances, M. Donald Macdonald, soit placé dans une position de conflit d'intérêts en ayant accepté d'entrer au conseil de direction de compagnies faisant affaire avec le gouvernement.

C'est ce qu'il a déclaré hier aux Communes en réponse au chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui a soutenu que l'ancien ministre Macdonald contrevient aux directives du gouvernement concernant les conflits d'intérêt à l'intention des membres du gouvernement et des hauts fonctionnaires.

M. Broadbent a expliqué que M. Macdonald avait choisi de siéger au conseil de direction de la société McDonnell-Douglas, l'une des firmes en lice pour l'obtention d'un contrat du gouvernement de l'ordre de $2.3 milliards pour le renouvellement des avions chasseurs des Forces armées canadiennes.

Le premier ministre Trudeau a déclaré que M. Macdonald, "une personne honnête et scrupuleuse", a-t-il dit, avait étudié les directives émises par le gouvernement en 1976 avant de prendre sa décision.

Il a rappelé que ces directives demandent aux anciens gestionnaires de l'État de s'abstenir, durant une période d'un an ou deux, de prendre une position dans le secteur privé où ils pourraient donner de l'information pour des raisons commerciales sur les programmes ou la politique de leur ancien ministère.

M. Macdonald a résigné ses fonctions comme ministre des Finances en septembre 1977 et a démissionné de la Chambre des Communes en février pour retourner à la pratique privée du droit.

M. Macdonald siège en outre au conseil de direction des compagnies Shell Canada et Boise Cascade Corp. Hier, aux Communes, le député conservateur de Saskatoon-Biggar, M. Ray Hnatyshyn, a pour sa part soutenu que M. Macdonald allait à l'encontre des directives relatives aux conflits d'intérêt en raison de son poste avec Shell Canada, puisque, a-t-il dit, cette société est reliée au gouvernement fédéral par le biais de Syncrude dans l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabaska.

Le premier ministre Trudeau a soutenu que M. Macdonald n'est pas dans une situation privilégiée et ne place pas McDonnell-Douglas dans une situation privilégiée pour l'obtention du contrat du ministère de la Défense.

M. Trudeau a indiqué que M. Macdonald pourrait être dans une position de conflit d'intérêts s'il avait accepté de siéger au conseil de direction d'une banque par exemple, ou d'une compagnie faisant affaire avec le ministre ou le ministère des Finances.

Il a expliqué que l'intention des directives sur les conflits d'intérêts n'est pas de pénaliser les personnes qui ont occupé des postes au gouvernement ou dans la fonction publique en leur défendant d'oeuvrer par la suite dans l'entreprise privée.

Si l'opposition désire que nous resserrions nos règles qu'elle le dise, nous en prendrons note, a dit M. Trudeau.

Un chargeur de piles

Charger les piles en haute mer a toujours été un problème pour les marins mais une compagnie britannique a trouvé une réponse peu dispendieuse en se servant des déplacements du bateau dans l'eau comme source d'énergie. Facilement installé à l'arrière, ce chargeur commencera à fonctionner à la vitesse d'un noeud et demi. Il peut même servir lorsque le yacht est ancré pourvu que le courant ou la marée atteigne cette vitesse ou plus. Une lumière s'allume lorsque l'appareil fonctionne et s'éteint automatiquement lorsque la pile est pleinement chargée.

vient de paraitre

Thérèse Renaud
Une mémoire déchirée
Récit

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE
DEPUIS 1849

CERTIFICATS DE DÉPÔTS À TERMES

30 JOURS À MOINS 1 AN — 8%
1 AN À 4 ANS — 9%
5 ANS — 10%

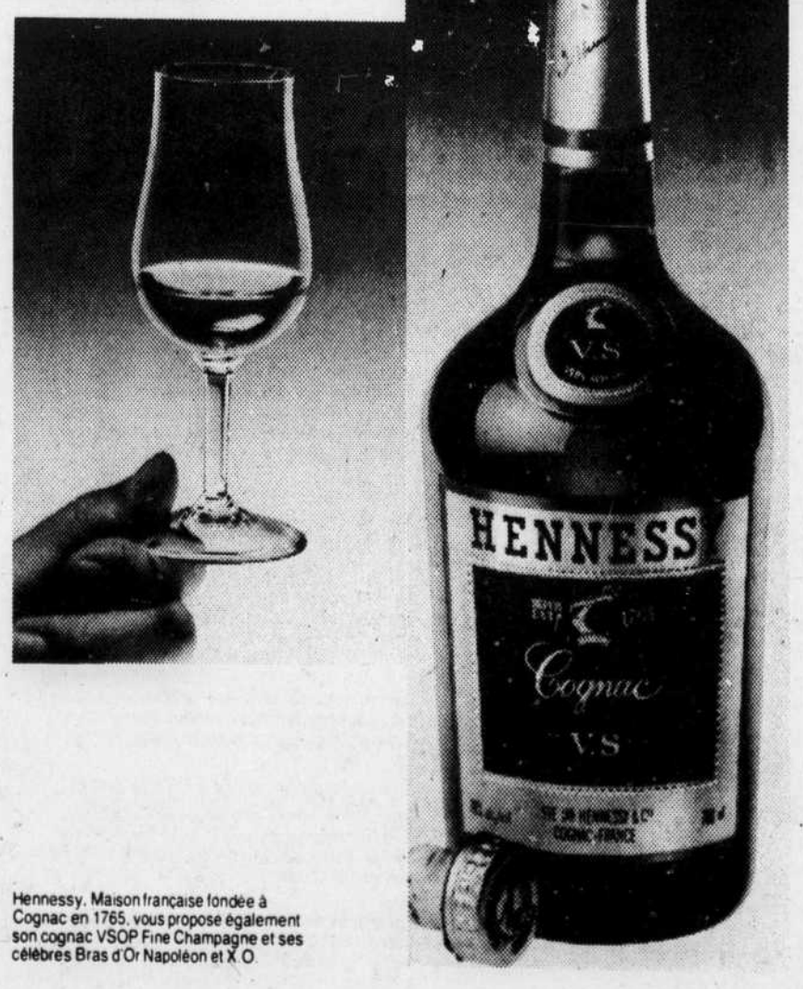
INTÉRETS VERSÉS À L'ÉCHÉANCE OU ANNUELLEMENT
INSTITUTION INSCRITE
A LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPOTS DU QUÉBEC

LE PRÊT HYPOTHECAIRE
DEPUIS 1849

Québec, 919 ave Mgr Grandin, Ste-Foy, G1V 3X8 Tél.: (418) 658-2883
Sherbrooke, 1650 King o., Place J-Cartier, J1J 2C3 Tél.: (819) 566-1616
Granby 161 rue Principale, J2G 2V5 Tél.: (514) 372-9191
Montréal, 50 Place Crémazie ouest, suite 507, H2P 2R4 Tél.: (514) 382-4603

Anjou QUÉBEC
Le pionnier de la boucherie charcuterie française à Montréal.
Maison fondée en 1953
"SA QUALITÉ FAIT SA RENOMMÉE"
UN DÉLICE PRINTANIER...
"NOS ASPERGES BLANCHES FRAÎCHES DU QUÉBEC"
"BOEUF. CANADA CATÉGORIE A. RUBAN ROUGE"
Rosbif Parisien * Steack B.B.Q.
Brochettes de boeuf * Fondue Bourguignonne
"AGNEAU FRAIS DE L'OUEST CANADIEN"
Côtes d'agneau 1ères et filet B.B.Q.
Gigot à la broche * Merguez
"VEAU EXTRA"
Rôti de veau * Escalopes
Côtes de veau
"POULETS * LAPINS * CAILLES"
"CHARCUTERIE FINE EXCLUSIVE"
Pour pique-nique
"CHOIX DE PLATS CUISINES MAISON"
produits d'importation.
Fromages choisis, pain français
(métro station Laurier) 272-4065/86

Hennessy vous propose son cognac V.S.
Pour vous l'offrir, Hennessy a puisé dans ses réserves de cognac les plus vieilles et les plus grandes au monde.
Hennessy. Maison française fondée à Cognac en 1765, vous propose également son cognac VSOP Fine Champagne et ses célèbres Bras d'Or Napoléon et X.O.



LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, vendredi 2 juin 1978



La comédienne Antoinette Giroux a reçu hier des mains du gouverneur général, M. Jules Léger, l'insigne de l'Ordre du Canada en reconnaissance de ses contributions exceptionnelles dans le domaine du théâtre. La cérémonie s'est déroulée en privé à l'Hôtel-Dieu de Montréal où Madame Giroux est hospitalisée.
La carrière du nouvel Officier de l'Ordre du Canada s'étend de 1924 à nos jours et se mêle intimement à celle de sa soeur Germaine Giroux décédée l'année dernière. Toutes deux ont joué les plus beaux rôles du répertoire et du théâtre moderne.
En 1924, Antoinette Giroux fut la première boursière du gouvernement du Québec, et elle s'est produite pendant neuf ans sur les scènes prestigieuses de l'Odéon et du Théâtre de la Madeleine, à Paris.
Le gouverneur général et Mme Jules Léger apparaissent ci-dessus en compagnie de Madame Antoinette Giroux.

L'Ordre du Canada à Antoinette Giroux

$29 millions de plus dès cette année

Ottawa entend stimuler la recherche scientifique

par Gilles Provost

OTTAWA — Reconnaissant la faiblesse scientifique du Canada, particulièrement dans le domaine industriel, le gouvernement Trudeau a annoncé hier son intention (s'il garde le pouvoir évidemment) d'augmenter l'effort national de recherche et de développement technologique au point d'y consacrer 1.5% du produit national brut dans cinq ans. Si l'économie maintient son évolution actuelle, les dépenses scientifiques canadiennes devraient tripler pour atteindre cet objectif.

La plupart des pays industrialisés consacrent plus de 2% de leur PNB à la science tandis que le pourcentage canadien est tombé à seulement 0.9% (de 1.3% qu'il était en 1967), a reconnu hier le ministre d'Etat aux Sciences et à la Technologie, M. Judd Buchanan.

Pour démontrer concrètement ses nouvelles convictions, le gouvernement a annoncé hier qu'il allait augmenter de 1.6% son budget scientifique déjà prévu pour 1978-79, ce qui représente un apport nouveau d'environ $29 millions. La hausse totale par rapport à l'an dernier atteint ainsi 9%.

Ces $29 millions seront répartis dans plusieurs programmes différents: par exemple le Conseil national de recherches (CNRC) recevra $5 millions pour établir enfin quelques laboratoires hors d'Ottawa, comme le "centre de recherche sur les matériaux" qu'on parle d'implanter au Québec depuis cinq ans mais dont on ne semble pas avoir encore déterminé l'emplacement exact.

Le CNRC recevra aussi un autre montant de $5 millions pour intensifier ses efforts en vue de trouver des applications industrielles à ses travaux. Quelques ministères, paraît-il, pourraient aussi profiter de ce budget spécial qui permet à des industries privilégiées d'avoir accès confidentiellement à la technologie gouvernementale.

On versera aussi au CNRC une aide supplémentaire d'un tiers de $1 million pour engager des étudiants pendant l'été en vue d'offrir un meilleur service de consultation technique aux petites entreprises.

Dans le budget présenté récemment par M. Chrétien, le gouvernement s'engageait aussi à payer une partie substantielle des salaires des techniciens et diplômés d'université qui seraient engagés par les industries canadiennes pour faire de la recherche. Constatant sur le tard que cette mesure favorise surtout les grandes entreprises qui possèdent leurs propres laboratoires, le gouvernement veut maintenant consacrer $3 millions supplémentaires pour aider les universités à engager des chômeurs qui effectueraient des contrats de recherche au bénéfice des petites entreprises.

Ayant reçu de l'université de Waterloo une demande d'aide pour créer un centre local de recherche industrielle et d'innovation, le gouvernement trouve intéressante cette initiative qui permettra d'intensifier les relations entre universitaires et industriels au niveau local et il prévoit maintenant un budget de $2 millions pour répondre à d'autres universités qui voudraient imiter cette initiative.

De plus, on portera de $12 millions à $13.5 millions le budget réservé aux propositions de recherche soumises spontanément par les industries dans des domaines qui pourraient, au moins théoriquement, permettre aux ministères fédéraux d'accomplir mieux leurs tâches.

Enfin, en partie pour donner satisfaction aux chercheurs québécois de l'INRS-Energie qui se disent victimes de discrimination de la part des responsables du programme spécial de subventions aux recherches d'intérêt national, le gouvernement a décidé d'injecter $10 millions supplémentaires à ce niveau. La moitié de ce supplément ira aux sciences naturelles, le tiers aux recherches médicales et le reste aux sciences humaines.

Hier, M. Buchanan a surtout insisté sur la grande faiblesse de la recherche industrielle canadienne qu'il a attribuée surtout à l'influence des multinationales qui concentrent tout leur effort de recherche dans la "maison-mère" et qui interdisent parfois formellement à leurs filiales de faire de la recherche originale.

Le seul correctif qu'il a suggéré à ce sujet est de demander à l'agence chargée de contrôler la main-mise étrangère sur notre industrie de tenir davantage compte de l'importance de la recherche. En même temps, il a ajouté que le seul moyen d'augmenter substantiellement l'effort de recherche canadien est de



M. Judd Buchanan

changer l'attitude des industries et il a averti les jeunes diplômés en chômage qu'ils devront s'orienter de plus en plus vers le secteur industriel: l'essor majeur ne se fera pas au gouvernement ou dans les universités, a-t-il dit.

M. Buchanan a donc rappelé les mesures déjà prises ou annoncées pour inciter les entreprises à faire davantage de recherche (par des dégrèvements fiscaux notamment) et il a annoncé que la déduction spéciale de 50% sur l'accroissement des dépenses de recherche par l'industrie sera prolongée pendant 10 ans, s'il n'en tient qu'au gouvernement actuel.

Déjà, une entreprise peut déduire tous ses frais de recherche de ses revenus et elle bénéficie en plus d'un crédit fiscal équivalent à 5% ou 10%, de ses investissements en recherche.

Enfin, M. Buchanan a exprimé l'espoir que la Société canadienne des brevets pourra devenir bientôt un lieu de rencontre où les chercheurs du gouvernement pourraient prendre connaissance des besoins de l'industrie et où les industriels pourraient découvrir les nouvelles technologies issues des laboratoires de l'Etat. Il a aussi dit espérer que tous les fonctionnaires s'efforceront dorénavant de mettre leurs découvertes au service de l'entreprise privée.

Corrida au stade: Drapeau est contre

par Rodolphe Morissette

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a fait savoir hier qu'il n'était guère intéressé de voir le sang des taureaux couler dans l'enceinte du stade olympique, et encore moins d'y permettre des combats de taureaux simulés.

C'est du moins ce que le maire explique, en son nom et au nom, dit-il, d'un grand nombre de ses concitoyens, dans une lettre qu'il adresse au président de la Régie des installations olympiques, M. Robert Nelson. La rumeur d'une corrida simulée ou "portugaise" (sans effusion de sang ni mise à mort de l'animal) a été relancée au début de la semaine par M. Jean-Louis Nadeau, impressario et producteur, qui a entrepris des démarches auprès de la direction de la programmation pour les installations olympiques. Le projet consiste à faire venir dans le stade, pour l'automne de cette année ou le début de l'été 1979, le matador espagnol retraité El Cordobès, qui n'a pas mis les pieds dans l'arène depuis quatre ans.

Le maire de Montréal dit avoir reçu bien des lettres de citoyens qui s'inquiètent et de la cruauté de tels spectacles et de leur interdiction par les lois du pays. Le maire commence par calmer ces inquiétudes. La corrida projetée, renseignements pris, serait portugaise. Donc il s'agirait d'un faux combat, d'une lutte simulée et qui ne ferait pas couler de sang, ce que nos lois n'interdisent en rien.

Examinons la question sous un angle autre, propose le maire. Certes, il reconnaît que les traditions de certains pays expliquent bien des choses, mais il oppose sans le dire les moeurs espagnoles et portugaises à "la bonne éducation des citoyens (d'ici) en général et des enfants en particulier en matière de respect des animaux".

M. Drapeau écrit que le "spectacle" qu'on propose pour le public du stade de Montréal n'est "nullement du sport authentique". D'autre part, comme ce combat simulé, malgré tous les moyens qui sont mis en oeuvre pour supprimer totalement les souffrances des animaux, gardera tout "l'appareil de la cruauté" et l'apparence de la cruauté, voilà qui donnerait "le mauvais exemple".

Ce n'est pas tout. Le maire souligne les implications financières d'un spectacle pareil. Le succès financier d'une corrida dépend, dit-il, du réalisme qui l'accompagne. Or, ou bien le réalisme est poussé ou bien il est peu poussé. S'il est poussé, le spectacle donne le mauvais exemple, comme il est expliqué plus haut. Si, en revanche, l'appareil de la cruauté apparente n'est pas très poussé, "personne ne voudra payer s'il est convaincu qu'il s'agit d'un faux combat".

Bref, il faut s'opposer à ce genre de spectacle. C'est pourquoi le maire prie le président de la Régie de faire savoir au public "que toute offre de location du stade à des fins de combats de taureaux — vrais ou simulés — sera refusée". Il s'agit là d'un "voeu", conclut M. Drapeau, auquel il voudrait qu'on donne une suite favorable.

Interrogé sur le sujet hier soir, M. Nelson, qui n'avait pas encore pris connaissance de la lettre que lui avait adressée le maire, a dit qu'il réservait ses commentaires pour ce matin.

Solution au problème du "décrochage"?

Une école qui joindrait les études au travail à mi-temps

par André Tardif

En vue de contrer l'abandon scolaire au secondaire, où le taux atteindrait 9% en moyenne, la Commission des écoles catholiques de Montréal a été invitée hier à ouvrir une école spéciale pour élèves désirant occuper un travail à temps partiel.

C'est l'une des cinq recommandations à court terme soumises hier aux commissaires par M. Jean-Guy Paquet, directeur de la division des services spéciaux, laquelle avait été chargée, il y a trois ans, d'une vaste consultation dans tous les milieux sur le problème.

"Une école spéciale de ce genre existe à Toronto ainsi que dans certaines villes américaines, et elle semble donner des résultats excellents", a commenté M. Paquet, en soulignant que la CECM devrait détacher d'urgence un responsable de l'application des recommandations qui lui étaient soumises.

Un rapport sur le taux d'abandon révélait, en 1975, que l'un des motifs les plus fréquents était le goût du travail et le fait de s'en être trouvé un. L'étude révélait également qu'au cours des quatre années précédentes, le nombre des "décrocheurs" avait connu une hausse dramatique de 67%, passant de 3,696 (4.7% du nombre total des élèves) en 1970-71 à 6,005 (8.6%) en 1973-74.

Selon M. Paquet, le taux se situe maintenant autour de 9%, soit dans la moyenne québécoise. Aucune donnée n'est cependant disponible pour les quatre dernières années, quoique la division qu'il dirige en compilera pour l'année 1977-78 d'ici septembre.

Les commissaires eurent toutefois droit à des données confidentielles sur les abandons survenus dans les différentes écoles de la CECM en 1976-77. Ce qui a amené M. Guy Corbeil à noter que l'école ayant obtenu le plus faible taux d'abandon avait fermé ses portes à la fin de l'année par mesure d'économie.

M. Luc Larivée, président de la commission, tout en soulignant l'importance de la consultation, a fait remarquer que dans notre société, l'absentéisme et le décrochage représentaient quelque chose de maladif. Et comme M. Paquet, il souhaite que les recommandations des "penseurs" soient maintenant confiées à des "applicateurs" afin que les corrections nécessaires soient apportées rapidement.

Parmi les autres recommandations jugées efficaces et réalisables à court terme pour combattre le décrochage, deux concernent les jeunes des milieux socio-économiquement faibles:

- que des études se poursuivent en vue de préciser leurs aspirations et leurs besoins;
- que les écoles fassent l'évaluation des programmes, de la pédagogie et de l'organisation scolaire pour voir s'ils répondent à ces mêmes besoins et aspirations.

On voudrait également que les écoles aient des ressources suffisantes pour établir, au premier cycle du secondaire, un dépistage systématique et une évaluation des difficultés d'apprentissage dans les matières de base et qu'on offre des mesures de récupération.

Le rapport de 1975 notait en effet que 60% des décrocheurs n'avaient pas suivi une scolarité régulière, au cours de leur carrière scolaire, dans des matières fondamentales comme le français, l'anglais et les mathématiques. De plus, 90% d'entre eux accusaient un an de retard dans une discipline au secondaire I, ce taux allant en diminuant jusqu'à 20% au secondaire V.

La CECM devrait enfin, dans l'immédiat, permettre aux services aux étudiants du secondaire de mettre sur pied des programmes d'intervention auprès des élèves qui annoncent leur intention d'abandonner leurs études.

Le rapport ayant permis la consultation avait dévoilé, outre le fait que de plus en plus de jeunes en âge de fréquentation scolaire obligatoire (des garçons en majorité) abandonnaient leurs études, qu'ils se recrutaient surtout dans le secteur du professionnel court (36%) et long (19.8%), contre seulement 6.5% au secteur général.

Le président Larivée, d'autre part, s'est réjoui d'un projet de réorganisation du secteur anglais de la CECM, tel que proposé par M. John Geci, le nouveau directeur général adjoint. Adopté à l'unanimité et entrant en vigueur le 1er juillet, le projet prévoit l'élimination des deux régions actuelles en faveur de quatre districts ou "familles d'écoles", regroupant chacun de 6,000 à 9,000 élèves et une quinzaine d'écoles.

"A cause de l'importance du secteur français, les réalisations du secteur anglais sont souvent passées inaperçues dans le passé. Ou, si ce secteur a fait parler de lui, c'est à l'occasion de difficultés d'ordre beaucoup plus politique que pédagogique", a-t-il dit.

"Or, il s'agit du deuxième plus important organisme scolaire anglophone au Québec et à ce titre, en tant que secteur intégré mais non assimilé à un organisme scolaire à grande majorité francophone, peut exercer un rôle privilégié dans le rapprochement et la collaboration entre les deux principales communautés linguistiques de Montréal."

La restructuration a été établie en fonction d'une forte diminution de la fréquentation et des revenus du secteur anglais. En effet, si l'on y comptait 34,500 élèves en 1977-78, ce nombre diminuera, selon les prévisions, à 29,900 en septembre, 25,600 en 1980 et 21,300 en 1982.

Fernand Poiré poursuit le maire de Longueuil

Le directeur général de la ville de Longueuil, M. Fernand Poiré (qui avait fait l'objet d'une enquête menée conjointement par la Commission municipale et la Sûreté du Québec relativement au rôle qu'il avait pu jouer dans la ténébreuse affaire du projet "Collectivité nouvelle") intente une poursuite en dommages et intérêts de l'ordre de $600,000 contre le maire de la ville, M. Marcel Robidas.

L'affaire remonte à l'été 1976. Le quotidien La Presse avait publié une série d'articles qui faisaient état de la collaboration qu'avaient apportée certains conseillers et fonctionnaires de Longueuil à la spéculation pratiquée par les Entreprises Rock, impliquées dans le projet "Collectivité nouvelle", qui visait à aménager une grande partie du territoire de la ville, près du colisée Jean-Béliveau.

Le ministre des Affaires municipales du temps, M. Victor Goldbloom, avait réclamé une enquête. Avec la Sûreté du Québec, la Commission municipale du Québec procéda et déposa son rapport le 27 octobre 1977. Ce dernier recommandait au ministère de la Justice d'étudier la

Voir page 6 : Longueuil

AUJOURD'HUI

A compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche au Cégep de Saint-Hyacinthe, 43ème congrès annuel de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français. Thème: "Etre un citoyen responsable".

●

A 9 h 30 à l'hôtel Loews Le Concorde à Québec, M. Yves Duhaime, ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche, est conférencier à l'ouverture du congrès des motoneigistes du Québec.

●

A 12 h au restaurant Les Filles du Roy à Montréal, M. Denis de Belleval, ministre de la Fonction publique, est conférencier au déjeuner de l'Institut d'administration publique du Canada.

●

A 12 h à l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville à Québec, M. Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique, parle de la "relance économique: défi à la portée du Québec" devant les membres de l'Association des économistes québécois.

●

A 12 h 15 au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, M. Yves Bérubé, ministre des Richesses naturelles et des Terres et forêts, est conférencier à la conférence technologique estivale de l'Association des producteurs de pâtes et papiers.

A 12 h 30 à l'Auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières, M. François-Albert Angers, économiste, est conférencier à la clôture de la 21ème assemblée générale de l'Association des institutions d'enseignement secondaire.

●

A 18 h à l'école St-Pius X à Montréal, ouverture du premier congrès d'orientation du Regroupement des femmes québécoises.

●

A 19 h au Cégep de Valleyfield, début d'un week-end de philatélie organisé par la Fédération québécoise de philatélie et les clubs Optimistes.

●

A 19 h 30 au Holiday Inn de Sainte-Foy, 27ème congrès annuel de l'Association du Québec pour les déficients mentaux. Thème: "L'intégration sociale, prenons le temps d'en parler".

●

A 20 h 30 à l'auditorium de l'école secondaire Marie-Anne, conférence de Catherine H. Anwandter, membre du Conseil des conférences sur la science chrétienne. Titre: "La libération par le Christ".

●

Cliniques de la Croix-Rouge, à **Saint-Jean**, au Cégep, de 14 h à 20 h; à **Baie d'Urfée**, à la compagnie Cyanamid, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Un médecin radié pour fraude se voit réadmis

par Bernard Morrier

Radié à vie de la Corporation des médecins professionnels du Québec, le Dr Roger Simard, de Montréal, pourra toutefois continuer à exercer sa profession, à la suite d'une décision que vient de rendre le Tribunal des professions.

Condamné par la Cour des sessions, il y a plusieurs mois déjà, à $6,000 d'amende et à 30 jours d'emprisonnement à être purgés les dimanches, pour avoir fraudé la Régie de l'assurance-maladie, le médecin avait par la suite été radié pour le reste de ses jours de sa corporation professionnelle.

Les juges Jean Filion, Conrad Prénoveau et Gilles Filion ont trouvé cette sanction pour le moins excessive et la ramènent plutôt à trois mois.

Reconnu coupable d'irrégularités envers la RAMQ, le Dr Simard avait aussitôt remboursé la Régie d'une somme de $125,000.

Le tribunal des professions, tout en reconnaissant à la Corporation son droit de sévir sur le plan administratif, à la suite d'une décision des tribunaux criminels, fait toutefois une nette distinction, dans le cas du Dr Simard, quant au pouvoir répressif de l'organisme.

Les magistrats expliquent que, lorsque le crime commis constitue un accroc aux normes professionnelles ou d'éthique, la Corporation est nettement en droit d'imposer les sanctions qu'elle juge à propos dans le cadre de sa juridiction. Les juges rappellent cependant que le crime reproché au Dr Simard n'a pas été commis dans l'exercice direct de son art mais plutôt dans ses relations financières avec l'Etat.

Cette importante distinction suffit, pour les magistrats, à constater l'excessivité de la sanction et à la ramener plutôt à trois mois.



DOMAINE DES HAUTS-BOIS

Sur la Rive Sud, le prestigieux
DOMAINE DES HAUTS-BOIS
(Aux 1000 demeures personnalisées)
Vous offre l'achat d'un grand **TERRAIN** boisé en versant de montagne, voisin du **PARC PROVINCIAL DU MONT BRUNO.**

CHOIX LIMITE A 30 TERRAINS MIS EN VENTE. 10 AVEC SERVICES PRETS A CONSTRUIRE. 20 NON ENCORE DESSERVIS. A CONSTRUIRE PLUS TARD.

ACHETEZ UN TERRAIN QUI S'APPRECIE AVEC DES DOLLARS QUI SE DEPRECIENT

LE MONT BRUNO
Site du Domaine des Hauts-Bois est un environnement de forêt et de lacs propice à la détente et aux sports en plein air.

Quand le construire: jusqu'à 36 mois.
Choix du plan: le vôtre ou l'un des nôtres.
Choix du constructeur: le vôtre.
Prix: .70 à .90 le pi. car.
Terme: 10% comptant, solde 10 ans.
Intérêt: 7% sur solde, premier 2 ans sans intérêt.

CONDITION:
1. Approbation du plan pour éviter la répétition excessive du même modèle.
2. Premier choix du rachat du terrain, si mis en vente.
3. Avons terrains avec services, délai 24 mois pour construire.

ITINÉRAIRE
A 9 min. du pont tunnel Lafontaine, sortie 62 rte 20 Transcanadienne où des enseignes indiquent le Domaine des Hauts-Bois de Ville Ste-Julie

Le Canada à l'ONU et à l'OTAN

Prisonniers des besoins et édits du complexe militaro-industriel dont le démembrement bouleverserait de fond en comble l'économie des pays du bloc capitaliste aussi bien que communiste, les dirigeants des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont plié l'échine cette semaine à Washington. Ils ont ratifié comme prévu un programme de défense pour l'Alliance qui augmentera leurs dépenses militaires de 3% annuellement, et injectera $80 milliards de plus dans la danse macabre autour des armements, qui dévore déjà quelque $400 milliards par année, pour l'ensemble des pays du monde.

Les experts de la défense ont vite fait de rejeter comme clichés, faiblesses de coeurs tendres, ou ignorance de béotiens, les malaises qui ne cessent de s'exprimer autour de cette absurde lutte de croquemitaines géants. Ils ne voient pas de contradiction réelle entre l'actuelle session spéciale des Nations Unies sur le désarmement, à New York, et les décisions tout juste prises à la réunion de Washington. Le désarmement, disent-ils, consiste à abaisser dans l'un et l'autre camp le seuil des équipements militaires nécessaires au maintien de la sécurité. Fort bien. Sauf qu'en trente ans de pourparlers sur le désarmement, ce seuil n'a cessé de s'élever. On aura beau relancer la balle dans le camp soviétique, expliquer mille fois la stratégie de la dissuasion, les additions continueront à parler d'elles-mêmes.

●

Quoi qu'en disent ceux qui accusent le gouvernement fédéral de manier à la fois le fusil et le rameau d'olivier, par son appartenance à des alliances militaires et ses discours pacifiques, la seule influence que le Canada, bien petite puissance après tout, puisse avoir dans ce genre de pourparlers internationaux, est morale.

C'est pourquoi nul n'a à rougir des interventions du premier ministre, M. Trudeau, lors des deux récentes réunions de New York et de Washington. Certains n'ont vu qu'hypocrisie dans l'insistance qu'il a mise à l'ONU à rappeler le dossier de son pays qui possède la technologie nucléaire mais refuse de l'utiliser ou de l'exporter à des fins autres que pacifiques. Déclaration facile, dit-on, pour qui vit sous le parapluie nucléaire américain, comme le Canada.

Le Canada n'a guère le choix de bouder cet abri. Mais il peut soit l'accepter avec une gratitude active, soit conserver au moins son indépendance d'esprit. Il n'est pas certain que tout l'establishment militaire canadien ait porté M. Trudeau dans son coeur lors de ses discours chez nos voisins du sud, comme en ont témoigné au même moment des déclarations faites à Ottawa. Mais le premier ministre n'en a pas moins signifié des désaccords fort clairs, pour qui voulait les entendre, avec le "super-grand" de son propre camp.

En mettant en question les déclarations pacifistes des gouvernements qui continuent à nourrir dans leurs laboratoires des projets de recherche à long terme pour la mise au point de nouvelles armes, c'est le processus même qui a conduit les États-Unis à la fabrication de la fameuse bombe à neutrons que M. Trudeau dénonçait.

Ses félicitations au président Carter pour la "clairvoyance" dont il a fait preuve en décidant de surseoir à sa production en série ne servaient visiblement qu'à faire avaler la pilule d'un sérieux désaccord de principe. Ce rejet à la source de la bombe à neutrons, exprimé le jour même où le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Andrei Gromyko, vilipendait la nouvelle arme à la même tribune mais pour des raisons autrement plus intéressées, n'était pas un exercice sans péril.

De même à la réunion de l'OTAN, plus tôt cette semaine, M. Trudeau s'est dissocié à deux reprises des durcissements américains envers les pays du pacte de Varsovie, durcissements qui ressemblent fort à une opération de ravalement de la faible image de M. Carter sur la scène internationale.

Alors que le président américain avait ouvert la réunion en agitant l'épouvantail de la force militaire croissante des pays de l'est et en appelant les alliés à une solidarité indéfectible destinée à s'exprimer par l'accroissement de leur effort militaire, le premier ministre canadien a centré son discours sur les nécessités du désarmement et sur les nouveaux stimuli à trouver pour relancer les discussions de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces militaires en Europe.

Alors que le président américain appelait les alliés, sous couvert général d'aide et de soutien, à ce qui pourrait dangereusement ressembler à une guerre sainte contre ce qu'on appelle la "pénétration soviéto-cubaine" en Afrique dont on veut voir un exemple probant dans les récents événements du Zaïre, le Canada s'est montré beaucoup moins prompt à sauter aux conclusions.

Sans nier l'arrivée croissante de forces soviéto-cubaines en Afrique, le Canada n'achète pas les yeux fermés la thèse des Etats-Unis qui, du haut d'une virginité douteuse et très récemment refaite, s'inquiètent de ce que ces présences étrangères empêchent des pays africains "de décider de leur propre orientation." Si la France suit de près M. Carter à cause de ses intérêts importants sur le continent africain, le Canada craint avec raison "l'aventure" qui risque de mener les blocs est et ouest à s'y faire une guerre chaude, au détriment des populations locales.

●

Les pacifistes peuvent sûrement garder quelque humeur contre le gouvernement fédéral, dont les discours, sauf sur le plan des armements nucléaires, correspondent mal à l'effort militaire auquel il s'est converti au cours des dernières années, en faisant des achats massifs de patrouilleurs à long rayon d'action, avions chasseurs, chars d'assaut et autres blindés, au grand ravissement de l'OTAN.

Une fois le doigt mis dans l'engrenage, la ligne d'action est toutefois difficile à tirer. Un Québec indépendant aurait une politique extérieure pacifiste, déclarait fièrement récemment un ministre provincial au sortir d'un colloque interparlementaire sur la bombe à neutrons. Au même moment, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales indiquait fort clairement qu'un Québec indépendant ne pourrait se permettre de bouder des alliances militaires défensives comme l'OTAN ou NORAD. Une fois au pouvoir, la "realpolitik" a vite fait de s'imposer.

De même a-t-on presque envie de pardonner les incohérences de M. Trudeau quand on songe à ce que l'opposition conservatrice, en danger de devenir un gouvernement selon les sondages, nous réserve. M. Trudeau n'avait pas sitôt indiqué ses préférences pour le désarmement, lors de la réunion de l'OTAN, au lieu d'emboîter simplement le pas à M. Carter, que le leader conservateur, M. Clark l'accusait de professer la plus parfaite indifférence à l'égard de la menace militaire soviétique. En voilà un auquel le parapluie ne porterait pas ombrage, ni en principes, ni en actes.

Lise BISSONNETTE

Une enquête sur l'affaire Flamand

L'ex-député Antonio Flamand a finalement été acquitté des accusations troublantes qui pesaient contre lui et qui lui avaient déjà causé, avant même que justice soit rendue, un tort considérable.

Tout procès criminel est une épreuve. Même si la présomption d'innocence joue en faveur de l'accusé devant la cour, devant le public néanmoins, puisque le ministère de la Justice n'est pas censé porter d'accusation fausse ou frivole, la simple ouverture des procédures crée, du moins temporairement, un tort inévitable à l'accusé. Ce tort est réparé et la réputation du citoyen éprouvée en sort grandie quand, au terme, le tribunal le blanchit.

D'ordinaire, un accusé "s'en tire", suivant l'expression consacrée, soit parce qu'il était vraiment innocent, soit parce que la police n'a pu réunir suffisamment de preuve pour établir son crime, soit qu'il ait bénéficié d'une faille dans l'administration de la justice. En tout état de cause, il ne traîne pas au prétoire, trop heureux de sortir de son cauchemar et de retrouver les siens.

Dans le cas présent toutefois, le procureur de M. Flamand, l'avocat Guy Bertrand a déclaré qu'il entendait revenir à la charge auprès du ministre de la Justice et demander à Me Marc-André Bédard une enquête sur les circonstances qui ont entouré le déclenchement de cette pénible affaire.

L'ex-député et son avocat, en effet, se disent convaincus qu'à l'origine de l'enquête policière et donc du procès une machination a été montée visant à perdre M. Flamand. Cette allégation est grave. C'est un crime de faire entreprendre des procédures sans fondements. C'en serait un également de faire déclencher une enquête sur les circonstances qui ont amené M. Flamand en cour, si l'acquitté et son avocat n'avaient pas les motifs les plus sérieux de formuler au ministre de la Justice une pareille demande.

Errare humanum est. Même la police peut se tromper. Même la justice peut être entraînée dans une affaire plus ou moins bien fondée. Le public s'attend néanmoins à ce que la police et le ministère de la Justice se montrent à la fois compétents et prudents quand ils vérifient des plaintes, quelles qu'elles soient. En ces matières, les choses ne sont souvent pas simples ni limpides. On ne peut demander à la police qu'elle se substitue aux tribunaux et qu'elle décide d'elle-même de relâcher quelqu'un faute de preuve. Un acquittement n'implique pas de soi que la police a mal agi.

Mais, que le ministère de la Justice porte une accusation ou, au contraire, décide de n'en point porter ou de la retirer en cours de route, le public doit avoir la conviction morale qu'on n'a point "chargé" un citoyen par malice ou qu'on ne l'a point "épargné" par favoritisme.

Dans la présente affaire, le juge, M. Marc Dubé, a noté dans son jugement que les adolescentes en cause n'avaient point porté plainte d'elles-mêmes à l'origine, que plusieurs d'entre elles ont retiré par après les déclarations qu'elles avaient faites et que le témoignage des autres n'avait guère de crédibilité.

Ce fait à lui seul ne saurait suffire à justifier une enquête sur le comportement de la Sûreté du Québec dans cette affaire. Il est hélas reconnu que les vraies victimes de tels attentats ne sont guère portées à porter plainte, qu'on peut même les inciter à changer d'idées, et que la police doit suppléer à leur faiblesse ou à leur crainte.

D'autres éléments doivent entrer en ligne de compte. Me Bertrand aurait déjà soumis par écrit en août dernier les motifs d'une telle requête auprès de Me Bédard. Le ministre de la Justice et la Sûreté du Québec ne sauraient en tout état de cause en rester là.

Il eût été bizarre que le ministère interrompe le procès; les procédures terminées et le jugement rendu, le moment est venu de rétablir la crédibilité de la justice dans cette affaire. Si l'accusé et son avocat ont erronément ou légèrement jeté de telles allégations en cours de route, ils devront en subir les conséquences. Si au contraire, M. Flamand a été victime d'une machination ou de l'incompétence de la police, une enquête et, le cas échéant, des sanctions s'imposent.

Jean-Claude LECLERC

billet

Fêtes nationales

La fête du Canada et les fêtes de la Saint-Jean se marchent sur les pieds.

Evidemment personne n'a pensé à les jumeler et à les appeler les fêtes de la Confusion nationale. Comme propagande officielle, ça ne ferait guère bien pour l'exportation.

C'est pourtant un dilemme; une ambiguité, dont il faudra un jour sortir. Mais comment dépolitiser les fêtes? En les éloignant les unes des autres? Un loustic a pensé au 15 novembre, pour le Québec, et de les nommer les festivités de Saint-René. Pas sérieux! Si on agissait de la sorte, on se retrouvera peut-être avec les fêtes de la Saint-Claude dans trois ans.

Que l'on laisse les fêtes du Canada aux alentours du 1er juillet, et que chaque Canadien soit libre d'y participer ou de les bouder. On ne conscrit personne pour célébrer, sauf les autorités.

Quant aux fêtes de la Saint-Jean, qu'on les abolisse pour les remplacer par de petites fêtes régionales, voire paroissiales, à la fantaisie des préfets de comté ou des maires de municipalité.

Ainsi, le Québec aurait ses fêtes de l'Indépendance des petites patries 365 jours par année.

Albert BRIE

Témoignage / Un appel du MNQ

Le Mouvement national des Québécois, qui regroupe plus de 100,000 membres, est réuni en congrès ce week-end à Drummondville et se propose d'adopter un manifeste exprimant ses convictions souverainistes. Le MNQ a rendu publique hier l'introduction de ce manifeste qui se présente sous la forme d'un appel solennel au peuple.

■

Québécois, Québécoises,

Le Québec est depuis toujours notre seule patrie. Il faut maintenant en faire un vrai pays. Pour cela, nous devons rompre avec le régime actuel, proclamer la République et élever le Québec au rang des États souverains. Ainsi sera fini le temps de la désunion, de l'inefficacité et de l'impuissance.

Nous savons que nous allons réussir parce que nous le pouvons. Nous savons que nous allons réussir parce que nous le voulons. Rien ni personne ne peut arrêter l'élan de liberté et de dignité d'un peuple uni et déterminé. Nous sommes forts, car d'autres nous ont précédés dans le combat. Nous sommes forts, car d'autres luttent avec nous. Nous sommes forts, car d'autres vont bientôt se joindre à nous.

L'immense majorité des Québécois, dans le secret de son coeur, aspire à la liberté. Québécois, Québécoises, élevez votre voix forte et fière et faites taire la peur et l'égoïsme, qui sont nos seuls ennemis.

Il nous faut l'indépendance, car nous voulons façonner ce pays à notre ressemblance;

Il nous faut l'indépendance, car nous voulons bâtir ici une société forte, libre et fraternelle;

Il nous faut l'indépendance, car la liberté politique renferme la promesse de toutes les libertés et de toutes les possibilités.

Québécois, Québécoises, voici plus de trois siècles que nous luttons pour faire de ce pays notre pays;

Québécois, Québécoises, voici deux siècles qu'on veut nous empêcher de le faire;

Québécois, Québécoises, voici venu le temps de reprendre en main le fil de nos destinées. L'avenir du Québec dépend de chacun et de chacune d'entre vous. Faites confiance à votre peuple, c'est-à-dire à chacun et à chacune d'entre vous. Au nom de tous ceux qui nous ont précédés, au nom de tous ceux qui sont là avec nous, au nom de tous ceux qui viendront après nous, donnons-nous enfin et pour toujours un pays libre et souverain. Disons OUI au Québec.

Vive le peuple du Québec!
Vive le Québec libre!

LETTRES AU DEVOIR

■ M. Bourassa n'a pas changé

Je veux parler de M. Robert Bourassa qui, depuis deux semaines, a refait surface. Colloque des Hautes études commerciales, économèque de Radio-Canada, la première phase de l'image du technicien-du-marché-commun a été mise en place. Après une certaine dignité dans la défaite et un retour aux études économiques, j'attendais son arrivée avec sympathie. J'étais même prêt à accepter, après les images, du "seul député à pouvoir entrer dans les Cegep", de "l'ex-étudiant de Cambridge et de Oxford", du "jeune économiste-premier-ministre", celle du technicien du marché commun.

Je pensais apprendre comment fonctionne l'union monétaire Belgo-Luxembourgeoise.

Comme l'expérience monétaire entre la Belgique et le Luxembourg ne m'apparait pas être un exemple suffisant, je pensais me renseigner sur le "serpent monétaire" européen.

Je crois que lorsqu'on a la chance d'être à la fois un ex-premier ministre du Québec et un technicien du marché commun, on se doit de répondre à ces questions dans le cadre d'une émission où on a été invité au deuxième titre.

J'ai entendu à la place les sempiternels clichés qui ont fait momentanément la fortune de monsieur Bourassa politicien: déluge de paroles, conseils méprisants de lectures à M. Parizeau, parenthèses perfides à l'endroit de M. Lévesque.

L'unique fois où monsieur Bourassa a cru parler technique, il a montré les inconvénients de deux monnaies différentes étant donné la fréquence des nationaux en voyage. Comme pour tempérer cette incursion, il a grossièrement assimilé conversion de la monnaie et contrôle des changes. J'espère que cette méprise était volontaire.

Jean ANDREGNETTE
professeur au
Cégep Ahuntsic

Montréal, le 27 mai 1978

■ Des enfants ont un toit

L'équipe d'"Un toit pour moi" vient vous remercier pour votre heureuse collaboration. En effet, suite au communiqué paru le 8 mai dernier, dans la rubrique des affaires sociales du DEVOIR, quatre familles se sont proposées afin de recevoir les enfants chez elles.

Bravo, sans l'aide de Mme Marie Laurier et de votre journal, vos généreux et attentifs lecteurs n'auraient pu savoir qu'il y a au Québec plusieurs enfants, frères et soeurs, qui attendent une famille substitut.

Denise LAROUCHE
Lise TREMBLAY

Montréal, le 16 mai 1978.

LETTRES AU DEVOIR

■ Les Brigades "Noires"

LE DEVOIR du 26 mai publiait une analyse du terrorisme en Italie pour le moins originale, signée par Marco Micone.

Celui-ci attribue la responsabilité du terrorisme aux injustices sociales qui ont été maintenues par le régime démocrate-chrétien qu'il qualifie de fascisme raffiné. Je passerai sous silence l'esprit de simplification outrancière ou l'incompréhension remarquable de la réalité italienne qu'il manifeste en qualifiant ainsi la Démocratie chrétienne.

Il est de bon ton d'attribuer la responsabilité d'un acte criminel à la présumée victime et d'innocenter le présumé coupable. Cependant, si on examine les faits de plus près, il est permis de douter de cette analyse.

C'est un fait bien connu que les membres des Brigades Rouges proviennent de milieux aisés, parfois même très aisés, et des classes moyennes. On passe du club de tennis et de la station de ski à la mitraillette et à la révolution. En 1920, Lénine écrivait "La maladie infantile du communisme, le gauchisme". Aujourd'hui, on pourrait écrire "La maladie infantile des enfants gâtés, le terrorisme". On peut se demander en quoi le sort des défavorisés peut bien les préoccuper à ce point, surtout lorsque l'on regarde les objectifs et les conséquences de leur action.

Par leurs actes terroristes, les Brigades Rouges disent vouloir paver la voie à l'établissement d'un État policier, lequel, selon elles, créerait les conditions favorables à une révolution prolétarienne. On ne voit pas très bien la relation de cause à effet État policier-révolution prolétarienne: leur État policier, les Brigades Rouges l'ont eu pendant les vingt années de fascisme qu'a connues l'Italie. Loin de provoquer une révolution prolétarienne, cette période a abouti précisément au résultat contaire: dès 1946, en effet, le Parti communiste Italien a abandonné l'idée d'une révolution armée. Ce n'est pas un hasard si les deux partis communistes occidentaux les plus libéralisés sont ceux d'Espagne et d'Italie: ils ont connu tous deux une longue période de fascisme. Ils l'ont vécu, ils ont vu ce qu'était le totalitarisme et ils ne veulent pas retomber dans un tel régime. Qu'il se réclame du socialisme ou non importe peu, la différence n'étant pas tellement perceptible.

Lorsqu'on examine les conséquences politiques de leurs actes, force est de constater que, pour employer leur vocabulaire, les Brigades Rouges font le jeu de la droite. Quelques jours à peine après l'assassinat de Aldo Moro avaient lieu des élections administratives partielles. La Démocratie chrétienne a vu ses suffrages passer de 38% des voix aux élections de 1976 à 42%; elle qui était en chute libre depuis 1948, époque où elle recueillait 48% des voix, elle n'avait jamais connu la moindre remontée depuis. Le Parti communiste Italien voyait son score passer de 34% à 27% des voix, et chuter pour la première fois depuis la première législature en 1948, alors qu'il recueillait 20% du vote.

C'est le seul exploit politique — et quel exploit! — que les Brigades Rouges ont réussi. Elles peuvent se vanter d'être les seules à avoir jamais pu réaliser un tel prodige, considéré jusque-là comme irréalisable.

Mais ces résultats électoraux ne sont sûrement pas de nature à améliorer les conditions de vie des classes défavorisées.

Les Brigades Rouges sont encore plus brutales que les SS, déclarait à la Chambre un député communiste. On comprend mal pourquoi tout le monde s'acharne à les appeler les Brigades Rouges, alors qu'en fait elles sont les Brigades Noires.

Marco de NICOLINI
Québec, le 28 mai 1978

■ Changeons de personnage!

M. le rédacteur en chef,

Dans sa chronique du 18 mai, M. Gilles Constantineau s'en prend à la décision de la Société Radio-Canada de ne pas présenter de nouveau "Duplessis", comme il en avait été question. D'après M. Constantineau, le CRTC subirait les pressions d'un petit groupe de personnes, alors que selon lui, trois millions de téléspectateurs ont goûté la série.

Il devrait savoir que les personnes nommées dans son article ne sont pas les seules à avoir déploré la grossière caricature des personnages mis en scène dans ces émissions. De nombreuses lettres aux journaux (et, probablement, à Radio-Canada) en font foi. On y déplore les nombreuses déformations et fautes de goût. Le succès de "Duplessis" est dû en grande partie à la popularité du comédien Jean Lapointe, et à celle des "romans-savons" en général.

Il serait fort malheureux que l'on redonne la série, même remaniée — chose presque impossible, car tout est à refaire. Au lieu de raconter des faits importants: les réalisations du régime Duplessis tels que le crédit agricole, l'électrification rurale, et, sur le plan négatif, la vente à vil prix aux Américains des matières premières du Québec, le traitement infligé à Monseigneur Charbonneau à la suite de la grève de l'Asbestos, la loi du Cadenas, etc., on a préféré insister lourdement sur une représentation grotesque du clergé et autres personnalités de l'époque, ainsi que sur les tics et vices du personnage principal. (On aurait dû supprimer le dernier épisode, de très mauvais goût). La génération actuelle n'a rien à apprendre d'une telle version tronquée et faussée d'une tranche de notre histoire. La fonction principale de la Société Radio-Canada est de présenter (uniquement) des émissions de qualité. Il faut savoir gré à M. Jean-Marie Dugas de ne pas céder à la tentation de plaire à ce qu'il croit être la majorité des téléspectateurs.

Surtout, il ne faut pas faire de "Duplessis" une traduction pour le réseau de langue anglaise: cela ferait trop plaisir à certains anglophones déjà trop portés à nous juger d'après de telles oeuvres masochistes.

Pourquoi ne présenterait-on pas, bientôt, une série d'émissions sur un personnage plus édifiant de notre histoire politique?

Quant à M. Constantineau, il devrait réserver ses sarcasmes pour des nouilles qui le mériteraient, au lieu de s'attaquer à une personne éminente comme M. Victor Barbeau.

Renée de BELLEFEUILLE
Ottawa, le 20 mai 1978

■ Anniversaire de la mort du Dr Masson

Voilà déjà cinquante ans que Raoul Masson est mort, alors qu'il présidait une séance du bureau médical de l'hôpital Sainte-Justine. Il était à ce moment médecin-chef de cet hôpital pour enfants — le seul encore à date au Canada français — et le premier professeur de clinique infantile à l'Université de Montréal.

Formé en pédiatrie à Paris, au début de ce siècle, par Jules Comby à l'Hôpital des enfants malades, il avait été dès son retour à Montréal attaché à la Crèche de la Miséricorde dans le service du professeur Séverin Lachapelle.

Lors de la fondation de l'hôpital Sainte-Justine en 1908, c'est à lui que l'on fit appel pour organiser le service de pédiatrie avant de le nommer médecin-chef de cet hôpital. Il a été dans les débuts de Sainte-Justine, le grand responsable de la formation des infirmières et des internes. Sa valeur comme pédiatre et le succès de son enseignement lui valurent d'être le premier titulaire de la chaire de Clinique infantile à l'Université de Montréal, créée spécialement pour lui à l'hôpital Sainte-Justine.

Sur le plan scientifique il s'intéressait particulièrement aux maladies infectieuses. Il était préoccupé par le problème de la poliomyélite et fit des recherches personnelles sur son épidémiologie. Il s'intéressa également à la pédiatrie sociale et fut un leader dans la lutte contre la mortalité infantile et la protection de l'enfance.

Sa mort créa un vide profond et une vive émotion. Cinquante ans après, on ne peut oublier l'oeuvre de ce pionnier de la pédiatrie au Canada français à qui j'ai voulu rendre hommage.

Paul LETONDAL, M.D.,
président-fondateur de
l'Association des
pédiatres du Québec

Cité des Deux-Montagnes, le 1er juin 1978.

■ Faire la queue à la Place des Arts

M. le directeur,

Désirant des billets pour trois spectacles différents à la Place des Arts, j'ai dû patienter 1 heure et 30 minutes à trois guichets différents. J'ai alors mentionné ce fait à Gaston Morin, directeur des guichets à la Place des Arts, lequel m'assura que leur système, étant le meilleur, ne changerait pas.

Je lui suggérai poliment alors qu'au lieu de distribuer les billets par spectacles et par guichets, il y aurait peut-être avantage à considérer la position du public et à distribuer tous les billets pour tous les spectacles à tous les guichets. Il m'assura alors qu'il n'avait pas à se préoccuper du public et que mon manque d'intelligence était notoire et fréquent car il rejetait chaque jour cette suggestion venant de plusieurs personnes.

Une récente visite à la Place des Arts m'a fait constater une installation des guichets dans de nouveaux quartiers mais ceux-ci fonctionnent toujours avec la même technique. Dois-je comprendre que certaines personnes de la Place des Arts décident sciemment d'ignorer la position du public, client et utilisateur de cette même Place des Arts.

Pareille attitude, désagréable et pénible, se produisit plus d'une fois au cours des dernières années. Je trouve, personnellement, inadmissible que l'on traite les gens avec autant d'impolitesse et que l'on emploie une attitude aussi cavalière.

André LAMARRE

André Lamarre,
Longueuil,
le 29 mai 1978

■ Le monde en 1999

L'an de grâce céleste 1999. La Chine rouge et la Phénicie pourpre sont les maîtresses du bon Dieu et du monde moderne, les pays-pilotes, les gouvernements autocratiques et autocritiques qui règnent sur l'univers terrien et lunaire par la puissance industrieuse et la peur nucléabonde. Dans les mégalopoles quotidiennement arrosées de chlorophylle artificielle pour neutraliser la pollution, les feux de circulation ont été inversés: le vert pour stopper, le rouge pour repartir.

Les États-Unis d'Amérique et la Russie soviétique se sont mués en grandes Suèdes. Chez les premiers, le problème noir a été réglé par fusion biologique, et en U.R.S.S., le Parti a ouvert depuis longtemps, en 1978 exactement, les portes froides de la Sibérie aux Mexicains. Marianne et Albion, anciennement France et Grande-Bretagne, ainsi que les pays de même calibre, sont devenus d'importantes Andorres, de principales principautés; Au Quanada, la constitution monarchique a été "rapatriée" par satellite, technique oblige, et la nouvelle charte fut ratifiée à l'unanimité. Le président de la République M. Anorak, d'origine amérindienne, inaugure terre des femmes, à l'image d'Expo 67, dans les deux langues officielles: le franbécois et le canaméricain.

Ainsi donc, By Blos, le chef phénicien, et Kon Fucius, le Grand Capitaine chinois, ont réglé les problèmes de leurs peuples respectifs: les Phéniciens en Phénicie, les Philistins à côté, et les Chinois... partout.

Denis NEHMÉ

Montréal, le 27 mai.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Un socialisme sans marxisme?

par
Maurice Duverger

Le parti socialiste espagnol va-t-il abandonner toute référence au marxisme, comme le souhaite son leader Felipe Gonzalez? La question concerne tous les partis qui se réclament du socialisme. En dehors des communistes, très peu se disent ouvertement marxistes: le P.S.O.E. fait figure d'exception à cet égard. Cela ne signifie pas que tous les autres soient social-démocrates. Aussi étonnant que cela paraisse, il n'y a pas de rapport direct entre l'"hommage nominal qu'un parti socialiste rend au marxisme et le caractère moins réformisme et plus révolutionnaire de son orientation. On peut vouloir la collectivisation intégrale des moyens de production et refuser l'idéologie marxiste. On peut accepter celle-ci et rester par ailleurs très modéré.

Ainsi le parti socialiste français ne parle pas du marxisme dans ses documents officiels, mais affirme sa volonté "de substituer progressivement à la propriété capitaliste une propriété sociale", ce qui s'en rapproche. Le parti social-démocrate autrichien admet le marxisme parmi les idéologies valables, mais déclare qu'on ne peut enviasager "que la socialisation des grandes entreprises dont la position de puissance met en danger l'intérêt global économique et politique", ce qui est très réformiste. Au contraire, le parti travailliste britannique s'approche de Marx dans la clause IV de ses statuts qui déclare que le socialisme consiste fondamentalement dans l'instauration de la propriété collectives des moyens et instruments de production: mais il reste toujours allergique au marxisme.

Au fond, le débat ouvert par le parti socialiste espagnol ne porte pas sur le contenu de la doctrine, mais sur sa nature. Être marxiste, ce n'est pas seulement croire que le développement des forces productives est, en dernière analyse, la base de toutes les transformations sociales; que les idées, les cultures, les croyances, les moeurs, les institutions ne sont que des superstructures; que l'appropriation privée des moyens de production engendre une lutte entre deux classes antagonistes, celle qui les détient et celle qui n'a pour vivre que sa force de travail; que la seconde finira par l'emporter un jour et par établir, enfin, une société égalitaire où l'exploitation de l'homme par l'homme aura disparu.

Être marxiste, c'est croire que les schémas précédents sont beaucoup plus que des théories élaborées au dix-neuvième siècle par un homme de génie, qui ont fait avancer, de façon considérable, nos connaissance dans le domaine social comme d'autres théories élaborées au même moment par d'autres hommes de génie ont fait avancer de façon considérable nos connaissances dans les domaines de la physique, de la chimie, de la biologie, etc. Être marxiste, c'est croire que le marxisme est "la même chose que la loi de gravitation universelle", comme le dit un autre dirigeant du parti socialiste espagnol. C'est croire que le marxisme est "une conception scientifique du monde", comme proclame le préambule des statuts du parti communiste français et comme pensent tous ses homologues.

Le P.C.F. précise bien que cette conception va "s'enrichissant sans cesse des acquisitions de la science". Mais la formule même implique clairement que ces dernières ne font seulement qu'ajouter à un système indestructible dont les éléments fondamentaux ne peuvent pas être remis en cause; ce qui le distingue de toutes les théories scientifiques, lesquelles ne sont jamais que des ensembles hypothétiques et provisoires, destinés à être remplacés par d'autres qui le seront eux-mêmes par d'autres, et ainsi de suite, indéfiniment. Rien ne permet de penser que les sciences sociales échappent à cette logique.

Considérer le marxisme comme une science est une attitude non scientifique, qui relève du mythe ou de l'idéologie. Cette attitude revêt une importance fondamentale. Elle constitue l'un des fondements du monolithisme des partis communistes, l'autre étant formé par leur structure. Il est étrange que la seconde seule ait été dénoncée et analysée par les intellectuels du P.C.F., alors que la première n'a pas été vraiment remise en cause. Les deux sont pratiquement inséparables. Le centralisme démocratique, le cloisonnement par la prédominance des liaisons verticales, l'absence de débats intérieurs sont largement la conséquence de la nature particulière qu'on prête à la doctrine. Quand une idéologie est érigée en science, c'est-à-dire en vérité, alors que sa nature n'en permet pas la vérification expérimentale qui fonde la science, elle prend nécessairement le caractère d'un corps de principes religieux dont l'organisation devient à la fois le gardien vigilant et l'interprète infaillible.

On pourrait montrer que le raisonnement marxiste suit une démarche de type dogmatique. Il établit le bien-fondé des propositions par un jeu de références et de citations empruntées aux pères de l'Eglise (Marx, Engels, Lénine), comme le faisait la scholastique médiévale. On introduit quelques progrès par l'appel à de nouveaux théologiens, progressivement élevés sur les autels (Gramsci). Les sectes dissidentes ont leurs propres auteurs sacrés (Trotski, Mao). Il est frappant que les progrès d'un système dit scientifique ne viennent point de nouvelles données de l'expérience, mais d'une nouvelle lecture de textes théoriques: comme celle qu'Althusser a proposée pour Marx, par exemple.

Maintenir ou rejeter la référence au marxisme dans un parti qui se réclame du socialisme, cela signifie aujourd'hui rester dans l'âge théologique ou accéder à l'âge positif suivant le langage d'Auguste Comte. Le parti socialiste espagnol paraît déjà bien éloigné du premier et plus proche du second. Qu'il mette les mots en accord avec les faits, rien de plus naturel. Encore conviendrait-il de ne pas exagérer dans l'autre sens. Le marxisme n'est pas une science, c'est-à-dire un ensemble de propositions vraies. Mais il n'est pas non plus une anti-sicence, c'est-à-dire un ensemble de propositions fausses. Les partis socialistes ne devraient pas le rejeter en tant que méthode de recherches, mais l'admettre au même titre que d'autres, en confrontant ses résultats à l'expérience.

En vérité, ils le font à peu près tous, qu'ils le disent ou non. Aussi les débats du P.S.O.E. ont-ils une importance symbolique plutôt que réelle. La question de la référence au marxisme, et du renoncement à le considérer comme une science, c'est aux partis communistes qu'elle se pose. Elle commande toute leur évolution dans les démocraties pluralistes: c'est-à-dire le développement d'un eurocommunisme authentique. Le problème n'est pas de mettre en cause tel ou tel dogme particulier, comme la dictature du prolétariat. Le problème est de renoncer à considérer une idéologie comme la vérité, ce qui conduit inévitablement l'organisation qui s'en réclame à l'intolérance, au monolithisme et à la dictature. On n'a pas l'impression que les interessés soient prêts à cette révision fondamentale.

(Le Monde)

LA CRISE DE LA JUSTICE

par
Me Viateur Bergeron



Bâtonnier du Québec, Me Viateur Bergeron a fait à l'occasion du récent congrès conjoint du Barreau du Québec et de l'Association du Barreau canadien (division du Québec) une allocution dont voici le texte, complété de quelques paragraphes.

D'un côté, nous avons les tribunaux ordinaires: la Cour d'appel, la Cour supérieure, la Cour provinciale, le Tribunal du travail et même la Cour municipale. D'un autre côté, il y a des régies, terme générique pour désigner la Commission des affaires sociales, la Commission des accidents du travail, la Commission des loyers, la Régie de l'assurance-automobile, la Commission des permis d'alcool et la Commission des transports, pour ne prendre que ces exemples.

La création des régies n'est pas terminée. Il y en aura encore et de nombreuses. Que vont faire les avocats face à cette nouvelle forme de justice, la justice des régies? Certaines régies sont réticentes à accepter les avocats car il faut préciser que cette justice se veut rapide et efficace, elle veut corriger en somme tout ce qu'on prétend être les défauts de la justice traditionnelle, la justice des tribunaux ordinaires.

Dans un monde civilisé, ceux qui sont appelés à trancher les litiges entre les individus, les groupes et le gouvernement, sont ceux qu'on appelle les juges. Bref, la question qu'il faut se poser, c'est qui sont ceux qui nous jugent, comment sont-ils nommés, comment nous jugent-ils et comment peut-on contrôler leur façon de nous juger?

Au Québec, deux grandes catégories de personnes jugent leurs semblables. D'une part, ceux qui sont rattachés à ce que j'appelle les tribunaux ordinaires, ou dans un terme plus savant, les tribunaux de droit commun. Et d'autre part, ceux qui sont rattachés à des organismes administratifs que j'appellerai en termes plus simples, les régies. Face à ces deux groupes de personnes appelées à juger leurs concitoyens, que faut-il penser, comment faut-il réagir et que faut-il penser, comment faut-il réagir et que faut-il proposer comme modifications, s'il y a lieu, aussi bien quant aux tribunaux ordinaires qu'aux régies.

Mais avant de penser à modifier quoi que ce soit, il y a lieu de se poser une grande question, toujours la même: quelle est l'indépendance de ceux qui nous jugent?

Il est bien connu que l'on doit avoir dans un état civilisé trois pouvoirs séparés: l'exécutif, le législatif et le judiciaire; autrefois, le judiciaire ne comprenait que les tribunaux ordinaires. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Pourquoi est-il nécessaire que ceux qui nous jugent soient indépendants du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif? Que veut dire cette indépendance et quels sont les limites de l'indépendance des tribunaux ordinaires et des régies? On la vérifie en particulier sur deux plans: Le mode de nomination de ceux qui nous jugent et la façon dont leurs actions et leurs décisions sont contrôlées.

Mode de nomination de ceux qui nous jugent

Examinons d'abord le mode de nomination de ceux qui nous jugent. La première question qui me vient à l'esprit, c'est: qui les nomme et comment? Or, sur ce plan, qu'il s'agisse des régies ou qu'il s'agisse des tribunaux ordinaires, ceux qui nomment sont toujours ceux qui détiennent le pouvoir exécutif, à toutes fins utiles et en termes simples c'est le gouvernement au pouvoir. Donc, là-dessus, il n'y a pas de distinction. Tous ceux qui nous jugent sont nommés par la même autorité. Cependant, ils ne sont pas tous nommés selon les mêmes règles. On peut dire que les juges des tribunaux ordinaires sont nommés selon des procédures strictes, précédées de consultations élaborées et de plus en plus poussées. Du côté des nominations aux régies, cette consultation préalable ne semble pas exister auprès de ceux qui seraient susceptibles d'éclairer le pouvoir exécutif, en tout cas le Barreau n'est généralement pas consulté.

Deuxième question: qui peut être nommé ainsi par le pouvoir exécutif pour juger ses concitoyens? Dans le cas des tribunaux ordinaires, on exige que la personne qui sera nommée juge soit avocat, avec au moins dix ans de pratique. Pour la plupart des régies, il n'y a, en général, aucune condition semblable.

Troisième question: quelle est la durée du mandat de ceux qui nous jugent, car il faut le dire, leur indépendance est souvent tributaire de la durée du mandat. Dans le cas des juges des tribunaux ordinaires, leur mandat, généralement, se continue jusqu'à la retraite. A toutes fins pratiques, il s'agit d'un mandat dont la durée a pour but d'assurer à nos juges des tribunaux ordinaires, l'indépendance et la sécurité d'emploi nécessaires à l'exercice serein de leur fonction.

Par ailleurs du côté des régies, il s'agit, presque toujours, de nominations pour un terme précis qui varie entre trois et dix ans, quand ce n'est pas moins. De plus, le problème de la sécurité d'emploi et du renouvellement de mandat peut poser des difficultés au titulaire. Car, le titulaire d'un poste dans une régie peut-il juger le gouvernement qui sera celui qui, peut-être, lui renouvellera son mandat dans deux ans, dans un an ou peut-être dans quelques mois.

C'est beaucoup demander à des êtres humains que de les obliger à décider contre l'autorité dont ils tiennent leur emploi. Je constate que la sécurité d'emploi n'est donc pas assurée à ces "régisseurs". Cette insécurité, malheureusement, peut influencer sur leur indépendance et leur impartialité. Le danger est là et il affecte la crédibilité des "régisseurs".

Quatrième question: les personnes qui nous jugent devraient se consacrer exclusivement à leur tâche. C'est vrai quant aux juges des tribunaux ordinaires, mais non en ce qui concerne les membres de certaines régies. Cette exclusivité nous apparaît pourtant aussi nécessaire pour les régisseurs que pour les juges des tribunaux ordinaires. Elle leur assurerait en effet indépendance et impartialité, beaucoup mieux qu'un simple texte de loi qui stipule que les régisseurs devraient éviter les conflits d'intérêts.

Contrôle de ceux qui nous jugent

En deuxième partie, nous parlerons du contrôle de ceux qui nous jugent.

Le contrôle peut s'exercer sur au moins quatre plans: le salaire et la rémunération, l'immunité, la révision ou l'appel des décisions rendues et la possibilité d'être destitué ou de ne pas voir son mandat renouvelé.

Salaire et rémunération

Il existe une disparité de salaires et de rémunération entre les juges nommés par le fédéral et les juges nommés par la province qu'il faudrait, à mon point de vue, combler le plus tôt possible.

Le juge doit se consacrer exclusivement à ses fonctions. Il ne peut en aucune façon, améliorer son sort autrement et l'État doit donc lui verser un salaire suffisant. Comme on nous l'a appris autrefois, dans un cadre qui n'a peut-être plus d'écho, il faut, pour pratiquer la vertu, une honnête aisance. Il est donc essentiel que l'Etat assure à ses juges des tribunaux ordinaires aussi bien qu'à ses régisseurs, une rémunération qui les éloigne des difficultés financières et également des tentations d'améliorer leur sort autrement qu'en remplissant dignement leur fonction.

Immunité

Le deuxième plan concerne l'immunité de ceux qui nous jugent quant aux actes officiels posés dans le cadre de leur fonction. De ce côté-là, les juges des tribunaux ordinaires comme les régisseurs sont protégés par la loi et cette question d'immunité ne pose pas de difficulté.

Révision ou appel

Troisièmement, la révision ou l'appel des décisions rendues demeure une façon très importante de contrôler l'action de ceux qui nous jugent.

D'une part, on n'assure aucune sécurité d'emploi aux régisseurs et les conditions statutaires relatives à leur nomination sont moins exigeantes que pour les juges des tribunaux ordinaires.

Pourtant leurs décisions sont dans la plupart des cas, finales et sans appel.

D'autre part et paradoxalement les juges des tribunaux ordinaires jouissent de la sécurité d'emploi et sont nommés suivant des critères sévères et leurs décisions peuvent être généralement modifiées par un appel à une cour d'un palier supérieur.

Il est difficile de comprendre cette contradiction.

Destitution ou non-renouvellement de mandat

Une autre façon de contrôler ceux qui nous jugent c'est de les destituer ou de ne pas renouveler leur mandat. La destitution des juges des tribunaux ordinaires étant extrêmement difficile et supposant des conditions très sévères, on peut donc conclure que le juge est à l'abri de l'arbitraire du pouvoir et peut rendre ses décisions en toute quiétude.

Dans le cas des régies, il n'en n'est pas ainsi. La plupart des lois constituant les régies ne comportent aucune disposition quant à la destitution ou quant à la révocation. C'est peut-être dommage parce que dans ces cas, durant leur mandat, ces régisseurs peuvent se comporter comme des rois avec pouvoir absolu. Il est très rare que l'on puisse attaquer ces gens tant qu'ils sont en fonction; mais l'arme est subtile, le remède est sournois: ils risquent de ne pas être renommés, s'ils ne rendent pas la justice de la façon dont on l'a prévue, ou s'ils ne rendent pas la justice comme le pouvoir du moment peut juger opportun qu'ils le fassent. C'est plus subtil mais plus dangereux finalement.

En conclusion, que peut-on tirer de cette comparaison entre ces deux groupes de "juges", ceux des tribunaux ordinaires et ceux des régies et pourquoi leur indépendance est-elle si importante?

Quand on demande à des hommes de juger leurs concitoyens, il faut leur assurer les meilleures conditions possibles de sécurité d'emploi et d'indépendance, tout en contrôlant leurs actions par des tribunaux d'appel. Il faudrait aussi évidemment assurer leur qualité.

Si l'on veut créer des régies et faire en sorte qu'une grande partie de la justice soit rendue par des régisseurs au lieu des juges, il faut appliquer aux uns et aux autres les mêmes critères; il faut les assujettir aux mêmes exigences quant à leur nomination et il faut assurer leur contrôle de la même façon, c'est-à-dire par des paliers d'appel et non pas par l'éventualité d'un non-renouvellement de mandat.

Il faudrait également se rappeler que l'absence de règles ne sert pas toujours la justice, même si le formalisme exagéré en a parfois empêché la poursuite. Il est donc nécessaire que nos gouvernements repensent la façon de nommer ceux qui nous jugent et de créer des organismes charges de rendre la justice en dehors des tribunaux ordinaires. Cela nous amène à notre question du début: justice traditionnelle -vs- justice "nouvelle".

Je crois que la justice serait mieux servie si nous cessions de créer des organismes à l'infini qui ont tous la même fonction: juger les citoyens et régler les litiges, que ce soit entre les citoyens et les grands organismes privés ou publics, ou entre les citoyens et l'Etat. Il est essentiel aussi que tous ceux qui jugent soient assujettis aux mêmes règles du jeu.

Quant à nous avocats, que pouvons-nous faire, face à ce problème? Il importe évidemment de nous instruire sur ces choses, de prendre connaissance de la constitution de tous ces organismes, de bien connaitre les règles qui les régissent et de nous assurer que nous y gardons notre place, que nous y jouons notre rôle de représentation et plaidons pour tous ceux qui se présentent devant nos juges, qu'il s'agisse de ceux des tribunaux ordinaires ou des régies. Nous avons un rôle à remplir dans l'administration de la justice, quelle qu'elle soit, et quel que soit l'organisme qui la rend. Il est essentiel que nous sachions garder l'équilibre entre les parties car, en effet, l'avocat est un facteur d'égalité. Les parties se plaignent souvent de n'avoir pas gagné leur cause parce que l'avocat n'était pas "assez bon". Que faut-il penser des parties qui se présentent seules devant des organismes et qui risquent d'être les victimes de fonctionnaires, sans doute animés de bons sentiments mais mal préparés pour remplir leur fonction et qui avec les meilleures intentions, finissent en jouant tous les rôles, juge, avocat de la demande et l'avocat de la défense, par empêcher que la justice soit finalement rendue.

Le rôle du Barreau

Face à tous ces phénomènes, quel devrait être le rôle du Barreau? Je voudrais terminer cette allocution par une suggestion d'action concrète et efficace, si possible.

Nous sommes des professionnels. Nous avons toujours déclaré, notamment dans le dossier de l'assurance-automobile, que le gouvernement devait tenir compte de notre opinion, de nos connaissances et de notre expérience pour faire ses réformes. Je pense que nous devons appliquer le même principe lorsque nous pensons aux organismes, tribunaux ordinaires ou régies, devant lesquels nous sommes impliqués tous les jours, plusieurs d'entre nous. En conséquence, et fidèle au principe de consultation des usagers du système, je me permets de proposer que le Barreau joue un rôle de leader, décide de convoquer une réunion comprenant des représentants des ministères fédéraux et provinciaux intéressés, de tous les tribunaux, de toutes les régies, des avocats praticiens, des professeurs de droit, des avocats qui sont à l'Aide juridique, des avocats qui sont dans les contentieux ou ailleurs et enfin même des représentants du public et pourquoi pas, l'un ou l'autre de nos membres externes qui siège au Conseil général.

Cette constituante, ou ces états généraux de la justice ainsi réunis sur une base égalitaire et hors de toute hiérarchie, pourrait peut-être examiner la situation et informer, chacun s'informant mutuellement de sa façon de travailler, de ses problèmes et de ses projets de solutions. Il me semble que, de cette réunion ou de cette table ronde de la justice, pourraient sortir des propositions d'amendements à nos lois et au régime que nous connaissons et qui semble, malheureusement, se développer en dehors de ceux qui y sont intéressés. C'est un peu ce que nous avons fait cette année dans au moins un domaine que je citerai en exemple, l'expropriation. Nous avons d'ailleurs commencé à rencontrer ceux qui nous jugent, dans plusieurs comités. Ces comités déjà existants, comités conjoints ou tripartites, pourraient être élargis. Il ne s'agit pas d'éliminer personne, ni quelque organisme que ce soit, mais tous ensemble, d'essayer de trouver une nouvelle façon de voir et trouver des régimes ou des façons qui rendent mieux la justice.

Le rouge et le bleu

par
Pierre Vadeboncoeur

Une bonne partie de la force actuelle du mouvement syndical vient du fait que, pendant les quatre premières années de la Révolution tranquille, le pouvoir politique et lui ont vécu dans une sorte de trêve, qui n'excluait pas la critique mais qui permettait de mettre à profit la relative accalmie des rapports qui avait succédé à la période duplessiste. Qu'est-ce que je veux faire entendre? Ceci: que les syndicats avaient à la fois une pensée tournée vers l'avenir, ce qui est de leur nature même, mais aussi une politique du présent et de la circonstance, qui les servit beaucoup. Ils n'ont pas alors cru déchoir en jouant une partie politique remarquablement différente de celle des années cinquante. L'histoire a prouvé qu'ils eurent en cette occasion une politique véritable et qu'elle fut fructueuse.

Ils avaient simplement fait la distinction entre un temps de réaction marquée et un temps de révolution tranquille. Ils avaient vu la différence des deux régimes. Il y a d'ailleurs une profonde tradition syndicale, assez oubliée aujourd'hui, qui fait qu'en général, depuis l'après-guerre, les attitudes des militants, jusqu'au 15 novembre 1976, ont correspondu assez bien aux situations politiques générales du pays: de 1949 à 1960, une lutte soutenue contre le duplessisme; de 1960 à 1964, une certaine communication, positive, calculée avec soin, quoique mêlée de tension, entre le pouvoir politique et les syndicats; de 1964 environ à 1970, — période qui correspond à l'abandon de la Révolution tranquille mais pas encore à l'invraisemblable réaction bourassiste —, la reprise d'une activité contestataire nettement dominante, au cours de laquelle les dénonciations se multiplieront et une recherche idéologique autonome s'accentuera; enfin, de 1970 à 1976, sous Bourassa, l'exacerbation provoquée par cet odieux régime aidant, une formidable opposition, pratiquement sans quartier.

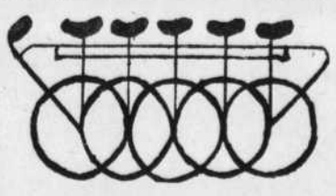
Cette courbe générale montre que les syndicats ont jusque là réagi différemment à des situations elles-mêmes différentes. On est bien obligé de remarquer, dans leur tradition, l'existence constante de plusieurs niveaux de réflexion, qui faisait que l'on ne confondait pas trop le court et le long terme, les situations présentes et l'avenir, les impératifs de la réalité et ceux de l'idéologie, le relatif et l'absolu, la complexité des chemins à suivre et la représentation plutôt schématique des fins dernières syndicales... Il y avait donc une politique syndicale multiple, étagée, dans laquelle entrait même quelque diplomatie quand les circonstances le permettaient et quand il le fallait, et le discours par conséquent exprimait aussi ces nuances, parfois considérables.

Tout ne tient pas dans un seul discours, ni dans une seule attitude, ni dans une seule idée, ni dans un seul ton, ni dans une unique représentation dichotomique des choses. Je me demande alors quelle pourrait être une pensée syndicale qui aurait un rapport plus accusé avec les réalités d'aujourd'hui, lesquelles doivent avoir une certaine importance puisqu'elles entrainent, dans les faits, les neuf-dixièmes des interventions politiques non seulement au Québec mais au niveau fédéral tout aussi bien. Nous serions les seuls à ne pas savoir que, dans le relatif sinon dans l'absolu, le régime québécois actuel est l'antithèse du régime Bourassa? Les grands capitalistes, le gouvernement fédéral, le Canada tout entier, tous les partis politiques, tous les intérêts conservateurs, l'Amérique elle-même, seraient parfaitement au courant du changement survenu, mais nous, nous n'aurions absolument rien vu?... Devant ce changement inaperçu, il ne nous serait venu à l'esprit l'idée d'aucune politique quelque peu spéciale à concevoir, à essayer?...

Je cherche les repères dont une telle politique pourrait tenir compte. Il ne s'agit pas ici de la société rêvée pour un avenir indéterminé. Il s'agit plus modestement de réalités plus proches, où nous aurions quelque chose à gagner, des progrès à obtenir, une certaine responsabilité aussi à assumer, — enfin, d'une politique provisoire qui correspondrait à la phase actuelle.

Ces repères comprennent, bien sûr, l'idée socialiste, sans laquelle l'action syndicale elle-même a peu de sens, mais le socialisme n'est pas une conception toute faite pour une réalité elle-même simple et toute faite, et s'il est une idée soumise à une foule de contingences, c'est bien celle-là. Ceci dit, qu'est-ce qu'il y a, dans le réel immédiat? Il y a après tout un gouvernement relativement progressiste, relativement ouvert, tel en tout cas que je n'en ai pas vu de semblable dans le passé. Après Bourassa, ce ne serait pas un luxe de s'en rendre compte. Je sais bien que la révolution, d'ailleurs inexistante, jette son ombre immense sur ce gouvernement, qui par contraste a le désavantage d'être réel... Il y a aussi le fait que le pays québécois, que l'homme québécois, que le travailleur québécois, qu'ils en aient ou non la notion la plus vive, vont jouer d'ici quelques mois — on peut le croire — leur existence nationale, leur culture, leur prestige collectif, leur différence, leur partage dans l'histoire, — bref, la carte qui, dans certains cas une fois pour toutes, décide du redressement ou de la déchéance de collectivités entières, ce qui semble être le choix devant lequel l'histoire a finalement conduit les Québécois. Ces diverses données sont peut-être assez importantes pour fonder une politique transitoire et circonstantielle qui en tienne compte? J'oserais le souhaiter.

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES CYCLISTES



MANIF CYCLISTE

samedi **recyclons montréal!**

3 juin On se rencontre à 13h30 au PARC LAFONTAINE (Papineau & Sherbrooke)

Organisé par le monde à bicyclette (527-0218) ou (374-4700)
Publié par le Groupement Écologique de Maisonneuve (256-9064)

Le 9 juin, Journée nationale du français

... je le parle par ♥

LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE

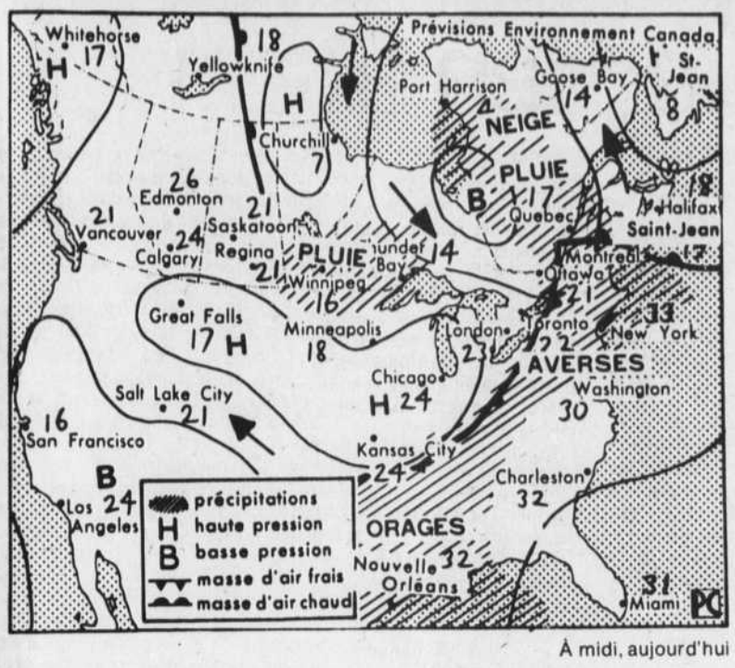
QUI EST L'ABBÉ DE NANTES?

En octobre 1976, à l'occasion du vingtième anniversaire de son oeuvre, l'Abbé de Nantes retraçait l'essentiel de sa vie et de son combat dans le no 110 de la CRC. On peut encore se procurer ce document (50 sous), qui contient également les pièces maîtresses de son procès au Saint-Office.

CRC Canada,
12062, rue Ranger,
Montréal, H4J 2K8

Catalogue gratuit envoyé sur demande

LA MÉTÉO



À midi, aujourd'hui

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Nord des Laurentides: nuageux avec quelques averses. Maximum 12 à 14. Aperçu pour samedi: nuageux.

●

Chibougamau, Haute Mauricie: pluie intermittente en matinée se changeant en quelques averses en après-midi. Maximum 12 à 14. Aperçu pour samedi: nuageux.

●

Outaouais, Montréal, Sud des Laurentides: pluie intermittente le matin, nuageux avec éclaircies et quelques averses par la suite. Vents modérés. Maximum 18 à 21. Aperçu pour samedi: nuageux avec éclaircies.

●

Cantons de l'Est: pluie intermittente se changeant en averses en après-midi. Maximum 18 à 20. Aperçu pour samedi: nuageux.

●

Québec, Trois-Rivières: pluie intermittente. Vents modérés. Maximum 16 à 18. Aperçu pour samedi: nuageux.

●

Saguenay-Lac Saint-Jean: nébulosité croissante et faible pluie passagère. Vents modérés. Maximum 14 à 16. Aperçu pour samedi: nuageux.

●

Baie Comeau, Rimouski: ennuagement. Faible pluie passagère débutant en fin de journée. Vents modérés. Maximum 10 à 12. Aperçu pour samedi: nuageux.

●

Sept-Îles, Gaspésie: faible pluie passagère débutant en soirée. Vents modérés. Maximum 10 à 13. Aperçu pour samedi: nuageux.

De Belleval réitère son appui aux revendications des cadres scolaires

par Françoy Roberge

Le ministre de la Fonction publique du Québec, M. Denis de Belleval a réitéré aux cadres scolaires son appui à leur demande de "statut spécial", tout en recommandant aux membres de l'Association des Cadres Scolaires du Québec, réunis en congrès à Montréal, de consulter la Fédération des Commissions Scolaires avant de définir leurs revendications finales.

M. De Belleval, qui avait affirmé en mars dernier, lors d'un colloque du CDE que la syndicalisation n'était pas la seule solution aux problèmes des cadres, laissant croire à un recul du Cabinet face aux demandes exprimées en 1977 par l'ACSQ, devait hier soir rappeler que le gouvernement du Québec n'est pas revenu sur la parole donnée.

Les Cadres scolaires, qui sont à l'origine du regroupement des quelque 35,000 cadres de la Fonction publique et du secteur parapublic en une fédération (Conférence des Cadres des Fonctions publique et parapublique québécoise) aux objectifs para-syndicaux désirent voir leur statut défini par une loi.

S'ils ne vont pas jusqu'à demander le droit de grève, ils ont néanmoins réclamé dans un mémoire la définition d'un régime de négociation permanente assorti d'une forme quelconque d'arbitrage ou de médiation en cas de litige.

En décembre 1977, le gouvernement adoptait l'Arrêté en Conseil 2902 instituant une forme de régime de travail temporaire pour les cadres. Ceux-ci attendent maintenant avec une certaine impatience une confirmation législative permanente de leur statut.

Se considérant actuellement comme disposant d'un "a-statut" ou d'un statut purement social, presque fictif, les Cadres scolaires estiment qu'ils ont pratiquement complété le tour de leur jardin, et défini leurs exigences. "Nous croyons que les fréquentations sont très avancées, rappelait hier le président de l'ACSQ, M. Roger Carette, et nous nous attendons à un mariage prochain".

De façon générale, les Cadres scolaires, qui ont écouté religieusement le ministre, n'ont pas semblé d'un enthousiasme débordant à l'idée de consulter la FCSQ sur la définition d'un régime de relations de travail qui fasse, selon les mots de M. De Belleval: "que les partenaires ne se retrouvent pas face à face de chaque côté d'une table, mais ensemble autour de cette table de concertation".

Certains estiment en effet que la FCSCQ serait de peu de secours dans la définition du régime de travail, étant trop conservatrice à leurs yeux, tandis que selon d'autres, la Fédération se montrerait plutôt attentiste face à ce dossier, laissant l'initiative totale au gouvernement.

Enfin, quelques-uns émettent l'opinion que le ministre de la Fonction publique, en se montrant aussi déférent à l'égard de la FCSCQ a voulu panser un peu la blessure ouverte par son collègue Guy Tardif dans le dossier de l'impôt foncier scolaire.

Ce ne sera d'ailleurs pas la seule consolation offerte aux Commissaires d'écoles, puisque l'ACSQ rendait publique hier sa position dans ce dossier. Les cadres appuient au moins sur le fond la position de la FCSCQ, en déplorant que le gouvernement du Québec se montre centralisateur en matière d'éducation et manifeste peu de respect des gouvernements locaux.

Le transfert de l'impôt foncier scolaire, affirment les cadres, masque le véritable problème du secteur scolaire qui est le financement per capita. Selon eux, ce type de financement n'est pas de nature à assurer une accessibilité uniforme aux services éducatifs. Retranché des subventions générales d'équilibre budgétaire, l'impôt foncier est une formule de subvention déguisée, estiment-ils.

Quant au Livre Vert, l'ACSQ regrette que le gouvernement ait court-circuité les instances locales dans la consultation qu'il a entreprise à son sujet. Elle déplore également que l'étalon de mesure de la qualité de l'enseignement choisi par l'Etat ait été celui de l'enseignement privé.

Tout en souscrivant à l'approche du Livre Vert sur le plan des contenus de formation, les Cadres se demandent si, au plan de la décentralisation, le Ministère de l'Education envisage la même orientation qu'eux. Ainsi, ils se disent préoccupés par l'étatisation complète du système d'éducation et souhaitent une décentralisation au profit des commissions scolaires.

Il apparaît de plus en plus à l'ACSQ que "les Commissions scolaires sont fondées de se sentir et de réagir comme les veaux qui regardent la vache qui regarde passer le train".

Le ministère étudie les dernières demandes salariales des dentistes

Le ministère des Affaires sociales étudiera "en profondeur" ces prochains jours les contre-propositions salariales présentées mercredi par l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec, pour en discuter ensuite avec le Conseil du trésor.

Au cours d'une séance de négociation qui a duré près de six heures, les deux parties ont procédé à un examen attentif des normes salariales, dernier point à régler avant la signature de la convention collective qui sera en vigueur jusqu'au 1er novembre 1979. Les dentistes ont considérablement diminué leurs exigences en matière d'honoraires — ce que le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a reconnu publiquement — mais que l'écart entre l'offre et la demande reste appréciable, soit environ 18%.

Dès qu'une entente de principe sera conclue et cela pourrait se faire d'ici "une dizaine de jours", les dentistes lèveront la consigne du désengagement au régime de gratuité des soins dentaires pour les moins de 14 ans. Et cela au grand soulagement des parents qui doivent se conformer à des procédures contradictoires pour le remboursement des honoraires, selon qu'elles émanent de la RAMPQ ou de l'Association des dentistes. Si aucun règlement ne vient mettre un terme à cette confusion, celle-ci risque d'atteindre encore davantage les citoyens puisque les dentistes ont menacé de rompre leur participation à la RAMQ, ce qui ne servirait guère les intérêts et des dentistes et de la régie, encore moins les contribuables qui seraient à ce moment pénalisés durement.

Des manifestants chassés par un gaz "mystérieux"

La police a fait usage de gaz de nature encore inconnue hier pour dégager l'entrée de l'usine de la Commonwealth Plywood, de Sainte-Thérèse, devant laquelle plus de 100 personnes manifestaient.

La police aurait eu recours à cette méthode "pour éviter la violence", a-t-on rapporté hier sur les ondes de différentes stations radiophoniques montréalaises.

La CSN, qui a dénoncé cette tactique, a affirmé que les manifestants étaient paisibles et se contentaient de défiler avec leurs pancartes.

Les policiers municipaux de Sainte-Thérèse ont dit pour leur part que des menaces auraient été proférées à l'endroit des "scabs", qui se rendent au travail chaque matin en dépit de la grève des syndiqués CSN de cette entreprise. Les manifestants auraient été armés de "bâtons", un terme qui désigne parfois les pancartes en langage policier.

Aucune arrestation n'a toutefois été effectuée.

Selon la version de la CSN, les "policiers de Sainte-Thérèse ont tout d'abord chargé les piqueteurs avec leurs matraques, frappant avec la pointe de leurs bâtons. Puis quatre civils équipés de masques, probablement des policiers, ont allumé des torches à gaz. Les "bouncers" de la Commonwealth ont pour leur part sorti leur traditionnel boyau d'arrosage pour arroser les piqueteurs". Un permanent de la CSN aurait eu le souffle coupé dous le coup de fouet du puissant jet. Une femme serait aussi tombée par terre et l'un des porteurs de gaz, qui la retenait par l'épaule, l'aurait copieusement "gazée".

Selon les manifestants, aucun odre de dispersion n'a été donné au préalable par les policiers.

Des militants de la CSN ont ramassé trois des torches à gaz utilisées par les policiers en civils dans cette affaire. Il s'agit de torches "Chemical Wand", produites par les armuriers Smith and Wesson, importants producteurs d'équipement policier. La même firme produisait les gaz utilisés contre les grévistes de la Celaneese en octobre 1976.

La CSN a demandé une expertise chimique de ces gaz pour en connaître la composition.

Selon le vice-président de cette centrale, les incidents d'hier matin ainsi que le "harcèlement" des policiers contre les manifestants et les responsables syndicaux, permet à la police de Sainte-Thérèse de "donner des prétextes" à la compagnie pour refuser de participer aux travaux du conseil de médiation formé par le ministre du Travail pour régler ce conflit.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Montréal

du Service des travaux publics et de l'AMARC.

À la Ville reviendra évidemment la taxe d'amusement sur les billets d'admission et l'AMARC jouiera seule des revenus découlant des concessions, alimentaires ou non, existant déjà sur l'île (restaurants, kiosques, etc.), de même que des parcs de stationnement. L'AMARC recevra de GPC 5% des revenus provenant de la vente des billets d'admission après défalcation de la taxe d'amusement. De plus, l'AMARC pourra recevoir un 5% additionnel sur la vente des billets et à titre de loyer à condition que GPC réalise, pour une année donnée, un profit net. Enfin, l'AMARC aura droit à 5% des revenus bruts provenant de la vente des droits de télévision de la course et jusqu'à concurrence de $100,000 et 10% sur l'excédent.

La compagnie Labatt intervient dans le protocole d'entente pour s'engager conjointement et solidairement avec GPC à tenir la Ville et l'AMARC indemnes de tout dommage et de toute réclamation de toute nature, y compris à prendre fait et cause des deux organismes dans l'éventualité d'une procédure intentée contre elles. L'allusion vise assurément la poursuite de $3 millions intentée par le Parc Mosport de Toronto, frustré d'avoir perdu ses droits sur la course Grand Prix. Enfin, si la course ne devait pas avoir lieu à la suite d'une décision judiciaire, Labatt convient de verser à la Ville, à titre de dommages liquidés, une somme forfaitaire de $50,000.

Si le parcours et les plans et devis d'aménagement de l'île Notre-Dame aux fins de la course seront conçus et réalisés par GPC, le comité exécutif de la Ville, ainsi que l'AMARC, auront au préalable à les autoriser. Le protocole autorise enfin Grand Prix à tenir, au plus tôt le 6 septembre 1978, des courses préliminaires sur l'île afin d'homologuer et de préparer la piste.

Voilà l'entente qu'aura à approuver le conseil de ville mercredi soir.

◆ Parizeau

aurait perçus à sa place, mais à la condition que le Québec consente à réduire de 8% à 6% sa taxe de vente durant trois ou quatre mois, c'est-à-dire jusqu'à l'expiration de la période de six mois primitivement envisagée dans le budget fédéral de 10 avril.

Pour expliquer l'écart de $15 entre l'abattement proposé de $100 en 1978 et le remboursement prévu de $85 en 1977, il faut tenir compte d'un fait nouveau dans la proposition: en vertu de cette formule, M. Chrétien verse au Québec la totalité des $225 millions qui font l'objet du litige, et non plus simplement la somme de $185 qui restait une fois remboursée la tranche de $40 millions que le ministre était disposée à offrir dès maintenant au Québec.

M. Marc Lalonde, ministre d'État aux relations fédérales-provinciales, a participé aux discussions téléphoniques avec MM. Chrétien, Parizeau et Morin.

On aura noté que la formule de l'abattement fiscal soumise par M. Chrétien est semblable à celle que M. Claude Ryan avait lui-même suggérée le 24 mai au cours d'une conférence de presse. Le chef du Parti libéral avait alors indiqué, parmi les solutions possibles, ou bien la formule de l'abattement fiscal pour l'année 1978, ou bien un simple accord de perception fiscale suivant lequel les sommes destinées à Québec seraient perçues par Ottawa puis remises au gouvernement québécois.

◆ Le PQ

tut du cinéma, créé par la Loi du cinéma en juin 1975. Il s'agit d'un organisme qui a pour mandat de répartir "en veillant à la liberté de création et d'expression ainsi qu'à la liberté de choix des consommateurs" les fonds que l'État à l'industrie privée du cinéma. Le ministre des Communications assure qu'il n'intervient en aucune façon dans le choix des projets subventionnés par l'institut.

Il n'a donc, assure-t-il, rien à voir avec cette affaire où d'ailleurs il ne voit aucune utilisation des fonds publics à mauvais escient. Alors que le député de Laval lui suggère une telle idée en lui citant des extraits d'un livre qu'il écrivait il y a déjà plusieurs années et qui eut son heure de gloire, *Le chrétien et les élections*, M. O'Neill récusa tout rapport entre cette subvention accordée à M. Migneault et une gentillesse faite à même les fonds publics, gentillesse qui dans ce cas servira à des fins de propagande.

L'autre cas pointé du doigt par les libéraux mettait en cause le premier ministre, mais de façon indirecte il faut le reconnaître.

Il s'agit d'un examen de la Direction générale de l'éducation des adultes au ministère de l'Éducation, examen qui était imposé pour le cours de français langue maternelle.

Cet examen, dans sa première partie, demandait de retracer les éléments ayant trait au portrait moral dans un texte qui leur était soumis. Ce texte était tiré du livre *Le panier de crabes*, de Jérôme Proulx aujourd'hui whip du Parti québécois à l'Assemblée nationale, et l'extrait soumis à l'attention des étudiants constituait un portrait de M. René Lévesque.

Ce portrait était à ce point dithyrambique que M. Lévesque à la blague lança que le choix de ce texte excellent "pour que les élèves qui auront à traiter cette prose, puissent exercer leur faculté critique parce que cela en aurait largement besoin".

Mais alors que les députés d'arrière-ban du parti ministériel semblaient s'amuser de cette histoire, le premier ministre, lui, parut embêté. Il reconnût même au député de Gatineau, M. Michel Gratton, qui avait soulevé cette affaire, que cela peut donner l'impression d'une propagande. Mais n'ayant pas les éléments d'information pertinents, le premier ministre prit avis de la question pour avoir le temps de faire les recherches nécessaires pour préciser les divers éléments de ce dossier.

Au début de la semaine prochaine, le premier ministre devrait être alors en mesure de donner au député les explications nécessaires.

C'est un étudiant anonyme qui porta à l'attention du chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, cette histoire d'examen.

Quant à l'autre dossier soulevé par les libéraux hier, mais sans succès et qui mettait supposément en cause un abus de privilège, il portait sur une invitation faite aux députés par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de le Pêche de profiter du pavillon du lac des Neiges pour aller à la pêche à la truite. Le ministre, M. Yves Duhaime, expliqua qu'il y avait nette amélioration sur le passé alors que sous d'autres gouvernements l'invitation n'était adressée qu'aux députés ministériels. Il a précisé que le lac des Neiges serait ouvert au public dès que les négociations avec la compagnie Reed Paper seraient terminées parce que cette compagnie avait un bail sur ce lac.

Les libéraux reprochaient au gouvernement d'abolir des privilèges de pêche dans tout le Québec mais de les conserver pour les membres de l'Assemblée nationale.

◆ Les chefs

gouvernement ne voulait pas assumer.

Cette décision du magistrat avait été portée en appel et, la semaine dernière, le juge Deschênes se voyait obligé de sévir contre les quatre grévistes qui avaient défié une injonction.

Le juge Deschênes imposa alors trois mois d'emprisonnement à M. Beaudoin, qui, au moment du conflit, était président du syndicat, tandis que ses trois confrères écopaient chacun de deux mois de prison, peines qu'ils ont commencé à purger hier à Bordeaux, après y avoir été conduits dans le courant de la journée.

En présence de sympathisants, dont M. André L'Heureux, vice-président de la CSN, M. Beaudoin a déclaré hier que "le mouvement syndical se trouve présentement dans la même situation qu'en 1972, sous le gouvernement Bourassa, où, comme on s'en souvient, les chefs des trois principales centrales syndicales du Québec avaient été emprisonnés.

◆ Un bill

montré naturellement déçu de la déclaration du premier ministre.

Il a eu comme première réaction celle de soumettre le cas au caucus de son parti pour voir par quels moyens l'étude en comité pourrait être quand même entreprise. Mais comme il faut l'accord des trois partis, cette démarche paraît dès le départ vouée à l'échec.

En revanche, le député Roy se console en pensant qu'une "étape très importante a tout de même été franchie". En présentant son bill privé, il a été appuyé par le chef libéral, M. Smith. Le chef du NPD, M. Michael Cassidy, a également voté en faveur de l'adoption en deuxième lecture, ainsi que des ministres conservateurs. On peut croire aussi que le premier ministre Davis était également d'accord, puisqu'il aurait suffi d'un vote négatif de la part de 20 députés pour bloquer cette acceptation en deuxième lecture.

En vertu de ce projet de loi, le gouvernement serait dans l'obligation d'assurer des services en français dans l'enseignement, la justice, la santé, le bien-être social, les municipalités, etc... Il faudrait en outre créer un conseil composé d'un coordonnateur des services en langue française, du président de la commission de la fonction publique et de trois membres nommés par le gouvernement. Ce conseil aurait pour mandat de recommander au gouvernement une francisation des services dans les régions où cela serait justifié par la présence d'une population francophone suffisante.

Evidemment les amateurs de baseball savent très bien que le français n'est pas toujours bien reçu en Ontario, mais l'attitude du gouvernement n'en semble pas moins assez claire pour penser qu'il doit ultimement reconnaître aux francophones des droits entiers, sinon il devra assumer la responsabilité de certaines répercussions au Québec.

D'autre part, ce gouvernement sait aussi qu'il ne peut pas aller trop vite, sinon ce sont ses propres électeurs qui lui tomberont sur la tête.

◆ Longueuil

Suite de la page 3

possibilité de prendre des procédures contre quatre personnes impliquées dans le dossier, dont M. Fernand Poiré, le directeur général de la ville. À celui-ci, on reprochait d'avoir "accepté de M. Jean-Guy Sauvé (le président des Entreprises Rock) l'usage d'un appartement en Floride pour une dizaine de jours". La Commission municipale s'abstenait de recommander des mesures disciplinaires à l'endroit de M. Poiré. Mais le procureur de la ville suggérait qu'il soit suspendu de l'exercice de ses fonctions habituelles.

En novembre dernier, le conseil municipal annonçait à M. Poiré qu'il était "mis en disponibilité". Le 20 février de cette année, cependant, M. Poiré était rétabli dans ses fonctions de directeur général par le même conseil et malgré le veto du maire, M. Robidas. C'est qu'entre-temps, le procureur de M. Poiré, Me Emilien Brais, avait demandé au procureur général si des poursuites seraient entreprises contre son client. Non, avait répondu le substitut du procureur général, Me Claude E. Millette. D'où la réinstallation de M. Poiré — mesure à laquelle s'était opposé le maire.

M. Poiré poursuit donc le maire pour $600,000. Il lui réclame en effet $300,000 pour dommages à la réputation, $150,000 pour souffrances morales et $150,000 pour dommages à sa carrière future.

Au Québec,
faut se tenir...en santé

2 juin

par la PC et l'AP

Il y a 143 ans aujourd'hui, le 2 juin 1835, Phineas Taylor Barnum commençait avec son cirque sa première tournée des États-Unis. À partir de 1842, il connut le succès avec des numéros extravagants comme celui de la femme à barbe et avec la chanteuse Jenny Lind. Son entreprise fusionna en 1881 avec celle de J. A. Bailey. Il mourut en 1891. On lui attribue la phrase lapidaire "There's a sucker born every minute", À chaque minute nait un pigeon.

1971 — Le brigadier John Donaldson devient le militaire américain le plus haut gradé à être accusé de crimes de guerre en Indochine, pour le meurtre de six civils vietnamiens.

1969 — Le porte-avions australien Melbourne et le contre-torpilleur américain Frank Evans entrent en collision au large de l'Australie: 74 matelots américains périssent.

1966 — La sonde américaine Surveyor I alunit en douceur et commence à transmettre vers la Terre des clichés de son satellite.

1965 — Des nouvelles font état du massacre d'otages européens par des rebelles au Congo ex-belge Zaïre. Explosion dans une mine de charbon à Fukuoka, au Japon: près de 200 morts.

1949 — La Transjordanie devient le royaume hachémite de Jordanie.

1946 — Par référendum, les Italiens se prononcent pour la république en remplacement de la monarchie.

1941 — Rencontre Hitler-Mussolini au col du Brenner, entre l'Autriche et l'Italie.

1924 — Le Congrès confère la citoyenneté américaine à tous les Indiens des États-Unis.

1878 — Des extrémistes tentent à nouveau d'assassiner l'empereur Guillaume 1er d'Allemagne et de Prusse.

1815 — Seize jours avant sa défaite de Waterloo, Buonaparte promulgue une constitution "libérale" en France.

LES MICROFILMS DU DEVOIR



Des idées, des événements, des hommes...
Depuis 1910, Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité.
Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir est l'outil d'une excellente documentation.

Les microfilms du Devoir
Ils sont encore plus petits, vous permettant ainsi de sauver temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux
Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros !

Le Devoir sur microfilms
est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement...

Pour plus d'information
écrivez à:

Le Devoir
Service du microfilm
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Qué.
H2Y 1X1

ou téléphonez à
M. Bertrand Soucy,
844-3361, poste 245.

Dans six municipalités de 50,000 habitants et plus

La réforme Tardif est l'objet d'un examen attentif

par Rodolphe Morissette

Les conseils municipaux de six villes du Québec qui comptent entre 50,000 et 100,000 habitants et qui devront se présenter devant les électeurs en novembre examineront dans les prochains jours la possibilité de redécouper leur carte électorale et d'augmenter, voire parfois de doubler le nombre de conseillers pour le prochain scrutin.

Le projet de loi no 44 sur les élections municipales de 1978 et qui a été déposé il y a une semaine à l'Assemblée nationale n'obligera pas toutes les municipalités à procéder dès cette année à un redécoupage de la carte électorale afin de former des districts électoraux plus petits et représentes par un seul conseiller — ce qui aura pour effet d'augmenter considérablement, en certains endroits le nombre de conseillers requis. En fait, ce projet de loi ne s'appliquera cette année qu'aux seules villes de plus de 100,000 habitants, ce qui veut dire que seules les villes de Montréal et de Longueuil seront touchées cette année lors des élections de novembre.

D'autre part, les autres municipalités qui auront des élections cette année pourront, si elles le désirent, se prévaloir de la loi qui sera adoptée d'ici le 23 juin. Elle prévoit que les villes qui comptent entre 50,000 et 100,000 âmes devraient, suivant le projet de loi, être divisées de manière à compter entre 12 et 20 districts à chacun desquels répondrait un conseiller. Le nombre exact de conseillers devra être déterminé en fonction d'un quotient de 15% de la population totale.

De plus, si une ville compte 15 conseillers ou plus, elle doit se doter d'un comité exécutif chargé d'expédier les affaires courantes. Neuf villes au Québec ont entre 50,000 et 100,000 habitants, dont six renouvelleront leur conseil municipal en novembre. Ce sont Montréal-Nord et Saint-Léonard, Ville Saint-Laurent et Hull, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Dans une ville comme Saint-Laurent (63,000 h.), qui compte dix conseillers, le redécoupage ne changera pas grand chose, selon le maire, M. Marcel Laurin. Ce dernier, qui en est encore à scruter le détail du projet de loi d'un oeil de notaire, dit qu'"à première vue, il n'a rien contre" la pièce de législation. Il doute que le nombre de conseillers requis doive dépasser 14, de sorte que l'hypothèse d'un comité exécutif est douteuse. Le conseil se penchera sur la question très bientôt, car si l'on décide de procéder à un redécoupage électoral, il faut le faire avant le 15 juillet — là comme ailleurs.

Dans la municipalité de Saint-Léonard, en revanche, qui compte plus de 67,000 âmes, la nouvelle loi, si on décidait de s'en prévaloir, aurait pour effet d'au moins doubler le nombre de conseillers. La ville en compte six actuellement. Le maire, M. Jean DiZazzo, a confié au DEVOIR que le conseil est à étudier le projet de loi sous tous ses angles. Il précise que les échevins sont d'accord avec le principe "un district ou quartier/un conseiller", de même qu'ils considèrent important de redécouper les quartiers. On parait achopper sur un détail de la loi: le candidat à la mairie pourra en même temps être candidat conseiller; s'il est défait à la mairie, il se pourra qu'il soit élu conseiller; en revanche, élu à la mairie, il ne pourra siéger comme conseiller et son "colistier" prendra sa place.



M. Yves Ryan



M. Marcel Laurin



M. Jean Dizazzo



M. Jean Corbeil

A Trois-Rivières, le conseil de ville a d'ores et déjà décidé de ne point se prévaloir de la nouvelle disposition législative. On y compte actuellement huit conseillers qui, depuis plusieurs années déjà, sont tous élus par tous les contribuables, plutôt que quartier par quartier.

Le maire, M. Gilles Beaudoin, ne s'oppose pas en soi à une redistribution des conseillers par quartier ("Les deux systèmes représentent des avantages et des inconvénients"), mais le conseil n'a aucunement l'intention de se prévaloir de la nouvelle loi pour l'automne. Celle-ci forcerait la municipalité à passer de huit à 15 conseillers et à se doter d'un comité exécutif. "Les délais sont trop courts", dit le maire, "et cela représenterait des dépenses trop considérables".

A Montréal-Nord, où l'on compte cette année quelque 96,000 habitants et six conseillers, la nouvelle loi transformerait complètement le conseil de ville. Le nombre de conseillers serait pratiquement triplé et un comité exécutif serait nécessaire. M. Yves Ryan, maire, se montre très prudent. "Le projet de loi sera examiné avec beaucoup d'intérêt et il est possible que le conseil décide d'en adopter quelques mesures cette année. On verra". Il est possible qu'on tente de procéder à un redécoupage de la carte électorale dès cette année, mais ce n'est pas sûr.

A Sherbrooke, le maire, Me Jacques O'Bready, estime qu'un redécoupage électoral ne saurait se faire dans d'aussi brefs délais. La ville compte dix conseillers. Suivant le projet de loi, il faudrait presque doubler ce nombre (plus de 86,000 habitants), ce qui, selon M. O'Bready, qui est aussi vice-président de l'Union des municipalités du Québec, "serait pratiquement inadministrable". De toute manière, ajoute-t-il, il n'est pas question de chambarder l'hôtel de ville aussi rapidement. Pas question tout de suite d'un comité exécutif non plus, ni de former des partis politiques municipaux. L'été, qui nous sépare de la campagne de novembre, conclut le maire, n'est guère propice à de tels changements et, quoi qu'il arrive, on discutera plus amplement de la loi lors de la conférence provinciale-municipale des 9, 10 et 11 juin.

Quant au président de la Conférence des maires de banlieues de Montréal, M. Jean Corbeil, maire d'Anjou, il esime que c'est une bonne chose que deux villes seulement, Montréal et Longueuil, soient obligées cette année d'appliquer la loi: "On pourra voir ce que ça donnera. Ce sera un bon test".

Si M. Corbeil se dit assez d'accord avec l'ensemble des dispositions du projet de loi, il n'en remet pas moins en doute le principe de fond, soit "la municipalisation de la politique provinciale", dit-il, ou cette manière de tenter de modeler la vie politique municipale, avec ses partis, les règles de financement de ceux-ci, ses circonscriptions ou quartiers, sur la politique provinciale. Le maire d'Anjou estime que voilà qui témoigne d'un manque d'expérience municipale. Il faudrait éviter, conclut-il, que les formations municipales deviennent, comme dans certains pays de l'Europe centrale, des "succursales" des partis provinciaux.

C'est probablement là le coeur de la question: ce qui était depuis longtemps officieux sous le couvert de la vertu, le gouvernement Lévesque prend des mesures pour le rendre plus transparent, en même temps qu'il assortit son projet de loi de msures qui, en multipliant le nombre de conseillers autour de la table, pourront contribuer au "déclubage" de maints conseils municipaux.

vient de paraître

Jean Éthier-Blais
Petits poèmes presque en prose
Coll. Sur Parole

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

À Deschambault

Le moulin restauré par les citoyens

Exaspérée par les lenteurs administratives du ministère des Affaires culturelles, la Corporation du moulin de la Chevrotière, à Deschambault, a résolu de lancer son projet de restauration par une corvée.

Cette corvée se tiendra dimanche, de 8 h à 13 h, avec le concours des professionnels engagés dans ce projet et des citoyens de la région. Elle a pour but à la fois de respecter l'échéancier que s'était fixée la Corporation du moulin et de protester contre la lenteur du MAC.

En avril, le ministère des Affaires culturelles, la Corporation du moulin de la Chevrotière et la ville de Deschambault signaient un protocole d'entente pour l'acquisition, la restauration et l'animation de ce monument historique de la première moitié du XIXeème siècle.

Il s'agissait d'un projet évalué à environ $500,000 par lequel le ministère des Affaires culturelles s'engageait à subventionner l'administration municipale pour l'achat du moulin et ses dépendances, et à subventionner la restauration du bâtiment confiée à la Corporation du moulin.

"Les dossiers sont élaborés depuis longtemps et un protocole d'entente avec le ministère a été signé au début d'avril, mais rien n'a encore été accordé par le ministère en vue de commencer les travaux, même pas une copie du protocole d'entente", affirme la Corporation dans un communiqué.

Près de deux mois après la signature du protocole, le ministère des Affaires culturelles n'a toujours pas débloqué les crédits budgétaires parce que le Conseil du trésor a d'abord exigé que la Direction générale du patrimoine définisse une politique d'acquisition et de mutation des biens culturels. Apparemment, le ministère des Affaires culturelles, propriétaire de plusieurs biens culturels, n'avait pas encore une politique suffisamment élaborée et précise au goût des fonctionnaires du Conseil du trésor.

Ces délais paraissent d'autant plus frustrants que la signature du protocole d'entente constituait l'aboutissement d'un long processus, parfois ardu, d'animation et de réflexion parmi plusieurs intervenants locaux en vue de mettre au point un projet original en matière de restauration et de mise en valeur.

Non seulement la restauration devait-elle tenir compte du caractère accumulé du moulin de la Chevrotière, mais encore la restauration devait elle même atteindre des objectifs d'éducation et d'apprentissage des métiers traditionnels.

S.I.A.F. ANTIQUITÉS

importation d'antiquités françaises

Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.

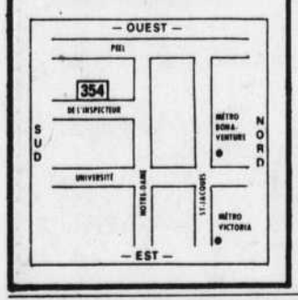
354 rue de l'Inspecteur

Montréal,

866-0572

ouvert toutes les semaines

Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h



Ouverture prochaine à Montréal

BOUTIQUE MERVEILLES AFRICAINES

1432, rue MacKay **Montréal, Québec**
entre Maisonneuve et Ste-Catherine Métro: Guy

— ARTISANAT
— VÊTEMENTS AFRICAINS
— BIJOUX
— MENUS ARTICLES
— CADEAUX
— LIVRES
— DISQUES NÉGRO-AFRICAINS AFRO-CUBAINS ET LATINO AMÉRICAINS



Le seule place dans Montréal et banlieue qui vous invite à découvrir l'Afrique et ses merveilles légendaires.

L'OFQJ 10 ANS D'ÉCHANGES: une réussite Franco-Québécoise!

Il y aura dix ans lundi le 5 juin prochain,
que les premiers groupes de stagiaires français et québécois se croisaient au-dessus de l'Atlantique. Depuis cette période, l'Office franco-québécois a modifié considérablement la notion classique du "voyage échange" pour en faire un outil souple et efficace au service du développement économique, social et culturel des deux communautés.

Des moyens efficaces

"Instrument de coopération et de formation par l'échange entre la France et le Québec, l'Office contribue au rapprochement des deux communautés francophones en permettant aux jeunes des deux pays de se mieux connaître. À cette fin, l'Office organise des voyages d'étude qui permettent une découverte globale d'une autre société par une approche et une pédagogie qui tiennent compte des intérêts professionnels et techniques des stagiaires. Ainsi, les jeunes les plus dynamiques des deux communautés deviendront-ils des agents plus efficaces de leur collectivité en s'engageant dans un effort d'analyse plus poussée par une réflexion comparative des réalités culturelles, économiques et sociales des deux pays." (Texte adopté par le Conseil d'administration lors de sa IVème session, 1970)

Pour tous les gens, dans tous les domaines.

Depuis 10 ans, 1,400 jurys de sélection (regroupant 7,200 experts provenant de tous les milieux), se sont réunis pour choisir près de 30,000 stagiaires qui ont rencontré environ 40,000 interlocuteurs français et québécois tout au long des 2,200 stages qui reflétaient sans discrimination, les préoccupations et les engagements de ceux et celles qui oeuvrent en France et au Québec, dans les multiples secteurs d'activité.

Vous connaissez sûrement une Québécoise ou un Québécois qui a participé à un stage de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse dont voici un bref échantillon, témoin de leur diversité.

Stages à caractère économique - Télévision - jeunesse - Techniciens en Génie civil - Réaménagement régional - Étudiants en Pharmacie - Administration publique - École d'Hôtellerie - Chimiste québécois - Haute-couture Aménagement touristique - Policiers éducateurs - Co-propriété des Immeubles - Régisseurs municipaux de loisirs - Secrétaires de bureau - Infirmières diplômées - Menuisiers/charpentiers - Métiers de la truelle: plâtriers-maçons - Peintres de bâtiments - Boucherie - Syndicalisme rural - Syndicalisme du secteur tertiaire - Fédération des Coopératives étudiantes - Conseil de la Coopération du Québec - Clubs des Relations internationales TEVEC - Construction de fusées - Audio-visuel - Sciences de l'alimentation Commercialisation des produits de la mer - Construction du meuble Technique d'étalage - Produits dérivés du lait - Agriculture de groupe Chantiers aux Antilles - Économie familiale - Formation économique - Financement régional - Média d'information régionaux - Aménagement régional: Languedoc-Roussillon - Regroupement régional (Nord-Ouest) Travaux saisonniers II (pommes) - Travaux saisonniers III (bleuets) - Travaux saisonniers V (framboises) - Exploitation d'équipement touristique Aménagement d'espaces d'eau - Agriculture de groupe - Élevage d'animaux de boucherie - Foresterie - Pêche hauturière - Connaissance de l'industrie lourde - Industrie du vêtement - Boulangerie pâtisserie - Informatique Sous-produits de la pomme - Aéronautique - Caisses d'établissement - Administration (Université de Sherbrooke) - Coordination des services en milieu urbain - Économie familiale - Lutte à la pollution - Développement de l'Outaouais - Structures de l'emploi - Services à la main-d'oeuvre - Métiers de l'automobile - Partis politiques français - Syndicalisme tertiaire II Sapeurs-pompiers - Barbiers-coiffeurs - Découverte de l'agriculture française - Industrie laitière - Foresterie - Élevage porcin - Élevage des bovins et chevaux - Océanographie - Menuiserie et charpenterie - Industrie du textile - Industrie minière - Action para-syndicale et syndicalisme - Structures et fonctionnement d'entreprises de presse - Industrie de la viande Presse scientifique - Information aux personnes âgées - Épargne et crédit Politique et économie - Employés de banque - Coopératives d'alimentation Employés d'assurance - Psychiatrie Communautaire - Assainissement des sols - Diversification de l'agriculture - Agriculture organique - Agriculture tropicale—Antilles - Fabrication mécanique - Soudure - Assainissement des eaux - Peinture débosselage - Syndicalisme dans la fonction publique municipale - Industrie du vêtement - Plomberie - tuyauterie - Transport des produits pétroliers - Enseignement maritime - Drogue—situation française Communication de masse - Caissières - vendeuses - Rénovation urbaine Administration de coopératives - Garderie d'enfants - Aveugles et déficients visuels - Réforme pénitentiaire - Hôtellerie - M.B.A. - Commercialisation des produits laitiers - Diététique - Rôle de l'agronome - Inspection des viandes - Production maraîchère - Horticulture - Syndicalisme et changements techniques dans l'industrie minière - Fabrication mécanique - Electrotechnique des transports - Industrie du gaz - Sécurité sur les chantiers de construction - Solidarités syndicales - Syndicalisme chez les policiers Tourisme et aménagement du territoire - Secrétariat en milieu collégial et universitaire - Publicité - Formation et protection civile - Assurance et réassurance générale - Commerce de détail et hypermarché - Fleuristes Qualité de la vie - Soins esthétiques - Pêche commerciale - Regroupement des jeunes agriculteurs - Industrie de la volaille - Gestion de la forêt Apiculture - Communications dans les organisations syndicales - Télécommunications - Énergie nucléaire - Construction navale - Conception et réalisation des charpentes - Industrie de l'aluminium - Travaux immergés et plongée sous-marine - Entretien et réparation du matériel roulant - Communications graphiques - Immeubles: vente et gestion - Techniques touristiques - Entreprise française et marché commun - Sensibilisation à la sécurité routière - Les postes en France - Ressourcement spirituel et engagement social dans la foi - Service de table - La femme dans la fonction publique - Mobilier urbain - Structure et fonctionnement des associations féminines - Éducation économique - Élevage porcin - Agriculture en région défavorisée - Betterave à sucre - Production maraîchère - Conditionnement de l'air - Installations portuaires - Industrie du textile - Hygiène industrielle Traitement des eaux - Journalisme et sport amateur - Production et diffusion de la photo - Techniques administratives en marketing - Industrie hôtelière - Éducation économique - Administration scolaire - Éducation syndicale - Les élections municipales - Agriculture biologique - Tourisme en milieu rural - Syndicalisme et multinationales - Créativité et marketing - Élevage du lapin - Jeune édition - Secrétariat - Secteur coopératif - Gestion de la construction - Transport urbain et qualité de la vie - Gérance de projets de construction - Participation à la gestion Industries des boissons - Information en alimentation - Coopération internationale - Employés de commerce en alimentation - Industrie minière - Les policiers - Electriciens de la construction - Main-d'oeuvre agricole - Travailleurs du textile - Installation des jeunes agriculteurs - Le vêtement et la mode - Fabrication mécanique - Protection du consommateur - Formation permanente des travailleurs - **Stages à caractère éducatif, culturel et sportif** - Connaissance de la France I et II - Scouts du Canada - Sports universitaires - Lac Mégantic—Sancerre - Confédération des Loisirs du Québec - Corporation des Enseignants du Québec - Cyclisme - Connaissance de la France - Conservatoire de théâtre - Civilisation et Culture française - Étudiants en récréologie - Professeurs de géographie - Techniciens en loisirs - Troupe de théâtre de Longueuil - Alliance Chorale - Animateurs de Centres culturels - Animateurs de loisirs - Animateurs de Clubs U.N.E.S.C.O. - Guidisme - Moniteurs de natation - Entraîneurs de hockey - Animateurs de la Fédération de Montagne de Québec - Moniteurs de voile - Moniteurs de plein air - Clubs 4-H - Compétition d'athlétisme - Tournée d'une Chorale - Entretien et réparation de skis européens - Centre de documentation régionale - Syndicalisme enseignant - Peinture - Sculpture - Mime et expression corporelle - Émaux et céramique Boîtes à chansons - Festival du théâtre étudiant - République des sports - Animation de jeunes en milieu urbain - Fouilles archéologiques - Information sportive - Plongée sous-marine - Voile de compétition - Sports silencieux et paraplégiques - Coaching sportif - Hébertisme et parcours d'orientation - Construction nautique - Escalade de basse altitude - Organisation des camps de vacances - Tourisme-accueil jeunesse - Troupe folklorique - Connaissance régionale Côte-Nord - Connaissance régionale Gaspésie - Loisirs d'été des 5—15 ans - Ornithologie - Fouilles archéologiques - Animation socio-culturelle (Festival d'Avignon) - Auberges de Jeunesse - Développement du français - Journalistes Arts et Lettres - Jeunes cinéastes - Mime et expression corporelle - Direction technique d'une salle de spectacles - Techniques artisanales - Histoire de l'art - Bandes dessinées - Judo - Athlétisme (équipe du Québec) - Basket-ball - Parachutisme I - Développement des parcs - Patinage artistique - Camping—caravaning - Ski de fond - Éducation des adultes - Expérimentation pédagogique - Pédagogie de la musique - Éducation des adultes - Éducation et loisirs pour enfants - Enfance exceptionnelle - Éducation en milieux défavorisés - Équitation - Spéléologie - Cinéma amateur - Astronomie et météorologie - Gravure et imprimerie - Loisirs, vacances, familles - Histoire vivante du Moyen Âge - Jeunesses musicales Motocyclistes - Découverte Lac St-Jean—Rennes - Découverte Montréal—Rouen - Découverte nationale Grenoble - Université française - L'audio-visuel et l'éducation Enseignement professionnel au secondaire - Vacances familiales - Loisirs des handicapés - Arts d'environnement - Poterie-céramique - Cinéma d'animation - Ballet Cafés culturels - Sports aquatiques - Sport auto mobile - Canoë—kayak - Cyclotourisme - Gestion et programmation de piscines - Découverte régionale Toulouse—Québec - Découverte régionale Corse—Est du Québec - Éducation pré-scolaire - Éducation des adultes aux Antilles françaises - Loisirs en milieu rural - Loisirs scientifiques - Scoutisme pour handicapés - Enseignement du tennis - Voile aux enfants Spéléologie - Plein air à l'élémentaire - Enseignement filmé du ski - Théâtre de marionnettes Tapisserie française - Caricatures - Découverte régionale La Rochelle - Découverte régionale Lyon Découverte régionale Bordeaux - Découverte régionale Limoges - Découverte régionale Clermont Ferrand - École et participation des parents - Loisirs dans l'industrie - Échange Outremont/Vézinet - Karaté Natation pour handicapés - Cyclotourisme - Théâtre pour enfants - Technique de tissage - Décors et costumes Découverte "Auvergne" - Découverte "La Rochelle" Éducation en milieu populaire - Répertoire choral - Loisirs et municipalité - Vol à voile - Activités physiques à l'élémentaire - Littérature moderne - Joaillerie orfèvrerie - Cinémathèque - Découverte régionale Aquitaine - Découverte régionale Franche Comté - Découverte régionale Poitou Charente - Sérigraphie Rééducation et apprentissage de la lecture - Théâtre Parminou - Randonnée pédestre - Découverte de la Bourgogne - Retombées pédagogiques des Jeux olympiques - Teinture végétale - Découverte des Pays de Loire - Créativité dans les bases de plein air - Musique créative L'aviation légère - La mycologie - Bande dessinée - Ébénisterie - Histoire populaire - Loisir, troisième âge et institution - Création théâtrale des jeunes- Parachutisme - Éducation des adultes - Ornithologie - **Stages à caractère social** - Étudiants en médecine (Université Laval) - Croix Rouge - Jeunesse rurale catholique - Organisation communautaire - Étudiants en droit - Psycho-sociologie Boscoville - Enfance inadaptée - Jeunesse Ouvrière Chrétienne - Action Sociale Jeunesse - Chantiers de Montréal - Médecine sportive - Prévention de la délinquance - Rôle de la femme en milieu urbain - Organisation communautaire - Animation socio-culturelle Développement communautaire (Sherbrooke) - Prévention de la délinquance - Maison du quartier - Vie du quartier - Participation à la vie municipale - Comité de citoyen - Famille et vie communautaire - Logement social - Travailleurs et J.O.C. - Animation et développement social - Intervention sociale - Jeunes travailleurs et migration - Organisation et financement collectif - Télévision communautaire - Services communautaires - Animation et culture ouvrière - Coopératives de production - Jeunes travailleurs - Petite Bourgogne - Aide sociale - Promotion de la vie de couple - Consultation jeunesse - Kinésithérapie et ergothérapie - Surdité chez les jeunes enfants - Organisations populaires et syndicales - Assistance publique - Rééducation et insertion du déficient mental avec troubles de comportement - Vie en milieu populaire - Aménagement des villes nouvelles - Stage pratique en animation - Vidéo animation - Ressourcement spirituel et engagement social dans la foi - Droit à la famille - Pharmacie en France - Regroupement de locataires et vie de quartier - Traitement de troubles du langage - Vie de couple - Services communautaires aux personnes âgées - Élevage porcin - Famille monoparentale: femme chef de famille - Centre d'accueil - Syndicalisme et condition féminine - Femme en milieu rural - Femmes en milieu populaire - Planification des naissances - Prénatalité - Organisation interne des garderies - Information et éducation juridique - Rééducation des jeunes inadaptés - Information sexuelle - Logement et emploi des handicapés - Animation et vie de quartier - Vie des jeunes - Inadaptation sociale des jeunes Vie sociale et familiale de la femme en agriculture — Groupe thérapeutique communautaire L'action des femmes



Plus de 700 personnes (dont 150 au Chili) effectuent présentement une grève de la faim, un peu partout dans le monde, pour que le régime militaire de Santiago renseigne les familles de "disparus". À Montréal, c'est dans la salle Saint-Vallier de la paroisse Saint-Édouard (ci-dessus) que se déroule ce jeûne d'une vingtaine de personnes. Si, pour des raisons de santé, certains doivent abandonner le jeûne, d'autres les remplacent. (Photo Jacques Grenier)

Les ouvriers de l'Iron Ore tiennent un scrutin secret

par Gilles Ouellet

SEPT-ILES — Pour la première fois depuis le début du conflit le 9 mars dernier, les 5,000 travailleurs syndiqués de la compagnie minière Iron Ore du Canada à Sept-Iles, Labrador City et Schefferville, se prononceront au scrutin secret, demain et lundi, sur les plus récentes offres de l'employeur.

Cette décision, prise mercredi soir à Sept-Iles au terme d'une réunion de coordination en présence de représentants des Métallos venus du Labrador, du Nouveau-Québec et de la Côte-Nord, répondra à la demande formulée sans relâche depuis une semaine par le président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney, qui refusait de retourner négocier avant un tel vote.

La nouvelle de la tenue de ce scrutin a toutefois été accueillie avec une grande réserve hier sur la Côte-Nord puisque les dirigeants syndicaux ont indiqué qu'ils recommanderont le rejet des propositions patronales. Un porte-parole de la compagnie s'est borné à se dire satisfait qu'il y ait un scrutin secret.

Les offres de l'Iron Ore comportent des améliorations aux conditions de santé et de sécurité au travail, des limites aux contrats à forfait, et portent le salaire annuel moyen des travailleurs de $21,000 à $23,000.

Il y a 15 jours, en repoussant ces offres et invitant leurs négociateurs à retourner négocier, les travailleurs ont signifié leur désir d'avoir des avantages plus importants sur les questions de santé et de sécurité, de limiter davantage la sous-traitance, et d'obenir après cela de meilleures conditions pécuniaires.

En attendant les voies de demain au Labrador et de lundi à Sept-Iles, les grévistes profitent des beaux jours pour maintenir des lignes de piquetage.

Les travailleurs en grève touchent des allocations variant entre $40 et $60 par semaine. Le syndicat des Métallos verserait $500,000 par semaine en allocations à ses 10,000 membres affectés directement par le conflit minier à Sept-Iles, Port-Cartier, Fermont, Gagnon, Schefferville, au Québec, et à Wabush et Labrador City, au Labrador.

Environ 60 pour cent de la production canadienne du fer se trouve paralysée présentement par les conflits qui impliquent les compagnies Iron Ore, Québec Cartier, Wabush Mines, et Sidbec Normines. En 1977, ces compagnies ont versé quelque $250 millions en salaires aux travailleurs miniers de la Côte-Nord.

Visite en France de Jacques-Yvan Morin

PARIS (AFP) — Le vice-premier ministre et ministre de l'Éducation du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, sera en visite officielle en France du 7 au 9 juin, apprend-on de source québécoise.

M. Morin vient à l'invitation du ministre de l'Éducation, M. Christian Beullac. Il aura pendant son séjour des entretiens avec son homologue français ainsi qu'avec le ministre des Universités, Mme Alice Saute-Seitie. Les problèmes de l'enseignement seront au centre de ces conversations.

Pendant son séjour, M. Morin patronnera la présentation d'une collection de 10 volumes constituant le rapport scientifique du congrès international des sciences de l'activité physique qui a eu lieu à Québec en 1976, et qui réunissait 1,400 participants appartenant à 70 pays. Cette collection est le fruit de la recherche d'auteurs spécialisés dans le domaine des jeux olympiques.

Le consul du Chili transmettra la demande du couple Van Schowen

par Clément Trudel

Le consul chilien à Montréal, M. Luis Goycolea Grez, a déclaré hier aux parents de M. Juan Batista Van Schowen qu'il transmettrait à son gouvernement leur demande de rentrer au Chili. Les époux Van Schowen, dans leur demande, expriment le souhait que tout sera fait au Chili pour garantir leur sécurité personnelle. M. et Mme Bautista et Carlota Van Schowen, tous deux âgés de 63 ans, ont quitté par leurs propres moyens le Chili; ils ont en conséquence refusé de remplir un questionnaire destiné aux exilés politiques qui entendraient retourner au Chili.

La démarche des Van Schowen vise à recueillir au Chili des renseignements leur permettant de retrouver la trace de leur fils Bautista, maintenant âgé de 35 ans, porté disparu depuis son arrestation en décembre 1973. M. Van Schowen fils était l'un des principaux dirigeants du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) chilien.

Un autre couple, M. et Mme Juan et Blanca Sepulveda, avaient annoncé leur intention de soumettre semblable demande de retour dans leur pays mais ils se sont dits indisposés et n'ont pas pris contact, hier, avec le consulat. Expulsés du Chili, les Sepulveda cherchent à retrouver leur fille Soledad, étudiante âgée de 18 ans au moment de sa disparition il y a quatre ans. Dans le cas de Van Schowen et dans au moins 2,000 autres cas de "disparus", l'attitude des autorités de Santiago est de répondre aux proches parents que leurs dossiers ne portent pas trace de ce "disparu".

Une première fois, en juillet 1977, des Chiliens avaient réalisé un jeûne pour obtenir des informations sur les disparus. Après 10 jours de grève de la faim vint la promesse du général Pinochet de fournir les informations désirées.

On se rappelle que la réponse donnée en septembre 1977 par le chef de la Junte chilienne n'avait satisfait personne. Depuis 10 jours, une grève de la faim est en cours à Santiago et, maintenant, dans 79 villes autour du monde.

Parmi les dernières personnes à se joindre au mouvement de grève en guise de solidarité avec les grévistes de la faim de Santiago, on note la veuve du poète Pablo Neruda, Matilde Urrutia, à l'ambassade des États-Unis au Chili. À Ottawa, Mme Liliana Mason qui a déjà séjourné neuf mois dans un camp de concentration au Chili et Mme Hortensia Agurto qui vit au Canada avec son enfant et dont le mari a été torturé à mort au Chili, font depuis hier la grève de la faim.

A Montréal, le consul a refusé de rencontrer les journalistes. Dans le document que M. Goycolea demandait au couple Van Schowen de signer, le requérant du visa de rentrée au Chili s'engage à ne s'occuper aucunement de politique une fois rentré, et à accepter la situation de limitation aux droits civiques.

Le père de M. Juan Bautista Van Schowen a déclaré qu'il avait fait valoir au consul que si la Junte voulait prouver que son offre d'amnistie était sérieuse, elle devait a fortiori permettre sans condition l'accès au Chili de personnes qui en sont sorties de leur plein gré, sans demander l'asile politique.

DES QUATRE COINS DU MONDE

Une nouvelle petite Nissan

TOKYO (Reuter) — Une nouvelle petite automobile japonaise, la traction avant Nissan ayant un moteur de 1,2 ou 1,4 litre au choix, a été lancée sur le marché japonais, au prix maximum de 1,060,000 yen (4,710 dollars). La compagnie Nissan prévoit que 10,000 de ces véhicules seront, ultérieurement, exportés chaque mois.

Feu vert pour le projet JET

BRUXELLES (AFP) — Le conseil des ministres de l'énergie de la CEE a donné mardi à Bruxelles le "feu vert" à la réalisation du projet Jet (Joint European Torus), machine géante capable de réaliser la fusion thermonucléaire contrôlée, qui doit être construite à Culham, en Grande-Bretagne. Une entreprise commune européenne, la première de ce genre dans la CEE, a été créée à cet effet pour la réalisation du projet à Culham. Les membres de l'entreprise co-mune sont la Communauté européenne de l'Energie atomique (FURATOM) et les neuf états membres de l'entreprise commune sont la Communauté européenne de l'Énergie atomique (EURATOM) et les neuf états projet, assistés par un comité exécutif et un conseil scientifique.

Narita: sécurité moins sévère

NARITA, Japon (Reuter) — Les autorités japonaises ont décidé de simplifier les contrôles de sécurité imposés aux passagers entrant à l'aéroport de Tokyo-Narita et de permettre aux groupes scolaires, aux personnes âgées et aux amis des voyageurs de pénétrer dans les installations de l'aéroport. Ces mesures entreront en vigueur jeudi, bien que la ligue anti-aéroport, formée par des agriculteurs locaux et des militants de gauche, ait décidé de mener une campagne d'opposition de cent jours à partir de lundi prochain. Les émeutes déclenchées par les adversaires de l'aéroport ont fait cinq morts et plus de 8,000 blessés depuis 1966.

Hommage à la mémoire du Dr Raoul Masson

Le docteur Paul Letondal, président-fondateur de l'Association des pédiatres du Québec, est intervenu hier au cours de la réunion annuelle de la Société canadienne d'histoire de la médecine pour faire l'éloge de son maître, le professeur Raoul Masson, dont on célèbre cette année le 50e anniversaire de la mort.

Le docteur Masson (1875-1928) a été le premier médecin-chef de l'hôpital Sainte-Justine et le premier professeur de clinique infantile à l'Université de Montréal. Incomparable médecin d'enfants, le docteur Masson est mort alors qu'il présidait une séance du bureau médical de Sainte-Justine.

La réunion annuelle de la Société canadienne d'histoire de la médecine s'est tenue à London (Ontario), dans le cadre du congrès annuel des sociétés savantes du Canada.

LES TRIBUNAUX

par Bernard Morrier

Un agent de correction coupable de voies de fait

Bien qu'il reconnaisse que le détenu André Tessier est avant tout un fauteur de trouble, arrogant, impertinent, bravache et récalcitrant, le juge Marc Lamarre, de la Cour des sessions, a décidé hier que l'agent de correction Claude Stockless devait être reconnu coupable de voies de faits graves contre cet individu qui avait du être maîtrisé, avec l'aide d'un augre gardien, M. Pierre Imbeault. Ce dernier a cependant été acquitté de la même accusation.

La scène s'était déroulée, le 29 juin 1977, à l'Institution Laval, à Saint-Vincent-de-Paul, où Tessier, récidiviste notoire, purgeait une peine de cinq ans pour vols à main armée.

Tessier venait de prendre sa douche et refusait de regagner sa cellule tant qu'on ne lui remettrait pas une paire de chaussettes propres. Tessier ayant refusé d'obéir à l'ordre de regagner sa cellule, une rixe aurait éclaté entre Tessier et ses gardiens. C'est de justesse que l'agent Stockless avait évité un moulinet que Tessier dirigeait dans sa direction. Stockless répliqua d'un "direct" à l'abdomen du détenu et ce dernier manifesta aussitôt son intention de poursuivre le combat. C'est un second coup de poing au visage de Tessier qui l'aurait envoyé au pays des rêves.

C'est le moment qu'auraient choisi les agents Stockless et Imbeault pour passer la camisole de force au détenu, avec l'aide d'un autre confrère. En fait, il s'agissait là de la seule participation à la partie de l'agent Imbeault. Il ne peut donc être accusé d'agression et le juge Lamarre a tôt fait de l'acquitter.

Mais le magistrat estime par ailleurs que l'agent Stockless semble avoir utilisé dans les circonstances une force plus grande que nécessaire, puisqu'il contrôle la situation et que sa vie n'était pas en danger. Il est donc reconnu coupable de l'accusation reprochée et connaîtra sa sentence le 28 courant.

Tessier, qui en était à sa troisième peine d'incarcération pour des vols à main armée et autres méfaits graves, avait accusé les deux agents des mauvais traitements qui lui auraient causé des blessures au nez, à une oreille, à la poitrine et à une cheville.

Des changements à l'acte d'accusation de Me Fournier

A la demande du représentant du ministère public, le juge James K. Hugessen a consenti hier à ce que des amendements à l'acte d'accusation porté contre Me Bernard Fournier, un ex-procureur de la Couronne, soient apportés, de telle sorte qu'on lui reproche désormais d'avoir agi de manière à ce qu'une plainte ne soit pas porté contre le reporter Normand Maltais, afin d'obtenir un endossement pour un emprunt de $5,000., et non pas pour récompenser Maltais de l'endossement souscrit.

De plus, l'autre chef d'accusation lui reprochant d'avoir demandé et accepté un pot-de-vin de $500 de l'avocat Barry Coleman, afin d'approuver le cautionnement d'un client, fait maintenant plutôt état d'une somme de $400.

La poursuite du procès de Me Fournier a maintenant été ajournée à lundi, jour où le procureur de l'accusé, Me Philippe Gélinas, se propose de contre-interroger deux témoins entendus précédemment, soit M. Valmore Delisle, ex-directeur de la succursale principale de la Banque Canadienne Nationale, et M. Ledoux, un comptable dela même institution.

France Produits condamnée pour indications trompeuses

Parce qu'elle avait donné des indications fausses ou trompeuses sur l'emballage d'un produit destiné aux consommateurs, la firme "France Produits Inc." a été condamnée à une amende de $250 hier.

Comparaissant devant le juge André Duranleau, de la Cour des sessions, les représentants de cette entreprise, établie au 1,000, rue Brennan, à Montréal, ont reconnu leur culpabilité à une accusation portée par le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations.

Selon cette accusation, l'entreprise aurait indiqué sur ses emballages, entre les 24 octobre 1977 et 25 janvier 1978, que son produit était fabriqué au Canada alors que ce n'était pas le cas.

Par cette manoeuvre, on espérait ainsi mieux promouvoir la vente de feuilles auto-adhérentes pour les albums de photos, mais on contrevenait par le fait même aux prescriptions de la loi relative aux coalitions.

Le "coup" de Tanguay: la dernière évadée comparaît

La dernière des quatre évadées, lors d'un coup spectaculaire à la prison Tanguay, le 7 mai dernier, a comparu hier matin, devant le juge André Chaloux, pour répondre à des accusations de dommages à la propriété, d'assauts graves, de séquestration et d'évasion.

Francine Loiseaux a nié sa culpabilité à toutes les accusations et son enquête préliminaire a été fixée au 8 juin prochain.

L'accusée avait réussi à prendre la clé des champs en compagnie de Sylvie Bouchard et Laurette Garneau, après avoir bénéficié de la présumée complicité de Louise Dunberry, Claudine Boucher, Myrtho Jodoin, Pierrette et Madeleine Desrosiers.

A cette occasion, la gardienne Jacqueline Petit avait été séquestrée, tandis qu'une autre surveillante, Mme Thérèse Soucy, avait été blessée à l'aide de tessons de verre.

Pour sa part, Laurette Garneau, qui s'était rendue le lendemain de l'évasion et avait reconnu sa culpabilité, a reçu une peine additionnelle de 10 mois d'emprisonnement, ajoutée à la sentence de trois ans qu'elle purgeait déjà pour vols à main armée.

Par ailleurs, Sylvie Bouchard, qui s'était présentée d'elle-même devant le juge Trottier, la semaine dernière, s'était vu imposer huit ans de prison, après avoir avoué une vingtaine d'accusations de vols à main armée, cambriolages, conspiration et possession illégale d'une arme. Il est possible que d'autres accusations relatives à son évasion soient portées plus tard.

De son côté, Louise Dunberry a été condamnée à deux ans de prison pour sa tentative d'évasion, tandis que Myrtho Jodoin et Madeleine Desrosiers ont nié leur participation à cette affaire et subiront leur procès le 3 juillet prochain.

Mais la peine la plus lourde, toujours liée à cette évasion, est allée à Pierrette Desrosiers, qui a reçu huit ans d'emprisonnement, dont deux ans pour sa tentative d'évasion, quatre ans pour vols à main armée et deux ans pour usage d'une arme offensive. Toutes ces peines doivent être purgées consécutivement.

Enfin, Claudine Boucher, à qui il ne restait que deux jours à purger sur une sentence antérieure, a été condamnée à deux années d'emprisonnement pour avoir séquestré et blessé une gardienne dans sa tentative d'évasion.

$1,188 en dommages-intérêts pour une voiture d'occasion

Le vendeur d'automobiles Durand Pontiac Buick Limitée, du 1550, boul. Chomedey, à Laval, s'est vu contraint hier, par la Cour provinciale, de rembourser un de ses clients d'une somme de $1,188.

Le client en question, M. Hubert Leclair, réclamait cette somme en guise de dommages-intérêts, à la suite de l'achat, le 15 juin 1977, d'une voiture d'occasion Buick Le Sabre 1975, portant une garantie de 30 jours.

Bien que le garagiste ait effectué, au-delà de cette garantie, des réparations pour une somme de $485, soit le 18 juin 1977, un mécanicien constatait, le 1er août suivant, que des réparations s'imposaient pour assurer le fonctionnement normal du véhicule et éliminer le cognement du moteur, et que le tout coûterait $1,188.

Dans ses constatations, le mécanicien relevait que ce cognement du moteur ne s'était pas produit du jour au lendemain et qu'il était là trois semaines auparavant.

Aux yeux du juge Yves Laurier, il est donc bien évident que les réparations effectuées par Durand Pontiac Buick, même après l'expiration de la garantie, n'étaient pas adéquates et de ce fait, faisaient revivre implicitement la garantie pour un autre mois. Le juge considère que le vendeur aurait donc dû y voir, lorsqu'à peine quelques jours après les réparations de $485, M. Leclair s'amena à son garage.

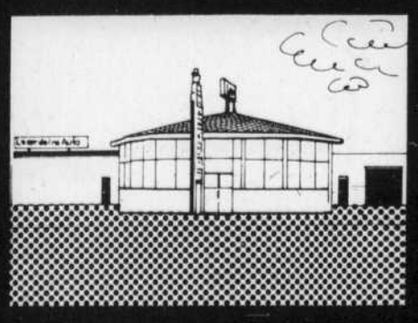
Le juge Laurier considère que Durand Pontiac Buick aurait dû fournir à l'acheteur une voiture qui roulait normalement et sans ennui, ce qui ne fut pas le cas.

Dans ses autres considérations, le magistrat relève que M. Leclair n'avait pas l'argent nécessaire pour faire effectuer les réparations ailleurs, au mois d'août 1977, et qu'il dut utiliser sa voiture pour se rendre à son travail, sans pouvoir faire de voyage. Enfin, à la lumière du témoignage d'un mécanicien, le juge souligne qu'il est possible d'avoir fait 10,000 milles avec la voiture en question en faisant bien attention, en n'allant pas vite et en réchauffant le moteur le matin, et "qu'un moteur va finir par lâcher mais seulement à 80,000 ou 85,000 milles", et que les problèmes signalés sont fréquents dans les Buick.

Pour toutes ces raisons, Durant Pontiac Buick doit donc verser $1,188 à M. Leclair, avec intérêts, en plus d'assumer les frais de la poursuite.

LACORDAIRE AUTO

La Place des Arts Automotifs.





254-3566
7630 Le Mans
St-Léonard



Au Sud du Metropolitain
Au Nord de Jean Talon et Lacordaire

AUSTIN MINI

Vive la voiture sport importée! Chez Lacordaire Auto, le grand dépositaire, nous avons l'auto de vos rêves. Un de nos conseillers vous la fera essayer. Les prix Lacordaire sont réellement compétitifs! Venez aujourd'hui.

AUSTIN • MG • TRIUMPH • SAAB • JAGUAR

CERTIFICATS

9 3/4%
5 ANS

placement et intérêts garantis, aucuns frais

9 1/2%
3-4 ANS

*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Épargne.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253, av. McGill College, Montréal, tél.: 878-3351
401, boul. Labelle, Place Rosemère, tél.: 621-0715
6633, rue Sherbrooke est, Montréal, tél.: 253-1720

Journée d'étude avec Claude Ryan

L'aile parlementaire du PLQ précise ses positions

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Pour la première fois depuis son arrivée à la tête du parti, le chef libéral, M. Claude Ryan, tiendra aujourd'hui une rencontre en profondeur avec ses députés de l'aile parlementaire.

Cette rencontre qui aura lieu, de manière exceptionnelle à Sainte-Marie de Beauce, vise essentiellement à faire le point sur la façon dont les députés libéraux participent aux travaux parlementaires de même qu'à prendre le pouls de la députation au sujet des nombreux projets de réorientation et de réorganisation du parti qu'entretient M. Ryan et qui seront soumis dès dimanche au conseil de direction du PLQ.

Joint hier à ses bureaux de Montréal, M. Ryan n'a pas caché l'importance de cette réunion tout en prenant cependant soin d'ajouter que rien de bien spectaculaire n'y serait décidé.

Selon lui, ce caucus, pour lequel il souhaite la participation de tous ses députés, vise trois objectifs principaux:

- définir l'attitude de l'aile parlementaire par rapport aux nombreux projets de loi que le gouvernement a déposés ces jours derniers devant l'Assemblée nationale et dont plusieurs seront adoptés d'ici l'ajournement d'été;
- préparer le conseil de direction de dimanche en informant les députés, dont dix sont d'ailleurs membres de ce conseil, des projets qu'il entend y soumettre;
- examiner les voies par lesquelles les députés pourront désormais participer de plus près aux principales décisions et activités du parti.

En fait, et même si ce genre de question n'est jamais inscrit officiellement à l'ordre du jour de ces réunions, ce qui sera en réalité au coeur de la discussion, c'est la façon que prendront les députés libéraux pour se rapprocher davantage des orientations et préoccupations de leur nouveau leader et améliorer leur performance à l'Assemblée nationale.

A cet égard et même si M. Ryan s'est refusé hier à toute indication en ce sens, la rumeur veut que le nouveau chef libéral ne soit pas très heureux de la manière dont son aile parlementaire s'acquitte de sa tache et fait face au gouvernement Lévesque.

"Vous savez, je n'ai pas eu beaucoup de temps pour m'occuper de l'activité législative et parlementaire de mon parti, m'étant principalement appliqué à des tâches de réorganisation des structures de la permanence", a précisé hier M. Ryan, qui se refuse cependant à toute critique formelle et officielle de ses députés.

Pourtant ce ne sont pas les sujets d'insatisfaction qui devraient manquer. Au premier titre, on pourrait citer l'invraisemblable attitude qu'a adoptée l'opposition officielle dans l'affaire de la taxe de vente.

Une attitude qui, en moins de 12 heures, l'a fait passer d'un appui très tiède,



M. Jean-Noël Lavoie

qui ressemblait d'ailleurs à bien des égards à une acquiescement aux positions fédérales, jusqu'à un accord quasi inconditionnel à la proposition du gouvernement québécois.

Accord qui a été suivi par la suite d'un mutisme à peu près complet sur l'évolution du dossier. L'aile parlementaire n'a même pas daigné faire le "follow-up" normal à l'Assemblée nationale aux propositions soumises par leur chef en conférence de presse.

En fait, tout ce à quoi on a finalement consenti, c'est à quelques maigres questions du chef parlementaire, M. Gérard-D. Lévesque qui a fait répéter au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, ce qu'il avait déclaré en conférence de presse plusieurs jours auparavant.

Au contraire, pendant tout le temps que ce différend Québec-Ottawa faisait les manchettes de l'actualité, l'opposition libérale préférait interroger pour la centième fois le gouvernement sur le sens de la souveraineté-association ou encore mener un débat d'arrière-garde sur la préservation d'une fausse autonomie des commissions scolaires en matière de fiscalité.

Attitudes et comportements qui ne sont guère de nature à susciter "de la nouvelle" aux périodes de questions et qui, par conséquent, ne permettent pas aux libéraux de bénéficier de la part de publicité normalement dévolue aux partis d'opposition.

Autre attitude sujette à caution: l'opposition farouche des libéraux, allant même jusqu'au filibuster, sur la question de l'amiante alors que les derniers sondages internes des partis ont démontré que la population était généralement d'accord avec la position gouvernementale et que le nouveau chef n'est pas un partisan effréné de l'entreprise privée.

Tant qu'à y aller de filibuster, comportement certes un peu ancestral mais parfaitement légitime et dont les députés péquistes ont amplement usé, du temps où ils formaient l'opposition, on se serait attendu à ce que les libéraux fassent une lutte un peu plus dure au projet de loi 92 sur la consultation populaire.

Or, voilà qu'après une sortie acalyptique de M. Jean-Noël Lavoie pour vouer aux feux de l'enfer ce projet de loi, l'opposition libérale annonce qu'elle va en adopter les articles à un rythme acceptable pour le gouvernement.

En principe l'opposition désire que le référendum sur la souveraineté-association se tienne le plus tôt possible et est donc pressée d'adopter la législation qui en permettra la tenue. En pratique, cependant, l'adoption de ce projet de loi n'empêchera pas le gouvernement de faire ce que sa stratégie lui commande et de déclencher ce référendum au moment où il le jugera opportun.

En définitive, et sans qu'il soit nécessaire de multiplier les exemples à l'infini, ce qui manque à l'opposition, c'est une direction, une stratégie et une tactique cohérentes et harmonisées au Québec d'aujourd'hui.

Sous ce chapitre, l'entrée de M. Ryan à l'Assemblée nationale aurait pu modifier certaines attitudes. Son absence ne fera que prolonger des comportements dont la rentabilité électorale reste à démontrer.



M. Gérard-D. Lévesque

La Fête délaisse les grands rassemblements

par Alain Duhamel

Le Comité organisateur de la Fête nationale du 24 juin à Montréal a affecté la totalité de son budget, environ $650,000, à une série de manifestations dans les quartiers et dans les parcs de l'île.

Pour financer les manifestations de la Semaine du patrimoine, le Comité organisateur attend un supplément d'argent, d'un montant d'environ $60,000, tiré d'un fonds de $150,000 promis par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, en avril dernier.

Ce fonds supplémentaire devait constituer une réserve d'appui au budget d'environ $2.4 millions prévu par le gouvernement québécois pour les manifestations de la Fête nationale et de la Semaine du patrimoine, les deux grandes manifestations devant puiser aux mêmes sources budgétaires.

A Montréal et, semble-t-il, dans quelques autres régions, des comités ont affecté le budget principal manifestations de la Fête nationale alors qu'une entente intervenue entre le ministère des Affaires culturelles, le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux sports et aux loisirs, et le premier ministre prévoyaient que le budget principal devait servir aux deux grandes manifestations dans les proportions restant à déterminer par les comités organisateurs locaux.

Cependant, à Québec, le Conseil du trésor n'avait pas encore débloqué, hier en fin de journée, les crédits supplémentaires de $150,000, de telle sorte que plusieurs manifestations de la Semaine du patrimoine risquent d'être compromises. A Montréal, selon les explications fournies par M. Robert Leblanc, coordonnateur de la Fête nationale, l'unique source de financement de la Semaine du patrimoine proviendrait de cette somme supplémentaire, si jamais le Conseil du trésor l'autorise.

Dans a région métropolitaine, 37 projets spécifiquement identifiés à la Semaine du patrimoine pourraient recevoir une subvention. Pour l'ensemble des fêtes, le Comité organisateur subventionne 84 projets dans 157 lieux différents.

Le Comité a réparti son budget de la Fête nationale en accordant 35% de ses fonds aux manifestations dans les quartiers, 28% dans les parcs, 8% dans des lieux animés, 17% pour des projets autonomes et 12% à l'administration.

La Fête nationale, selon le comité organisateur régional, délaisse les grands rassemblements sur le Mont-Royal. "On avait donné aux Montréalais le goût de la fête" a dit M. Marcel Couture, président du Comité organisateur de la Fête nationale. "Il restait à leur donner la fête. Autrement dit, les transformer, de spectateurs qu'ils étaient, en participants".

En plus de contribuer à 28 projets de quartier, le Comité organisateur de Montréal a lui-même mis au point une programmation d'activités dans les parcs Angrignon et Lafontaine. Dans les deux endroits, on y trouvera une grande scène et plusieurs autres lieux aménagés où le public sera invité à participer activement.

Quatre rues, Saint-Denis, Crescent, Prince Arthur et la place Jacques Cartier, s'animeront d'une façon particulière. Sur la rue Prince Arthur, par exemple, le public devra se costumer à la mode 1900.

"En fait, on voudrait que, les 23 et 24 juin, Montréal ressemble à une belle grande courtepointe, faite de morceaux de tissus disparates et colorés, mais harmonieusement agencés", a dit Mme Chantal Deleuil, chargée des relations publiques.

Dans cette courtepointe se trouvent aussi des projets destinés à des publics habituellement exclus de manifestations publiques de ce genre telles que personnes handicapées et personnes hospitalisées.

Les organisateurs de manifestations dans les quartiers se sont inquiétés de l'addition dans la programmation d'un défilé et de l'ampleur de l'activité dans les grands parcs. Ils craignent que ces manifestations ne nuisent aux rassemblements locaux. Le Comité organisateur croit, cependant, que la programmation dans les parcs complète, en soirée particulièrement, des manifestations de quartier.



Le soprano britannique Josephine Barstow fera ses débuts canadiens dans l'opéra de Verdi, *La Traviata* qui sera présenté dans le cadre de Festival Ottawa les 8, 11, 13, 15 et 18 juillet au Centre national des arts.

Le CNA présente son 8ème Festival musical

par Angèle Dagenais

Pour la huitième année consécutive le Centre national des arts à Ottawa offre un mois entier de concerts, d'opéras, de musique de chambre de récitals, de films, du 29 juin au 29 juillet.

Cette grande manifestation musicale et lyrique annuelle autrefois désignée sous l'appellation de Festival Canada portera à compter de cette année le nom de Festival Ottawa. C'est un grand opéra créé en 1960 par Benjamin Britten d'après l'oeuvre de Shakespeare, *Le songe d'une nuit d'été*, qui ouvrira les festivités à Ottawa le 29 juin à 20 h et sera repris les 3 et 7 juillet dans la grande salle de l'Opéra de 2,300 places du CNA. Deux autres opéras sont également de la programmation estivale, *La Traviata* les 8, 11, 13, 15 et 18 juillet à 20 h et le *Barbier de Séville* les 22, 25, 27 et 29 juillet à la même heure.

La mise en scène du *Songe* a été confiée à John Copley, de Covent Garden à Londres, et la direction artistique à Mario Bernardi, directeur musical de l'Orchestre du CNA. Les principaux rôles seront tenus par Riki Turofsky (Tytania) Richard Greenblatt (Puck) et John York Skinner (Oberon). Les décors et costumes sont l'oeuvre de Henry Bardon et Michael Stennett. C'est la deuxième fois que cette oeuvre contemporaine est donnée au Canada. Elle fut montée une première fois à Vancouver l'année suivant sa création à Londres, en 1961.

La Traviata mettra en vedette le soprano britannique Josephine Barstow dans le rôle de Violetta, Louis Quilico dans celui de Giorgio et Frank Little, Alfredo. Mme Sonja Frisell qui signait l'an dernier à Ottawa la mise en scène du Don Pasquale de Donizetti, s'occupera de la présente production de *La Traviata* aux côtés du directeur musical Paolo Peloso. Chorégraphie, décors et costumes sont confiés à Charles Kirby, Murray Laufer et Olga Dimitrov respectivement.

Enfin, le *Barbier de Séville* mis en scène par Jean Gascon est la reprise de la production présentée par l'Opéra du Québec à l'ete 76 dans le cadre du programme Arts et Culture du COJO, avec une distribution différente comprenant notamment Gail Robinson (Rosina), Roland Richard (Fiorello) et Rockwell Blake (Almavira). Richard Stilwell (Figaro), Claude Corbeil (Basilio), Gabrielle Lavigne sont également de la distribution, sous la direction musicale de Mario Bernardi. Robert Prévost signe les décors, costumes et éclairages de cette production.

Mis à part les soirées de prestige à l'opéra qui devraient stimuler particulièrement les Québécois qui en sont privés depuis la fermeture mémorable de l'Opéra du Québec, Festival Ottawa offre en outre des concerts de très haute tenue avec le Quatuor Orford, le Trio Beaux Arts, Les Petits violons de Jean Cousineau, le Quatuor Tokyo, l'Orchestre du Centre national des arts, le corniste Barry Tuckwell, le Quatuor Fine Arts, le baryton-basse Donald Bell, la pianiste Ingrid Haebler et le Canadian Brass. Une série de films est également prévue au Théâtre à 17 h 30 au cours du mois de juillet sur des thèmes reliés à la musique.

Comme par les années passées, Via Rail s'associe au Festival de la capitale nationale en offrant aux mélomanes un forfait de $49 ($62 de la ville de Québec) comprenant un aller-retour en train à Ottawa — départ à 11 h, retour libre — un transfert de la gare au Château Laurier, un fauteuil de choix au CNA et une nuit au Château, à deux pas de la salle de spectacle. Le retour peut être effectué le lendemain ou n'importe quel autre jour au choix. Les départs se font de la Gare centrale à Montréal (11 h) ou de la gare de Sainte Foy à Québec (7 h 20).

C'est d'ailleurs dans le "Train de l'Opéra" que les organisateurs du Festival recevaient la presse hier pour lancer la programmation définitive de ce prestigieux événement estival d'Ottawa. Les séjours "Via" peuvent être organisés pour toutes les manifestations du Festival, non seulement les opéras. Il s'agit de communiquer avec la Gare centrale à 977-6550 ou à Québec, à (418) 694-2880.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
CLOUETTE, Nicole (Suite à une vente)	2289 rue Augier, Montréal	1 Épicerie
CYR, Raymond & Gérald Cyr	12,109 rue Victoria Pointe aux Trembles	1 Épicerie
DALLAVALLE, Roberto "ENTREPRISES GIROMA INC."	1415 rue Jarry est, Montréal	1 Restaurant
GERVASI, Paolo "CASTEL TINA LTÉE"	4885 est Jean-Talon, St-Léonard	Changement de capacité du restaurant et du bar avec danse.
ROY, Claude	775 est Rooy, Montréal	1 Épicccerie
MASSE, Fernand "85224 CANADA LTÉE/LTD" (Suite à une vente)	4207-4209 ouest Notre-Dame, Montréal	1 Taverne
LESCOAT, René & Polycarpo Dias & Joao Colaço (Suite à une vente)	3470 rue St-Denis Montréal	1 Restaurant
CASTRONOVO, Angelo "BOULANGERIE PÂTISSERIE MARIA CRISTINA INC."	9195 Boulevard St-Michel Montréal	1 Épicerie
ST-GEORGES, Ovide (Suite à une vente)	2517 Avenue Haig, Montréal	1 Épicerie
JANG, Jae Sick (Suite à une vente)	448 ouest Jean-Talon, Montréal	1 Épicerie
KUBIAS, Jan	5780 ouest Sherbrooke, Montréal	1 Épicerie
BOISSELLE, Pierre	4940 est Notre-Dame, Montréal	1 Bar avec danse et spectacles.
CHU, Kuo Hsiung	1129 rue Bleury, Montréal	1 Restaurant
KARABETIAN, Minas & Krikor Dedeyan (Suite à une vente)	549 rue Ogilvy, Montréal	1 Épicerie
BOURQUES, Jean-Paul "RESTAURANT LA BOUCHERIE INC."	343 est rue St-Paul, Montréal	Autorisation de danse dans le bar existant.
DIMITROPOULOS, Epaminondas & Panayote Bomis	1409 St-Alexandre, Montréal	1 Restaurant
TRUAX, Jacob Winslow "TAVERNE DAIGNEAULT INC." (Changement de catégorie de taverne à:)	2073 de L'Église, Montréal	1 Brasserie
BÉLANGER, Danielle (Suite à une vente)	5592, 2e Avenue Montréal	1 Épicerie
PELLETIER, Jacques	2067 Stanley Montréal	1 Bar - 2 Restaurants.

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 est, rue Notre-Dame, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

Vancouver. Edmonton. Calgary. Winnipeg.

Cet été, Air Canada offre le service le plus fréquent et le plus rapide vers l'Ouest canadien.

Vancouver

Jusqu'à cinq vols tous les jours. Le seul vol sans escale Montréal-Vancouver, départ à 10heures05, arrivée à 12heures15. Un service exclusif par gros porteur L-1011, matin et soir, au départ de Montréal ou via Toronto.

Calgary

Jusqu'à cinq vols tous les jours. Seul Air Canada offre des vols directs le matin et le soir. Le vol de 8heures est par gros porteur L-1011.

Edmonton

Jusqu'à trois vols quotidiens. Seul Air Canada offre des services directs d'une seule escale, le matin et le soir. Le vol de 9heures est par gros porteur L-1011.

Winnipeg

Cinq vols directs quotidiens. Seul Air Canada offre des vols sans escale tous les jours. De plus, seul Air Canada offre des services directs matin et soir.

Pour plus de détails, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada, au 931-4411.

On y va en grand!

On y va? On y va!

AIR CANADA

Le nationalisme écossais à la recherche d'un second souffle

par LOUIS SIMON

Le nationalisme écossais marque le pas. Après avoir été — au dire de ses dirigeants — le parti européen ayant enregistré la croissance la plus rapide, le Parti national écossais (SNP: Scottish National Party) vient d'essuyer une série de défaites qui laissent mal augurer de son avenir au moment où se débattent les projets d'autonomie régionale pour l'Écosse et le Pays de Galles.

Curiosité du folklore politique jusqu'au début des années 70, le SNP était devenu pourtant au fil des consultations électorales une force politique crédible, un grain de sable dans le mécanisme bien huilé du bipartisme britannique.

Ce n'est qu'en 1970 qu'un nationaliste écossais, Donald Stewart, emporte pour la première fois un siège à Westminster lors d'une élection générale. En février 1974, les "nats", comme on les surnomme en Grande-Bretagne, avec 7 sièges et 20% des voix en Écosse, remportent un succès inattendu. Aux élections d'octobre, c'est une véritable percée; le SNP arrache 11 sièges. Avec près de 30% des voix au nord de la "frontière", le Scottish National Party est devenu le deuxième parti d'Écosse, devant les conservateurs.

Aux élections locales de mai 1977, la progression du SNP se confirme: les nationalistes enlèvent plus de 100 sièges dans les organismes municipaux et régionaux et infligent une sévère défaite au Labour. Au point qu'au lendemain même du scrutin, Elizabeth II, devant les deux Chambres du Parlement, solennellement réunies, croit devoir rappeler, avec l'accord du premier ministre, James Callaghan, qu'elle avait été couronnée en tant que "souveraine du Royaume-Uni".

Car l'indépendance de l'Écosse, même si la terminologie du SNP est quelquefois floue, reste l'objectif numéro un des nationalistes. Contrairement à d'autres mouvements séparatistes européens, le SNP condamne toute forme de terrorisme — et notamment les exactions de la "tartan army" — pour parvenir à ses fins. D'autre part, les nationalistes n'entendent pas, une fois l'indépendance acquise, couper totalement les ponts avec Londres.

"Il est évident, souligne Andrew Welsh, l'un des membres du groupe SNP aux Communes, que l'Écosse se trouve dans une situation de relations privilégiées avec l'Angleterre. Par-dessus tout, l'influence anglaise se fait sentir par la communauté de langue, la frontière commune, et des liens très étroits sur les plans politique, économique et culturel.

D'où la volonté de mettre en oeuvre une forme "d'indépendance dans l'interdépendance". Une union personnelle placée sous la tuelle de la reine d'Angleterre. Le programme du SNP prévoit qu'après l'indépendance de l'Ecosse, une "convention", composée de représentants de l'Ecosse et de la Grande-Bretagne, assurerait une liaison organique entre les deux pays.

Formé sur le modèle du "Conseil nordique" des pays scandinaves, cet organisme se réunirait deux fois par an. La "convention" serait dominée par un "Conseil" siégeant au moins une fois par an au niveau des chefs de gouvernement.

Sur le plan économique, le pétrole est l'argument massue des nationalistes. L'or noir extrait des puits de la mer du Nord, c'est "leur" richesse nationale. Pour le SNP, 100% des revenus du pétrole doivent revenir à l'Ecosse. Un argument qui, semble-t-il, ne laisse pas indifférent les quelque 5,2 millions d'Ecossais, et ce n'est pas un hasard si les premiers succès du SNP coïncident avec le début véritable de la production en mer du Nord. Beaucoup d'Ecossais voient dans l'appropriation du pétrole un mot d'ordre simple, une réponse au sous-développement de la région. Un moyen aussi pour prendre ses distances vis-à-vis d'une Angleterre en proie au marasme économique.

En politique étrangère, les "nats" sont nettement tournés vers le "grand large": maintien au sein de l'OTAN, liens privilégiés avec l'Amérique du Nord et l'ensemble du Commonwealth. Sur le chapitre de l'Europe, le SNP est, pour le moins, réservé: c'est un "oui" du bout des lèvres au Marché commun, avec pour condition principale que les "Neuf" reconnaissent à Edimbourg une zone de pêche exclusive de 100 milles, plus une deuxième zone de pêche réglementée de 100 milles également. Un référendum serait organisé pour décider du maintien de l'Ecosse au sein de la C.E.E., mais il est clair que le SNP recommanderait le non si ces conditions n'étaient pas réunies. Les nationalistes écossais sont également hostiles à toutes mesures d'intégration politique. L'union européenne estiment-ils, ne ferait qu'aliéner une liberté nouvellement acquise.



Sur les autres chapitres, les nationalistes présentent un programme sans originalité marquante, dans l'ensemble assez conservateur. Tout au plus quelques mesures concrètes pour rompre avec tel ou tel aspect de l'organisation politique, économique ou administrative héritée de la Grande-Bretagne.

Dans leur plate-forme politique, qui sera discutée au cours du Congrès du parti à la fin du mois de mai, les nationalistes recommandent notamment un gouvernement "plus ouvert", rompant délibérément avec le "carcan d'une bureaucratie irresponsable", imposée par Londres.

Toutefois, le SNP se refuse systématiquement à se situer sur l'échiquier politique britannique. "Nous sommes un parti radical", répètent inlassablement ses dirigeants. "L'indépendance d'abord, après on verra". De toute évidence, les nationalistes ne veulent s'aliéner aucune couche sociale, tant dans les grandes agglomérations comme Glasgow que dans les régions rurales les plus conservatrices.

Cette ambiguïté, ce "clair-obscur" volontairement maintenu, sont peut-être parmi les principales raisons des revers importants enregistrés par le SNP au cours des derniers mois. Ce fut d'abord en avril l'élection partielle de Garscadden, dans la banlieue de Glasgow, remportée de haute lutte par le candidat travailliste devant son concurrent nationaliste. Et ce, malgré le repli général du "Labour" au cours des récentes consultations. Puis, ce furent les élections locales au début du mois de mai: le SNP perdit 16 sièges et n'en gagna que 7. Le recul du parti se fit particulièrement sentir dans la Stratchclyde autour de Glasgow. Une région particulièrement touchée par la récession économique, où vit près de la moitié de la population écossaise.

Confirmant cette tendance, un sondage effectué récemment pour le compte de la télévision indépendante (ITN) montrant qu'en cas d'élections générales, le SNP passerait de 11 sièges à 5, tandis que le "Labour" se maintiendrait à 41 sièges et que les Tories progresseraient de 16 à 23 sièges.

Outre les ambiguïtés idéologiques, propres à beaucoup de partis nationalistes, le retrait relatif du SNP a des causes multiples. Il est tout d'abord dans une large mesure victime de son succès: il participe maintenant à l'administration de plusieurs régions, et est amené en tant que tel à prendre des mesures forcément impopulaires, comme l'augmentation des impôts locaux. Il semble, d'autre part, qu'une partie de l'opinion écossaise ait voulu, en votant pour les "nats", marquer son mécontentement vis-à-vis des deux grands partis traditionnels, soupçonnés d'être surtout préoccupés par les intrigues politiques de Westminster. De là à être favorables à l'indépendance, il y a un pas que nombre d'Écossais ne sont pas prêts à franchir. Selon les sondages, seulement 20 à 25% des Écossais sont réellement favorables à l'indépendance.

Enfin, il semble que le gouvernement ait regagné quelque crédit en promettant d'accorder à l'Ecosse la "dévolution", c'est-à-dire la création à Edimbourg, ainsi qu'à Cardiff, d'un Parlement régional élu au suffrage universel.

La "dévolution", c'est la réponse de Londres au nationalisme écossais — et dans une certaine mesure — gallois. Le projet est accueilli favorablement par le SNP qui considère néanmoins la "dévolution" comme une étape vers l'indépendance. La loi sur la "dévolution", en cours d'examen par le Parlement divise profondément les deux grands partis politiques. Ses adversaires, qui y voient le début d'un démembrement du Royaume Uni ont réussi à émasculer quelque peu le texte et à en retarder considérablement l'application. Si le gouvernement ne réussit pas à mettre en place une décentralisation véritable, nul doute que les nationalistes en tireront argument — avec succès — pour dénoncer une fois de plus "l'impérialisme" de Londres.

Quoi qu'il en soit, le SNP décidera à la fin du mois, au cours de son Congrès, de la marche à suivre pour retrouver un second souffle. Problème clé pour les "nats": savoir s'il faut s'engager à fond dans la voie du séparatisme ou faire machine arrière. Un élément de réponse aux questions que se pose le mouvement nationaliste a sans doute été apporté par l'élection partielle à Hamilton, et où se présentait la "pasionaria" du SNP, Virgo McDonald.

(Copyrigh by B.I.P.)

Élections certaines en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Le compte à rebours pour les prochaines élections générales a commencé, constatent unanimes les commentateurs politiques britanniques.

La seule incertitude concerne la date de ces élections. La majorité des commentateurs estiment que le premier ministre, M. James Callaghan, appellera les électeurs aux urnes pour le 12 octobre. Ce jour a d'ores et déjà reçu la faveur des bookmakers qui lui ont accordé leur meilleure cote à 3 contre 1.

D'autres — minoritaires — croient qu'il existe encore une chance de voir M. Callaghan annoncer aujourd'hui ou au début de la semaine prochaine, une élection générale pour le dernier jeudi de ce mois, le 29. Tous, en tout cas, se rejoignent sur un point. Il est maintenant exclu que le premier ministre essaie de prolonger la législature jusqu'à l'année prochaine.

L'analyse des commentateurs s'appuie sur des données politiques aussi bien qu'économiques. Avant toutes choses, le facteur décisif paraît être l'assurance qu'à maintenant le Labour de conserver ses places-fortes d'Écosse, à la suite des défaites subies par les nationalistes écossais, à Glasgow en avril et à Hamilton mercredi.

Ces deux victoires confirment le déclin du Parti nationaliste écossais, qui ne semble plus en mesure de disputer aux travaillistes les sièges écossais indispensables à une majorité à la Chambre.

Le Parti travailliste a remporté nettement l'élection partielle de Hamilton (Glasgow) devant le Parti nationaliste écossais (SNP), grâce à un déplacement de 4,5 pour cent des voix en sa faveur par rapport aux élections générales de 1974. Le Parti conservateur améliore lui-même ses positions en progressant de 3,5 points.

La très nette victoire du candidat du Labour, M. George Robertson, avec 51 pour cent des Voix (contre 33,5 seulement au SNP) signifie que le Parti national écossais ne représente plus un danger pour les travaillistes en Écosse dans de prochaines élections générales.

Pour le premier ministre Callaghan, la victoire du candidat travailliste à Hamilton équivaut à l'assurance d'un succès à l'échelon national dans de prochaines élections générales: le Labour est en effet assuré de garder tous ses sièges en Ecosse et, très probablement, de prendre au moins la moitié des onze sièges nationalistes écossais, ce qui lui donnerait une majorité à l'échelon national.

Cette victoire confirme le succès du plan travailliste de dévolution à l'Écosse, qui doit être voté par la Chambre d'ici la fin de la présente session parlementaire, face aux revendications d'indépendance totale du SNP.

D'autre part, tous les sondages confirment que la cote personnelle du premier ministre est au plus haut dans l'opinion, alors que, même chez les électeurs tories, le leader conservateur, Mme Margaret Thatcher, ne paraît pas s'imposer.

En outre, l'état-major Tory, malgré les démentis officiels, paraît très divisé. Sur des points fondamentaux, notamment en ce qui concerne l'attitude à adopter à l'égard des syndicats, les divergences sont patentes.

Sur le plan économique, le premier ministre bénéficie en ce moment d'un climat favorable, avec une inflation qui a pu être ramenée à 7 pour cent, un niveau de vie en légère progression et une reprise encore timide de la production. Les prévisions pour le début de l'an prochain sont par contre très pessimistes.

Moscou: deux dissidents juifs résistent au siège de la police

MOSCOU (Reuter) — Le dissident soviétique juif Vladimir Slepack a été arrêté jeudi à Moscou après avoir résisté, avec sa femme, à un "siège" d'une heure dans son appartement de l'avenue Gorki. M. Slepack et son épouse avaient déployé sur le balcon une banderole réclamant l'autorisation pour les Juifs d'émigrer en Israël.

Depuis 1970, Valdimir Slepack s'est vu refuser 12 fois cette autorisation et il est devenu un des chefs de file des Juifs soviétiques contestataires. Il est en même temps l'un des membres influents du groupe de surveillance des accords d'Helsinki dont plusieurs responsables ont été jugés récemment.

Alors que la police tentait de déloger les Slepack, plusieurs centaines de personnes massées sous les fenêtres de l'immeuble encourageaient les efforts des représentants de l'ordre et lançaient des propos hostiles aux dissidents.

"Bien fait", "ils devraient utiliser un revolver", pouvait-on entendre, alors qu'un homme en civil versait ce qui paraissait être de l'eau bouillante, depuis le balcon de l'étage supérieur.

Barricadés dans leur appartement, les Slepack ont résisté pendant une heure aux assauts de policiers en civil qui, après avoir essayé de se saisir de la banderole en passant par les appartements voisins, ont apparemment forcé la porte.

Après une heure de "siège" les témoins ont, en effet, vu apparaître des policiers sur le balcon une seconde après que les deux dissidents soient rentrés à l'intérieur de leur appartement, des témoins ont vu M. Slepack emmené par la police. Des amis de la famille indiquent que Mme Slepack a été emmenée dans une voiture de police. La porte de l'appartement a été enfoncée et la police y monte la garde.

Pendant toute la durée de l'incident, des policiers en civil photographiaient et filmaient la foule qui s'était rassemblée sous les fenêtres, particulièrement les étrangers. Au moins trois personnes qui tentaient de prendre des photos des Slepack ont été interpellées.

C'est dans un appartement voisin qu'un autre dissident juif, Anatoly Chtcharansky a été arrêté en mars 1977. M. Chtcharansky servait d'interprète d'anglais au groupe de surveillance des accords d'Helsinki dont faisaient également partie Youri Orlov, récemment condamné à sept ans de prison et cinq ans d'exil intérieur.

Anatoly Chtcharansky doit être jugé prochainement et, selon sa famille, il pourrait être accusé de trahison alors que les autres dissidents ont été condamnés seulement pour "activités anti-soviétiques".

L'académicien Andrei Sakharov a d'autre part déclaré aux journalistes qu'il avait été convoqué avec sa femme au commissariat de police où ils avaient été emmenés à la suite d'un incident survenu pendant le procès de Youri Orlov.

C'est en essayant de pénétrer dans la salle d'audience interdite au public et aux journalistes, que le physicien et son épouse s'étaient heurtés aux policiers barrant l'accès du tribunal. Selon certains témoins, M. et Mme Sakharov auraient alors giflé un policier. Toutefois, aucun journaliste étranger n'a assisté à l'altercation.

Après cet incident, les deux dissidents avaient été appréhendés puis relâchés quelques heures plus tard à la suite d'une conversation téléphonique entre les responsables de la police et un général, a précisé M. Sakharov.

Andrei Sakharov et sa femme doivent se présenter au commissariat de Lublino, dans la banlieue de Moscou, aujourd'hui à midi.

Mandat d'arrêt de RFA contre Wagner

DUSSELDORF (Reuter) — À la demande du ministère public de Dusseldorf, un mandat d'arrêt a été délivré contre Gustav Franz Wagner, soupçonné du meurtre de 250,000 personnes dans les camps de concentration nazis de Sobidor et Treblinka, qui est détenu depuis trois jours par la police brésilienne.

Le mandat d'arrêt a été adressé à la représentation diplomatique ouest-allemande au Brésil. Le ministère public estime qu'il n'y a aucune raison pour que le Brésil ne remette pas Wagner à l'Allemagne de l'Ouest pour qu'il y soit jugé, en dépit de l'absence d'un traité d'extradition.

A Sao Paulo, la police brésilienne a écroué Wagner à la requête de l'Allemagne fédérale. Le ministère brésilien de la justice indique que la RFA a maintenant quatre-vingt-dix jours pour demander son extradition, demande sur laquelle statuera la Cour suprême du Brésil.

Au cas où un autre pays demanderait l'extradition de Wagner, le ministère de la Justice indique qu'elle sera accordée au pays dans lequel celui-ci a commis ses crimes les plus graves.

Au cas où les crimes seraient équivalents, l'extradition sera accordée au pays qui l'aura demandée le premier.

ca
COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C. C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C. C.A.
Robert Moreau, M.S.C. C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents Montreal-Quebec
C.W. Bissegger, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Bureaux à: St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest, suite 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Tél.: (514) 731-7851
265, avenue Carling, suite 500
Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél.: (613) 238-4224

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DIRY, LAPLANTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Édifice Le Cherrier
suite 510
3500, rue du Parc Lafontaine
Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde

GAGNÉ, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
AFFILIÉ À ARTHUR ANDERSEN & CIE
800 boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1X9
861-1641

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Real Gharette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
Campbell, Sharp
Comptables Agréés
715 Carré Victoria - 845-7211
Montréal, Ottawa, Toronto, Orillia, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Peace River, Kelowna, Langley, Vancouver, New Westminster
Pannell Kerr Forster & Company

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.O. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Société nationale Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montreal, Que. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C. C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.
Robert Houde, B.A. C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C. C.A.
André Montgrain, L.S.C. C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4445
Bureaux à: Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés: Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Mégantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
1200, ave McGill Collège
H3B 2G4 879-9050

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Marvin H. Tafler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Allan B. Chandler, C.A.
Gerald A. Stan, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A.
Norman Dartchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A.
Morrie L. Fogelbaum, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE - LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA



Le secrétaire d'État Cyrus B Vance et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko se sont rencontrés mercredi soir à New York pour une nouvelle séance des négociations SALT. La rencontre a été plus détendue que celle de samedi dernier mais guère plus fructueuse. (Photolaser AP)

Vance et Gromyko doivent se revoir

La négociation SALT bloquée

NEW YORK (AFP) — De nouveaux entretiens américano-soviétiques seront nécessaires pour parvenir à la conclusion d'un accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2), malgré trois rencontres Vance-Gromyko en une semaine, en marge de la session spéciale de l'ONU sur le désarmement.

Le secrétaire d'État américain qui s'est entretenu durant cinq heures mercredi à New York avec son homologue soviétique, a en effet indiqué à l'issue de cette rencontre qualifiée "d'utile", qu'il retrouverait M. Gromyko à une date et en un lieu qui restent à définir, afin de tenter de trouver une solution sur les deux principales questions encore en suspens.

Bien que M. Vance n'ait pas précisé de quels points il s'agissait, on croit savoir qu'ils concernent l'inclusion du bombardier soviétique Backfire dans la panoplie stratégique et la modernisation des systèmes d'armes existants.

Ni M. Vance ni M. Gromyko n'ont fait formellement état de progrès, mais le ministre des Affaires étrangères soviétique a déclaré: "Je n'irais pas jusqu'à tenir des propos rigides en disant qu'il n'y a pas eu accord. Je dirais plutôt que ces problèmes n'ont pas encore été finalisés".

Il a ajouté que les questions traitées étaient très "complexes et difficiles. Sur certains points il y a accord sur d'autres non".

Malgré la tension actuelle des relations américano-soviétiques, MM. Vance et Gromyko ont paru plus détendus à l'issue de cette séance que samedi à Washington, où le ministre soviétique avait publiquement contesté les déclarations du président Carter sur la responsabilité soviéto-cubaine dans les événements du Zaïre.

La situation en Afrique a d'ailleurs été évoquée à nouveau mercredi à New York ainsi que les accusations sévères lancées il y a quelques jours contre Moscou par le conseiller du président Carter sur les affaires de sécurité, M. Zbignew Brzezinski, reconnaissant implicitement que les relations entre le Kremlin et la Maison-Blanche ont rarement été aussi tendues, M. Gromyko a déclaré qu'il souhaiterait les voir s'améliorer.

M. Gromyko a indiqué que ses entretiens de mercredi, dans ce contexte, avaient été utiles et "peut-être même nécessaires".

Les observateurs en déduisent que M. Vance a cherché à rassurer son interlocuteur en diminuant la portée des propos inflexibles tenus par M. Brzezinski.

Le secrétaire d'État américain a également reconnu devant les journalistes la tension des relations entre les deux pays: "On ne peut pas le nier, a-t-il ajouté, je pense que le fait que nous ayons pu parler franchement de nombreux sujets, y compris l'état général de nos relations bilatérales, est important, et comme l'a souligné M. Gromyko, nécessaire".

Damas ne veut déployer plus loin ses troupes au Sud-Liban

LATTAQUIEH (AFP) — La Syrie n'envisagerait pas d'engager ses troupes au-delà de Zahrani, son poste le plus avancé au Sud-Liban, tout en restant disposée à soutenir concrètement l'autorité du gouvernement libanais dans le reste du pays par le biais de la Force de dissuasion arabe (FAD — où elle est majoritaire).

Tel est le sentiment des observateurs qui ont suivi à Lattaquieh les entretiens entre les présidents libanais Elias Sarkis et syrien Hafez Assad.

Cet épineux problème a en effet été au centre des entretiens, à moins de quinze jours d'une importante échéance, le retrait prévu pour le 13 juin des troupes israéliennes du Sud-Liban.

La question était de savoir qui assurera l'ordre et la sécurité dans la région située entre les fleuves Litani et Zahrani, qui coupent le sud du pays à respectivement 45 et 25 kms de la frontière israélo-libanaise et où la résistance palestinienne constitue la seule force militaire de fait.

Les Israéliens, rappelle-t-on, ont assorti leur retrait total d'une condition: que l'ensemble du Sud-Liban ne soit plus utilisé par les Palestiniens pour lancer des opérations militaires contre l'État juif.

Le président syrien Assad a fait savoir à ses interlocuteurs libanais que la solution idéale à ce problème était à ses yeux l'envoi de l'armée libanaise, une fois reconstituée, dans ce secteur.

Les Syriens, ajoute-t-on de même source, ont longuement évoqué dans ce contexte le cas du major Saad Haddad, chef des milices chrétiennes au Sud-Liban.

Avec l'aide d'Israël, les miliciens du major Haddad, rappelle-t-on, mènent depuis la fin de la guerre civile au Liban et à partir des enclaves chrétiennes au Sud-Liban une "guerre d'usure" contre les forces palestino-progressistes.

Bien qu'aucune solution de rechange n'ait été rendue publique à ce sujet, on apprenait de source généralement bien informée que le rétablissement de la sécurité entre les deux fleuves pourrait être confié aux Forces de sécurité intérieures (FSI) libanaises dans une première étape, en attendant que l'armée libanaise devienne opérationnelle.

D'autre part, à la suite des récents et violents échanges de tirs entre fedayine et milices chrétiennes dans le secteur est du Sud-Liban, le quartier général des Nations unies à Jérusalem a publié hier un long communiqué protestant contre "trois activités contraires à la lettre et à l'esprit du mandat des Casques bleus au Sud-Liban".

Il s'agit, précise le communiqué, de "la poursuite de l'infiltration dans ce secteur d'hommes armés venant du nord, et du maintien de ces hommes armés dans le secteur opérationnel de la force intérimaire des Nations unies au Liban, d'actions hostiles qu'ouvrent l'une contre l'autre les parties au nord-est de la frontière israélo-libanaise, et enfin du renforcement de positions et de mouvements de forces des parties dans les régions où la FINUL doit étendre ses opérations à la mi-juin".

Le communiqué précise encore que ces derniers jours, les échanges de tirs ont eu lieu entre positions "à l'est du Litani" (l'enclave chrétienne de Marjayoun), et positions "proches du château de Beaufort". Ils ont atteint "une intensité bien supérieure à celle de précédents incidents, les troupes de la FINUL se trouvant prises sous les feux croisés".

La compagnie iranienne postée au pont Akiya sur le Litani a rapporté que 65 réfugiés, pour la plupart des femmes, ont fui la région de Qaqyiah. Ces réfugiés ont fait état de dix morts et quinze blessés dans l'enclave, au cours de ces échanges de tirs.

Le communiqué cite enfin le commandant des milices chrétiennes, Saad Haddad, qui a fait part à la FINUL de sa volonté de représailles, si les tirs se poursuivaient.

L'insurrection kurde a repris

BEYROUTH (AFP) — Les "rebelles" kurdes ont repris leurs activités dans le Kurdistan (nord de l'Irak), où une bonne partie de l'armée irakienne a été dépêchée pour mater les insurgés, rapporte l'hebdomadaire libanais Al Hawadess.

Ces événements font suite à une attaque par les "rebelles" kurdes, le 24 avril dernier, d'un poste de l'armée irakienne à Mossoul. 30 personnes avaient été tuées au cours de cette attaque, indique Al Hawadess qui affirme que l'armée irakienne rencontre une résistance farouche de la part des "rebelles".

Toujours selon la revue, l'enquête menée par les autorités irakiennes a révélé que la réunification des rangs kurdes avait été opérée avec l'assistance de l'Union soviétique qui a même fourni des armes. Cette réunification a réconcilié trois dirigeants kurdes importants: le mollah Mustafa Barazani, et MM. Jalal Talbani et Ali Askar.

De son côté le quotidien Al Safir (gauche) avait rapporté ces derniers jours que les communistes irakiens ont rétabli leurs liens avec les insurgés kurdes.

La rebellion kurde au nord de l'Irak avait pris fin rappelle-t-on, en 1975 l'Iran ayant décidé de mettre fin à son assistance aux partisans du mollah Barazani.

La décision iranienne avait été la conséquence d'un accord conclu entre Téhéran et Bagdad concernant la navigation dans les eaux du Chatt Al Arab, à la frontière entre les deux pays.

Le mollah Barazani, 80 ans, qui s'était alors réfugié en Iran, s'est ensuite rendu aux États-Unis où il vit en tant qu'hôte du gouvernement américain.

Jalal Talbani cependant a gardé le maquis et formé le "parti de l'union nationale kurde" (PUNK) qui, selon certaines informations, est soutenu par la Syrie. Le PUNK a récemment adressé un appel au parti communiste irakien (PCI) lui demandant de ce scinder du "front national progressiste" qui groupe, aux côtés du parti BAAS au pouvoir à Bagdad, le PCI et le parti démocratique kurde. Le PUNK a d'autre part affirmé que plusieurs communistes iraliens, considérés comme des "cadres militaires" du PCI, ont rejoint le mois dernier les insurgés dans le nord de l'Irak pour ne pas être exécutés.

Les troubles auraient gagné d'autres provinces du Zaïre

BRUXELLES (d'après AP, AFP et Reuter) — Selon des informations non confirmées dont la presse et la radio belges se font l'écho, des rébellions ont éclaté dans d'autres régions du Zaïre que le Shaba.

Dans le Haut-Zaïre, les villes de Bunia et d'Aba seraient sous le contrôle de rebelles. Bunia est une agglomération assez importante près du lac Mobutu (ancien lac Albert) qui marque la frontière avec l'Ouganda. Aba est un petit poste à la frontière soudanaise.

Toujours selon ces informations, des troubles auraient également éclaté dans le Kasai.

De source belge, on pense que les rebelles du Haut-Zaïre sont des partisans de M. Antoine Gizenga, ancien premier ministre-adjoint congolais. Au Kasai, il s'agirait d'éléments qui étaient liés à M. Pierre Mulele, exécuté il y a plusieurs années sur ordre du président Mobutu.

La première rébellion sérieuse des amis de M. Gizenga s'était produite en 1964 à Stanleyville (maintenant Kisangani), où des Européens avaient été tués lorsque les parachutistes belges étaient intervenus sur l'aéroport pour les délibrer. Mais ce massacre n'avait pas atteint l'ampleur de celui de Kolwezi.

En outre, un mouvement d'opposition au président Mobutu, le mouvement national congolais/Lumumba (MNC/L), dans un communiqué diffusé hier soir, à Bruxelles, par l'agence de presse Belga, "confirme que des actions de guérilla ont été opérées par les combattants du MNC/L pour prendre des armes dans les casernes d'Aba et de Bunia et que, consécutivement, un soulèvement populaire s'est déclenché contre le régime du président Mobutu".

Le président Mobutu Sese Seko a aussitôt donné l'ordre au ministère zaïrois des Affaires étrangères de protester vivement auprès du gouvernement belge pour les facilités offertes aux "ennemis du Zaïre" par la radio et la télévision belges et pour l'hospitalité dont ils continuent à bénéficier en Belgique, rapporte jeudi l'Agence de presse zaïroise Azap.

Rappelant les entretiens qu'il a eus à Paris avec le premier ministre belge Léo Tindemans au sujet des opposants à son gouvernement, le président Mobutu "s'est étonné que l'esprit de cette rencontre ait déjà été entamé", rapporte l'Azap.

Citant des sources autorisées, l'agence Azap indique que le Zaïre pourrait rappeler son ambassadeur en Belgique et que le président Mobutu consultera le bureau politique du mouvement populaire de la révolution (MPP) pour décider de l'attitude à adopter envers Bruxelles.

L'agence Azap affirme que la radio belge a répandu "de faux bruits" qui sont l'oeuvre du soi-disant Front national de libération du Congo."

Elle affirme que "sauf à Kolwezi, au Shaba, la situation est calme sur l'ensemble du territoire national zaïrois," et "qu'il n'y a pas de localités frontalières, et surtout pas Bunia et Aba, dans le Haut-Zaïre, qui aient été investies par des éléments rebelles."

Par ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, a déclaré à Paris que le nombre de Français disparus au Zaïre pouvait être évalué à 30.

Seuls huit corps de Français ont pu être formellement identifiés, a-t-il précisé à l'Assemblée nationale.

Le ministre a ajouté "qu'il ne pouvait pas confirmer l'indication donnée par le général Mobutu, selon laquelle les otages (des rebelles) auraient été massacrés". Il s'est déclaré "pratiquement assuré qu'il y avait eu prise d'otages et notamment que six coopérants français avaient été emmenés avec peut-être plusieurs dizaines de civils par les rebelles en fuite".

"Avec quelques jours de recul, on peut maintenant confirmer que notre opération au Shaba a pleinement réussi", a indiqué le ministre. 420 des 500 Français immatriculés à Kolwezi ont pu quitter la cité minière.

M. de Guiringaud a émis la crainte que "certains éléments, non contrôlés, de l'armée zaïroise aient pris part aux exactions". D'autre part, il a estimé "possible que des contingents africains parviennent au Shaba dans le courant de la semaine prochaine". "Le 2ème REP (régiment étranger parachutiste) sera rapatrié, a-t-il dit, mais il n'est pas impossible que des instructeurs et des coopérants (français) soient maintenus au Zaïre, comme ce fut le cas au cours des dernières années".

Les 600 parachutistes belges stationnés à la base de Kamina, dans le Shaba, seront bientôt relevés par des troupes fraîches, a annoncé le ministre belge de la Défense, M. Paul Vanden Boeynants, dans une interview publiée par le quotidien De Standaard.

Le ministre a laissé entendre que la présence militaire belge dans la province zaïroise pourrait durer encore un certain temps. Il a exprimé l'avis qu'une force militaire panafricaine bénéficiant d'un soutien logisitique occidental était la seule façon de garantir la sécurité du Shaba. Toutefois, a-t-il souligné, il est impossible de dire quand cette force, qui fait toujours l'objet de discussions, pourra être mise sur pied.

Les 600 soldats actuellement sur place faisaient partie des 1700 hommes envoyés le mois dernier par la Belgique pour secourir et évacuer les étrangers prisonniers de rebelles à Kolwezi.

L'agence de presse Belga a d'autre part reçu hier une "lettre ouverte" émanant de ressortissants belges vivant à Likasi, une ville située à l'est de Kolwezi, et réclamant le déploiement en permanence de forces belges dans la région.

La lettre déclare notamment: "...Après avoir mûrement réfléchi, la population expatriée belge oeuvrant encore sur place vous fait savoir par la présente son refus de continuer à résider dans ce pays dans les conditions actuelles."

"Elle vous demande, en garantie de sa présence éventuelle, que soient maintenus en permanence au Shaba des contingents de militaires belges et ce, dans les différents centres où elle oeuvre..."

Par ailleurs, les autorités belges ont annoncé avoir retrouvé la trace de 116 des 257 personnes portées disparues à la suite des combats du Shaba. Elles ont été retrouvées en Belgique ou ailleurs. Certaines d'entre elles se trouvaient en vancances et d'autres avaient quitté le Shaba par d'autres moyens que ceux qui avaient été fournis par les forces belges et françaises.

Mais on est toujours sans nouvelles de 160 des Européens qui se trouvaient à Kolwezi au moment de l'invasion des rébelles du Front national de libération du Congo.

Bogota: stabilité politique menacée

BOGOTA (AFP) — Le successeur du président Alfonso Lopez Michelsen, qui sera élu dimanche en Colombie, se trouvera à la tête d'une nation plongée dans de profonds troubles sociaux et confrontée à une rebellion estudiantine tenace, estiment les milieux syndicaux et économiques de la capitale.

La situation socio-économique du pays réclame des solutions immédiates, sous peine de voir le prochain gouvernement débordé par les pressions des centrales syndicales, de certains secteurs universitaires et des partis d'opposition plus actifs que par le passé, commente-t-on dans les mêmes milieux à trois jours des élections présidentielles.

En effet, malgré des réserves en devises qui pour la première fois ont dépassé les deux milliards de dollars, et une économie nationale saine, grâce aux exportations de café, le gouvernement Lopez n'a pas pris les mesures qui auraient permis d'enrayer l'inflation, de relever les salaires et de diminuer le chômage.

Ces trois principales causes du mécontentement populaire n'empêcheront cependant pas les deux partis traditionnels, libéral et conservateur, au pouvoir depuis l'indépendance, de remporter une nouvelle victoire dimanche, estiment les observateurs.

Les deux candidats des partis traditionnels, MM. Julio Cesar Turbay et Belisario Betancur, ne laisseront, selon les sondages, que quelques miettes électorales à la gauche désunie qui présente trois candidats, communiste, socialiste et maoïste, et au candidat du mouvement de "rénovation nationale", l'ex-général Valencia Tovar.

Le régime constitutionnel colombien, tache démocratique sur la carte de l'Amérique latine, paraît à l'abri de tout danger immédiat. Et pourtant, plus que jamais, la stabilité politique du pays est incertaine. La lassitude ou la résignation des Colombiens, abstentionistes de longue date, fait place de plus en plus à une colère mal contenue.

Le bilan des troubles des dernières semaines est lourd: des grèves, un étudiant tué, cinq universités fermées dont celle de Bogota avec ces 20,000 élèves, et des agressions en chaine comme l'enlèvement du directeur pour la Colombie de la Texas Petroleum. Pour compléter ce panorama, un trafic de drogue chaque jour plus florissant.

Poussées par leur base, les quatre centrales ouvrières unies depuis le 14 septembre dernier, ont adopté des attitudes menaçantes et inhabituelles à l'égard du prochain gouvernement, "quel qu'il soit".

Vacances 78

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:
2 semaines CANADA: $4.00
ÉTATS-UNIS: $5.00
À ces tarifs, ajouter $1.50 pour chaque semaine supplémentaire.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐
Je le reçois par la poste ☐

Nom .....
Adresse actuelle .....
.....
Adresse de vacances .....
.....
à compter du .....
reprise le .....

**S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)**

Inter★Villes
VANCOUVER $209.
Nos vols ABC partent le samedi soir à dater du 24 juin pour une ou deux semaines. Réservez au moins 30 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connait nos conditions.
Voyagez Sunflight
Avions de Quebecair opérés par Suntours Ltée avec l'approbation de la Commission Canadienne de Transports selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25 requis. Taxe de transport du Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec.

MURARI
MURARI



La qualité et le savoir-faire s'atteignent au cours des ans — Murari le sait depuis 1898.

Du coeur même de la région ensoleillée de Vérone, en Italie, Murari nous livre ses deux excellents vins.

Le Murari Valpolicella est un vin fin, selon la tradition des grands vins d'Italie, d'une robe rouge limpide à l'arôme délicat, au goût léger et fruité. Il rehausse très bien toutes les viandes rôties et les fromages.

Le Murari Bardolino d'un rouge rubis au parfum agréable, a un goût velouté et frais. Il accompagne le poulet rôti et les spécialités de la cuisine d'Italie.

Ces deux vins de qualité supérieure offerts par la célèbre maison Murari ont l'avantage d'être peu coûteux et sont disponibles dans les magasins de la Société des Alcools du Québec.

Murari Valpolicella SAQ 635 I $3.20
Murari Bardolino SAQ 636 A $3.20

MURARI
Représentée par Gabriel Boussion Inc.

un film de HENRI GLAESER
18 ANS
EROTICO MARRANT
ANDREA
JANE BIRKIN
Catherine & Cie
2 FILMS EN COULEURS
Catherine: 1.00 - 4.25 - 7.45
Andréa: 2.50 - 6.10 - 9.30
CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

L'ÉNIGME QUE NUL NE PEUT RÉSOUDRE... LE PIÈGE DONT NUL NE S'ÉCHAPPE!
14 ANS
"Poignant, Angoissant, a la fois un mystère et un film d'horreur. A voir absoulument par tous les cinéphiles!" —Cue Magazine
L'OEUF du SERPENT
LE SUSPENSE SANS PAREIL DE BERGMAN!
un film de INGMAR BERGMAN
avec LIV ULLMANN
DAVID CARRADINE
V.F. DE "SERPENTS EGG"
À L'AFFICHE: Le PARISIEN 2 486 ST CATHERINE O. 866 3856
12.40, 2.55, 5.05, 7.15, 9.30

ÉLYSÉE 1
35 MILTON / 842-6053
CKOI présente un film de FARDUN FILMS
Sem. 7.15 9.30 Sam. 5.15 7.30 10.00 Dim. 1.00 3.10 5.20 7.30 9.45
POUR TOUS
Un suspense captivant... sûrement le meilleur film qui nous ait été offert cette année. — David Ansen, Newsweek
Fascinant... très beau... un puissant suspense. — Vincent Canby, New York Times
Un suspense hautement original... Le réalisateur Wim Wenders crée un suspense digne d'Alfred Hitchcock. — Kathleen Caroll, the N.Y Dayly News
L'AMI AMERICAIN
version originale sous-titres français
DENIS HOPPER BRUNO GANZ
un film de WIM WENDERS

ÉLYSÉE 2
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30 SAMEDI 5.30; 7.30; 10.00 DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30
LE SUCCES DE L'ANGE ET LA FEMME A L'ETRANGER FORCE UNE DEUXIEME SORTIE A MONTREAL!
CAROLE LAURE
18 ANS Adultes
UN FILM DE GILLES CARLE
Entre la vie et la mort — L'Amour
L'ANGE ET LA FEMME

aussi
LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA
Nous nous sommes tant aimés!
UN FILM DE ETTORE SCOLA
un film de LUIGI COMENCINI
Laura Antonelli
Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas...
14 ANS
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER

Craignez pour elle... Cet ordinateur a choisi suzan comme cobaye, et souhaite assurez sa descendance!...
JULIE CHRISTIE
14 ANS
GENERATION PROTEUS
sélectionné pour le FESTIVAL INTERNATIONAL D'AVORIAZ DU FILM FANTASTIQUE
JULIE CHRISTIE Version française de 'Demon Seed' FRITZ WEAVER
aussi: 2e film dans chaque Ciné
AUX 4 CINÉMAS!
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
Le PARISIEN 4 486 ST CATHERINE W 866-3856
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880

POUR TOUS
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
WOODY ALLEN
DIANE KEATON
Le joyeux dépeçage de la vie amoureuse et des déboires d'un homme à la recherche de conjugalité!...
On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
LUN. À SAM.: 7.20-9.20
DIMANCHE: 1.10-3.10-5.10-7.20-9.20
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement intérieur: $2.00 après 6hrs p.m.
Place des Arts

ELLE NE SAVAIT PAS QU'ELLE ÉTAIT DOUÉE DE POUVOIRS MALÉFIQUES... JUSQU'AU JOUR OÙ ELLE FUT INVITÉE AU BAL DU DIABLE!
14 ans
GRAND PRIX
V' FESTIVAL INTERNATIONAL D'AVORIAZ DU FILM FANTASTIQUE
"CARRIE"
au bal du diable
avec SISSY SPACEK
JOHN TRAVOLTA et PIPER LAURIE
SALLE 3 et au cinéma le paradis 2 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110

L'AMOUR IMPOSSIBLE ET CONDAMNÉ D'UN FRANÇAIS ET D'UNE JEUNE JUIVE
POUR TOUS
TRINTIGNANT SCHNEIDER
le nouveau film de GRANIER DEFERRE
7e sem.
12.30 - 2.40 - 4.55
SALLE 1 7.15 - 9.25
LE TRAIN

2 Grands Prix au festival de Cannes 1977
J.A. MARTIN photographe
POUR TOUS
Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin
(Grand Prix Oecuménique)
2e sem.
Monique Mercure
(Grand Prix d'Interprétation Féminine)
une production de l'Office national du film
SALLE 2 1.15 - 3.25 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Après Cousin Cousine
3e mois
le nouveau film de JEAN-CHARLES TACCHELLA
POUR TOUS
Le PAYS BLEU
Mettant en vedette BRIGITTE FOSSEY
SALLE 4 12.10 - 2.05 - 4.00 - 5.55 - 7.50 - 9.45

LA VIE LITTÉRAIRE

Les féministes québécoises solidaires

par Jean Royer

"On y allait comme individus, on s'est retrouvées comme groupe". De retour d'Ottawa où elles ont participé à la troisième Conférence des femmes écrivains d'Amérique, du 20 au 24 mai dernier, une douzaine des cinquante Québécoises présentes à cette rencontre ont déploré que la question de la femme et de l'écriture — thème du congrès — ait été évacuée de la plupart des tables rondes. Les féministes québécoises — qui se sont retrouvées solidaires à Ottawa — ont aussi constaté de graves lacunes à cette conférence organisée par des Latino-Américaines: l'absence de femmes indiennes et inuit, acadiennes et noires; la faible représentation américaine; surtout, que les Latino-Américaines semblaient être, pour la plupart, des porte-parole des dictatures en place. Par contre, les Québécoises sont revenues d'Ottawa avec la conviction de leur cohérence, devant un manque d'échanges entre les diverses cultures représentées.

Environ 300 femmes, écrivains et critiques, ont participé à la rencontre. Plusieurs des participantes venaient de l'Argentine et du Mexique, du Pérou, du Venezuela. Il y avait aussi quelques Cubaines exilées. Sans pouvoir mesurer évidemment l'auto-censure qui pouvait dicter le silence des Latino-Américaines, les femmes québécoises ont rappelé qu'une pétition présentée au Congrès contre la torture, les emprisonnements et les disparitions qui ont cours en Amérique latine, n'a même pas été entérinée par l'assemblée interaméricaine.

Dans un communiqué, les écrivains québécoises ont aussi dénoncé l'absence de la presse écrite de Montréal à la conférence. Oubliant de souligner les lacunes de l'organisation même de la Conférence, les féministes québécoises se sont empressées d'accuser les journaux de "censure par abstention" qui "ne fait que perpétuer la non-considération des événements et des projets produits par les femmes". (On pourra cependant lire demain dans le cahier littéraire du DEVOIR des comptes rendus de la Conférence par Nicole Brossard et Gail Scott ainsi que quelques extraits des interventions des Québécoises à Ottawa.)

Le communiqué des écrivains québécoises se termine comme suit: "Cette rencontre nous a révélé la solidarité des Québécoises et nous a permis de nous rendre compte de la cohérence de notre démarche, cohérence que l'absence d'une parole progressiste autre a fait ressortir. — Hors frontières, les colonisées sont en mouvement."

Contre la régionalisation?

Le magazine d'actualité culturelle "Espaces", qui dort sur les tablettes du ministère des Affaires culturelles du Québec, était un projet de régionalisation de l'information culturelle. De toute évidence, c'est cet aspect "démocratique" du projet, mis en branle sous Jean-Paul L'Allier, qui a été la pierre d'achoppement de la revue. En effet, une correspondance interne du MAC, entre Jocelyne Dugas, responsable du projet, Pierre Boucher, sous-ministre adjoint par intérim et Jean O'Neil, directeur des communications du MAC, démontre bien que M. O'Neil, dès son entrée en fonction, n'a pas cru à l'esprit de "régionalisation" d'"Espaces", non plus qu'à l'opportunité d'un comité rédactionnel extérieur au ministère et au directeur de l'information.

Cette question a même été la cause directe du départ de Jocelyne Dugas du MAC. Le 12 janvier dernier, Jean O'Neil enlevait la direction du magazine à Mme Dugas "pour des raisons d'efficacité administrative". Le même jour, M. O'Neil avertissait les autorités du MAC que "la publication du magazine appartient à la direction des Communications". Six jours plus tard, le sous-ministre par intérim, Pierre Boucher, dans une lettre à Jocelyne Dugas, soutenait "la compétence professionnelle" de son directeur des communications, tout en rappelant à Mme Dugas que la vie professionnelle est "semée d'embûches" et est "largement tributaire des relations interpersonnelles", ajoutant que "l'important est d'avoir confiance en soi" et que "votre expérience professionnelle et votre courage vous permettront de relever ailleurs les défis qui vous étaient offerts ici".

Le 20 janvier, Jocelyne Dugas rappelle à MM. Jean O'Neil et Pierre Boucher qu'elle a été relevée de ses fonctions pour avoir exécuté le mandat dont l'avait chargée le MAC!

En fait, la façon dont on a traité Jocelyne Dugas est liée à une divergence de vues sur un point fondamental du projet. Ce point remet en cause la politique de régionalisation du gouvernement et plus particulièrement du ministère des Affaires culturelles. Si la revue "Espaces" n'est pas née encore, malgré deux ans de travail, c'est parce que M. Jean O'Neil ne croit pas à une revue qui soit faite et rédigée à partir des régions et en dehors de la direction des communications. Mais on peut aussi se demander à qui servirait une simple revue de propagande du ministère des Affaires culturelles.

"Un des plus beaux films de femmes du cinéma américain." — L'EXPRESS
"Le plus beau film de Fred Zinneman." — TELERAMA
"Du grand et du beau cinéma." — FRANCE-SOIR
Gagnant de 3 PRIX DE L'ACADÉMIE
MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN — Vanessa Redgrave
MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN — Jason Robards
FONDA·REDGRAVE // ZINNEMANN
POUR TOUS
JULIA
VERSION FRANÇAISE
GLOBES D'OR du Cinéma Américain
JANE FONDA meilleure actrice de l'année
VANESSA REDGRAVE meilleur second rôle
Un film de FRED ZINNEMANN JANE FONDA VANESSA REDGRAVE JASON ROBARDS HAL HOLBROOK
(SUJET COURT: "LE CHÂTEAU DE SABLE")
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
SEM.: 7.20 - 9.25 - SAM.-DIM.: 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.25

Original, intelligent plein d'humour, sur un sujet tout à fait actuel. Pour réfléchir après avoir bien ri. — TÉLÉ 7 JOURS
Amusant, férocement satirique; Bravo! — FRANCE SOIR
On s'esclaffe beaucoup, on jubile constamment parce que c'est irrésistible, succulent et tonique. Un régal! Le film le mieux joué de ces dernières années. — PARISCOPE
Cent gags irrésistibles ponctuent cette implacable satire des holdings à visage inhumain. — LE POINT
Réalisé avec brio et avec un humour ravageur . . . Enfin du comique qui dénonce sans nous ennuyer! — LE NOUVEL OBSERVATEUR
À voir à tout prix! — L'AURORE

UNE SATIRE EXCEPTIONNELLE DE LA VIE DE BUREAU DANS UNE GRANDE ENTREPRISE...
POUR TOUS
TROP C'EST TROP
LE DIABLE DANS LA BOITE
un film de PIERRE LARY
avec
Jean ROCHEFORT • Michel LONSDALE • Dominique LABOURIER • Micheline PRESLE
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
LUN. À SAM.: 7.30-9.30
DIMANCHE: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

Accord sur le cinéma

OTTAWA (PC) — Mme Hildegard Ham-Bruecher, ministre d'État aux Affaires étrangères de l'Allemagne fédérale, et le secrétaire d'État canadien John Roberts, ont signé une entente d'après laquelle les deux pays s'engagent à s'échanger leurs films de cinéma.

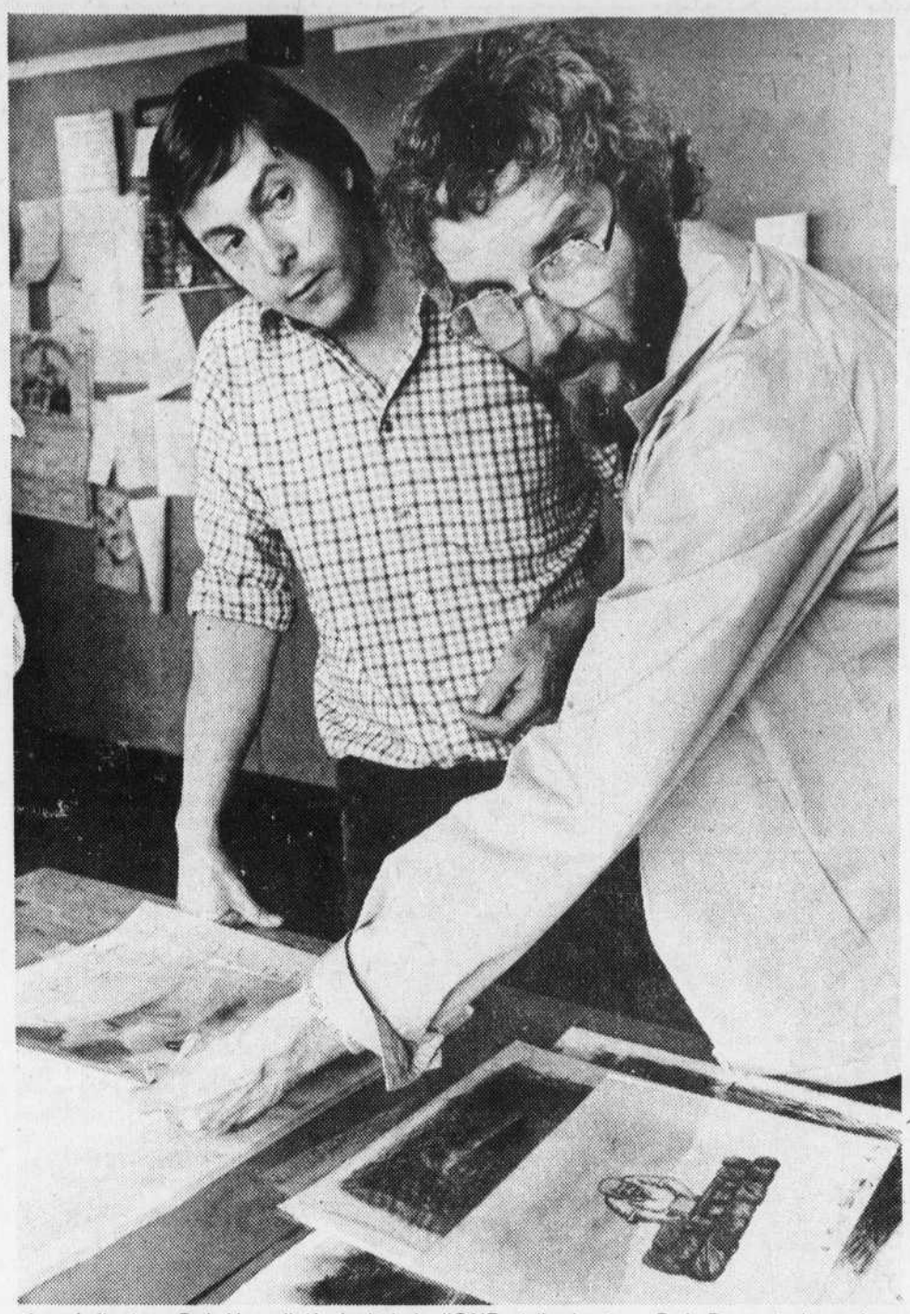
Les autorités politiques et les dirigeants de l'industrie cinématographique se réuniront tous les deux ans pour faire le point de la situation.

Le ministre allemand effectue une visite de cinq jours chez nous.

●

Ron Grieco, un artiste né à Montréal, cherche à créer une "pesanteur sur une surface sans pesanteur". Son installation à Véhicule Art consiste en une toile de plastique polyuréthane, modifiée pour recouvrir toute la surface de la galerie principale et des paquets de tiges de fer placés en rythmes saccadés en trois rangées de cinq. L'installation est accompagnée d'une action-vidéo: l'art corporel est une extension d'un mouvement vers la poésie.

Un spectacle inoubliable de marionnettes pour adultes
Le Songe d'August Strindberg
Du 24 mai au 3 juin à 20h. 30 au CENTAURI
453 St-François-Xavier
Vieux-Montréal, station Place d'Armes
288-1229
$5.50-$6.50 Etudiants: $3.50



Le réalisateur Bob Verrall (à droite) de l'ONF et l'animateur Bob Doucet, deux des principaux artisans de la série intitulée "Canada Vignettes", composée d'une centaine de courts métrages éducatifs, d'une durée de cinq minutes chacun produits par l'ONF avec une subvention de $2 millions du Secrétariat d'État.

Grâce à une subvention de $2 millions

L'ONF présentera bientôt une série de cent courts films sur le Canada

par la Presse Canadienne

Samuel de Champlain et son équipage de matelots ravagés par le scorbut vont envahir votre écran de télévision d'ici le 1er juillet, Jour du Canada. On verra aussi Leif Ericson et les Vikings, et les coureurs-de-bois attaqués par les mouches noires.

Ces personnages historiques, de même que plusieurs autres encore vivants, feront partie de "Canada Vignettes", une série de 100 courts métrages éducatifs produits par l'Office national du film.

"C'est la mythologie canadienne que nous essayons de faire accepter, dit M. Bob Verrall, âgé de 50 ans et réalisateur des Vignettes. Nous avons voulu faire des courts métrages pour la télévision qui parleraient du Canada, qui renforceraient notre fierté et notre attachement au pays."

Les films, qui durent chacun cinq minutes, ne sont pas du genre patriotard, de souligner M. Verrall. "J'étais convaincu que cela ne marcherait pas." Le projet a surpris certains employés de l'ONF, l'an dernier, lorsque le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, a annoncé une subvention de $2 millions pour la production de films en anglais et en français.

Les dirigeants de l'ONF ont dit que cet enthousiasme de la part du gouvernement était de nature à laisser croire que l'agence fédérale ONF créerait des films de propagande pour promouvoir le programme d'unité nationale; certains cinéastes allèrent même jusqu'à dire que le programme avait été imposé à l'ONF.

"C'est l'ONF qui a eu l'idée de faire ces films, et non pas Pierre Elliott Trudeau, a dit catégoriquement M. Verrall, qui a ajouté que le sujet des films mijotait depuis plusieurs années quand le Parti québécois a été porté au pouvoir, en novembre 1976.

"Et le secrétaire d'Etat n'a eu aucune hésitation à l'accepter, a-t-il ajouté. En temps de crise de famille, si vous voulez, je pense qu'il l'a jugée opportune. Les films ont pour but de faire connaître nos origines, qui nous sommes, ce que nous faisons. C'est une propagation très subtile."

Chacun des films traite brièvement de personnes, de lieux et d'événements sortis du passé et du présent, au moyen de dessins animés, de documentaires, de dramatiques et de films d'archives. Les courts métrages passeront aux heures d'écoute privilégiée et pendant les périodes consacrées aux enfants.

La plupart des films seront faits en versions anglaise et française. Il a fallu, pour réaliser le projet, mobiliser environ 80 pigistes et travailleurs à plein temps: cinéastes, metteurs en scène, animateurs, scénaristes, cameramen, éditeurs et recherchistes.

Les thèmes des Vignettes historiques vont de la satire au sérieux le plus total. Ils racontent les difficultés et les moments de bonheur qui composent le passé des Canadiens, sans complaisance et sans hypocrisie.

Ainsi par exemple, un film de M. Bob Doucet, animateur à l'ONF, raconte comment Samuel de Champlain et ses hommes eurent à lutter pour passer leur premier hiver dans les Amériques, dans l'île Ste-Croix de la Baie de Fundy. Le film raconte comment la plupart des hommes périrent du scorbut, mais il se termine sur une note plus joyeuse, avec l'arrivée l'année suivante à Port Royal, en Nouvelle-Ecosse.

D'autres Vignettes raconteront l'arrivée des Vikings en Amérique du Nord, de leur vie difficile dans les bois infestés de moustiques.

D'autres films, qui traitent de notre présent multiculturel, montrent la façon de vivre de divers Canadiens: le sculpteur esquimau, le luthier venu de Hongrie, le professeur de ballet venu de Russie ou le dentiste dont les parents étaient venus du Japon et furent internés ici pendant la Seconde Guerre mondiale.

Environ 50 films sont près d'être achevés, et les autres devraient l'être d'ici l'an prochain. Certains films seront présentés juste avant le 1er juillet, Jour du Canada, et seront montrés indéfiniment par la suite.

L'ONF se propose également de distribuer ces films dans les écoles.

Les réseaux anglais et français de Radio-Canada décideront du moment où ils passeront chacun des films.

L'ONF n'a encore fait aucun arrangement avec le réseau CTV, mais M. Verrall dit qu'il espère en venir à une entente au sujet des films.

Le Festival d'été de Québec part à la recherche de sous

par Ginette Stanton

QUÉBEC — Il faisait superchaud mais l'atmosphère était à la fête au restaurant Chalet Suisse du Vieux Québec, où une centaine de personnes se pressaient mercredi midi. Les robes blanches ou fleuries, les chapeaux de paille et les marguerites sur les corsages et aux boutonnières donnaient un air de vacances à la réunion. Les gens parlaient de beau temps et de subventions. Le Festival d'été de Québec ayant réuni en effet, tout ce joli monde pour lancer sa campagne de financement et faire connaître le montant des subventions reçues ou confirmées, c'est-à-dire: $170,000!

$130,000 représentant 20.3% du budget de $638,512, prévu pour l'exercice financier de 1978 — et constituant une augmentation de $15,000 sur l'année dernière — proviennent de trois différents ministères du gouvernement québécois: $85,000 du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports; $30,000 du Conseil exécutif et $15,000 du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Cette année, le Festival d'été de Québec se voulant tout particulièrement un festival des arts d'interprétation, les organisateurs sont davis qu'une telle manifestation ne peut avoir lieu sans l'apport du gouvernement fédéral car "tous les artistes invités sont des professionnels généralement subventionnés par les deux gouvernements qui devraient donc normalement se répartir ces subventions particulières", a souligné Madeleine Careau, du comité organisateur. Si cette somme était versée au Festival, ce serait la première contribution importante à être accordée en subvention directe au Festival d'été par le gouvernement fédéral. On attend donc une réponse du Secrétariat d'État à qui on a demandé $130,000.

De plus, la Ville de Québec a confirmé aux responsables du Festival une subvention de $30,000 et la Communauté urbaine de Québec, une aide de $10,000.

De son côté, M. Marcel Pageau, président de la campagne de financement, a fait remarquer que l'apport touristique et financier du Festival d'été à la région de Québec était importante et que les milieux d'affaires québécois l'avaient compris. L'objectif visé par ce premier volet de la campagne de financement s'adressant aux milieux d'affaires est de l'ordre de $25,000.

Outre ces souscriptions privées, on s'attend de percevoir un autre $25,000 de revenus de guichets, $12,000 d'un cocktail-bénéfice et $134,150 de commanditaires, sous forme de biens et services et de contributions en argent. De plus, une loterie est actuellement en cours et contribuera pour $25,000 au financement du Festival. Il s'agit d'un tirage hebdomadaire de $500 limité à mille participants, tous admissibles aux 52 tirages. Le coût du billet est de $1.00 par semaine pendant 52 semaines, payable soit en un, deux ou quatre versements. On peut se procurer les billets dès maintenant en appelant à (418) 692-0411.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Les **Guess Who** refont surface au Café Campus lundi prochain après trois ans d'absence. Sans Randy Bachman et Burton Cummings, les "rescapés de la première édition" de ce groupe canadien, Jim Kale, Jurt Winter et Don McDougall se retrouveront en compagnie de deux nouvelles recrues pour jouer à nouveau ensemble. Ils viennent de sortir un microsillon intitulé "Guess Who is Back".

●

Le centenaire de la naissance du peintre et sculpteur **Alfred Laliberté** que l'on célèbre cette année sera marqué par plusieurs manifestations au Québec. Tout d'abord, la publication aux Editions Boréal Express d'un livre autobiographique intitulé "Mes souvenirs", présenté par Odette Legendre; une exposition à la Galerie nationale du Canada qui a cours jusqu'au 30 juin où l'on expose de ses marbres et bronzes; une exposition au Musée du Québec, du 29 juin au 31 août de l'importante collection de bronzes du musée ainsi que de documents et photographies de l'artiste; une exposition de la collection du Musée de Joliette du 1er au 31 août; une exposition à la Galerie d'art de l'UQAM en septembre et octobre comportant un montage sur l'atelier d'Alfred Laliberté; enfin, une exposition des manuscrits, de la correspondance de l'artiste ainsi que des documents et photographies se rattachant à sa vie, son oeuvre et son époque à la Bibliothèque Nationale du Québec.

●

A l'occasion de la collation des grades qui se déroulera au Théâtre de la Cité universitaire samedi à 10 h, l'Université Laval décernera des doctorats honorifiques à trois personnalités canadiennes: **M. Marsh Jeanneret,** auteur de nombreux écrits sur l'histoire canadienne et sur l'édition, directeur des Presses de l'Université de Toronto pendant 24 ans, recevra un doctorat d'université; **M. Alphonse Ouimet,** ancien président de la Société Radio-Canada et actuel président du conseil d'administration de Telesat, un doctorat honoris causa ès arts; le célèbre ténor canadien enfin, **John Vickers** se verra remettre un doctorat d'honneur en musique. A cette même séance, l'Université Laval décernera également 396 diplômes de 2e et 3e cycle dont 68 doctorats.

CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE
SÉLECTION OFFICIELLE festival de Cannes 1977
POUR TOUS
PIERRE DAVID PRÉSENTE
Un Taxi Mauve
3e sem.
un film d'YVES BOISSET
12 30 2.35 - 4.45 - 6.55 9 05
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Chorale DONOVAN Chorale
"Une soirée musicale avec
la Chorale Donovan,
le mardi 6 juin à 20 hrs
à La Chapelle Loyola,
7141 rue Sherbrooke ouest
Montréal
Billets: $3.00 et $2.00
pour étudiants".

TÉLÉVISION

2 CBFT

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Tam-tam
10.15 Virginie
10.30 Magazine Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Témoignages
12.00 Sésame
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Les ateliers
3.30 Au jardin de Pierrot
3.45 Du soleil à cinq cents
4.00 Bobino
4.30 Le Gutenberg
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.00 Aller, retour
8.30 Forum
9.30 Consommateurs avertis: "Le coût et la qualité des cailles", "Le Rouli roulant" et "Le tourisme au Québec"
10.30 Téléjournal
11.00 Nouvelles du sport
11.10 Cinéma: "La peite maison de thé" (comédie avec Marlon Brando — Américain 1956)
1.30 Ciné-nuit: "Une belle fille comme moi" (comédie — Français 1972)
3.15 Téléjournal

10 CFTM

9.55 Horaire Bienvenue
10.00 Fanfan Dédé
10.30 La famille Stone
11.00 Thierry la fronde
11.30 Les p'tits bonshommes
11.40 Midi-nouvelles
12.00 Y'a du soleil
2.00 Pour vous mesdames
2.30 Ciné-quiz: "Atlantis terre engloutie" (science-fiction — Américain 1961)
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le dix vous informe
7.00 Le festival Presley: "Bagarres au King Creole" (drame — Américain 1958) ■
9.00 Les ennuis de Marie
9.30 L'union fait la farce
10.00 La corne d'abondance
10.15 Deux pianos
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.25 Amicalement vôtre
12.25 Cinéma: "Le masque du démon" (drame d'horreur — Italien 1960) ■
2.00 Dernière édition.

6 CBMT

8.45 Regional news
9.00 In touch
10.00 The Friendly Giant
10.15 Bonjour
11.00 Sesame Street
12.00 CBC good afternoon
12.04 Tattletales
12.30 Ryan's Hope
1.00 The Bob McLean Show
2.00 Heritage
2.30 The edge of night
3.00 30 from Winnipeg
4.00 Klahanie
4.30 Friday after school
5.00 Celebrity cooks
5.30 All in the family
6.00 The city at six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 In the public eye
8.00 Robin's Nest
8.30 On your own
9.00 Comin'up country
10.00 Bearcats
11.00 The National
11.22 The city tonight
11.40 Thriller
1.10 Cinéma: "C.C. and company" (drame — 1970)

12 CFCF

6.00 University of the air
6.30 Morning exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 100 Huntley Street
11.00 Ed Allen
11.30 The community
12.00 The Flintstones
12.30 The art of cooking
1.00 Definition
1.30 Mc Gowan and Co.
2.00 The Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match Game '78
4.30 It's your move
5.00 The price is right
6.00 Pulse
7.00 Good Times
7.30 Julie
8.00 The predators
9.00 Rockford Files
10.00 Quincy
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 Cinéma: "Mary Queen of Scots" (drame historique — 1972)

CINÉMA

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246. "The greek tycoon" 1.10, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Star War" 7.15, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747. "A different story" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5517 Avenue du Parc 844-1932. "Swinging High" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30, "Mondo erotica" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115. "Les survivants de la fin du monde" 2.50, 6.20, 9.45 et "On m'appelle Dollar" 1.05, 4.30, 8.00.
BONAVENTURE: Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "It's alive" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, (Salle II) "Velvet tongue" et "Pleasure agency" des 10.45.
ODÉON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard 465-5906 (Salle I) "Deux superflics" 6.00, 9.35 et "Pour Pâques ou à la Trinité" 7.50. (Salle II) "La rencontre du troisième type" 6.15, 8.40, (Salle III) "Les survivants de la fin du monde" 6.20, 9.40 et "On m'appelle Dollar" 8.00.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. (Salle I) "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30, (Salle II) "La guerre des étoiles" 12.50, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Andrea" 2.50, 6.10, 9.30 et "Catherine et cie" 1.00, 4.25, 7.45.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "Unmarried Woman" 7.05, 9.20.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Nous nous sommes tant aimés" 9.15, "Mon Dieu comment suis-je tombée si bas?" 7.30.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Julia" 7.20, 9.25.
CINEMA PARALLÈLE: 3682 St-Laurent 843-3725. "The creation — opus no. 5", "Wipes" 8.30 et "Essai à la mille" et "Amana" 10.30.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I): "Le train" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.25 (Salle II) "J.A. Martin photographe" 1.15, 3.25, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle III) "Carrie au bal du diable" 1.15, 3.10, 5.10, 7.05, 9.05. (Salle IV) "Le pays bleu" 12.10, 2.05, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges, 735-5577. (Salle I) "The greek tycoon" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, (Salle II) "Think dirty" 1.30, 3.25, 5.25, 7.20, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle I) "Le diable en boite" 7.30, 9.30. (Salle II) "Annie Hall" 7.20, 9.20.
ELYSÉE: 35 Milton O. 842-6053. (Salle I): "L'ami américain" 7.15, 9.30; (Salle II): "L'ange et la femme" 7.30, 9.30.
KENT: 8100 Sherbrooke O. 489-9707, "Here comes the tigers" 7.10, 9.10.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Last Waltz" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00. (Salle II) "The End" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III) "Saturday night Fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Jennifer" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30. (Salle V) "Secret of Bermuda Triangle" 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00.
LONGUEUIL: 1 Place Longueuil, 677-7933 "Les commandos des morts-vivants" 8.30 et "Le gaffeur" 6.45, 10.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 321-6116 "Cours après moi shériff" 9.00, et "Mon beau légionnaire" 4.00, 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Les commandos des morts-vivants" 6.30, 9.45 et "Arrête ton char" 8.15.
MONKLAND: 5505 Monkland 481-2579. "Goodbye girls" 7.15, 9.20.
OUIMETOSCOPE: 1204 Ste-Catherine 525-8600. (Salle I) "Vices privés, vertus publiques 7.30, 9.30 (Salle II) "Marriage, Italian style" 7.15, 9.15.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "Dernier tango à Paris" 7.00 et "Les hommes du président" 9.30
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "La fièvre du samedi soir" 12.20, 2.35, 4.45, 6.55, 9.10 (Salle II) "L'oeuf de serpent" 12.40, 2.55, 5.05, 7.15, 9.30 (Salle III) "Padre Padrone" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20 (Salle IV) "Génération Proteus" 1.40, 5.45, 9.50 et "Gator" 3.40, 7.45" (Salle V) "Tendre poulet" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "American graffiti" 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinéma) "Pretty baby" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit cinéma) "That obsaire object of desires" 12.25, 2.30, 4.35, 6.40, 8.45.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Desires within young girls" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "The affairs of Janice" 1.40, 4.30, 7.20, 10.00.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "The lacemaker" 7.30, "Julia" 9.30 et "Led Zeppelin: the song remains the same" 12.00 p.m.
ST-DENIS: 1593 St-Denis 840-4211 (Salle I) "Les Robinson dans les Rocheuses" 1.55, 5.40, 9.20 "La grande casse" 12.15, 3.55, 7.35 (Salle II) "La tour infernale" 3.00, 8.10 et "Trans-America express" 1.00, 6.05 (Salle III) "Taxi mauve" 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Annie Hall" 7.00, 9.00.
VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2092. "Les commandos des morts vivants" 8.15. "Arrête ton char" 6.30, 9.55.
VILLERAY: 8052 St-Denis 288-5577 "Les commandos des morts-vivants" 8.15 "Arrête ton char" 6.30, 9.55.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Coming home" 12.25, 2.35, 4.50, 7.00, 9.20.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "F.I.S.T." 1.10, 3.50, 6.30, 9.10.
CINEMATHÈQUE QUÉBECOISE/ 1700 St-Denis 844-8734 "A hard day's night" (de R. Lester — G.B. 1964) 9.30 "Le farceur" (de P. de Broca — France 1960) 9.30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349 "Robinson Crusoe" (de Lui Bunerel — Mexique 1953) 7.00 "Viridiana" (de Luis Bunuel — Mexique 1961) 9.00.

SUR SCÈNE

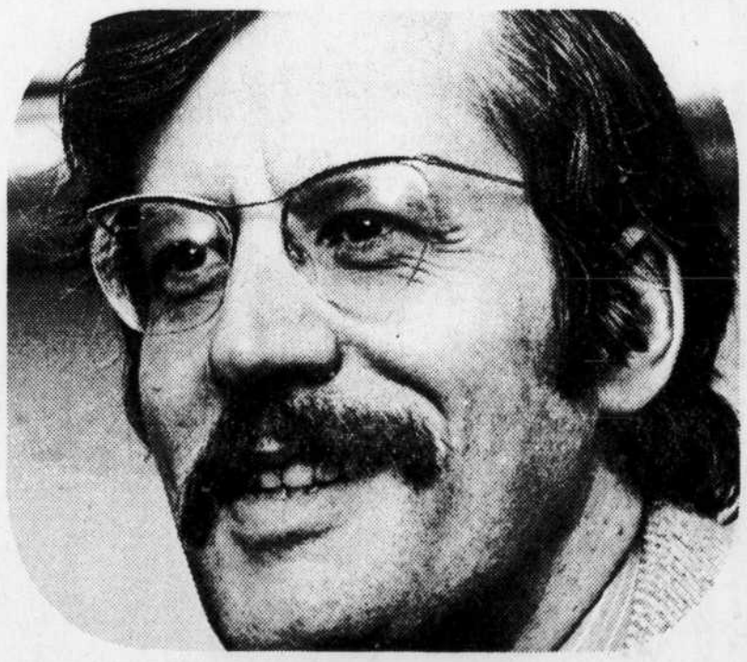
CENTAUR: 5453 St-François-Xavier 288-1229. "The Island" de A. Fugard. Du mardi au samedi: 20 h 00. Dimanche 19 h 00. matinées samedi 14 h 00. Relâche: lundi et "le songe" de A. Strindberg — 20 h 30.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 288-0352. Relâche.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit — 343-6524 "Six essais, douze morts" del. Rosenberg et A. Therien — 20 h 30. Relâche: lundi et mardi.
LA CHACONNE: 338 Ontario E. 843-8620. Monique Jutras, voix et guitare (chansons folkloriques d'hier et d'aujourd'hui) 21 h 00.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 453 Ste-Catherine E. 253-8974. Relâche.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 526-0821. "Relatively speaking et "Pantoufles" de A. Ayckbourh, du mardi au vendredi 19 h 00 et 21 h 00. Samedi 18 h 30 et 21 h 30.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 3928224. Relâche.
SALLE WILFRID PELLETIER: Michel Fugain et sa compagnie —20 h 30.
STUDIO-THEATRE: Ste-Sophie de Lacorne 866-8034 "Love de Murray Schigal. Jeudi, vendredi et samedi: 21 h 00.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. Relâche.
THEATRE MAISONNEUVE: Relâche.
THEATRE EXPERIMENTAL DE MONTRÉAL: 320 Notre-Dame E. 879-1306. "A ma mère, à ma mère, à ma voisine" 21 h 00.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Sainte Carmen de la main" de M. Tremblay. Du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00 Dim: 19 h 00. Relâche: lundi.
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 Ave des Pins 845-7278. Relâche.
THEATRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793. "Sonnez les matines" de F. Leclerc 20 h 00.

Prenons ça à coeur
Contribuons à la campagne de la Fondation du Québec des maladies du coeur . . .

Forum

avec Louis Martin

Où va le syndicalisme au Québec?



C'est la question qu'on posera, ce soir, aux invités de l'émission Forum, dès 21h30, à la télévision de Radio-Canada:
André L'Heureux, CSN,
Micheline Sicotte, CEQ,
Jean Gérin-Lajoie, Syndicat des métallos, FTQ,
Jean-Paul Hétu, CSD,
Jean Cournoyer, ex-ministre du Travail,
Jean-Paul Létourneau, vice-président exécutif de la Chambre de Commerce du Québec.
Recherche: Fabienne Julien.
Une émission de Solange Demeules.

Partout pour nous... Radio-Canada est là!

TORONTO

Hausse des cours

La Bourse de Toronto a monté d'une fraction hier mettant fin à une séance où les cours n'ont fait que fluctuer étroitement. Le marché a été animé et 4.08 millions d'actions ont changé de mains.

L'indice composé progresse de 0.08 à 1,128.84 et un seul compartiment est à la hausse: les produits industriels, qui gonflent de 8.23 à 953.63. Baisse dans les autres compartiments: les pétroles, de 6.44 à 1.344.14; les services financiers, de 2.68 à 1,084.1; et les mines, de 0.17 à 989.73.

Les gains l'emportent sur les pertes au compte de 236 à 205 et 233 autres valeurs sont stables. MacLean-Hunter a été la valeur industrielle la plus traitée de la séance.

Parmi les autres industrielles, B.C. Packers B monte de 2 à $53, Peoples Jewellers C de 1 5-8 à 10, Cara de 1 à 8, Consumers Glass de 7-8 à 17 1-4 et Simcoe Erie Investors de 3-4 à 7 1-4.

Western Supplies baisse de 1 à $14, la Banque impériale de 1-8 à 28 3-8, Cominco de 3-8 à 28 3-4 et Imperial Oil A de 1-4 à 18 3-4.

Dans le secteur minier, Conwest Exploration progresse de 5-8 à $6 1-4, Denison Mines de 1-2 à 70 et Placer Development de 3-8 à 24 7-8. Dome Mines descend de 1-2 à $87 3-4 et Camflo de 1-4 à 15.

Enfin parmi les pétroles, Calvert Gas avance de sept cents à 60 cents. Pominex de neuf cents à 34 1-2 cents et Merland Explorations de 1-4 à 5 3-4. PanCanadian Petroleum recule de 1 3-8 à $31 1-2 et Numac Oil de 3-4 à 33.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Aby Gln w	8500	175	140	165	+34
Abitibi	16780	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ⅜
Abitbi 10	1001	$55	55	55	— ⅛
Action Trd	12500	90	88	90	+ 4
Adanac M	z100	47	47	47	
Advocate	100	325	325	325	
Afton Min	3625	$9	8¾	8¾	— ⅛
Agnico E	4700	$5½	495	5½	
Agra Ind A	1420	$6⅞	6⅝	6⅝	— ¼
Albany	6300	75	73	74	+ 1
Alt Energy	4145	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Alta Gas A	11599	$15½	15	15½	+ ⅛
Alta G E p	200	$26	26	26	
Alta G F	1060	$29½	29¼	29¼	— ⅛
Alta G 9.76	6360	$29½	29	29	— ½
Alta G 7.60	z40	$26	26	26	
Alta Nat	1100	$41⅝	41⅜	41⅝	+ ⅜
Alcan	5725	$31	30¾	30¾	— ¼
Algo Cent	6400	$19	18¾	18¾	— ¼
Algoma St	4533	$20⅞	20½	20⅞	+ ½
AStel p	1050	$28	27⅞	28	+ ⅛
Algon pr	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
All-Can B	31900	490	450	480	+30
Alum 3rd p	500	$27⅞	27⅞	27⅞	
Am Bonza	11950	$32⅞	31⅞	32⅛	— ⅛
Am Larder	3500	20	20	20	
Am Eagle	23554	180	172	179	— 6
Am Leduc	4500	21	21	21	
Andres W	2525	$14¾	14⅝	14⅝	+ ⅛
Ang CT 4½	350	$27¾	27¾	27¾	+ ½
Ang CT 290	299	$35⅞	35½	35⅞	+ ⅜
Ang CT 315	z30	$39	39	39	
Ang U Dev	46300	228	211	226	— 1
Aquitaine	2225	$16⅝	16¼	16¼	— ⅛
Asamera	20950	$15¼	14¾	14⅞	— ⅛
Asbestos	650	$39½	39½	39½	
Ashland C	21074	$19¼	18½	18¾	+ ⅛
Asoc Porc	2000	80	80	80	
Atco A	1050	$14	14	14	
Atlas Yk	z500	6	6	6	
Ato Hard A	100	$14	14	14	— ¼
BC Sugar A	200	$29½	29½	29½	
BP Can	6328	$13¾	13½	13¾	
Banister C	500	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Bank BC	360	$32⅜	31¾	32	
Bank Mtl	33037	$21¾	21¼	21⅜	+ ¼
Bank N S	18349	$20⅞	20½	20½	— ⅜
Bankeno	3300	260	257	257	— 5
B Cdn Nat	1200	$17	17	17	
B Cdn Natr r	4761	74	72	72	+ 1
Barex	3000	9	9	9	
Bartaco	300	310	310	310	+10
Bary Expl	3500	85	85	85	+ 2
Belding A	100	380	380	380	—20
Bell Canad	18553	$58¼	57¾	58¼	+ ½
Bell A pr	z104	$57⅜	57½	57⅜	
Bell B pr	z50	$58	58	58	
Bell D pr	240	$57½	57½	57½	— ¼
Bell 2.28	4105	$30½	30⅛	30½	+ ¼
Bell 1.80	1040	$23½	23⅜	23½	
Bell 1.96	5625	$26⅛	26½	26½	— ⅛
Beth Cop A	300	$16	16	16	— ⅜
Black P A	4100	$9	8⅞	9	
Block Bros	1350	$8¾	8¾	8¾	
Bomac A	100	$7	7	7	+ ¼
Bombdier	z50	$7¼	7¼	7¼	
Border C	1000	270	262	262	— 3
Bovis Cor	21650	61	59	60	
Bow Valy	5070	$29	28⅛	28⅜	— ⅛
Bralor Res	500	$5½	5½	5½	— ¼
Bramalea	450	$10⅛	10⅛	10⅛	
Brameda	3717	128	124	128	+ 2
Brascan A	15001	$16⅞	16⅜	16⅝	— ¼
Brscn 8½	1200	$28¼	28¼	28¼	+ ⅛
Brenda M	1200	$12	11¾	11¾	— ¼
Bright A	700	$10¼	10¼	10¼	
Brinco	600	405	400	400	
BCFP	1500	$29¼	29	29¼	
BCFP pr	425	$40	40	40	— 1
BC Pack B	500	$53	51	53	+ 2
BC Phone	5835	$16¾	16⅜	16½	+ ⅛
BCPh 4½ p	z50	$56	56	56	
BCPh 4¾ p	z15	$59	59	59	
BCPh 4.84	100	$16	16	16	+ ⅜
BCPh 5.15	335	$65½	65½	65½	
BCPh 6.80	200	$23	23	23	+ ¼
BCP 7.04p	300	$24¼	24¼	24¼	— ¼
BCP 10.16 p	200	$29½	29½	29½	+ ¼
BCP 2.32p	550	$33⅞	33⅜	33⅜	— ⅛
Brooke pr	z50	$19	19	19	
Broul Reef	11000	28	27	27	
Brunswk	6400	385	365	370	—10
Budd Auto	4830	$12⅛	11¾	11⅞	— ⅛
Budd A w	3530	405	395	405	+10
Burns Fds	37925	$10⅞	10½	10½	— ¼
CAE A	z10	$13⅛	13⅛	13⅛	
Cad Frv	7225	$13½	13⅜	13⅜	— ¼
Cad Frv A	z5	$19¼	19¼	19¼	
Cal Pow A	7471	$38	37¾	38	+ ⅛
Cal P 4½ p	100	$59½	59½	59½	+ ¼
Cal P 5 p	z10	$65¾	65¾	65¾	
Cal P 7½ p	40	$100⅜	100¼	100¼	— ¼
Cal P 10 p	2150	$115	114	115	+ 1
Cal P 9.75	60	$111	111	111	+ 1
Cal P 2.36	100	$29½	29½	29½	
Calvert	51400	61	53	60	+ 7
Cam Mine	15000	42	41½	41½	— ½
Camflo	1250	$15	14⅞	15	— ¼
C Chib A	20237	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Camp RL	6300	$38	37½	37¾	— ¼
Campau B	300	$11⅞	11⅞	11⅞	
Can Cem A	4800	$10¼	10	10¼	
CDC pr B	310	$107½	107¼	107¼	— ⅛
Can Malt A	1000	$29½	29¼	29½	+ ½
C Nor West	3050	$10⅜	10⅜	10⅝	— ¼
C Pakrs C	300	$21¾	21¾	21¾	
Can Perm	15575	$18¼	18	18¼	
C Perm 6¾	400	$26¼	26¼	26¼	
CS Pete	14250	465	450	450	—15
Can Trust A	600	$26⅜	26	26⅜	+ ⅜
C Trust 7¼	500	$21⅜	21½	21½	— ⅛
C Trust 7¾	100	$22	22	22	— ½
C Tung	23500	$14⅜	13⅞	14	+ ⅛
CCablesy A	3250	$17	16¼	17	
C Cable w	z60	53	53	53	
Cdn Cel	4339	$7½	7¼	7½	
CC Man A	15008	$27¼	27¼	27¼	
C Curtis	3000	73	71	71	— 1
CGE	300	$29	29	29	
C Hidrogas	2000	345	345	345	— 5
C Homestd	1350	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
C Hydro	4900	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
C Hydro pr	100	$14½	14½	14½	
CI Bk Com	29065	$29	28¾	28⅞	— ⅛
CI Bk r	570004	70	66	66	— 1
CIL	z20	$19¾	19¾	19¾	
CI Powr A	1500	222	222	222	— 1
CLI Pete	700	82	82	82	
C Manoir A	1500	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
C Marconi	8800	$7	6¾	6¾	+ ⅛
C Merrill	1000	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
CNat R	2000	300	300	300	
C Ocdental	700	$18⅜	18½	18⅜	
CP Inve	8375	$21	20¾	21	+ ⅛
CP Ltd	16238	$18¾	18½	18¾	— ⅛
CPL A p	z62	$10	10	10	
C Reserve	4900	$9	8¾	8⅞	
Cdn Sup O	304	$55½	55½	55½	— ¼
Cdn Tire	140	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Cdn Tire A	3282	$24¾	24⅜	24¾	+ ¼
C Utilties	6575	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
C Util 5 pr	155	$64	64	64	
CU 10¼	120	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅜
C Util 9.24	900	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
C Util 7.30	140	$26	26	26	
CWN 5½ p	146	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Canbra	100	390	390	390	—10
Canray	52900	185	175	184	+ 16
Canron	1650	$25½	25⅛	25½	+ ¼
Cara	27905	$18	17	18	+ 1
Carl OK	11110	435	430	435	
Carl A p	100	$26½	26½	26½	— ½
Carma A	600	$12⅛	12	12	— ⅛
Carrier J D	100	275	275	275	
Cassiar	5932	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Cassidy L	1200	490	490	490	—10
Celanese	24450	360	350	360	+ 10
Celan 175 p	500	$19	19	19	— ½
Cent Pat	49900	155	135	155	+ 20
Chnclr	2591	180	165	180	+ 18
Charter Ol	900	232	230	232	+ 2
Chib Kay	6000	10½	10½	10½	—1½
Chib M	1500	50	50	50	
Chieftan D	300	$18	17⅞	17⅞	— ⅜
Chieftain p	100	$75¼	75¼	75¼	+ ¾
Chimo	3700	135	132	135	+ 3
Chromaco	300	210	210	210	
Chrysler	937	$13⅛	12⅞	13	
CHUM B	1600	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅜
Cty Sv 8.32	300	$9⅝	9⅜	9⅝	— ⅛
Coch Will	6900	56	55	55	
Cockfield	500	340	335	340	+ 5
Coin Lake	15000	12	10½	12	+ 1½
Coles Book	2450	$19⅛	18¾	19⅛	+ ¾
Comb Met	77 00	35	33	34	+ 2
Cominco	18784	$29	28½	28¾	— ⅜
Cominco A	1200	$27⅞	27¾	27¾	— ¼
Com Cap	2800	$6	5⅞	6	+ ⅛
ComCap Tr	200	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
C Holiday I	1510	$7	7	7	— ⅛
Comtech	930	275	265	265	—10
Coniagas	1000	66	66	66	
Con Bath A	1175	$28¾	28¾	28¾	
C Bath 68 w	1030	$9	9	9	+ ⅜
Con Bldg	700	400	400	400	
Con Fardy	10066	345	330	340	
C Durham	z300	79	79	79	
C Marben	5000	68	68	68	— 2
C Morisn	3800	150	148	148	
C Rambler	1300	155	152	152	+ 1
C Rexspar	z20	69	69	69	
Con Textle	2100	290	270	290	+25
Con Distrb	3605	$11¾	11⅜	11¾	
Cons Gas	7717	$18⅜	18⅛	18¼	+ ⅛
Con Gas B	z20	$74	74	74	
Con Gas D	400	$26⅜	25¾	26⅜	+1⅛
Con Glass	4000	$7¼	17¼	17¼	+ ⅜
Control F	2000	425	425	425	+25
Conwest	51850	$6½	5¾	6¼	+ ⅜
Cop Fields	900	285	283	285	+ 5
Corby vt	610	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Cornat Ind	700	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Coseka R	13764	$5½	5¼	5¼	
Costain R	2100	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Craigmt	4825	420	410	420	+10
Crain R L	1171	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅛
Crestbrk	1000	$7	6¾	6⅞	+ ⅜
Crwn Life	z32	$55	54½	55	
Crush Intl	2100	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Cyprus	1480	$8¼	8¼	8¼	
Czar Res	3900	$20	19½	20	— ¼
DRG Ltd A	2500	$5	5	5	
Dalmy A	300	$7½	7¼	7½	+ ¼
Dalmy C	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Daon Dev	9925	$8½	8⅛	8⅜	— ⅛
Daon A	346	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
D Aragon	4000	23	22	23	+ ½
Debhld B p	100	$68	68	68	+ ½
D Eldona	500	83	83	83	+ 1
Denison	1040	$70	69¼	70	+ ½
Dicknsn	910	$5¾	5⅜	5⅜	
Discovry	z420	67	54	54	
Doman I	1300	$5½	5½	5½	
Dome Mine	1495	$88	87½	87¾	— ½
Dome Pete	2416	$61¾	61½	61½	+ ⅛
D Bridge	200	$25	25	25	— ¼
D Citrs A	100	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
DExplor	32000	23	22	23	+ 1
Dofasco A	1434	$26	25¾	26	
Dom Store	300	$16¾	16½	16¾	— ⅛
D Textie A	8900	$10½	10⅜	10½	+ ¼
Domtar	2050	$18½	18⅜	18½	
Douglas L	100	400	400	400	
Dunde Pal	1000	37	37	37	
Du Pont	2780	$14	14	14	
Dustbane	400	$8¾	8¾	8¾	
Dylex Ltd	200	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Dylex L A	100	$11½	11½	11½	
Dynamar	4700	139	137	138	— 1
E-L Fin	5600	$11⅞	11¾	11¾	
E-L Fin w	8638	138	130	133	— 9
East Mal	1820	350	345	350	+10
East Sul A	700	165	161	161	+ 1
Ego Mines	12200	270	265	268	— 1
Electro A	925	330	330	330	—10
Emco	1300	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Emco w	100	180	180	180	+10
Exquisite	100	300	300	300	
Falcon C	12000	$6¼	6	6	— ¼
Fibrg Nik A	1572	$25⅜	25½	25⅜	— ⅛
Fed Ind A	675	$5⅛	5¼	5⅜	+ ⅛
Finning T	500	$22¼	22¼	22¼	— ¼
F Mar	1580	42	42	42	+ 2
Foodex S	1875	$7½	7⅜	7½	
Ford Cnda	z25	$78½	78½	78½	
Francana	600	$7¼	7	7	— ¼
G M Res	5200	375	365	375	+10
GSW Cl B	200	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Gaz Metr	210	$5½	5½	5½	— ⅛
Gaz 5.40 p	300	$55½	55¼	55¼	+ ¼
G Distrb A	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
G Distrb w	400	170	170	170	+ 9
GMC	258	$68⅜	68⅜	68⅜	— ⅛
Genstar L	13880	$28⅜	27⅝	28	+ ⅜
Giant Yk	700	$13	13	13	— ¼
Gibraltar	15550	$6	5⅞	6	
Goldund M	z400	25	25	25	
Graft G	z75	$30½	30½	30½	
Granduc	5600	78	71	75	
Gt Oil Sds	310	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅛
G L Nickl	z100	48	48	48	
GL Paper	259	$31	31	31	
Fal Nck	325	$25½	25½	25½	
FCA Inter	2610	285	275	275	—10
Genstar L	1675	$28¼	27⅜	28¼	+ ¾
Gulf Can	1210	$26⅛	26½	26⅜	+ ⅛
Hawker A	100	$8	8	8	
Home A	630	$38¾	38½	38½	— ⅛
H Bay Co	200	$19½	19½	19½	— ⅛
IAC	13225	$19¼	19	19¼	+ ⅜
Imp O a	7700	$19	18¾	18¾	— ¼
Imasco A	1970	$33⅜	33⅛	33⅜	+ ⅛
Inland Gas	200	$10½	10½	10½	— ⅛
Inco a	5232	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ¼
IU Int	275	$12⅞	12¾	12¾	
IPL a	1125	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Inv Group	250	$12½	12½	12½	
Inv Grp A	250	$12½	12½	12½	
Kaiser Re	2600	$14½	14½	14½	— ⅛
La Veren	1050	$9½	9½	9½	— ⅛
Lob Co A	350	420	420	420	—20
Lob Co pr	500	$29	29	29	+2
Mac HA	500	$16	16	16	+ ⅛
MB Ltd	1750	$18⅛	18⅞	18⅜	— ⅛
Mass Fer	6340	$13⅛	12⅝	13⅛	+ ⅜
Mas F a	200	$21⅜	21⅜	21⅜	
Mas F b	600	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Mercantl	325	$14¼	14⅛	14⅛	— ¼
Micc c	350	$25	25	25	— ¼
Molson A	10225	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
Molson B	60190	$16½	16½	16½	+ ¼
Monenco A	200	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Mnt Trst	100	$19	19	19	— ¼
Moore	2760	4536⅜	36½	36⅝	+ ⅛
Nat Trust	200	$16½	16½	16½	+ ½
Nfld tel	900	$9	9	9	— ⅛
Noran a	1600	$28½	28⅜	28½	+ ¼
Nordair a	125	$10	10	10	
Norcen	1020	$15	14⅞	15	+ ⅛
Nor Tel	400	$29⅞	29¾	29¾	+ ¼
Pac Pete	31475	$34½	33⅞	34½	
Pancan	100	$32	32	32	— ¾
Phillips Cb	500	$9	9	9	
Placer	3000	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Pow C a	444	$16⅛	16	16	
Pnor G	501	$9½	9½	9½	— ¼
Provigo	3582	$18	18	18	+ ½
Quebecor	400	$8⅛	8⅛	8⅛	
Que T rts	3200	52	51	52	+2
Reitman A	100	$16½	16½	16½	+ ⅜
Rothman	100	$22¼	22¼	22¼	
Royal Bank	4515	$31⅞	31¾	31¾	
Ry Trt a	644	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Scotts	800	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ¼
Seagram c	585	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅛
Shell Can	1750	$13½	13⅜	13½	
Simpsons	23500	$5¾	5¼	5¼	— ⅛
Stelco a	1425	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Steinbg A	210	$18¾	18¾	18¾	+ ⅜
Tele C	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Tele Met b	100	$10¼	10¼	10¼	
Texaco	200	$37	37	37	— ¾
Texasgulf	4600	$24½	24⅛	24⅛	— ⅜
Thom A	500	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Tor Dm Bk	859	$19½	19⅜	19½	
Tr Can PL	450	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Tr G C	800	$20½	20½	20½	+ ⅜
Ultrmar	156	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Unigesco b	900	200	200	200	
Union G a	1000	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Velcro	1500	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Wstburne	200	$22⅜	22⅜	22⅜	— ¼
Zellers	1150	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Junior Industrielles					
Delt Pan	300	245	245	245	+35
Fiscal Inv	200	$6	6	6	— ½
MRice b	100	$20½	20½	20½	+20
Nocana	5600	155	151	155	+5
O C l w	700	50	50	50	+5
Mines et pétroles					
Abitib Asb	1000	97	97	97	
Aldona	2443	67	67	67	—3
Basic Res	12300	$5½	5¼	5¼	— ⅜
Bluewtr	6800	$14¼	11¼	12¾	+1¾
Cadillac Ex	6500	80	80	80	
Chsbar I	500	100	100	100	—10
Chsbr w	1650	15	15	15	
Conuco	1050	325	325	325	+10
Dumgmi	2800	206	206	206	+1
Dumont	2000	6	6	6	
Dyn Mn	8500	115	111	111	—3
East Mal	1500	345	345	345	+10
Goldex	1000	38	38	38	+3
Kiena	900	184	180	180	—5
Mt Jamie	4000	45	42	45	+ ½
M Pleas	14000	20	19½	20	+2
N Insco	4000	50	50	50	+7
Phoenix	300	340	335	340	+15
Phoenix rt	18498	7	7	7	
Proto Ex	1400	36	36	36	
Que Cobit	1050	89	89	89	+4
Queenstn	1635	48	47	47	+1
Sil Stack	11000	133	131	131	—4
Stafrd	4300	57	55	55	—2
Wrightbr	500	22	22	22	

MONTRÉAL

Activité intense

Une légère avance des cours était signalée hier à la clôture de la séance à la Bourse de Montréal. Les affaires ont été activés et 536,928 actions ont été brassées.

L'indice composé progresse de 0.15 à 190.43, les services publics de 0.55 à 173.83, les banques de 0.34 à 273.21 et les papeteries de 0.16 à 115.48. Les industries perdent 0.02 à 180.93.

Les pertes sont à peine plus élevées que les gains: 68 à 67 et 38 autres actions piétinent.

La Banque de Montréal, valeur industrielle la plus traitée, monte de 1-4 à $21 5-8 et 13,458 actions changent de mains. Mount Pleasant, vedette des minières, gagne 2 cents à 20 cents et 14,000 papiers sont échangés.

Gulf Oil monte de 1-8 à $6 5-8. Imperial Oil A baisse de 1-4 à $18 3-4 et Home Oil A de 1-8 à 38 1-2.

IAC monte de 3-8 à $19, Bell de 5-8 à 58 1-4, la Banque provinciale de 1-8 à 15, Algoma Steel de 1-4 à 20 3-4, Massey-Ferguson de 5-8 à 13 1-8 et Inco A de 1-8 à 20 5-8. Simpson descend de 1-8 à $5 1-4, CIL de 1-8 à 20, Molson A de 1-4 à 17 3-4 et Texasgulf de 5-8 à 24 1-8.

Dans les titres de spéculation, Basic Resources International abandonne 3-8 à $5 1-4 dans un volume d'échanges de 12,300 papiers.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	350	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅜
Alta Gas T	1000	$15	15	15	
Alcan	1647	$31	30¾	30⅞	— ⅛
Algoma St	6636	$20¾	20⅝	20¾	+ ¼
Asbestos	150	$39½	39½	39½	
Ashland	700	$19⅛	19	19	+ ½
Bank Mtl	13458	$21⅜	21¼	21⅜	+ ¼
Bank NS	2060	$21	20¾	20¾	
Banq CN	1902	$17⅛	17	17	
Bq Epargne	700	$19	19	19	
BPC	10326	$15	14⅞	15	+ ⅛
Bell Canad	10384	$58¼	57¾	58¼	+ ⅜
Bell D pr	100	$58	58	58	+ ½
BM RT u	2600	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
BP Can	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Brcan a	3206	$16⅞	16⅝	16⅝	— ¼
BC Phone	700	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ¼
Budd Auto	700	$12	12	12	+1⅜
Cal P a	175	$38	38	38	+ ¼
CCeml a	300	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
C Pack c	500	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜
Can Perm a	200	$26½	26½	26½	+ ¼
C Im	1775	$28⅞	28¾	28⅞	— ⅛
Im Bk rts	41684	69	66	68	
CIL	22900	$20	20	20	— ⅛
C Marconi	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
CP Inv	550	$21	20⅞	21	+ ⅛
C Util	100	$15½	15½	15½	+ ⅛
Canron	100	$25½	25½	25½	+ ¼
CPL Ltd	4875	$18¾	18⅜	18¾	
Carl Ok	1700	440	430	430	
Celanese	3075	360	350	355	+5
Charter Ind	200	100	100	100	
Cominco	100	$29	29	29	— ¼
Con Bath	125	$28¾	28¾	28¾	
Con Gas	1655	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Con Glass	214	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Crain RL	100	$10½	10½	10½	+ ⅜
Crush Int	1000	$14¾	14¾	14¾	
Dalmy a	500	$7½	7½	7½	
D Bridge	100	$25	25	25	— ¼
Dofasco a	300	$25¾	25¾	25¾	— ¼
D Tex a	2500	$10½	10⅜	10⅜	+ ⅛
Domtar	550	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Donohue	250	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Du Pont	125	$14¼	14¼	14¼	+ ⅜

FONDS MUTUELS

AGF Group
Amer Grwth 5.19
Cdn Gs Egy 18.72
Cdn Sec Gth 6.28
Cdn Trusteed 4.62
Corp Invest 6.14
Corp Inv Stk 6.08
Gwth Equiy 9.00
Japan 12.45
nMoney Mkt 10.00
Special 4.90

All Canadian Grp
Compound 6.59
Dividend 7.02
Northn Egy 4.23
Revenue Gth 4.17
4000 4.71

Bolton Tremblay
nEquity 5.94
nyIncome 10.00
ninternatnl 7.73

Calvin Bullock Gr
Acrofund 1.45
Banner F

Souvenirs, oeuvres d'arts, antiquités et mobilier

Les restes de Dupuis mis à l'encan

par
Marie-Agnès Thellier

Vers la mi-juillet, il ne restera plus de Dupuis Frères que les murs nus d'un vieil édifice accroché à la Place qui seule conservera le nom de Dupuis.

Les créanciers garantis ont en effet décidé de liquider tout le mobilier et l'équipement du magasin du centre-ville et du magasin Carrefour Laval. Ils ont confié à la société de liquidation Goldsmith le soin de tout organiser et ils cherchent à récupérer le plus d'argent possible du nettoyage complet de ce qui fut jusqu'au vendredi 27 janvier le grand magasin canadien-français de Montréal.

Et les amateurs de vieilles choses, de souvenirs, d'antiquités ou d'art seront servis: une chaise où s'est assise celle qui devait devenir la reine Elisabeth II d'Angleterre, une douzaine de lithographies de Chagall, une salle à manger style italien, l'ameublement acajou d'une salle de conseil décorée par un Britannique, une galerie de portraits des frères Dupuis et de leurs successeurs, un tapis iranien, quelques lustres et draperies, la fontaine du premier étage...bref le mini-trésor accumulé sur le tapis profond des salles de direction sera livré à la pâture. Une vente aux enchères pour tous ces objets anciens et cet ameublement de style aura lieu le 7 juillet, a précisé hier M. Goldsmith au cours d'une conférence de presse.

L'équipement des bureaux, des rayons et des entrepots (comptoirs, étagères, mannequins, centres... et même camions) seront vendu en deux étapes. D'abord par une vente publique le 12 juin. Ce qui restera sera vendu aux enchères deux ou trois semaines après. M. Goldsmith compte réaliser $1 million pour ces équipements.

Ensuite... il ne restera plus à vendre que les 320,000 pieds carrés de l'immeuble appartenant encore à la société Dupuis frères mise en faillite le 7 février 1978. L'acquéreur naturel serait bien sûr la Place Dupuis qui, sous le nom d'Immeubles TransQuébec, gère l'immeuble dont il louait une partie au magasin à rayons. Mais évidemment Place Dupuis, cherche et cherchera à acquérir le petit immeuble accroché à ses flancs pour une somme dérisoire. Les circonstances l'aident: la dispersion de l'équipement commercial a été décidée parce qu'aucune société ne voulait jusqu'ici louer tout ou partie de la surface appartenant en propre à Dupuis frères. Les créanciers garantis représentés par le Trust Général vont donc essayer de louer au moins le rez-de-chaussée nu et tenter d'obtenir d'autres offres d'achat pour tenir tête le plus longtemps possible à Place Dupuis.

L'affaire est délicate car, d'une part l'immeuble est assez mal situé, moins à cause du quartier lui-même qu'à cause des servitudes créées par l'enchassement dans Place Dupuis; d'autre part, l'entretien d'un immeuble vide coûte cher et grève ainsi les revenus espérés de la réalisation des biens Dupuis Frères. Il faut donc aller vite sans céder à Place Dupuis. Qui, en l'occurrence, pourrait être intéressé à louer ou à acheter tout de suite cet immeuble? On n'entend plus parler de Maître Raymond Daoust qui à la fin janvier s'était dit prêt à relancer le magasin "tel quel"... À vrai dire, le bilan fait par le syndic André Giroux n'avait rien de réjouissant. Dupuis Frères devait plus de 19.2 millions dont $11.5 millions environ en créances garanties, qui sont d'une part la banque Royale, d'autre part les détenteurs d'obligations 1965 garanties par une première hypothèque sur l'immobilier et par une 1ère charge volante sur le mobilier et ensuite les détenteurs d'obligations 1975 garantis par une seconde hypothèque ainsi que par une 3ème charge volante sur le mobilier.

Ces deux obligations représentent respectivement $1,134,476 et $3,559,548. Leurs détenteurs ont élu deux comités de protection comprenant chacun 5 membres. On y trouve les noms de MM. Jean-Claude Leclerc, André Gibeault, Gérard Bouvier, André Paré, Gérard Laberge, Paul Vaillancourt, Yves Pesant et Jacques Goyer. Ces comités prennent en particulier les décisions quant au sort des biens mobiliers et immobiliers.

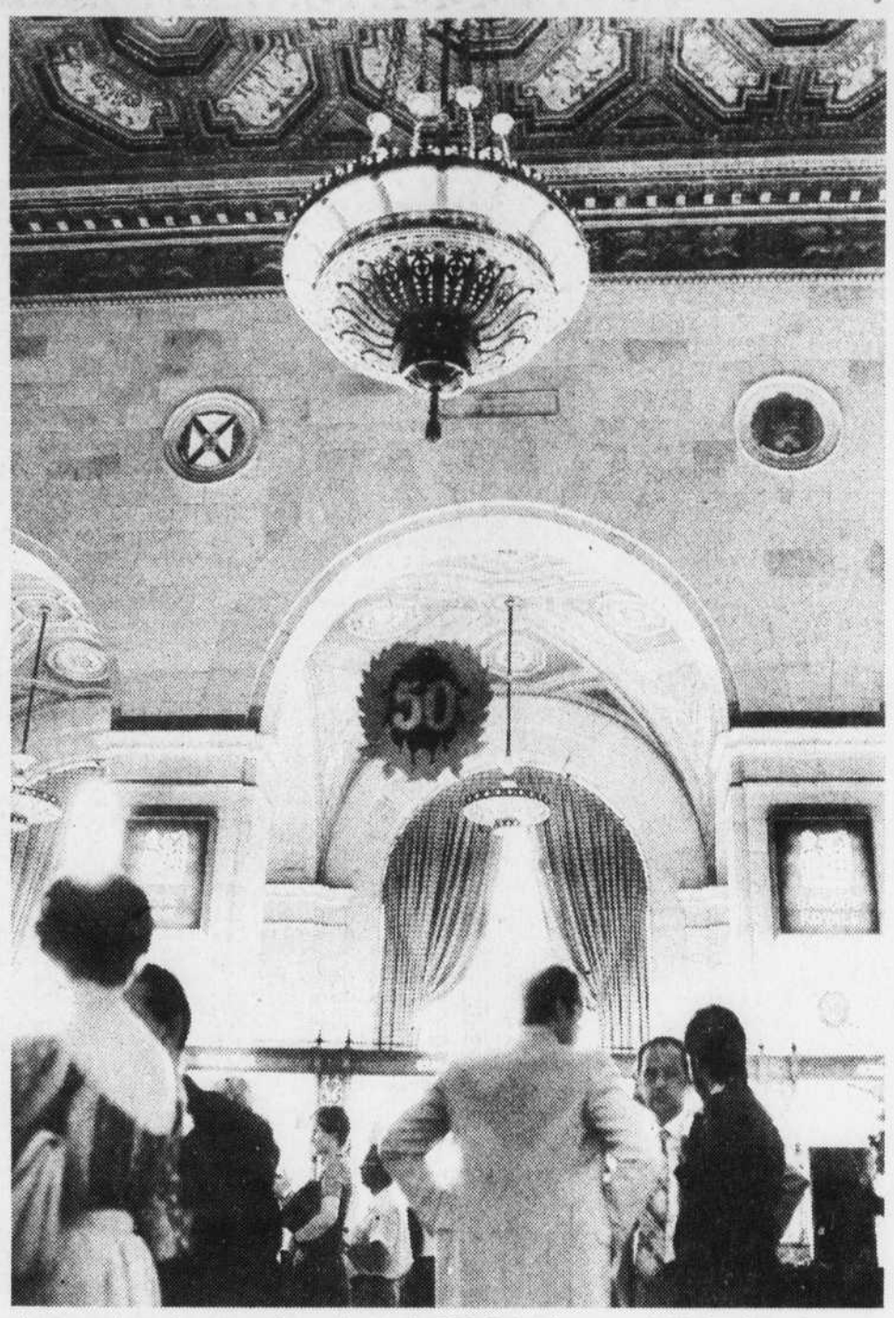
Par ailleurs, la banque Royale se retrouvait avec une ardoise de près de $6.5 millions, dont une partie protégée par les comptes à recevoir. Un litige porte encore sur le rang que détient la banque sur le mobilier; officiellement, il s'agit d'une 2ème charge volante que la banque voudrait voir devenir une première charge volante. Ce litige devrait être réglé prochainement.

La vente en bloc de l'inventaire complet des magasins à deux liquidateurs montréalais ayant rapporté $2 millions, les détenteurs des obligations 1965 sont assurés d'être remboursés même si l'argent est jusqu'ici gelé dans un compte conjoint Trust-Général-Banque Royale en attendant l'accord. La banque devrait aussi être remboursée par les comptes et le mobilier. La vente de la bâtisse devra s'opérer au meilleur prix pour contenter les autres obligataires et les $1.2 million de créances privilégiées. Quant aux fournisseurs, leurs $6.5 millions de créances se noient dans la brume...

Selon M. Jean-Paul Charron, ancien directeur des opérations (services techniques) de Dupuis Frères, employé à ce titre par le Trust Général pendant la durée de la liquidation et membre du comité de reclassement, 500 employés de Dupuis Frères, principalement des vendeurs et des acheteurs, sont encore chômeurs. Seuls 200 employés des services ont pu trouver du travail ailleurs. La dispersion de leurs outils de travail va aviver leur amertume. Certains auraient souhaité que la caisse des dépôts par exemple achète à bon prix la bâtisse pour assurer aux créanciers ordinaires une part de leurs créances?

J'oubliais. Dans la liste de souvenirs à l'encan figure une page de publicité parue le samedi 5 août 1898. Le magasin Dupuis Frères, au coin de Sainte-Catherine et de Saint-André invitait la population à ses "Réductions immenses pour le mois d'août. Nous avons coupé les ailes aux prix extravagants avec les ciseaux des petits profits. Nos prix feront la joie des petites bourses... en d'autres termes la joie des masses"...

Dans l'histoire du commerce montréalais, une page est tournée puisque les liquidateurs s'apprêtent à faire un grand ménage pour un éternel printemps. Dupuis Frères a définitivement les ailes coupées.



Les marbres, les ors et les cuivres du 360 Saint-Jacques brillaient hier de tous leurs feux pour les 50 ans de l'ancien siège social de la Banque Royale.

Le 360 Saint-Jacques a 50 ans

Avant de fêter ses cent ans, la banque Royale célébrait hier les 50 ans du 360, rue Saint-Jacques, son ancien siège social, un immeuble dont les marbres italiens et les dimensions impressionnantes semblent rendre hommage à la prospérité éternelle.

Las! L'immeuble fut inauguré à la fin mai 1928, quelques mois avant le krach boursier et la grande crise... qui vit tant de suicides de banquiers! Sous les arches dorées aux motifs Renaissance, dans l'immense salle haute de 45 pieds et longue de 150 pieds, les employés de la banque Royale n'ont pas toujours connu des heures roses.

Mais le nouveau premier vice-président de la banque Royale au Québec, M. François Paradis, a déclaré qu'"en tant qu'entreprise, la banque a atteint à une prospérité enviable au Québec, entre autres grâce à l'intelligence, l'esprit d'initiative, au courage et à l'appui d'un grand nombre de personnes, actionnaires, clients et employés".

Chose étrange, pour cet immeuble qui fut en son temps le plus haut immeuble de l'Amérique du Nord, la banque avait acquis en 1919 un terrain chargé d'histoire. Il constituait en effet la première concession accordée sur l'île de Montréal le 4 janvier 1648, par le gouverneur Paul Chomedey de Maisonneuve à Pierre Padoys, dit "Laboureur", premier habitant de Montréal.

Le siège social de la banque Royale a quitté la rue Saint-Jacques en 1962 pour s'installer place Ville-Marie: le prestige quittait les planchers, les voutes et les comptoirs de marbre pour gagner l'immeuble cruciforme ancré dans le 20ème siècle. Au début de ce siècle, il semble que les banquiers voulaient se distinguer par un effort artistique copié de l'Antiquité et de la Renaissance alors que les banquiers d'aujourd'hui veulent passer inaperçus dans leurs immeubles de verre et de béton...

Ayant retrouvé le chemin de la rentabilité

La Bourse de Toronto monopolise 77% des transactions canadiennes

par Michel Nadeau

TORONTO — Après quelques années difficiles, la Bourse de Toronto a finalement retrouvé le chemin de la rentabilité et les chiffres du dernier exercice financier montrent un léger bénéfice de $143,000.

Le président de la bourse de Bay Street, M. J. Pearce Bunting a déclaré hier, lors du souper annuel de l'organisme que 1978 apportera de meilleurs résultats.

Le volume des transactions pour les cinq premiers mois a fait un bond de 70% par rapport à la période identique l'an dernier. Au cours du mois qui vient de se terminer, la bourse torontoise a enregistré un record avec un chiffre d'affaires quotidien de $39.7 millions.

Le rapport annuel renferme différentes statistiques qui permettent de dégager trois tendances importantes:

● Comme aux États-Unis, l'activité boursière tend de plus en plus à se concentrer dans une place financière donnée. Tout comme New-York compte pour 84% des transactions aux USA, Toronto a vu sa part passer à 77% l'an dernier par rapport à l'ensemble du marché canadien.

● La bourse devient de plus en plus un jeu réservé aux grandes institutions financières. Le nombre de transactions diminue et la valeur moyenne de chaque "ordre" s'accroit à chaque année.

● Comme mécanisme de financement des entreprises, le rôle de la bourse demeure stable. Le nombre de compagnies dont les titres se transigent sur le parquet n'augmente plus et la valeur totale des transactions par rapport au PNB s'est stabilisé à un taux de 3.8% seulement, la moitié de ce qu'il était au cours des années 60.

C'est avec un embarras évident que les courtiers qui siègent au conseil d'administration de la bourse répondent aux questions sur le déplacement de certaines activités de Montréal vers Toronto. Tout le monde sait fort bien que la croissance de Toronto se fait aux dépens de Montréal. Sans ce phénomène, il n'y aurait pas de croissance réelle à Toronto.

On souligne toutefois que Toronto a besoin d'un volume élevé pour lutter avec les marchés américains. La bourse torontoise se classe au 5ième rang des bourses nord-américaines. (Montréal est en neuvième position).

La concentration semble un phénomène difficilement réversible. Sur les $188 milliards transigés l'an dernier aux USA, pas moins de $157 milliards l'ont été à la bourse de New-York. Ainsi il y a New-York et loin derrière, cinq autres bourses régionales dont le chiffre d'affaires varie entre un et dix milliards de dollars.

Au Canada, le mouvement est similaire. Toronto compte maintenant pour environ 80% des transactions au Canada. Montréal suit avec un peu plus de 15%. Vancouver est loin derrière. Winnipeg est en chute libre alors que la bourse de l'Alberta progresse quelque peu mais demeure insignifiante dans l'ensemble.

Si 1977 marque quelques signes d'amélioration par rapport à l'année désastreuse de 1975, ce redressement est attribuable à la participation des grandes institutions financières. Celles-ci demeurent les enfants chéris du jeu boursier. Ainsi les petits investisseurs qui ont réalisé la plupart des transactions de moins de $20,000 ont fourni 60% des commissions versées aux courtiers. Ce volume ne représentait pourtant que 40% du total transigé.

Par ailleurs, les transactions de $100,000 et plus comptent pour 38% du volume total mais ne fournissent que 17% des revenus de commissions des courtiers.

La valeur moyenne des transactions est maintenant de $4,311 soit plus du double d'il y a dix ans. Par contre, les transactions sont moins nombreuses: la moyenne quotidienne a baissé de 10,234 en 1968 à 5,553 l'an dernier.

La disparition de nombres de titres miniers à faible valeur unitaire n'explique que partiellement cette tendance.

Si la bourse ne semble plus intéresser nombre de petits investisseurs, elle n'est plus non plus le moyen privilégié de financement des entreprises.

Pour la première fois l'an dernier, le nombre de compagnies dont les titres sont inscrits en bourse a baissé sensiblement, tombant de 902 à 875. L'arrivée de nouvelles compagnies à la cote est devenu un avènement raté. C'est avec grand plaisir qu'on accueillait ainsi récemment les titres du "Toronto Sun", une entreprise qui publie des quotidiens à Toronto et Edmonton.

Du côté des courtiers, les fusions ont réduit le nombre des participants-actionnaires de la Bourse de Toronto. Il n'y a plus que 74 membres à la bourse torontoise. (Une douzaine sont des firmes montréalaises). Inutile de dire que les sièges ne sont plus courus. Il y a dix ans, il fallait débourser $125,000 pour transiger sur le parquet, aujourd'hui, un fauteuil ne coûte plus que $15,000 environ.

Un marché semble nettement à la hausse: celui des options. La Bourse de Montréal avait raison en 1975 d'importer au Canada ce type de valeurs mobilières. Les deux bourses sont aujourd'hui actionnaires, a part égale, de Trans Canada Options qui a réalisé 116,787 transactions l'an dernier, une augmentation de 124% sur l'année précédente.

Les bénéfices de la Banque d'Épargne grimpent de 25.9%

Le solde des revenus après impôts de la Banque d'Épargne s'établit à $5,214,380, pour le semestre terminé le 30 avril 1978. Ces résultats représentent une hausse de $1,071,718. ou 25.9% par rapport au semestre correspondant de l'an dernier.

Au 30 avril 1978, les dépôts atteignaient $1,248,010,000. alors que les placements se chiffraient à $283,615,000. et que les éléments de l'actif totalisaient $1,319,088,000. soit des hausses respectives de 10%, 14% et 11.2% comparativement au 30 avril 1977.

Ces bons résultats reflètent la croissance modérée du coût des dépôts et des dépenses d'opérations au cours du premier semestre. Cependant, en raison des récentes hausses dans les taux d'intérêts, la banque anticipe des résultats plus modérés pour le deuxième semestre.

En avril 1978, la banque pour la première fois de son histoire, a émis des actions par voie de souscription. L'opération a été un franc succès, et les 400,000 actions offertes ont été entièrement souscrites. Le produit de cette opération d'environ $5,400,000. servira à favoriser l'expansion des affaires de la banque et en particulier son "centre des services" à Laval et son réseau de succursales.

UNE NOMINATION...

C'EST UNE BONNE NOUVELLE

...DANS **LE DEVOIR** c'est une excellente idée !

contactez
BENOÎT MARCOTTE
844-3361

Les profits de la Banque de Commerce ont presque triplé

La Banque de Commerce a annoncé hier que le solde de ses revenus après impôts, pour le trimestre se terminant le 30 avril 1978, s'est chiffré à $39,186,000 ou $1.12 par action, soit une augmentation de $24,927,000 ou de $0.72 par action par rapport à la même période l'an dernier.

Le solde des revenus après impôts, pour le semestre se terminant le 30 avril 1978, s'est élevé à $81,603,000 ou $2.34 par action, comparativement à $58,750,000 ou $1.69 par action au cours de la même période de l'exercice financier de 1977.

L'actif total a atteint $34.9 milliards au 30 avril, ce qui représente une augmentation de 21 pour cent par rapport à l'année précédente.

Selon Russell E. Harrison, président du conseil et administrateur délégué, les gains réalisés sur les opérations au Canada ont nettement progressé par rapport aux niveaux relativement faibles qui ont marqué le premier semestre de 1977.

"Cette amélioration est attribuable à l'augmentation de l'actif et au rétablissement partiel des marges d'intérêts, relativement faibles l'an dernier, ainsi qu'à un meilleur contrôle des dépenses d'exploitation et à la réalisation des programmes de réorganisation des régions," a-t-il expliqué.

Il a ajouté que l'actif et les revenus réalisés sur les opérations internationales ont augmenté par rapport à l'an dernier, en dépit d'une baisse de la demande de prêts commerciaux et de la réduction des marges d'intérêt.

"La baisse du taux de change du dollar canadien a entrainé une hausse des gains, les bénéfices réalisés en devises ayant une valeur supérieure lorsqu'ils sont convertis en dollars canadiens," a-t-il précisé.

Selon M. Harrison, l'augmentation des gains réalisés au cours du premier semestre de 1978 se compare à celle de la période correspondante de l'an dernier, caractérisée par des résultats relativement faibles. Par conséquent, a-t-il souligné, on ne devrait pas s'attendre à une amélioration du même ordre pour l'année entière.

Jusqu'au 9 juin, les Québécois d'ici et d'ailleurs peuvent acheter des obligations d'épargne. C'est plein de bon sens quand on veut épargner. Encaissables en tout temps avec un intérêt de 9% , on ne peut pas demander mieux comme investissement. Et, avec l'intérêt composé, ça rapporte drôlement, surtout si on les laisse fructifier jusqu'à l'échéance en juin 1988.

En plus, les obligations d'épargne du Québec c'est pour les gens de chez nous. On les trouve dans toutes les caisses populaires, les banques, les fiducies et chez les courtiers en valeurs mobilières, et ça, partout au Québec. Et tout le monde pourra en profiter.

La limite est de $10 000 par acheteur et elles sont disponibles en coupures de $100, $300, $500, $1 000 et $5 000.

Montant investi	1979	1981	1983	1988
$100	109.00	129.50	153.86	236.74
$500	545.00	647.51	769.31	1183.68
$1000	1090.00	1295.03	1538.62	2367.36

C'est bien simple, moi je fais comme tout le monde... j'en achète dès aujourd'hui, c'est sûr!

Offerte avec l'intérêt composé seulement

Les obligations d'épargne du Québec...

Moi, j'en achète, c'est sûr!

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances



L'affacturage

■ *Les banques peuvent maintenant financer l'expansion des PME*

par
Marie-Agnès Thellier

À l'exemple des dix plus grosses banques américaines, les banques canadiennes s'intéressent de plus en plus aux services d'affacturage et de financement commercial; la loi des banques doit même bientôt leur donner toute liberté d'action en ce domaine.

Tandis que la banque de la Nouvelle Écosse créait son propre service "Scotia Factor" il y a trois ans environ et que la Banque Royale rachetait une compagnie active au Canada "Etna Factor", la banque Provinciale faisait l'acquisition en novembre dernier de la totalité des actions émises par une société montréalaise "Mirabel Factors Corporation Ltd", née en 1968. Les banques donnent ainsi une meilleure crédibilité à des outils financiers peu connus et mal utilisés.

Le nouveau vice-président chargé du secteur "Financement commercial" de Mirabel Factors, M. Michel Gratton, estime qu'il y a encore beaucoup à faire pour qu'au Canada les compagnies d'affacturage aient l'importance de leurs consoeurs américaines, qui surveillent l'encaissement de $65 milliards de ventes, soit 3 à 4% du PNB américains (produit national brut). Les compagnies canadiennes, dont cinq surtout sont actives, ne recouvrent que $1 milliard de ventes et voudraient obtenir d'ici quelques années $2 à 3 milliards, selon le président de Mirabel Factors M. Danny Aronoff.

Et le lien créé entre la compagnie d'affacturage et la Banque Provinciale a pour conséquence de donner à Mirabel les moyens financiers de son expansion. La compagnie, restée depuis quelques années à un palier de $60 millions par an de comptes à recevoir, peut maintenant reprendre sa croissance, si elle sait former son personnel et organiser sa propre administration, estime M. Gratton. Mirabel Factors emploie actuellement 25 personnes.

Car la vraie valeur des compagnies d'affacturage convoitées par les banques réside dans son personnel qualifié et son expérience dans les deux secteurs de l'affacturage et du financement commercial. L'affacturage ("factoring") existe depuis plusieurs siècles puisque les industriels anglais confiaient à un "factor" (intermédiaire) la vente et l'encaissement des tissus de laine. La compagnie d'affacturage d'aujourd'hui achète et recouvre les comptes à recevoir de ses clients. En contrepartie, l'industriel ou le commerçant client du service d'affacturage prévient le "factor" dès qu'une transaction est sur le point de se conclure pour obtenir une approbation de commande, par laquelle la compagnie d'affacturage se porte en quelque sorte garant de la transaction. Le factor se charge alors de comptabiliser, de recouvrer les créances et d'établir des états de compte mensuels. Le prix demandé pour ce service représente de ⅞ à 1½ pour cent du volume annuel de ventes, toutes les ventes devant passer par la compagnie d'affacturage.

C'est ce qui distingue cette dernière d'une agence de recouvrement (collection) ordinaire. La compagnie d'affacturage est un service comptable extérieur à l'entreprise qui gère toutes les transactions et non pas seulement les mauvaises.

En fait, c'est rarement ce service qui attire l'homme d'affaires mais tous les autres services financiers proposés par la compagnie d'affacturage. Immédiatement après la signature d'un contrat, l'entreprise peut obtenir un prêt d'un montant égal à 80 ou 90% du volume, à un taux supérieur de 2½ à 3. du tarif préférentiel bancaire. Il s'agit d'une avance sur un compte à recevoir.

Or une PME en expansion connait des difficultés à se faire financer par une banque, qui se fie surtout au montant de l'actif, tandis que l'entreprise en pleine expansion a par définition peu d'équités et de fonds de roulement. Cette entreprise saine et en croissance rapide est la cible prévilégiée des compagnies d'affacturage, en particulier si elle opère dans un secteur aux marges généficiaires intéressantes, plus fortes que dans les domaines des services et de la distribution alimentaire par exemple. Les trois secteurs les plus utilisateurs de l'affacturage sont le vêtement, soumis à la loi des modes et des saisons, les fabricants et les importateurs de souliers, enfin le secteur électronique en pleine expansion. M. Gratton remarque de nouvelles entreprises dynamiques dans le domaine du conditionnement physique et de l'équipement sportif tandis qu'il souhaiterait que Mirabel Factors pénètre davantage les secteurs du bois et du papier, dont par exemple la moitié du commerce passe par des compagnies d'affacturage en Colombie-Britannique.

Les deux premiers services offerts par l'affacturage sont donc une assurance des créances et un prêt sur carnet de commandes. Grâce à une association internationale des compagnies d'affacturage, les créances peuvent être recouvrées dans 48 pays, ce qui aide la PME à se lancer dans l'exportation sans que les PDG perdent le sommeil ou voient des mirages dans certains déserts arabiques...

La PME est la grande cliente du deuxième service offert par les compagnies d'affacturage: le financement commercial. Ce sont surtout de prêts temporaires sur inventaires et des lettres de crédit. Ces services financiers coûtent plus cher que dans une banque parce que justement la banque refuse de les assumer, estimant souvent que l'entreprise n'a pas les reins assez solides. Les compagnies d'affacturage prennent ce risque en confiant une dizaine de comptes à un de leurs spécialistes qui chaque mois se rend dans l'entreprise pour faire le relevé des livres. La compagnie d'affacturage suit jour après jour les affaires des compagnies qu'elle finance parce qu'elle assume une bonne partie du risque. Dans le cas de Dupuis Frères par exemple, plusieurs compagnies d'affacturage avaient des clients fournisseurs de Dupuis Frères, pour un montant total de $150,000 environ. Mirabel Foctors avait elle-même 9 clients fournisseurs du grand magasin en faillite, soit une créance de $55,000 qu'elle assume totalement, n'étant pas réassurée. Les compagnies d'affacturage avaient progressivement réduit, le risque qu'elles prenaient dans Dupuis Frères puisqu'au total c'était plus de $1 milliard qu'elles assuraient il y a deux ans. "Si un client nous confie l'encaissement de $2 millions de chiffres d'affaires, nous ne pouvons lui refuser le risque de $5,000 sur des clients peu sûrs comme Dupuis Frères ou certaines petites boutiques", dit M. Gratton.

La question que l'on peut se poser est l'influence des compagnies d'affacturage sur la création et sur la gestion de petites et moyennes entreprises québécoises. "Nous avons une influence minime sur les gros clients, mais une influence réelle sur la petite boutique qui a besoin de ses fournisseurs" admet M. Gratton. Dans le cas du textile, les compagnie d'affacturage font partie du bureau du textile canadien. "Le bureau va s'impliquer de plus en plus par l'envoi dans les entreprises de spécialistes-conseils en gestion et en finances par exemple" assure le vice-président de Mirabel Factors.

"Les compagnies d'affacturages elles-mêmes n'ont qu'un moyen de pression sur la gestion d'une entreprise: couper le crédit, et cela se sait vite quand une compagnie d'affacturage coupe son crédit parce qu'elles ont la réputation de prêter largement" continue M. Gratton.

L'appartenance des compagnies d'affacturage au système bancaire crée cependant deux tendances dans lesquelles devront se situer les compagnies: soit une prise de risques plus grands grâce aux capitaux bancaires, soit un resserement de la manne financière sur les entreprises connues par les réseaux de la banque et de l'affacturage. Les compagnies d'affacturage permettent à la PME de trouver des capitaux à court terme dont a besoin son fonds de roulement mais il ne faudrait pas que le système bancaire ait la haute main sur la gestion quotidienne de l'entreprise, à moins d'y prendre le même risque et le même soin que les actuelles compagnies d'affecturage.

Par ailleurs, la banque Provinciale se préoccupe non seulement d'affacturage mais de crédit-bail. A la mi-avril dernier, elle créait une compagnie de crédit-bail, de financement industriel et commercial appelée "Les services financiers Procan" dont la direction a été confiée à Pierre Barnes, vice-président et directeur général et à Gérald Bertrand, vice-président marketing.

Le crédit-bail (leasing) permet de louer toutes sortes d'équipement aux entreprises comme par exemple la machinerie lourde pour la construction ou le mobilier de bureau.

La banque de Montréal a aussi décidé de se lancer directement dans le crédit-bail comme le lui permettra bientôt la nouvelle loi des banques dont le projet a été déposé aux Communes récemment. Elle a annoncé hier qu'elle acquiert le contrôle entier de la compagnie Canadian Dominion Leasing, de Toronto, pour $14 millions. Elle possédait déjà depuis quelques années un intérêt de 49.85% dans CDL. L'accord de principe pour cette acquisition a été signé avec le fondateur de CDL, la compagnie United States Leasing Internatioanl, de San Francisco.

Pourtant toutes d'accord au sommet économique de février à Ottawa

Les provinces n'ont pas réussi à réduire leurs dépenses

par Steve Kerstetter
de la Presse Canadienne

Les 10 gouvernements provinciaux canadiens semblent connaître un succès mitigé en ce qui concerne la mise en application des engagements économiques qu'ils ont pris lors de la conférence au sommet, à Ottawa en février dernier.

Quand les ministres des Finances ont dévoilé leurs budgets au printemps, ils ont promis de nouveau de modérer les dépenses gouvernementales et de permettre à l'industrie privée de s'attaquer à la relance économique du pays. Mais leurs propositions budgétaires respectives mettent en évidence la difficulté qu'il y a à passer de la rhétorique à l'action.

Une analyse effectuée par la Presse Canadienne révèle les tendances suivantes dans les politiques économiques des provinces:

● Le Manitoba est la seule province où on ait effectivement appliqué des restrictions radicales dans les dépenses. Chez la plupart des autres gouvernements, les dépenses capitales et courantes sont en accord avec la hausse prévue dans le produit national brut canadien.

● Les employés du gouvernement semblent ceux sur qui retombe le plus gros des programmes d'austérité. Dans toutes les provinces, des projets ont été élaborés dans le but de limiter l'importance de la fonction publique, ou de restreindre les hausses de salaires et les bénéfices marginaux.

● Huit provinces ont introduit des abattements de taxes qui pourront avoir un certain effet stimulant sur l'industrie privée, mais la plupart de ces abattements sont plutôt modestes.

● La moitié des provinces se proposent de réduire les déficits. L'Alberta et la Saskatchewan devraient avoir des surplus enviables, et la Colombie-Britannique propose un budget équilibré.

Lors de leur réunion de février à Ottawa, les premiers ministres provinciaux ont été d'accord pour dire que la croissance dans les dépenses gouvernementales devrait être moindre que la croissance de l'économie en général.

Bien que la plupart des provinces déclarent avoir réussi à progresser en ce sens, le Manitoba est dans une classe à part, puisque ses estimations de dépenses et de déboursés pour des projets importants qui ne sont pas susceptibles de produire des revenus, pendant l'année financière 1978-79, ne sont que de 1.2 pour cent plus élevées que les estimations de dépenses de l'an dernier.

Les estimations pour les autres provinces vont d'une hausse de 7.8 pour cent en Ontario à 15.9 pour cent en Saskatchewan. La plupart des hausses sont entre 10 et 12 pour cent.

Le gouvernement fédéral prévoit une hausse dans le produit national brut d'environ 11 pour cent cette année.

Tous ces chiffres démontrent que les dépenses gouvernementales continueront de représenter une large part des dépenses totales au Canada, cette année. Un minimum de $1 pour chaque $3 sera dépensé par les gouvernements. Cela n'inclut pas les dépenses des Sociétés de la Couronne.

Il existe peu de chefs de dépenses qui soient intouchés par l'inflation.

Dans son discours du budget, en avril, le ministre des Finances Fernand G. Dubé a décrit devant le Parlement du Nouveau-Brunswick les difficultés inhérentes à la réduction de la part de cette province dans l'ensemble des dépenses.

"Cela ne peut pas se faire du jour au lendemain sans produire un choc inutilement grave dans l'économie, a-t-il dit. De plus, on ne peut réduire abruptement la croissance au sein du gouvernement sans produire de graves répercussions chez tous ceux qui comptent sur les services et les emplois gouvernementaux à l'intérieur du secteur public ou dans des secteurs qui en dépendent."

C'est surtout dans le domaine des salaires, qui représentent une portion considérable des projets de dépenses de nombreux ministères, que les restrictions sont le plus efficaces. L'Alberta semble être la seule province qui se propose d'augmenter légèrement le nombre de ses fonctionnaires. Mais le trésorier Merv Leitch dit que cette hausse proposée, de 3.4 pour cent, est plus ou moins comparable à la croissance de la population dans la province.

Partout ailleurs, on réduit le personnel et on n'embauche plus de nouveaux employés, pour le moment. De plus, la plupart des fonctionnaires ont été avertis de ne pas s'attendre à des hausses importantes, dans le domaine des salaires et des bénéfices marginaux.

En avril, le ministre des Finances du Québec Jacques Parizeau a déclaré à l'Assemblée nationale que les compensations dans le secteur public avaient atteint le même niveau que celles du secteur privé, dans la plupart des cas, et qu'elles étaient même en avance sur ce dernier dans certains cas.

"Si cette avance devait se maintenir ou même augmenter, les quatre cinquièmes de la population verraient leurs taxes monter pour payer à l'autre cinquième des salaires plus élevés que ceux de tout le monde."

L'Ontario avait projeté originairement de limiter les déboursés globaux pour la fonction publique, cette année, à une hausse de quatre pour cent. Le trésorier Darcy McKeough a déclaré que cela signifiait que si les hausses de salaires négociées dépassaient quatre pour cent, les coûts additionnels devraient être compensés par des réductions de personnel, ou par d'autres économies.

Cependant, quand le gouvernement minoritaire a été forcé de réduire les hausses proposées dans les primes d'assurance-soins médicaux pour éviter une élection prématurée, il avait établi un gel de l'embauche qui, croit-on, devrait abolir par attrition 4.400 postes de la fonction publique.

Les provinces et le gouvernement fédéral ont fait preuve de peu d'imagination dans leurs efforts pour atteindre leur objectif avoué-faire en sorte que les salaires et les bénéfices marginaux des fonctionnaires ne soient pas plus élevés que les salaires et les bénéfices marginaux dans le secteur privé.

Au lieu de tenter de comparer, par exemple, les revenus des cadres moyens dans le gouvernement et au secteur privé, la tendance est actuellement de réduire le personnel et de s'en tenir aux directives en ce qui concerne les salaires. La plupart des représentants du gouvernement, lors de la conférence des premiers ministres provinciaux à Ottawa, ont admis que le secteur privé est mieux équipé pour mener la relance économique du Canada.

Plusieurs provinces ont réduit les taxes sur les petits commerces. L'Ontario a établi des dégrèvements de taxes sur les exploitations de mines nouvelles, et sur les expansions importantes de mines déjà existantes. L'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard sont parmi les gouvernements qui songent à établir des crédits fiscaux à la recherche et au développement.

Par ailleurs, les discours du budget prononcés par les ministres des Finances ont établi hors de tout doute que les gouvernements ont aussi un rôle à jouer dans la relance économique. Un certain nombre de provinces proposent des dépenses substantielles dans le domaine des ressources.

Terre-Neuve a dévoilé un "plan de développement" destiné à créer des emplois, tout en stimulant le produit provincial brut et en haussant les revenus individuels au cours des cinq prochaines années.

Le ministre des Finances T. Alex Hickman a dit que ce programme concerne surtout les ressources, et en particulier les pêcheries et le pouvoir hydroélectrique.

Les provinces ont eu recours à diverses mesures à court terme pour créer des emplois. Le Manitoba et l'Ontario continuent d'appliquer des programmes spéciaux destinés principalement à créer des emplois d'été pour les jeunes.

La Saskatchewan a proposé d'augmenter son programme de dépenses capitales de $140 millions, y compris des dépenses par les sociétés de la Couronne, dans l'espoir de créer 4,400 années-hommes additionnelles de travail, cette année.

La Colombie-Britannique projette d'utiliser le surplus de $76 millions accumulé pendant l'année financière 1976-77 pour défrayer le coût de 11 programmes spéciaux qui stimuleront l'emploi.

La décision prise par le gouvernement de l'Alberta d'augmenter ses dépenses capitales s'est inspirée de considérations similaires, et de la perspective d'un ralentissement dans l'industrie de la construction, étant donné que plusieurs projets importants ont été achevés cette année.

Sept des 10 provinces prévoient pour cette année des budgets déficitaires, à cause entre autres de projets considérables.

Mineau, Allard
et Associés
conseillers en administration



James Y. Cadieux

Les associés de la firme ont le plaisir d'annoncer que James Y. Cadieux, B.Eng., M.B.A. de leur bureau de Montréal a été admis à la société.

CARON
LIBRAIRE
LÀ OÙ ON TROUVE
TOUS LES OUVRAGES DES
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
La librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

PSST..
Avez-vous vu?
"VIVRE AU QUÉBEC"
HEBDO
EN VENTE PARTOUT

Imasco Limitée

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration d'Imasco Limitée a déclaré les dividendes suivants:

DIVIDENDE NO 326

Dividende trimestriel,
actions ordinaires convertibles
classe A — 37 cents par action
Dividende trimestriel libéré d'impôt,
actions ordinaires convertibles
classe B — 31.45 cents par action

DIVIDENDE NO 1

Dividende trimestriel cumulatif,
actions privilégiées, convertibles
et rachetables série A

.79% par action

Les dividendes seront payés le 30 juin 1978 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 juin 1978. Fait à Montréal (Québec) le 1er juin 1978.

Par ordre du Conseil, le Secrétaire, Paul K. Ryan.



AUDIOVOX®

L'encastrable Audiovox DLXH: l'un des plus populaires.

■ Radio AM/FM et lecteur de cartouches stéréo 8 pistes intégré ■ Syntonisateur/Amplificateur ultra-puissant de 6 watts par canal, sans distorsion ■ Syntonisation par 5 boutons-poussoirs ■ Interrupteur régional/lointain ■ Commande d'équilibre complet ■ Commande de syntonisation MA/MF coulissante ■ Changement de piste automatique et manuel ■ De construction robuste, il a une excellente résistance aux vibrations, ce qui assure un fonctionnement sans distorsion quelles que soient la vitesse et les conditions de la route.

En commandant votre nouvelle voiture, insistez pour qu'elle soit équipée d'un AUDIOVOX.

AUDIOVOX®

INSTALLÉ ET DISTRIBUÉ AU QUÉBEC PAR **andré radio** SERVICE LIMITÉE

Vous changez de voiture?

Avec un AUDIOVOX® le changement sera complet.

Ajoutez à ce nouveau tableau de bord qui vous plaît tant un des nombreux appareils audio signés **AUDIOVOX.** Ils offrent plus de caractéristiques, plus d'agrément et plus pour votre argent que les appareils ordinaires installés à l'usine.

Et leur qualité est telle qu'**AUDIOVOX** les garantit pour la durée de la voiture, tant que vous en êtes propriétaire.

Exigez de votre concessionnaire de voitures une radio, une stéréo ou une CB **AUDIOVOX.** Fabriqués pour la route, ils se devaient d'être mieux fabriqués . . . et mieux garantis!

CENTRE DE DISTRIBUTION:
7810 Jarry E., Ville d'Anjou

A l'enseigne du balcon



Guy Deshaies

Voilà que l'été nous arrive aussi sec qu'il repartira très bientôt pour faire place au froid et à l'hiver qui ont des droits inaliénables en ce pays.

Pour nous c'est le moment de faire vite. De ne pas le rater et de se donner une dose concentrée d'été avec chaises longues, parasols, barbecues extérieurs, piscines, arrosoirs, jardins et même appareils d'air climatisé. Tout ça devra être remisé en peu de temps pour le long sommeil hivernal mais on ne veut pas le savoir; on se berce dans l'illusion; on croit qu'on va retenir les beaux jours par notre travail acharné à ériger des clôtures, repeindre, planter des arbres, semer, fleurir, s'éreinter à remettre en marche la piscine, à construire des patios, à faire des pelouses qui seront irrémédiatement ensevelis bientôt sous la neige.

Mais ce n'est pas tout. Il y a les vacances et conséquemment le besoin impérieux de partir; de tout laisser là comme pour aller voir si l'été est aussi ailleurs et en profiter partout.

Alors là c'est une autre corvée. Elle débute généralement le vendredi matin au moment ou lui livre sa voiture au garagiste pour la mise au point et la préparation en vue du voyage. Ce sont les surprises communes de pièces à changer et de notes substantielles qui minent au départ le budget vacancier.

Côté maison c'est elle qui rassemble l'équipement et qui trouve que les enfants sont particulièrement insupportables because l'énervement du départ. L'amie qui ne croyait pas être prise au sérieux en disant qu'elle pourrait garder le chien vient chercher la pauvre bête qu'elle déteste et qui passera quinze jours dans la cave. Le poisson rouge est livré à la voisine de gauche tandis que celle de droite hérite des clés de la maison avec mission de venir arroser les plantes. Voisins et voisines promettent de surveiller attentivement la maison pour éviter les cambriolages qui se produisent quand même comme chacun sait. Et puis c'est le chargement qui se fait le soir, que le départ soit nocturne comme cela arrive souvent ou qu'il soit matinal.

Lui affronte le casse-tête chinois qui consiste à tout faire entrer dans un espace restreint. Parfois il vient au bord de la résussite mais elle ou les enfants surgissent avec des colis inattendus, des appareils, des meubles, des sacs. Il enlève et re commence; il attache, il enfonce, il comprime tout, y compris sa colère, et puis viennent les accessoires extérieurs. Des bicyclettes arrimées au pare-chocs, parfois un petit voilier sur le toit de l'auto quand ce n'est pas carrément la roulotte ou encore le gigantesque campeur-motorisé effectuant sa sortie annuelle en échange de paiements mensuels.

Et puis c'est la route, parfois sous la pluie, avec elle qui annonce qu'elle ne se retrouvera jamais sur la carte routière et qui se met, à mesure qu'on s'éloigne de la maison, à se souvenir des objets oubliés parfois essentiels comme la carte de crédit sur laquelle la co-pilote a déjà une plus solide expérience.

Tout cet équipage s'enfonce ainsi dans les brouillards du Maine, dans les moustiques des Laurentides ou de l'Ontario, vers la mer glaciale de la Gaspésie ou les eaux polluées du Sud avec détermination et courage.

Ils reviendront fourbus, couverts de piqûres d'insectes, peut-être malades, certainement fauchés mais vainqueurs car ils seront partis et n'auront pas raté le départ.

Il s'en trouvera encore pour me juger "négatif" mais puisque cette année force nous est presque de rester à l'intérieur de nos frontières à cause du dollar malade peut-être pourrait-on envisager les vacances "at home". D'abord, le premier vendredi soir des vacances, on met au programme son balcon d'où l'on pourra assister au départ des autres en se délectant de leur infortune. Et puis ensuite on fait plus ou moins comme les touristes venus d'ailleurs qui nous visitent dans notre habitat naturel. Piques-niques et baignade sur l'île Sainte-Hélène, la Ronde, le Vieux Montréal avec petits repas dans les bons restaurants; promenades à bicyclettes, visites régionales d'une journée autour de Montréal. A ce sujet, ceux de vos amis qui ont des chalets et qui savent que "vous allez nulle part cet été" ne manqueront pas de vous y inviter. Tout ça avec l'avantage de revenir à la maison le soir ou encore de s'en éloigner qu'une journée ou deux sans avoir à transporter la moitié des meubles. On peut ainsi ajuster son budget facilement, inviter des amis, se délasser vraiment, profiter du soleil lorsqu'il est là et de son intérieur confortable lorsqu'il fait mauvais temps. C'est "positif" je trouve.

D'autant plus que nos gouvernements ne pourront pas nous tenir rigueur d'une telle formule. L'argent sera dépensé chez nous, les routes seront moins encombrées, les cambriolages de résidences diminueront et chacun apprendra à mieux connaître les attractions et richesses qui l'entourent et dont il ignore très souvent l'existence.

Si vous partez prochainement regardez bien le gars qui se berce sur son balcon en face. Vous verrez que ce sage se marre et qu'il ne vous envie pas. Moi je pense que je vais faire comme lui cette année.

BEAUBOURG

• Une nouvelle attraction parisienne

par

LOUIS-MARTIN TARD

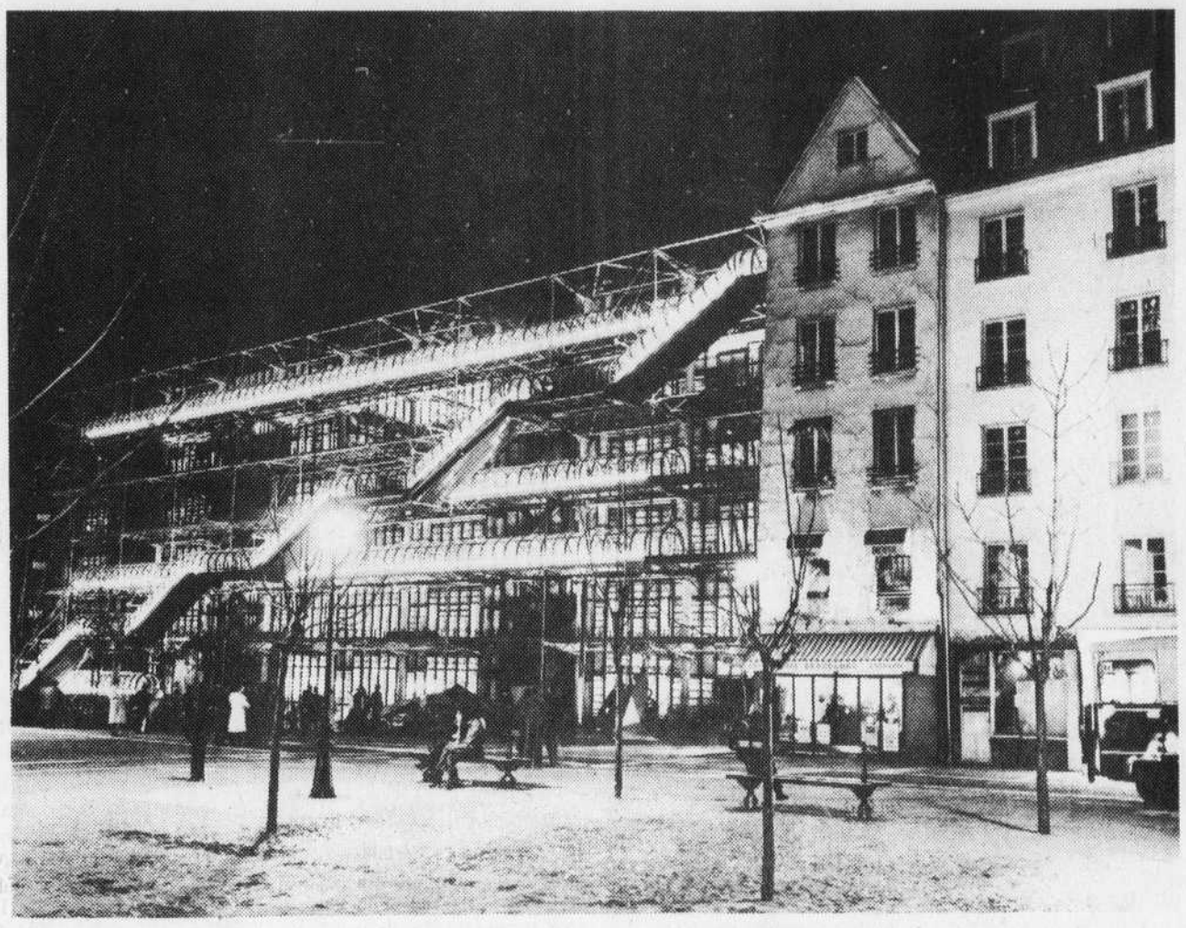


Photo Jean-Philippe Reverdot

La Tour Eiffel a cessé d'être le monument le plus visité de Paris. Depuis plus d'un an, Beaubourg fait recette. Beaubourg, c'est le nom que donnent les Parisiens au "Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou". Les gens du quartier qui habitent les demeures du VIIe siècle autour de l'antique église Saint-Merri ont vu s'élever non sans surprise et colère ces insolites structures d'acier haubannées dissimulant des parois de verre sombre et mettant en évidence d'énormes manches à air peints de couleurs criardes et des rampes mobiles enrobées d'onduleux tubes de verre qui les fait ressembler à de transparentes chenilles. Le tout évoque une raffinerie de pétrole démentielle à deux pas des tours de Notre-Dame.

Passé les portiques métalliques, même exubérance de poutrelles, de tuyauterie colorée, d'échaufaudages. Et la grande foule, l'énorme foule, compacte, agitée, fouineuse, béate, bruyante.

Sauf dans une zone de l'immense bâtiment où, sur plusieurs étages, le musée d'art moderne déploie ses trésors. Ambiance feutrée, absence de tubulures versicolores, hautes cimaises sable baignées par une lumière diffuse. Tous les créateurs importants de 1910 à ce matin. C'est la collecion autrefois installée dans un trop étroit et incommode bâtiment des bords de la Seine que l'on a transportée ici et complétée. Les artistes, du cubisme au Pop-art et leurs épigones, dont les oeuvres sont présentées par ordre chronologique dans de larges espaces incrustés de cubicules où sont concentrés quelques témoignages particuliers d'un mode d'expression. Pas de gardiens en uniforme, mais des hôtesses compétentes qui peuvent répondre à qui les questionne sur Kadinsky, Pollack, Duchamp ou Modigliani. 800 oeuvres sont exposées en permanence. Une partie des réserves des tableaux est disposée dans des coffres aériens que le visiteur, à sa demande, peut faire descendre électroniquement devant ses yeux. C'est la fête de l'oeil.

Contrastant avec le silence recueilli qui règne dans le musée, une ambiance de hall de gare surprend ailleurs, singulièrement à la bibliothèque: un demi-million de documents sont disposés sur des rayonnages à portée de la main. Les usagers, environ 12,000 par jour, peuvent saisir ce qui les intéresse: des livres que l'on va consulter sur les tables entourées de fauteuils confortables, mais aussi des disques que l'on peut écouter dans des cabines insonorisées, des diapositives destinées à des écrans, des microfilms pour lesquels les lectrices sont prévues. C'est le libre-service de la culture.

Deux secteurs sont particulièrement achalandés: la médiathèque des langues qui permet grâce à son assortiment de cassettes de se familiariser avec 58 parlers du monde entier. Les unités d'écoute sont tellement fréquentées qu'il faut réserver sa place et se limiter à une heure d'audition. L'autre espace fréquenté, c'est la salle d'actualité: 250 places toujours prises où le visiteur peut prendre tout ce qui est offert à sa convoitise: journaux de partout, revues, livres, disques, récemment parus et constamment renouvelés. Ceux qui ne peuvent accéder à un siège s'asseyent sur la moquette. On voit là des gens de tous âges, de toutes conditions, surtout des jeunes qui s'offrent le double plaisir de regarder des albums de bandes dessinées en recevant, dans des écouteurs, les derniers rythmes à la mode.

Autre composante de cette usine de la culture, un centre de création industrielle où sont exposés les objets de la vie quotidienne, les réalisations de l'urbanisme, de l'architecture de notre temps. En prime, une section qui permet au profane de s'initier aux mystères de l'ordinateur et d'en faire, avec l'aide d'instructeurs, un outil personnel de création.

A ajouter à tout cela des expositions temporaires sur des thèmes précis, des symposiums, des animations, des rencontres avec les créateurs. Et, ce que le grand public ne voit pas toujours, les coulisses de cette immense machine culturelle riche de centres de recherche et de documentation, de développement ouverts à ceux qui veulent aller plus loin dans la connaissance.

Plus près du passant, piégé dans cette nasse métallique, au premier niveau, celui de l'accueil, un espace voué à la fête, agora où s'expriment les chansonniers et les artistes de variétés, une autre aire aussi polyvalente où se produisent danseurs, musiciens, acrobates et qui est aussi le lieu ou la Cinémathèque projette ses films classiques. La troisième porte ouverte est celle du "gueuloir" particulièrement réservé à tout auteur qui veut proclamer son oeuvre, qui reçoit ce privilège, qui la crie pour ceux qui veulent l'entendre, démiurge passionné qui attire ses foules.

On trouve franchement plus de simplicité dans un secteur voisin totalement prohibé aux plus de douze ans. C'est le royaume des vrais enfants pour lesquels on a créé un environnement sur mesure, musée, bibliothèque, aire de plaisir et surtout centre de création. Il est en principe destiné aux bambins des visiteurs, mais cette garderie modèle a tant de succès que les listes d'attentes sont très longues et désormais réservées à des groupes qui viennent pour voir, écouter, ressentir, créer, sous la direction des monitrices et de moniteurs décontractés, habiles à l'éveil des jeunes; ceux-là ont à leur disposition, dans une liberté apparemment totale, la scène d'un petit théâtre pourvu de costumes divers, de fards et de masques, un castelet pour marionnettes, des systèmes qui projettent sur le sol des images colorées et mouvantes, ciel, désert, blizzard, océan, où l'on mime des situations psychodramatiques, des murs de plastique blanc lavables pour étaler des jets de gouache, des dédales de cordages suspendus, bref, tout ce qu'il faut pour oublier les contraintes. Lorsque j'ai visité le Centre, un groupe de gosses s'évertuait à modeler des formes avec des pâtes colorées qui n'étaient qu'une sorte de sucre malléable leur permettant après coup de croquer leurs chefs-d'oeuvre.

On termine actuellement une autre partie du Centre; souterraine, ce sera l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique. Il est conçu et sera dirigé par le musicien Pierre Boulez qui voit là le rendez-vous international des amoureux du Son.

Beaubourg, c'est vraiment l'attraction parisienne à voir pour ressentir un nouvel âge de Paris; ce lieu vivant complète enfin les mausolées qu'étaient l'effroyable musée de Cluny, l'austère Sainte-Chapelle, la grandiose Notre-Dame, les sévères Invalides, le pittoresque et fallacieux Montmartre, tous ces monuments à jamais dessinés sur les plans de Paris, semblables à des presse-papier. Enfin du nouveau, enfin du rare qui change du Louvre classique et des bateaux-mouche.

Et si rien ne vous tente dans cette grande surface de la chose culturelle, montez sur l'ultime terrasse. Un restaurant convenable vous y attend. Vous verrez en bas, à travers les vitrages, l'animation spontanée que des jeunes inventent sur les parvis adjacents, près du machin horrible inventé par Xénakis qui lui reçoit d'officiels crédits. Descendez écouter leurs complaintes, leurs guitares, voyez-les dessiner à la craie sur le sol. C'est l'art et la culture authentique de notre temps.

Et sinon, admirez le nouveau panorama de Paris que Beaubourg offre désormais. Paris vu de son coeur qui déploie pour vous alentour toutes ses collines et ses toits.

fiche technique

• Cette attraction "parisienne" est en fait la plus internationale qui soit. Les architectes du bâtiment MM. Piano et Rogers sont l'un italien, l'autre britannique, le squelette d'acier a été conçu par des Allemands. Le directeur du musée Pontus Hulten est suédois. Le musicien Boulez est plus américain que français. Les oeuvres exposées sont signées d'artistes du monde entier.

•A "Beaubourg" vous ferez partie des 22,000 personnes qui visitent quotidiennement le Centre.

•Le Centre est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de midi à 22 heures sauf les samedis et dimanches (de 10h. à 22h.). Entrée 10 francs, avec un laissez-passer "découverte" sinon, tarifs complexes. Gratuit le dimanche.

•Métro: Châtelet, Halles, Hôtel-de-ville. Nombreux autobus. A l'intérieur, café, restaurant, cafeteria.

UNE EXCLUSIVITÉ DE atlas AGENCE DE VOYAGES

VISITEZ
L'ANGLETERRE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA FRANCE
INCLUANT 4 JOURS DE CROISIÈRE SUR LE RHIN

Départ de Montréal en compagnie de Monsieur Roméo Papineau 3 semaines un seul départ. 15 septembre.

Parmi les endroits que nous visiterons. **LONDRES, STRATFORD, DOUVRES, AMSTERDAM, STRASBOURG, PARIS.**

LE PRIX COMPREND:
— transport en autocar de luxe
— hôtels de premier ordre, avec lits jumeaux et salle de bains (toilette et douche ou bain).
— trois repas par jour, soit petit déjeuner, lunch et dîner. (10 repas non inclus afin que les participants aient plus de liberté pour leurs promenades individuelles).
— visites telles que spécifiées dans l'itinéraire avec service de guides locaux et frais d'entrée aux endroits visités.
— service d'un accompagnateur de langue française durant tout le voyage.
— transferts des voyageurs et des bagages, frais de porteur.
— taxe et service.

PRIX PAR PERSONNE:
Chambre à 2 personnes circuits terrestre $1106.00 can.
AVION (tarif APEX) $377.00 can.
Croisière sur le Rhin Cabine disponible à partir de $339.00 US.

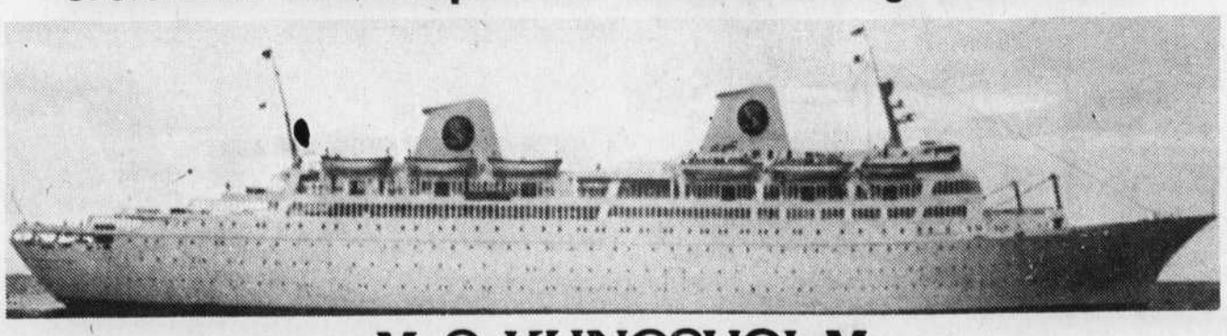
AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 EST RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL H2K 1B4
TÉL.: 527-8881
Permis provincial
IATA ATC TAPSC

la voyagerie

En plus des itinéraires ici proposés, nous vous offrons, toujours à titre gratuit, nos services d'experts en ce qui a trait à tout déplacement vers des destinations que vous aurez vous-même choisies, et ce, en tout point du globe.
Où que vous alliez, nous préparons le monde à bien vous recevoir.

VOYAGES FRONTENAC INC.
Siège social: Place Laurier (côté ouest) 2700, boul. Laurier, Ste-Foy TÉL.: 651-9610
Succursale: Centre d'achats La Canardière 2945, boul. Ste-Anne, Giffard TÉL.: 667-7051

Croisières économiques sur un bateau de grande classe.



M. S. KUNGSHOLM

7 jours (31 AOUT au 7 SEPT.)
Départ de Québec. Croisière jusqu'à New-York seulement. Des arrangements peuvent être faits pour prolonger votre séjour à New-York ainsi que pour votre retour à Québec.
À compter de $455. u.s.

14 jours (17 AOÛT au 31 AOÛT)
Départ de Québec. Montréal, Bar Harbor, New-York, Bermudes, incluant 4 jours sur le St-Laurent et le Saguenay.
À compter de $910. u.s.



Les perles de l'Orient
TOKYO, BEPPU, KYOTO, TAIPEH, HONG KONG, SINGAPOUR, PENANG, BANGKOK 23 jours. Incluant tous les transports, hôtels de luxe, la plupart des repas, transferts, visites et excursions. Directeur de langue française.
Départs 8 juil., 9 sept., 14 oct.: $2297.
Départ 11 nov.: $2194.

OUVERTS: lundi au mercredi, 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi, 9h30 à 21h; samedi, 10h à 16h

Détenteurs d'un permis provincial



Voyager en travaillant mais ne pas se tromper d'adresse

par PAUL SIMIER

En Forêt Noire allemande et en Anjou, j'ai fait les vendanges; en Bretagne j'ai coupé des artichauts; en Camargue j'ai chargé du roseau des marais et sur le littoral de l'Atlantique j'ai dragué la palourde. En Kabylie, je me suis intitié à l'animation rurale et sur la côte de l'Afrique occidentale aux techniques de production de vin de palme...

Le travail saisonnier ou occasionnel, le petit boulot, le job constituent la ressource de base pour bien des globe-trotters, routards ou simples voyageurs. Manière de survivre parfois au fil d'un périple ou tout simplement de se refaire un fond de caisse au gré des étapes. Et au-delà de ces aspects financiers qui ne sont souvent pas négligeables — bien que ce genre de travail soit généralement très modestement rémunéré — l'emploi saisonnier est pour le voyageur à la découverte d'un pays et de ses hommes, un moyen essentiel pour approcher le milieu quotidien.

Sans doute, le goût de travailler ainsi disparaît-il à mesure qu'accroissent les moyens financiers du voyageur... Peut-être passe-t-on aussi, dans ce cas, à côté de plus de choses!

Il reste qu'exercer une activité, reconnue comme telle, devient de plus en plus difficile à l'étranger. Récolter des fruits ou vendanger pendant quelques jours ou quelques semaines est considéré comme un emploi. Dès lors, intervient toute la législation sur le travail et la protection de celui-ci. Il semble ainsi que seules la France et l'Allemagne, parmi tous les pays d'Europe susceptibles d'offrir des travaux saisonniers d'été et d'automne, vous dispensent d'un permis de travail, dans le temps de séjour de trois mois sans visa. Il importe donc, avant d'élaborer sérieusement tout projet, de contacter soit les offices de tourisme, soit les consulats des pays concernés.

En le faisant, voici ce que l'on m'a précisé:

FRANCE: le passeport canadien autorise un séjour de trois mois sans visa. Pendant cette période, on peut effectuer des travaux saisonniers du genre de la cueillette de fruits en été ou des vendanges en automne. Il convient de noter que la période des vendanges peut varier de plusieurs semaines d'une région viticole à l'autre. Divers organismes peuvent vous renseigner sur les possibilités de placement:

- Centre d'information et de documentation rurale 92, rue du Dessous-des-Berges 75013 Paris
- Bureau International de Voyages et d'Échanges Sociaux 88, rue St-Denis 75001 Paris
- Fédération Nationale de l'industrie Hôtelière "Service Stages" 22, Rue d'Anjou 75 Paris 8
- Confédération des associations viticoles de Bourgogne 31, Rue des Minimes 71000 Macon
- Centre d'Information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.) 101 Quai Branly 75740 Paris Cédex 15

ALLEMAGNE: Le permis de travail n'est pas requis pour les travaux saisonniers. Les recherches d'emplois se font sur place.

ITALIE: La vendange est abondante, mais les ouvriers déjà assez nombreux... Les travaux saisonniers du genre ne sont accessibles qu'aux étudiants étrangers déjà en résidence en Italie.

SUISSE: Même pour travailler au pair, le permis de travail est requis, le gîte et le couvert étant considéré comme une rémunération. Il faut trouver un employeur qui fasse la demande de permis de travail et l'intéressé demande lui-même à rentrer dans le pays. On peut, peut-être, obtenir des informations sur les emplois saisonniers en agriculture et arboriculture auprès de la Chambre Vaudoise d'agriculture, 1 avenue des Jordils, Lausanne.

ESPAGNE: Le permis de travail est obligatoire mais s'obtient sur place au ministère du travail où à la préfecture de police.

PORTUGAL: Le permis de travail est requis.

ETATS UNIS: "Même pour un jour, le visa est nécessaire!" Alors si c'est si compliqué, dans certains cas, pourquoi ne pas rester chez nous?

Qu'il s'agisse des récoltes de pommes, de bleuets, de pommes de terre, le Canada offre de nombreuses possibilités de voyager en travaillant. Les services de main-d'oeuvre agricole du Canada reçoivent ainsi dans chaque région concernée les offres d'emplois des agriculteurs et les demandes d'emplois des intéressés. Ainsi au Québec, treize agents spécialisés en main d'oeuvre agricole, se répartissent le territoire en province. On peut obtenir leurs coordonnées auprès des Services de la Main-d'Oeuvre du Canada.

Le maraîchage avec les récoltes, notamment, des asperges de juin à novembre et les choux et navets en novembre; les fraises, les framboises et les bleuets respectivement du 15-25 juin, début juillet et août-septembre; et les pommes à partir de début septembre constituent les principales activités où la demande des producteurs est régulière.

A l'extérieur du Québec, l'Ontario est pratiquement la seule province à répercuter officiellement ses demandes de travailleurs saisonniers, pour la récolte du tabac de début août à début octobre; pour la récolte des tomates et concombres aussi courant juillet.

Les raisins, pêches et autres fruits sont récoltés par une main-d'oeuvre exclusivement locale.

Les provinces maritimes pour leurs pommes de terre et la Colombie Britannique pour les fruits ne recrutent pas de travailleurs saisonniers dans les autres provinces. On peut tout au plus y partir au hasard, mais la main-d'oeuvre locale se révélera à priori suffisante.

Notons que, dans certains cas, les services de la main-d'oeuvre organisent des transports vers l'Ontario et que c'est la seule manière pour les intéressés de se faire rembourser leur déplacement. Enfin, pour les informations et inscriptions pour de tels travaux au Canada, on peut contacter les Services de la Main-d'oeuvre du Canada ou encore les centres de la main-d'oeuvre pour étudiants et les centres de la main-d'Oeuvre agricole.

Le rail à l'ancienne

Le chemin de fer touristique Blonay-Chamby fête ses dix ans d'existence. Dès le mois de mai, de nombreuses excursions en chemin de fer vont être organisées, en plus des courses régulières qui ont lieu tous les samedis et dimanches, de mai à octobre. Le parc ferroviaire, unique en Suisse, est constitué d'une cinquantaine de véhicules, dont douze locomotives à vapeur datant de 1889 à 1927. Il est possible de réserver, en semaine, ou le samedi matin, des trains spéciaux qui ont déjà transporté de nombreuses cohortes d'amis, collègues de travail ou camarades de classes et accueillis jeunes mariés et fiancés. La Société coopérative du Blonay-Chamby a été fondée en 1968 dans le but de sauver un matériel ferroviaire destiné normalement à disparaître. Les heures innombrables consacrées bénévolement par des passionnés de chemin de fer ont permis l'entretien et la restauration de ces véhicules historiques.

de GRANDES vacances à petits prix en ESPAGNE

Madrid/Malaga $367 *
Majorque $388 *

Partez à la découverte de l'Espagne avec Ibéria.

Vous serez fascinés par le charme de la culture espagnole, son architecture, ses marchés, ses casinos, ses boutiques, ses terrains de golf, ses courts de tennis, sa fine cuisine et sa musique incomparable.

Ibéria est la seule ligne aérienne à destination de l'Espagne sur vols réguliers. Et, dans la plupart des cas, en Boeing 747.

Réalisez votre rêve... ayez votre château en Espagne, ne serait-ce que pour quelques jours. Détendez-vous sur les plages ensoleillées de l'Espagne. Flânez dans les rues de Madrid, de Malaga ou de Majorque. Pratiquez vos sports préférés dans des conditions idéales. Dansez au rythme de la musique espagnole. Apprenez le vocabulaire local.

L'Espagne est à votre portée avec Ibéria... profitez-en!

Par exemple, un séjour de 2 semaines dans un hôtel de Malaga, situé directement sur la mer, ne vous coûtera que **$125.00.**** Ou encore offrez-vous Majorque à compter de **$228.00****

Rappelez-vous que Madrid est une des plaques tournantes importantes de l'Europe. De Madrid, Ibéria peut vous conduire à Abidjan, Athènes, Beyrouth, Budapest, Milan, Moscou, Rome, Vienne, enfin, un peu partout en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient.

CONDITIONS:
Vous devez réserver vos billets et les payer au moins 15 jours avant la date du départ. Les enfants de moins de 2 ans bénéficient d'une réduction de 90%. Ceux de 2 à 12 ans bénéficient d'une réduction de 50%. Il y a des départs chaque semaine.
Vous pouvez de plus profiter des tarifs APEX d'un séjour minimum de 14 jours et maximum de 60 jours pour un supplément de $10.00. Vous devez alors réserver au moins 45 jours à l'avance.
*Vol aller-retour en classe économique avec départ de Mirabel. Séjour minimum: 2 semaines. Tarifs sujets à l'approbation du gouvernement. Taxe de transport aérien en sus. Consultez votre agent de voyages ou Ibéria au sujet de la liste des départs.
Ces prix sont en vigueur toute l'année sauf pour la période du 15 juin au 15 août où les prix deviennent: Madrid/Malaga $438* et Majorque $459*
**Ces prix comprennent les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, l'hébergement dans des chambres avec salle de bain, le petit déjeuner tous les jours, les taxes et le service.



Veuillez m'expédier plus de renseignements
(en lettres moulées S.V.P.)

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Province: _____ Code postal: _____

Ibéria, 1242 rue Peel,
Montréal, Québec
H3B 2T6 Tél.: (514) 861-9531

IBERIA
Lignes aériennes internationales d'Espagne

VOS AMIS DEPUIS 50 ANS

LES LIGNES AÉRIENNES POLONAISES
LOT



NOUVEAU! LE PLUS BAS PRIX VERS LA POLOGNE ET L'EUROPE CENTRALE

$432 Voyage en avion aller-retour: Montréal—Varsovie —Montréal!

ENFIN....L'EUROPE À UN PRIX RAISONNABLE
Venez voir l'Europe que vous aimez — où vous êtes accueillis comme des hôtes et où aucun piège n'attend le touriste!

SIX VOYAGES ORGANISÉS DE 15 JOURS

LA POLOGNE 15 JOURS $440
Votre voyage commence dans la capitale historique de VARSOVIE et vous amène vers les plages dorées de GDANSK jusqu'à TORUN, le lieu de naissance de Nicolas Copernic. Ensuite, vous vous rendez à POZNAN en passant par GNIEZNO, la première capitale de la Pologne. Vous visitez CRACOVIE avec son vieux marché de Sukiennice, ainsi que les anciennes mines de sel incroyables de Wieliczka, vous allez par autocar à Częstochowa où se trouve le monastère de Jasna Góra datant du XVIIe siècle, et vous revenez à Varsovie.

L'EST DE LA POLOGNE 15 JOURS $440
Le voyage commence à VARSOVIE. Visites à LUBLIN avec ses musées et châteaux historiques, à TARNÓW, la ville montagneuse de ZAKOPANE et à CRACOVIE, l'ancienne capitale. Retour à VARSOVIE.

LE SUD DE LA POLOGNE 15 JOURS $440
VARSOVIE — CRACOVIE — ZAKOPANE — CZĘSTOCHOWA — VARSOVIE.

POLOGNE — HONGRIE ET TCHÉCOSLOVAQUIE 15 JOURS $652
Départ de VARSOVIE — CRACOVIE — jusqu'à BUDAPEST, capitale de la Hongrie, et excursion sur le magnifique Danube. BRATISLAVA — PRAGUE avec son château du Moyen Âge, WROCŁAW — VARSOVIE.

ROUMANIE — POLOGNE 15 JOURS $603
VARSOVIE — BUCAREST. Bains de soleil à la station thermale d'Olympe au bord de la mer Noire. BUCAREST — CRACOVIE — ZAKOPANE — VARSOVIE.

POLOGNE ET RUSSIE 15 JOURS $730
VARSOVIE — MOSCOU. Comprend une visite du Kremlin et de son musée. LENINGRAD — VARSOVIE — CRACOVIE — ZAKOPANE — CRACOVIE — VARSOVIE.

Tous les voyages comprennent: correspondances par autocar ou avion, visites touristiques, taxes et frais d'entrée, hôtels première classe ou de luxe (chambre double), et pension complète.

exotik tours
MONTRÉAL, QUÉBEC

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre agent de voyage.

13 NUITS A TORREMOLINOS A COMPTER DE $125

Votre séjour à Torremolinos comprend: hébergement de 13 nuits dans un hôtel 3 étoiles, petits déjeuners et transferts entre l'aérogare et l'hôtel. Il est possible de jumeler ce séjour au tarif aérien de $367, annoncé par Ibéria.

ATESA, organisateur de voyages reconnu partout au Canada, vous invite à composer (514) 866-8385 et vous indiquera l'agent de voyage le plus près de chez vous qui pourra enregistrer vos réservations.

ATESA

Covent Garden fait peau neuve

● *Une Île aux trésors au coeur de Londres*

par RENÉE ROWAN

LONDRES — Dans une ville que vous aimez déjà, découvrir avant que la masse des touristes ne le fassent, un quartier en train de se transformer entièrement, de faire peau neuve, est une expérience fort emballante, mais qui peut aussi décevoir. Ce que j'ai vu m'a plu.

Comme les Halles de Paris ne sont plus les Halles, Covent Garden Market de Londres n'est plus Covent Garden. Le grand marché aux fruits et aux fleurs, célèbre dans le monde entier, situé en plein coeur de Londres, a fait place à des artistes, des restaurateurs, des artisans, des petites boutiques de mode, des commerçants de toutes sortes. C'est devenu un "village" débordant d'activités et de projets nouveaux.

Covent Garden a déjà été le jardin d'un couvent, un vaste espace de 40 acres cultivées par les Bénédictines de Westminster. Avec la suppression des monastères, le terrain est passé aux mains du soldat-diplomate de la maison des Tudor, John Russell (premier comte de Bedford). Le quatrième comte fit appel à l'architecte Inigo Jones qui a dessiné la Piazza et construit l'église Saint-Paul, en 1631. Ce n'est que quarante ans plus tard qu'apparaît le marché qui a subsisté plus de trois siècles.

L'édifice central Charles Fowler a été construit en 1830 et le marché aux fleurs en 1872.

En novembre 1974, le marché déménageait au sud de la Tamise, dans le Nine Elms, laissant désertes les rues auparavant encombrées de camions, de porteurs de paniers et de voitures à bras chargées de cageots remplis de fruits et de légumes.

Dès l'annonce de ce "déménagement", au milieu des années 60, les spéculations sont allées bon train et les débats sur ce qu'allait devenir Covent Garden ont longtemps fait rage. De nombreux projets immobiliers et autres ont été élaborés jusqu'au jour où un plan de développement a été annoncé par le Greater London Council qui prévoyait des édifices de bureaux, de grands hôtels, des rues élargies, etc. Ce projet a suscité la réprobation des gens du quartier qui se sont regroupés en association afin d'exercer des pressions.

Tout cela pour en arriver finalement à une formule de compromis, art que pratiquent admirablement les Anglais. Presque de façon "ad hoc", petit à petit, on a vu surgir dans le "village" boutiques, galeries d'art, restaurants et même des petits théâtres.

Mais ces boutiques, en particulier les boutiques de mode, sauront-elles survivre, s'inquiète George Perry, dans un récent article paru dans The Sunday Times Magazine (édition du 14 mai 1978). Encore très peu de gens — aussi bien les habitants de Londres que les touristes — savent ce qui se passe dans Covent Garden. Alors que nous visitions le quartier, nous avons croisé sur la rue une Londonienne qui nous a demandé si nous savions où étaient toutes ces petites boutiques dont parlait le journal du dimanche précédent: "Mon mari a oublié de me le laisser... je ne sais pas où aller ni quoi regarder..."

Peu de gens déambulent sur les rues et on est loin de cette foule qui envahit Soho. Dans deux ou trois ans, l'ancien édifice du marché central aura fait place à un complexe commercial tandis que le marché aux fleurs logera le nouveau Musée londonien des transports (London Transport Museum) et le Musée national du Théâtre (National Theatre Museum). Ces nouvelles additions ne devraient pas manquer d'attirer les visiteurs.

Mais en attendant, il y a beaucoup à voir. Pendant quatre heures, nous avons exploré le village, nous attardant sur Neil Street qui a été une des premières à se développer. Nous nous sommes d'abord arrêtés au *Inside-Out Shop* (1 Neil Street) qui nous rappelle Import Bazar, en plus grand, plus raffiné, offrant un choix plus varié: paniers de toutes sortes, meubles en bambou, gibecières et sacs en cuir naturel, vêtements.

Au *Warehouse* (39 Neil Street), on trouve une bonne variété de tissus indiens et des perles de toutes les formes et de toutes les couleurs.

Le *New Neil Street Shop* (29 Neil Street) offre un large éventail de petits cadeaux intéressants: parasols, marionnettes chinoises, répliques d'anciennes boîtes de thé et de tabac, coffrets laqués, joli papier à lettres, boîtes à pilules art déco et tout un bric à brac amusant de petites choses.

Au 21 Neil Street, toujours, le *Natural Shoe Store* — genre Roots ou Earth — est surtout fréquenté par des jeunes à la recherche de chaussures confortables, mais en même temps "mods", la plupart du temps en cuir naturel.

Au numéro 27, loge *The Glasshouse* dans ce qui a été jusqu'en 1969 un entrepôt de bananes. C'est le seul endroit, en Grande-Bretagne, où non seulement on vend du verre soufflé, mais où cinq artisans, à l'arrière de la boutique, sont au travail et où les visiteurs peuvent les regarder et même prendre des leçons. Ces démonstrations ne débutent qu'à 11 h pour se terminer à 17 h 30, avec une heure d'arrêt pour le lunch.

Voulant profiter au maximum de notre courte visite à Londres, nous étions à Covent Garden dès 9 h 30. L'expérience nous a montré que c'est trop tôt. Beaucoup de boutiques n'ouvrent leurs portes qu'entre 10 h et 11 h.

Un peu plus loin, au numéro 58, se niche le *Clive Shilton Exquisite Accessories* une minuscule boutique de mode fort élégante, un immense sac à main dans lequel on trouve des sacs, réticules pour le soir, sandales, ceintures, portefeuilles, bijoux. Élégants, dispendieux, tous ces articles de luxe sont faits à la main, sur place — dans l'arrière-boutique — et selon vos préférences: en cuir délicat, en suède, en satin, en peau de serpent et dans la couleur de votre choix.

Plus loin, on trouve une boutique de vêtements pour hommes, un discaire, un magasin de livres consacrés aux chemins de fer, une boutique de livres anciens, un magasin de cerfs-volants, *The Kite Store* (au numéro 69) où l'on vend entre 50 à 70 modèles différents — la plupart fabriqués en Grande-Bretagne — mais aussi importés de Chine, de l'Inde, du Pakistan, des États-Unis et de Thaïlande.

Nous aurions bien aimé manger au *Neil Street Restaurant* (situé au numéro 26), dont on nous avait vanté la bonne table et le décor. Mais on avait négligé de nous dire que sans réservation, c'est impossible d'y trouver une place à l'heure du lunch. Lorsque nous nous y sommes arrêtés, vers 10 h30, déjà plus aucune place de libre pour le même jour: 70 à 75% de la clientèle sont des "réguliers" qui reviennent deux ou trois fois par semaine.

Nous nous sommes tout de même allongés le cou jetant un coup d'oeil à l'intérieur du restaurant dont le copropriétaire est Terence Conran, le même qui est à l'origine du magasin Habitat.

Le décor est simple et reposant: des murs de briques beiges, des nappes roses très pâles, des fauteuils dont le siège et le dossier sont en osier et, partout, des plantes vertes. Sur les murs, des dessins de David Hocknevs, un des peintres modernes anglais les mieux connus. C'est aussi lui qui a dessiné le menu qui offre une cuisine française.

Il existe d'autres excellents restaurants dans Covent Garden — The Grange, Inigo Jones, Mon Plaisir, Poon's pour ne nommer que ceux-là, — mais nous avons préféré, toujours histoire de gagner du temps, traverser la rue pour nous rendre au restaurant naturiste *Food for Thought* (31 Neil Street). La cuisine est au niveau de la rue et la porte est entrouverte. Ce sont les bonnes odeurs de cuisson qui nous ont attirés à l'intérieur. Il est à peine midi. Un quart d'heure plus tard, tous les sièges sont pris et il y a une longue queue de gens qui attendent dans l'escalier qui conduit au sous-sol, vers une salle à manger tout en longueur.

L'endroit est bien connu des habitués du quartier. Au menu ce jour-là: un "rôti" de noix brésiliennes (Brazil Nut Roast), genre de pain de noix cuit au four et servi avec une sauce au persil. C'est bon et très nourrissant. Il y a un large choix de salades et une délicieuse guiche aux poireaux et aux champignons frais. Pour dessert, du yogourt aux abricots ou une salade de fruits frais. L'atmosphère évoque celle des petits restaurants de la rue Prince-Arthur. Les prix sont fort raisonnables.

Avant de retourner vers Piccadilly Circus, nous nous arrêtons quelques instants pour jeter un coup d'oeil au parc-jardin communautaire aménagé dans les ruines du vieux marché. Il s'agit d'un projet des gens du quartier auquel chacun est appelé à collaborer soit en donnant de son temps ou de son argent. Tout autour, il y a des chantiers de construction.

Il faudra revenir dans deux ans, dans trois ans. Covent Garden, nous en sommes assurés, aura encore plus d'allure. Mais tel qu'il est, le quartier a déjà beaucoup à offrir et vaut une visite.



L'ancien marché aux fleurs de Covent Garden logera le nouveau musée des transports de Londres.

COMMUNIQUÉ POUR LES PERSONNES DÉSIRANT VISITER L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Les Canadiens désirant utiliser un véhicule automobile pendant leur séjour en France ont des privilèges, puisqu'ils peuvent bénéficier du régime "hors taxe" et de tarifs spéciaux en réservant leur véhicule avant leur départ.

À cet effet AIR FRANCE et EUROP AUTO vous offrent le plan "AUTO VACANCES 1978".
(véhicule neuf - immatriculation TT-KM illimité, assurance tous risques).

Pour des périodes de 21 jours à 6 mois
Toutes marques de véhicules

et avec Chrysler France
deux grandes voitures européennes
à mini prix



SIMCA 1307 S — CHRYSLER HORIZON

Distribution exclusive Europ Auto

Pour tous renseignements ou réservations: Votre agence de voyage est à votre disposition ou EUROP AUTO, 5193 Côte-des-Neiges, 735-3083

Permis 78 P.Q. 12580759-5004

DORIC TRAVELAIDE AIR CANADA TRAVELAIDE IBERIA TRAVELAIDE RENAISSANCE TRAVELAIDE EASTERN TRAVELAIDE NORDAIR TRAVELAIDE AIR FRANCE TRAVELAIDE

La garantie immuable TRAVELAIDE n'est offerte qu'aux bureaux affichant identifiés par notre emblème — IATA — ATC — * Parking gratuit ** Parking à proximité

Procurez-vous gratuitement à nos bureaux les catalogues Tourisme Français, Suntours, Skylark, Treasure Tours, Viva, Mont-Royal, Americanada, Adventure, Asensio, Club Méditerranée, Eurobalade, Unitours, Tourvac, Strand, Sunquest et plusieurs autres.

VOYAGES TRAVELAIDE

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 48 ANS

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION A NOS BUREAUX

TUNISIE

ICI, ON PARLE FRANÇAIS

Pour un dépaysement complet. Séjour-hôtel, deux semaines de plages et d'excursions, de **$829.00** avec circuit touristique de 8 jours, **$999.00.**

Vol nolisé, départ le dimanche
Choix de trois hôtels sur la plage de Nabeul.
Départs jusqu'au 24 septembre

MIRABELLE TOURS INC.

EUROPE

En autocar

France, Italie, Suisse, 23 jours	$1580
Tour d'Europe, 23 jours	$1620
Allemagne, Suisse, Autriche, 23 jours	$1655
Angleterre, Belgique, Hollande 18 jours	$1300
Espagne, Maroc, Portugal, 24 jours	$1160
Circuit et croisière en Grèce, 18 jours	$1350
Normandie, Bretagne, 10 jours	$653

TOURISME FRANÇAIS

ORIENT

Splendeurs de L'Orient

Voyage accompagné de Montréal en français. Un itinéraire extraordinaire Hong Kong, Bali, Singapour, Bangkok, Tokyo, Toba, Kyoto, Honolulu. Prolongement facultatif aux Îles hawaiiennes.

24 jours, **$2,892.** Prochains départs: Touristours, 10 septembre, 22 octobre.

TOURISTOURS

EUROP-AUTO

Visitez l'Europe dans votre propre auto.

Auto vacances en Europe avec Air France et Air Canada, au départ de Paris.

Plan auto-rachat hors taxes ou location. Simca, Chrysler, Renault, Citroen, V.W.

Réservez vos billets d'avion 45 jours à l'avance pour bénéficier des meilleurs tarifs.

ESPAGNE

Départ le dimanche, voyage de deux semaines, $519, transport aérien compris. Séjour sur la Costa del Sol. Possibilité de 3 semaines.

Tours d'Espagne facultatifs: 1 semaine **$669.** — Espagne et Portugal, 2 semaines **$829** — Tour du Maroc d'une semaine **$669.** Avec séjour d'une semaine à Torremolinos.

VACANCES SKYLARK

MEXIQUE

Départ le dimanche

CIRCUIT TOURISTIQUE

Séjour à Mexico, visite de la ville de Guadeloupe et des Pyramides, séjour à San José de Vista Hermosa et Taxco. Ce circuit d'une semaine se complète d'un séjour d'une ou deux semaines à la plage d'Acapulco. A partir de **$659** en double. Simples et triples disponibles.

PLAGE D'ACAPULCO

Séjours de 7, 14 ou 21 nuits à un vaste choix d'hôtels. Aussi appartement avec cuisinette. **$299** et plus, en double. Appartement pouvant loger jusqu'à 7 personnes. **$249** pour les enfants partageant avec les parents.

Départ le samedi

PLAGE DE CANCUN

Séjours de 7, 14 ou 21 nuits, en hôtel, studio ou appartement. À partir de **$299** en double, **$239** pour les enfants partageant avec les parents. Les bébés de moins de 2 ans voyagent gratuitement.

PLAGE DE COZUMEL

Voyage de 14 jrs dont une semaine à Cancun et une semaine à Cozumel aux hôtels El Presidente, Playa Blanca et Le Ceiba. A partir de **$539** en double.

VISITE DU YUCATAN

Voyage de 14 jrs dont une semaine à Cancun et une semaine en visite touristique de Mérida. Campêche. Uxmal et Chicken Itza en demi-pension. A partir de **$879** en double.

Les prix des voyages au Mexique comprennent le transport aérien de Montréal, repas et bar en vol, transferts, manutention, hébergement, repas et visites touristiques suivant l'itinéraire réservé, sac de plage Viva et service du personnel d'accueil.

CROISIÈRES

ST-LAURENT, BERMUDES, ANTILLES

Le luxe et l'ambiance des plus beaux bateaux.

OCEANIC, ROTTERDAM, KAZAKHSTAN

De Montréal.
De New York.
De Miami.

Les croisières CAP SUR LE SOLEIL vous offrent de participer à des groupes canadiens-français.

ANTILLES FRANÇAISES

Guadeloupe et Martinique

TRAVELAIDE vous propose un choix de 15 hôtels dont 3 offrent des appartements / studios avec cuisinette.

Les départs s'effectuent de Montréal par vols directs d'AIR CANADA, tous les dimanches matin. Possibilité de séjours de 8, 15 ou 22 jours et de 1 ou 2 îles.

À partir de $440.

Les Antilles françaises sont reconnues pour leur excellente cuisine et leurs bons vins. Soleil, plage, excursions et activités variées, casinos, folklore toujours vivant, c'est une réelle évasion.

TOURS MONT-ROYAL

CLUB SOLEIL

Prenez du soleil où le soleil ne se cache jamais. Une semaine et plus à partir de **$274.** comprenant avion, motel, chaise de plage, tennis, ski nautique, dégustation, cocktail party, discothèque, repas si désiré ou cuisinette. Situé directement sur la mer. Service, pourboires et taxes inclus.

LE CLUB SOLEIL
HAWAIIAN ISLE

DISNEY WORLD

Le plus grand parc d'attractions au monde. 43 milles carrés de divertissements. Prenez l'avion pour Orlando où nous vous installons au volant de votre automobile pour visiter toute la Floride.

Attractions: Cypress Gardens, Circus World, Wet Wild, Gatorland Zoo, Star Hall et Fame, Weeki-Wachee, Bush Gardens, Kennedy Space Gardens, Sea World.

MAROC

TANGER, CASABLANCA, FES, MARRAKECH, MEKNES, AGADIR

"L'incroyable mosaïque" à compter de $979.

Découvrez un pays de contrastes et vivez une expérience inoubliable en vous retrempant dans une atmosphère qui n'a pratiquement pas changé depuis le Moyen Âge.

"La Riviera marocaine" à compter de $819

"La Riviera marocaine". Deux semaines enivrantes à Agadir dont la plage sablonneuse s'étend à perte de vue.

UNITOURS

BAHAMAS

WEST END

Centre de vacances des plus complets.

Golf gratuit, 27 trous, tennis gratuit, 10 courts; des sports, des spectacles, de la danse et de l'animation. Une semaine ou plus à partir de $299, avion de Montréal.

ADVENTURE TOURS

PORTUGAL

Magnifico

2 semaines de plage à l'Algarve avec visite de Lisbonne.

Prochains départs: 14-28 juillet, 11-25 août, 15-29 septembre, 13-28 octobre.

Prix à partir de $802.

TAP

ASENSIO LATIN AMERICA

PARADISE ISLAND

Plages, mers tièdes, sports, soirées animées, c'est la grande vie décontractée des hôtels-clubs, Il y en a aussi à Cancun, Fort Royal, Tahiti, Agadir et dans plusieurs autres pays, mais partout c'est la même chaleureuse ambiance.

CLUB MÉDITERRANÉE

LE CANADA

En autocar

Entièrement dirigés en français.

Ouest canadien, 23 jours	$799
Maritimes, 13 jours	$509
Gaspésie, 7 jours	$270
Saguenay, 6 jours	$238
Aussi La Californie, 23 jours	$799
La Louisiane, 16 jours	$539

AMERICANADA

PUERTO RICO

Multiples spectacles flamboyants.

Ici on s'amuse. Il y a du soleil, des plages et 400 ans d'histoire. Ce n'est ni espagnol, ni antillais, c'est différent.

1 semaine, de $359
2 semaines, de $479

comprenant vol par jet de Montréal, transferts, manutention, logement, service et accueil d'un représentant sur place.

TREASURE TOURS

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien
Métro Beaubien
273-7755

CARREFOUR MT-ROYAL
4454, rue St-Denis
Métro Mont-Royal
845-8225

CENTRE LACHUTE
5, Chemin Bethanie
Lachute
562-3788

CENTRE LAVAL
Autoroute 15 — Sortie 8
Bureau extérieur — Stationnement
687-0880 - 688-5310

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS DU QUÉBEC

CENTRE-VILLE
1010, Ste-Catherine ouest
Métro Peel
861-7272

LES GALERIES NORMANDIE
2634, rue de Salaberry
331-9971

PLACE PORTOBELLO
7350, boul. Taschereau
Brossard
672-5353

PLACE LONGUEUIL
1, Place Longueuil
Longueuil
679-3777

ROYAL AIR MAROC TRAVELAIDE DELTA TRAVELAIDE NIEW AMSTERDAM TRAVELAIDE OCEANIC TRAVELAIDE QUEEN ELIZABETH 2

QUÉBECAIR TRAVELAIDE MERMOZ TRAVELAIDE VARIG TRAVELAIDE YAP TRAVELAIDE OLYMPIC BOAC TRAVELAIDE SABENA TRAVELAIDE ALITALIA TRAVELAIDE CP AIR TRAVELAIDE

L'AUSTRALIE du désert et des chameaux

par MONIQUE NUYTEMANS

ALICE SPRINGS (Australie) — Monter des dromadaires presque sauvages, voir des Aborigènes se délecter de larves crues, en manger soi-même... mais cuites, ce sont là des expériences de taille. Pour les vivre il faut quitter Sydney, survoler le grand désert australien qui couvre près de 60% du continent et atterrir, après trois heures de vol, à Alice Springs.

Alice Springs est une oasis située dans les Territoires du Nord. Chez nous, quand on parle des Territoires du Nord-Ouest, on évoque la neige et le froid. En Australie, plus on remonte vers le nord, plus on se rapproche du tropique du Capricorne et de la chaleur.

Mouches et perroquets

On est au mois de mai, le début de l'hiver australien. Mais à Alice Springs il fait chaud et il y a des mouches. De petites mouches tenaces qui s'accrochent au nez, aux oreilles, dans les yeux. Au début on les chasse, puis on se lasse. On finit par s'habituer.

Le tour d'Alice Springs est vite fait: un musée d'art aborigène (les Aborigènes étaient les premiers habitants de l'Australie), un bijoutier vendant des opales (pierre précieuse qui se mine dans le désert), une rivière à sec bordée d'eucalyptus et, dans leur ombre, quelques tentes d'Aborigènes.

Dans le ciel un vol de plusieurs douzaines de ce qu'on croit être des corneilles. Mais ce sont des perroquets. De rares cacatois noirs striés d'orange. En fait, la plupart des oiseaux, ici, sont des perroquets. Merveilleux d'admirer leur grand et lent déploiement d'ailes, alors que d'habitude on les voit malheureux et prisonniers d'un perchoir. Ici on en trouve 64 sortes, en pleine liberté. Cette vue fait momentanément oublier les mouches.

Si Alice Springs n'a pas le charme des oasis du Sahara, elle a l'avantage d'être la porte du grand désert de Simpson, où l'on pourra voir de près et toucher ce sable rouge qu'on vient de survoler. Le sable est piqué de maigres arbustes, des acacias pour la plupart, et d'herbe de kangourou.

La faune du désert australien est remarquablement différente de celle des autres déserts. On y trouve des iguanes, des "dingos" (chiens sauvages), des kangourous, des pythons, des émous (énorme volatile noir ressemblant à l'autruche) et des dromadaires sauvages.

Les Aborigènes

Le premier but de notre excursion dans le désert est Ayers Rock. Un incroyable mamelon rocheux de neuf km de circonférence et de 384 m. de hauteur, miraculeusement issu de cette terre au ventre plat. C'est le plus vaste monolithe au monde et était autrefois le terrain sacré des Aborigènes.

C'est là qu'avaient lieu les cérémonies d'initiation. À l'âge de la puberté, les jeunes gens y étaient circoncis à l'aide d'un silex tranchant ou d'une coquille d'huitre.

Le chef de la tribu leur enlevait également une incisive et leur perçait le nez d'un bâtonnet.

Après trois jours de convalescence, les aînés promenaient les initiés pendant 50 km. Ensuite ils les renvoyaient de la tribu pendant six mois. S'ils survivaient à leur période "d'apprentissage", ils rentraient chez eux et étaient promus au rang des hommes. Ils étaient alors cravachés et les plaies étaient enduites de cendre afin de laisser des cicatrices permanentes.

C'est ainsi que cela se passait il y a mille ans, il y a cent ans et c'est encore comme cela se passe aujourd'hui dans les tribus éloignées du désert australien.

Si des Aborigènes veulent s'élever au-dessus de ces rites barbares et s'éduquer, ils ne pourront jamais plus revenir dans leur tribu, car n'étant pas initiés, ils seront toujours considérés par les leurs comme de "petits garçons" même jusqu'à l'âge de 90 ans...

Race qui disparaît

En fait, on connaît peu de choses sur les Aborigènes. Même les anthropologues ont du mal à étudier cette race, parce qu'il n'existe pas de langue écrite.

Pour enregistrer leur musique et leurs chants, il faut souvent patienter pendant des jours et des semaines. Car un Aborigène ne joue et ne chante que quand il le veut bien et non quand on le lui demande.

Les Aborigènes ont le teint noir, ils sont d'habitude trapus, ont le nez épaté et les cheveux ondulés, mais non crépus. Les hommes ont de la barbe.

Une étrange caractéristique de la race est qu'elle disparaît lentement à cause des mariages mixtes. Ici, c'est toujours la pigmentation blanche qui prévaut, contrairement à la race nègre, où un bébé noir peut surgir après deux ou trois générations de mariages mixtes de parents presque blancs.

Chez les Aborigènes, aussitôt qu'il y a 50% de sang mixte, les bébés sont blancs. Il est donc prévu que d'ici 400 ans, il n'y aura plus d'Aborigènes.

Yvonne Goolagong, la célèbre championne de tennis australienne, est de sang aborigène.

Pour le moment il y a en Australie 148,000 Aborigènes divisés en 400 tribus.

Les Aborigènes ont toujours connu le mépris des Européens qui les ont colonisés. Jusqu'en 1930 ils étaient considérés comme du vulgaire gibier et étaient tirés à vue. Si bien que la race est presque décimée et ceux qui restent sont d'habitude abrutis par l'alcool.

Situation déplorable, car sans les Aborigènes, les Européens ne seraient pas parvenus à coloniser ce rude pays aride, le désert étant beaucoup plus vaste et plus sec que le Sahara et les trous d'eau seulement connus des Aborigènes.

L'Australie étant une colonie fort récente, les droits des Aborigènes ont toujours été négligés. Et il est sans doute trop tard pour remédier à la situation.

Curieux amuse-gueule

Dans la brouse les Aborigènes se nourrissent de baies, d'iguanes, de kangourous et... de larves vivantes.

Trois d'entre eux me firent participer à la chasse de ce délicat hors-d'oeuvre. Il s'agit d'une larve de mite énorme ressemblant à une chenille épilée. On ne la trouve que dans la racine de l'acacia-nain (en anglais elle se nomme "Witchetty grub").

On commence par creuser tout autour de l'arbre. Ensuite on recherche une racine qui semble avoir gonflé. On arrache cette racine et on l'ouvre. On voit alors apparaître une jaune et grotesque chose: la larve.

Un des Aborigènes, maintient la larve entre ses dents. Elle gigote de gauche à droite, de bas en haut. Puis, hop, l'Aborigène l'avale lentement et la larve trouve toute seule son chemin dans l'estomac.

La chasse continue. On recreuse, on arrache d'autres racines enceintes, on en extirpe les larves. Mais à partir de maintenant on les conserve. Car ce sera bientôt à notre tour — mes compagnons et moi — de goûter à cet amuse-gueule tres particulier.

Pour cajoler nos estomacs sensibles, les Aborigènes ont consenti à faire cuire leur prise dans de la cendre chaude. On assiste au supplice lent de ces bêtes sur la braise.

Puis chacun de nous a droit à "sa" larve. Pris entre le désir d'aller vomir dans un bosquet et l'audace de tenter l'expérience, on la tente! On ferme les yeux, le nez, les oreilles, on ouvre la bouche.

Miracle! On jurerait un mélange délicat de maïs et de ris de veau. Et ce qui plus est, on nous assure que ces larves sont bourrées de protéines!

A dos de chameau

Non loin d'Alice Springs se trouve la seule ferme de dromadaires sauvages au monde. Ces animaux du désert qu'on appelle souvent — et à tort — des chameaux, ne sont pas natifs de l'Australie. Ils y furent importés de l'Afghanistan, en 1840, par les Européens pour les aider à traverser le désert et à coloniser le pays.

Ensuite avec la venue des camions et des voitures, vers 1920, on lâcha les dromadaires. Depuis, ils se sont reproduits et sont devenus sauvages.

En période de rut, qui dure quatre mois, le mâle est extrêmement dangereux. Il peut aisément tuer un homme en le broyant de son puissant cou.

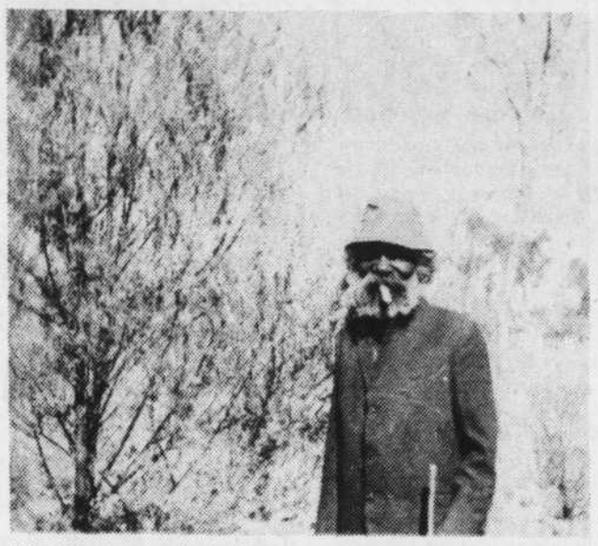
Sur cette ferme à Alice Springs, on peut monter ces animaux qui n'ont souvent été capturés que depuis quelques semaines. Ils sont rétifs, ricanent et partent au galop dans la plus ferme intention de se libérer au plus tôt de leur cavalier.

Ils ouvrent une gueule grimaçante et poussent des cris stridents. L'expérience vaut largement celle de la larve de l'acacia!

Noah Fullerton, le propriétaire de la ferme de dromadaires, les pourchasse lui-même dans le désert à l'aide d'une motocyclette. Arrivé à la hauteur du dromadaire sauvage, il lâche sa moto et grimpe sur la bête apeurée qui peut atteindre une vitesse de 70 kmh.

Récemment une Australienne entreprit de traverser seule le désert (1700 km) avec trois dromadaires et un chien. Elle a relaté son odyssée dans l'édition de mai du National Geographic. Elle y raconte notamment sa rencontre avec des dromadaires sauvages et comment elle a dû, pour se protéger, utiliser son fusil pour les abattre.

Le désert australien? C'est la découverte d'un monde qui est aux Antipodes, non seulement au sens géographique, mais aussi au sens figuré.



Un Aborigène de l'"Outback" australien qui maintient entre ses dents une larve vivante.



Un des rares chameaux résignés d'Alice Spring

L'île Brier

...où Slocum prépara son tour du monde

En juillet 1895, le capitaine Joshua Slocum relâcha une fois de plus dans l'île de Brier, en Nouvelle-Ecosse, pour saluer sa mère avant d'entreprendre, seul, le tour du monde sur un voilier de moins de 37 pieds de long, le "Spray". Slocum, originaire de la Nouvelle-Ecosse, se promena dans ce coquet village situé à l'extrémité de l'étroite bande de terre — et d'îles — qu'on appelle Digby Neck, et qui s'étire sur quelque 25 milles le long de la Baie de Fundy.

Ce petit village de Westport est toujours là sur l'île Brier. Plusieurs des belles demeures ont encore des fenêtres aux vitraux colorés ramenés jadis par les marins lors de longs voyages aux quatre coins du monde. Comme le célèbre Slocum, les visiteurs arrivent à Westport par la mer, par le bac qui part du village de Freeport, sur l'île voisine (Long Island). En fait, pour se rendre de Digby à Westport, dans l'île Brier, il faut emprunter deux bacs. Le premier va de East Ferry à Tiverton et franchit l'étroit bras de mer en une dizaine de minutes. On l'a baptisé, fort à propos, le "Joshua Slocum". Le voyageur traverse ensuite Long Island, par la route — une distance d'environ dix milles — puis prend un second bac qui le conduit à Westport en cinq minutes. Brève traversée...

il n'y a pas moins de trois phares dans l'île Brier et le rivage est bordé d'entrepôts à poisson. Sur les quais des casiers à homard sont empilés près de grosses bouées oranges. A l'ancre, se balancent les bateaux typiques dont on se sert ici, larges et peints de couleurs vives. Vers la fin de l'après-midi, les pêcheurs nettoient le poisson sur les quais et bavardent avec les visiteurs. Il y a un casse-croûte près du débarcadère offrant des "fish and chips" faits avec du poisson frais et, à proximité, près de la rive, un seau rempli de palourdes gracieusement offertes aux amateurs.

Le 2 février 1976, l'île Brier fut ravagée par un cyclone qui causa des dégâts pour plusieurs millions de dollars. Les insulaires s'en souviennent encore comme si c'était hier et c'est toujours un moyen d'entamer la conversation et se mériter une invitation dans la famille. Ne manquez pas de voir le monument élevé à la mémoire de Slocum, puis faites une petite balade dans les sentiers de randonnée qui longent les falaises, là où la mer bondit sur les rochers. Les formations rocheuses ressemblent étrangement à -a Chaussé des géants en Irlande.

On peut pêcher la morue, le merlan et la perche de mer dans les anfractuosités entre le phare et le monument Slocum.

... VU LA FORTE DEMANDE
NOUS PROLONGEONS NOTRE OFFRE DE
Chèques de Voyages
SANS FRAIS
de commission jusqu'à la fin de juin 1978

Profitez de cette offre d'épargne unique sur vos dépenses de voyages, tout en bénéficiant des avantages que vous apporteront les chèques de voyages quel que soit le montant convenant à vos besoins.

Deak Canada Limitée vous offre ces chèques de voyages sans frais sur chacune des devises suivantes.

Dollars Canadiens
Dollars Américains
Livres Anglaises
Yens Japonais
Francs Français
Francs Suisses
Dollars Australiens
Dollars de Hong-Kong
Peseta Espagnol
Guilders Hollandais
Escudos Portugais
Marks Allemands

Deak Canada Ltée
1155 Sherbrooke Ouest, Métro Peel
Montréal, Tél. 285-1307
Ouvert, du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.
Le Samedi de 10h à 14h.

GRÈCE 1978



Programme de 2 semaines:
Croisière AQUARIUS + Séjour et excursions: $ 937 u.s.
Transport aérien: $522. can.

Programme de 3 semaines:
Croisières AQUARIUS + Séjour et circuit: $1,219 u.s.
Transport aérien: $ 522. can.

LA GRÈCE de fond en comble (3 semaines)
Croisières AQUARIUS "Grand tour de Grèce": $1,233 u.s.
Transport aérien: $ 522. can.

Croisière sur MS AQUARIUS au départ du Pirée tous les vendredis. à partir de $ 580 u.s.

MAROC



Les Villes Impériales et les Mille et Une Kasbahs
1er choix: circuit de 2 semaines: $610
2e choix: circuit d'une semaine avec 1 semaine de séjour à Agadir: $575
3e choix: circuit d'une semaine avec 1 semaine de séjour à Tanger: $585
4e choix: circuit de 2 semaines avec 1 semaine de séjour à Agadir: $830
5e choix: circuit de 2 semaines avec 1 semaine de séjour à Tanger: $820
Important: transport aérien en sus à partir de $339

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL



MOYEN-ORIENT
19 octobre au 10 novembre — 22 jours
ÉGYPTE-JORDANIE—ISRAËL
Arr. terrestres: U.S. $1,485
Billet d'avion: Can. $ 829

EXTRÊME-ORIENT



Deux départs au choix: 23 jours
JAPON/HONG KONG/BÂLI/ SINGAPOUR/THAÏLANDE/ PHILIPPINES/HAWAÏI
Départ du 6 juillet: Arr. terrestres: $1,354. u.s.
billet d'avion: $1,511. can.
Départ du 2 novembre: Arr. terrestres: $1,388. u.s.
billet d'avion: $1,409. can.

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h. le samedi de 9.30h. à 13 h.
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

TUNISIE
Enfin une destination-vacances francophone de deux semaines, à un prix abordable où tout est inclus, TOUT!

- Trois (3) repas par jour
- Choix de trois (3) hôtels sur la plage
- Vol nolisé Québecair, départ le dimanche
- Tous les transferts
- Taxes et services

*Circuit de sept (7) jours aussi disponible (optionnel).

À partir de
$829.00

MIRABELLE TOURS INC
Voyez votre agent de voyages pour obtenir une brochure détaillée.

VOYAGES TRAVELAIDE
Détenteur d'un permis du Québec
4454 St-Denis 845-8225
Plaza St-Hubert 273-7755
1010 Ste-Catherine ouest 861-7272
Galerie Normandie 331-9971

PARIS 101 par couple
épargnez jusqu'à
ENCORE DES RÉDUCTIONS!
• Vols nolisés ABC de Sunflight avec Québécair en Boeing 707 • Nouvelles réductions de prix depuis le 20 février • Franchise de bagages de 66 lb (au lieu de 44 lb) • Repas copieux avec vin et digestif • Service de bar gratuit

Date de départ (vendredi)	Nouveaux prix	Anciens prix	Dernière date de réservation	Dates de retour Durée du séjour 2 sem.	3 sem.	4 sem.
05 mai	$299	$319	fermé	20 mai	27 mai	3 juin
12 mai	$299	$319	fermé	27 mai	3 juin	10 juin
19 mai	$319	$339	fermé	3 juin	10 juin	17 juin
26 mai	$319	$339	fermé	10 juin	17 juin	24 juin
02 juin	$339	$339	fermé	17 juin	24 juin	1 juil.
09 juin	$339	$369	fermé	24 juin	1 juil.	8 juil.
16 juin	$339	$389	fermé	1 juil.	8 juil.	15 juil.
23 juin	$369	$389	fermé	8 juil.	15 juil.	22 juil.
30 juin	$389	$389	fermé	15 juil.	22 juil.	29 juil.
07 juil.	$409	$419	fermé	22 juil.	29 juil.	5 août
14 juil.	$409	$419	fermé	29 juil.	5 août	12 août
21 juil.	$409	$419	6 juin	5 août	12 août	19 août

Date de départ (vendredi)	Nouveaux prix	Anciens prix	Dernière date de réservation	Dates de retour Durée du séjour 2 sem.	3 sem.	4 sem.
28 juil.	$409	$419	13 juin	12 août	19 août	26 août
04 août	$359	$389	20 juin	19 août	26 août	2 sept.
11 août	$359	$389	27 juin	26 août	2 sept.	–
11 août	$339	$389	27 juin	–	–	9 sept.
18 août	$359	$369	4 juil.	2 sept.	–	–
18 août	$339	$369	4 juil.	–	9 sept.	16 sept.
25 août	$339	$359	11 juil.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
01 sept.	$319	$319	18 juil.	16 sept.	23 sept.	30 sept.
08 sept.	$319	$319	25 juil.	23 sept.	30 sept.	7 oct.
15 sept.	$309	$319	1 août	30 sept.	7 oct.	14 oct.
22 sept.	$309	$319	8 août	7 oct.	14 oct.	21 oct.
29 sept.	$299	$299	15 août	14 oct.	21 oct.	–

CLAUSES ET CONDITIONS — RÉSERVATION: Votre réservation doit être complétée au moins 45 jours avant la date de départ. PAIEMENT: Vous devez verser un dépôt non-remboursable de 10% au moment de la réservation. Toute annulation ou changement après le paiement final est sujet à des frais de service de $100. ASSURANCE-ANNULATION: Disponible chez votre agent de voyages. TAXES: Les prix mentionnés n'incluent pas la taxe de transport du Canada de $8.00 et celle de l'aéroport de Paris de $5.00. PRIX: Ces prix ont reçu l'approbation de la Commission Canadienne des Transports, mais demeurent sujets à changement. Au moment de la publication de cette annonce, il est possible que certains départs ne soient plus disponibles. Détenteur d'un permis du Québec.

Sunflight QUEBECAIR

Permis du Québec (1977) No 144441290002

LONGUEUIL
1570 Chemin Chambly
674-6273 866-2951
HEURES D'AFFAIRES
du Lundi au Vendredi de 9h à 21h Samedi de 10h à 16h

MONTRÉAL
2357 est Beaubien
728-9271
HEURES D'AFFAIRES
du lundi au Mercredi de 9h à 17h.30
Jeudi et Vendredi de 9h à 21h Samedi de 10h à 16h

Voyages Unik
674-6273/866-2951

Le fort des "Voyageurs"

par TONY SLOAN

C'était à la fin de septembre, par un matin froid et brumeux. En sortant du bois où nous avions fait une courte promenade, nous arrivâmes brusquement devant la palissade de l'ancien Fort William, entièrement restauré dans sa forme originale, un peu en dehors de Thunder Bay (Ontario).

Plaque tournante du commerce des fourrures, c'était le célèbre lieu de rendez-vous des "voyageurs" d'autrefois.

Des volutes de fumée montaient d'un maigre feu; non loin de là, deux jeunes Indiennes vaquaient à leurs occupations près d'un wigwam en écorce, dressé hors de l'enceinte du Fort. Elles tressaient des nattes qui allaient servir de revêtement de sol et d'isolant dans le wigwam en prévision de l'hiver.

Le temps était froid et humide ce matin-là, et le maigre feu de bois offrait peu de confort aux deux jeunes femmes en habit d'époque (vers 1803). C'était des étudiantes qui avaient travaillé à Fort William durant tout l'été; leur manque de confort donnait à l'ensemble une authenticité touchante qui recréait pour le visiteur l'atmosphère de cette époque révolue et servait d'entrée en matière à la visie du fort proprement dit.

Entouré d'une massive palissade en bois, le fort fut érigé par la Compagnie du Nord-Ouest, et le premier "Grand rendez-vous" eut lieu en 1803.

Construit entièrement en bois, il n'a jamais été un fort selon la tradition militaire classique, mais a servi plutôt comme poste de traite et comme carrefour de ravitaillement entre l'est (Montréal) et l'ouest (Fort Chipewyan sur le lac Athabasca) pour les voyageurs du commerce des fourrures, au cours de leurs longues expéditions en canots.

Aujourd'hui, le fort restauré fait revivre l'époque du commerce des fourrures et des voyages en canots. C'est sans contredit l'époque la plus romantique de toute l'histoire du Canada.

C'est à Fort William que les grands canots de 10,80 m (36 pieds) de long, chargés de denrées en provenance de Montréal, rencontraient les embarcations plus petites de 7,80 m (26 pieds) de long, qui ramenaient des régions éloignées du Nord-Ouest des belles peaux de castor.

Les hommes qui ramaient et portaient ces gigantesques canots sur des milliers de rivières et de lacs inexplorés formaient une classe à part. On les appelaient les "voyageurs".

Court de stature, le voyageur type avait une très forte résistance physique. Il ne pesait pas plus de 63 kilos (140 lb) mais il pouvait porter au moins 81 kilos (180 lb) et ramer 18 heures par jour.

Pour se nourrir, les voyageurs montréalais utilisaient du gros lard, des fèves et du gras animal, tandis que les gens de l'Ouest mangeaient surtout du pemmican (viande de bison séchée).

Comparativement au code actuel du travail, les conditions de travail seraient considérées comme parfaitement odieuses. La mort par noyade était chose courante et des blessures, qui seraient mineures aujourd'hui, devenaient souvent fatales. L'étranglement herniaire constituait la cause principale des décès.

Les salaires étaient très insuffisants pour subvenir aux besoins courants et les voyageurs se trouvaient constamment endettés envers le magasin de la compagnie. En outre, leur espérance de vie dépassait rarement 35 ans.

Entièrement restauré, le centre historique du commerce des fourrures, qui se dresse au bord de la rivière Kaministikwia, est composé de 40 bâtiments distincts dont l'ampleur et l'importance varient de la salle "commune" (sorte de dépendance communautaire) à la Grande Salle où se réunissaient les associés de la compagnie.

De nos jours, "la salle commune" n'est plus utilisée comme autrefois, car des toilettes modernes y ont été aménagées: c'est là une concession bien compréhensible au public visiteur.

Cette reconstitution historique, qui a coûté plusieurs millions de dollars, est rehaussée par le travail remarquable d'un personnel compétent et talentueux qui arrive à recréer l'ambiance d'autrefois, durant le Rendez-vous annuel qui réunissait près de 3,000 personnes engagées dans le commerce des fourrures.

Une visite des lieux fait ressortir les tâches et la hiérarchie très stricte des différentes classes sociales qui participaient à cette étonnante entreprise.

Les commis préposés au magasin expliquent aux visiteurs pourquoi certains articles, principalement les fusils, les couvertures, les couteaux et les haches, étaient particulièrement appréciés par les Indiens. Il y avait un prix fixe sur le troc de chaque article et la monnaie d'échange était la fourrure.

Un autre bâtiment servait de local pour les guides, navigateurs des régions inexplorées et responsables des équipages de canots; eux seuls connaissaient le chemin à suivre et leurs décisions au cours du trajet assuraient le succès ou l'échec d'une expédition. Ces hommes très respectés logeaient au fort, tandis que la masse des voyageurs ordinaires campaient à l'extérieur.

Un autre bâtiment très vaste abrite l'atelier de construction des canots. Plusieurs des authentiques canots géants en écorce sont à divers stades de construction.

L'hôpital est dirigé par un "chirurgien" résident qui mime les connaissances médicales très rudimentaires de l'époque, en régalant les visiteurs avec des anecdotes quasiment invraisemblables sur l'incurie des médecins d'autrefois. Anecdotes un peu macabres sans doute, mais très amusantes. "Au moment de votre admission à notre hôpital, déclare le chirurguein, il y a déjà très peu d'espoir dans votre cas. La moyenne de rétablissement chez nos malades est de moins de 5 p. 100" conclut-il fièrement.

Le traitement des "humeurs" exigeait des bains de vapeur. On soulageait les maux de tête et autres affections de même nature en faisant une saignée. Un canif à plusieurs lames servait à cette fin. Le manque d'hygiène entraînait fréquemment des infections postopératoire et toutes les interventions chirurgicales, dont les saignées, étaient fatales dans la plupart des cas.

Passant à l'infirmerie, le "chirurgien" se confondit en excuses. "J'aurais aimé, dit-il, vous montrer les deux malades qui se trouvaient dans cette salle, mais nous les avons enterrés ce matin."

"De quoi sont-ils morts?" s'inquiéta une jeune femme.

"Des humeurs, ma'ame" répondit tristement le chirurgien.

Les projets d'ouverture de la Grande Salle en 1978 afin de recréer l'ambiance d'autrefois devront éventuellement être remis à une date ultérieure, en raison des pluies extrêmement abondantes et de la crue subite des eaux de la Kaministikwia qui ont inondé le fort en septembre 1977.

Les restrictions budgétaires, et aussi le respect actuel pour la vie et le bien-être physique, empêchent les responsables de Fort William d'organiser une mêlée générale entre les intraitables voyageurs de l'Ouest et les hardis Montréalais. Une mise en scène de ce genre exigerait plusieurs barils de whisky, des milliers de figurants, et les spectateurs devraient être installés à l'abri dans l'enceinte du fort. En effet, on doit se rappeler que les voyageurs menaient une vie dissipée et pleine de dangers.

Si vous passez par Thunder Bay (Ontario), consacrez une journée entière à la visite de l'ancien Fort William. Son restaurant sert un copieux repas de soupe aux pois, de ragoût, de pain maison cuit dans la boulangerie du fort, et un succulent dessert au sirop d'érable.

Le fort est ouvert tous les jours au public, du 20 mai au 1er octobre, de 10 h à 18 h. Des manifestations spéciales sont prévues chaque jour, mais le clou de la saison est le "Rendez-vous" du 2 juillet, lorsque des centaines de canots convergent vers le fort pour participer aux festivités.

On peut obtenir, en anglais ou en français, le très bel ouvrage relié de l'historien et canoteur Eric Morse, intitulé *Fur Trade Routes of the Voyageurs, Then and Now* (Les routes des voyageurs, hier et aujourd'hui), au prix de $3.75, en s'adressant aux Services de l'imprimerie et de l'édition, Approvisionnements et Services Canada, K1A 0S5, Ottawa (Ontario).

Nous recommandons cet ouvrage, relativement court mais bien documenté, sur l'histoire des voyageurs. Lisez-le cet hiver et vous profiterez grandement de votre visite à l'ancien Fort William l'été prochain.

Pour tout renseignement touristique sur le Canada, prière de s'adresser à l'Office de Tourisme du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0H6.



C'est la traite des fourrures entre voyageurs qui se rencontrent de nouveau au Vieux Fort William près de Thunder Bay, Ontario.

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K6 (514) 332 1970

1233 de la Montagne, Montréal, Qué. H3G 1Z2 (514) 866 4666

CROISIÈRE SUR LA MÉDITERRANÉE
VISITEZ : ISTANBUL — IZMIR — PATMOS
RHODES — DELOS — MYKONOS
1 semaine de Plage
2 semaines à partir de $999.00 Occ. double.

CLUB MÉDITERRANNÉE
Paradise Island - NASSAU
Départ de Montréal toutes les semaines
À partir de $590.00 (tout compris) repas, carte de membre, taxe d'aéroport.

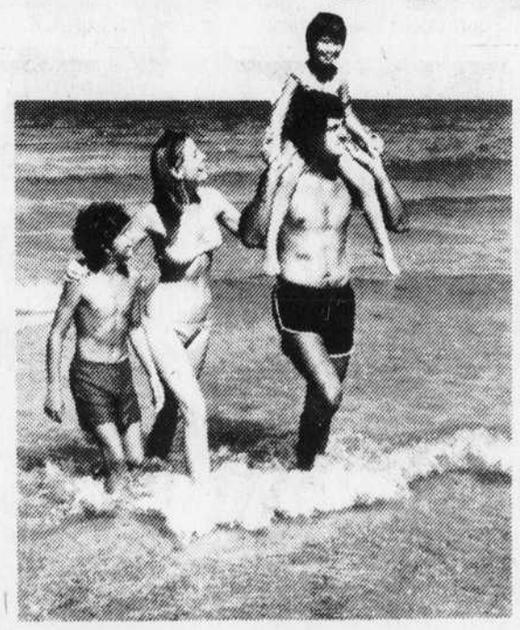
Le JAPON et les Perles de l'Orient
23 jours
TOKYO—KYOTO—FORMOSE—HONG KONG—SINGAPOUR—BANGKOK
Avion: $1340.00 Can.
Portion terr. $854.00 US
(supp. Haute saison $103.00)
4 départs: 8 juillet, 9 sept., 14 oct. 11 nov.

OUEST CANADIEN
16 jours: aller par autocar de luxe jusqu'à Victoria, retour de Vancouver par Air Canada.
8 départs de Montréal: Départ Spécial, 1 juillet 1978.
$734.00 occ. double.
Transport terrestre et aérien, hôtels, visites, manutention des bagages.

Réservez tôt.
Enregistrez-vous dès maintenant pour ces séjours ou pour tout autre programme.
Permis 13419429 — 1601

Solde de plaisir Delta

Beaucoup plus de plaisir pour votre argent.



Floride avion/auto: visitez tout l'état. 8 jours/7 nuits, voiture comprise, pour 2, 3 ou 4 personnes.

De $106.50 à $117.50 (U.S.)

transport aérien en sus.

Cette formule vous permet de bénéficier de la rapidité du transport aérien et de la commodité d'une voiture. Un jet Delta vous emmène à une de cinq destinations en Floride où vous prenez possession de votre voiture et vous partez à l'aventure en vous arrêtant dans des auberges membres du réseau. (Certaines de ces auberges exigent un léger supplément par chambre et par nuit, payable directement à l'auberge.) Le prix des vacances comprend l'hébergement pendant 7 nuits et la location d'une voiture pendant 8 jours, millage illimité. (Essence, taxe et assurance en sus.) Le prix varie selon le modèle de voiture choisi. Et avec cette formule, vous payez le même prix, que vous soyez deux ou quatre. Alors, voyagez avec un autre couple – ainsi, vous vous amuserez deux fois plus... et à moitié prix! Taxe de l'Etat de Floride (4%) et taxe municipale (2%), s'il y a lieu, en sus. En vigueur jusqu'au 15 décembre 1978.

ITDA-HHGD7

Fort Lauderdale, une fête ininterrompue! 8 jours/7 nuits.

De $70.50 à $119.50 (U.S.)

transport aérien en sus.

Du plaisir à profusion, à l'intérieur et à l'extérieur, sur terre et sur mer, jour et nuit. Avec cette formule Vacances de rêve Delta™, vous profitez des plages dorées de Fort Lauderdale en plus de vous promener en voilier sur l'océan, de danser jusqu'aux petites heures dans une discothèque ou de plonger dans les vagues écumeuses. Le prix de vos vacances comprend l'hébergement dans un hôtel ou motel, dans l'un des endroits de villégiature les plus gais, et le transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel. Une fête à Fort Lauderdale, c'est toujours un succès! Taxe de l'Etat de Floride (4%) en sus. En vigueur jusqu'à la mi-décembre 1978.

ITDA-HHGA7





La Côte d'Or de la Floride, à prix abordable. 8 jours/7 nuits.

De $65 à $124.50 (U.S.)

transport aérien en sus.

La Côte d'Or... unique au monde! Le soleil vous tient compagnie sur les réputés terrains de golf et les voies d'eau de Miami Beach. Les restaurants y sont parfaits et les interminables plages si accueillantes. Et c'est un vrai paradis pour les sportifs. Le prix de vos vacances économiques comprend l'hébergement durant 7 nuits dans un hôtel de choix comme le Driftwood, le Suez, le Monaco, le Hawaiian Isle, le Twelve Caesars ou le Newport, ainsi que le transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel. Taxe de l'Etat de Floride (4%) et taxe municipale de 2% sur le prix de la chambre d'hôtel, en sus. En vigueur jusqu'à la mi-décembre.

ITDA-HHGA7

Consultez un expert des vacances en Floride: votre agent de voyage.

La Floride évolue constamment... il y a toujours de nouvelles attractions, de nouveaux endroits de villégiature, de nouveaux restaurants et de nouvelles formules de vacances. Seul votre agent de voyage peut se tenir au courant de tous ces changements. Votre agent de voyage est un expert qui prend soin de tous les détails, de vos réservations Delta jusqu'à des conseils sur les meilleures attractions à voir. Consultez-le dès maintenant et planifiez avec lui vos Vacances de rêve Delta; et surtout demandez-lui des détails sur les tarifs économiques Delta. Delta et votre agent de voyage acceptent la plupart des cartes de crédit tout usage.

DELTA
Nous sommes des professionnels de l'air

Le prix des vacances est donné par personne, à raison de deux personnes par chambre, sauf avis contraire. Sujet à changement sans préavis. Taxes en sus.



Delta est toujours là.™

Nan Madol, Venise du Pacifique

KOLONIA, Ponape (PC) — À cause de mystérieuses ruines de pierre découvertes dans cette île de Micronésie, Nan Madol a été surnommée la Venise du Pacifique.

Selon la légende, des étrangers seraient venus ici, il y a environ 700 ans, et auraient bâti 90 petites îles rectangulaires séparées entre elles par des canaux. Les ruines et les canaux occupent environ un tiers de mille carré.

Les îles sont entourées d'énormes murs de pierre et de corail pulvérisé. Certains des murs sont faits de longues poutres de basalte entrecroisées et maintenues ensemble sans mortier.

Les poutres de basalte ne proviennent pas de Ponape, et les archéologues croient que ceux qui ont bâti les îles ont utilisé des radeaux de bois pour les transporter jusqu'ici. Ils auraient, semble-t-il, fixé les poutres sous les radeaux pour en alléger le poids.

Au site même, croient les experts, les prismes et les blocs de basalte auraient été roulés sur une sorte de rampe, possiblement faite de roc de corail.

La légende locale dit que Nan Madol a été bâtie par des étrangers nommés Sipha et Sopha. Ils étaient censés être des magiciens, et personne ne sait exactement d'où ils venaient, mais ils ont systématiquement conquis les habitants de l'île.

Ces îles ont été d'abord bâties pour être habitées, et aussi pour être le lieu de cérémonies spéciales et d'inhumation. Les canaux qui les divisent ont été aménagés de telle sorte que les canoes pouvaient y passer à marée haute, et que les habitants pouvaient les traverser à pied, à marée basse.

En ponapien, Madol signifie espaces entre des objets, et Nan Madol signifie "lieu d'espaces."

Nan Madol devint la capitale de l'État de Deleur, et les gouvernements prirent le titre de Sau Deleurs-Seigneurs de Deleur.

Ces seigneurs gouvernèrent le Ponape jusqu'au moment où ils ont été défaits par une armée d'invasion venue de Kosrae, autrefois Kusaie mais rebaptisée en 1977 quand cette région devint un district séparé dans le territoire des Nations unies.

Les envahisseurs, venus d'une île située à une distance de 320 kilomètres à l'est, étaient sous le commandement d'Isokelekel, un guerrier légendaire qui soumit Ponape à son joug et divisa le royaume en cinq municipalités qui existent encore aujourd'hui.

Éventuellement, les descendants d'Isokelekel furent vaincus, et une série de gouvernants — les Nahnwarkis — prirent la relève. Ces Nahnwarkis sont encore les maîtres de Ponape, même si on a établi également des gouvernements municipaux électifs.

Les gouvernants n'habitent plus Nan Madol, dont ils furent chassés, en même temps que le reste de la population, par une épidémie de petite vérole et autres maladies.

Nan Madol avait été désignée site historique par les administrations allemande et japonaise, mais on n'a presque rien fait pour conserver ce qui en reste.

Selon les experts, il faudrait un plan à long terme pour sauver Nan Madol du mouvement des marées, de la houaiche des canots à moteur, de la végétation tropicale et du vandalisme. Aujourd'hui, l'arrangement compliqué des îles est masqué en partie par les arbres qui poussent généreusement dans la lagune qui entoure Ponape.

Pour se rendre aux îles, il faut emprunter un canot à moteur. Le meilleur moment pour les visiter est celui de la marée haute, car l'envasement a rendu plusieurs des canaux impraticables à marée basse.

Les ruines offrent un spectacle fascinant. Pour le visiteur qui contemple ces hautes murailles de basalte, dans le silence d'une île tropicale isolée, il n'est pas difficile d'évoquer la présence des anciens habitants.

Des historiens ont découvert plusieurs aspects du mode de vie à Nan Madol. Une des îles, Pahn Kadira, d'une superficie de 20 acres, était l'endroit où on apportait les vivres de Ponape. Certains aspects des moeurs de l'époque étaient assez horribles. En effet, parmi les aliments les plus recherchés qu'on y faisait cuire, il y avait des êtres humains. Les seigneurs faisaient quérir les Ponapiens bien en chair, les attachaient à des arbres devant la demeure royale pour les engraisser davantage, et ensuite les mangeaient.

Les touristes visitent surtout l'île de Nan Dowas. Elle n'était utilisée qu'en temps de guerre, et a toutes les apparences d'un fort. Ses murs, contrairement aux autres, comportent des parapets de pierre, pour empêcher l'ennemi d'entrer dans la place.

Les habitants venaient aussi y faire leurs dévotions, et on y enterrait les seigneurs.



Des touristes examinent les murs massifs de basalte découverts à Nan Madol, qu'on a surnommée la Venise du Pacifique. Ces murs sont construits sur 90 îles artificielles, reliées entre elles par des canaux, et créées il y a environ 700 ans, si on en croit la légende locale. (Photo PC)

Eryx II ou la Croisière polynésienne

par ANDRÉ TARDIF

Il est de ces récits de voyage qui vous incitent à partir sur le champ dans le sillon de leur auteur. Il en est d'autres par contre, de lecture fort captivante mais que par pudeur peut-être, on n'est pas tenté de recréer.

Ainsi en est-il d'*Eryx II* ou *La croisière polynésienne* (1) où l'auteur, Michel Feuga, nous fait visiter, dans son petit voilier, ces archipels exotiques que sont les Marquises et les Tuamotu, dans la Polynésie française, à proximité de Tahiti dans le sud du Pacifique. Récit fort récent entrecoupé d'aventures survenues, quelques années plut tôt, dans la mer du Nord d'abord, dans les îles grecques ensuite où il vécut sa première croisière autonome.

Car ne devient pas hauturier qui veut. La faculté de parcourir sereinement les mers du monde, de préférence hors des sentiers battus, est le fruit d'une longue expérience. Il faut avoir vécu plusieurs aventures, certaines difficiles, avant même d'oser se retrouver seul sur le vaste océan durant des jours, parfois des semaines, pour enfin apercevoir une côte qui permettra de refaire le ravitaillement.

Breton d'origine, Feuga raconte fort poétiquement une croisième, à bord de son petit voilier, dans les îles fort peu visitées, et où les indigènes ne sont pas encore entièrement "acquis" à la civilisation occidentale, malgré les efforts incessants des fonctionnaires et des missionnaires qui ont suivi les "découvreurs" pour les ramener "dans le droit chemin". L'auteur accepte les Polynésiens tels qu'ils sont, apprend à partager leurs joyeuses équipées, car ces îles, de par leur abondance, ont encore quelque chose de paradisiaque.

Par pudeur donc, l'idée ne vous vient pas d'imiter spontanément Feuga et ses deux équipiers, au risque de briser le charme du récit. Inutile non plus de le cacher, seul un autre hauturier fort habile peut répéter l'expérience, mais lui aussi préférera sans doute attendre un peu avant de se faufiler furtivement dans le sillon d'un prédécesseur archi respectueux des us et coutumes de ses hôtes dans sa recherche d'une innocence préservée.

Des îles visitées, retenons Hiva Oa où Gauguin, quasi chassé de Tahiti, trouva son dernier refuge. Son dernier message aux Marquisiens fut: "N'allez pas à l'école".

Ou encore Toau, dans les Tuamotu, visitée en mai 1976 et dernier arrêt avant Papeete, la capitale de Tahiti. Ici, l'auteur révèle ses qualités poétiques indéniables. Sa description colorée d'une chasse nocturnes aux langoustes, à travers les corails, prend des accents inégalés. Sa rencontre, ses excusrions de pêche et ses parties de pétanque avec l'une des rares familles de cette île minuscule perdue au milieu d'un atoll, lui auront procuré des heures inoubliables dont il ne put s'arracher qu'avec effort pour reprendre la mer.

Le récit de la croisième prend fin à Tahiti, dont le charme indéfinissable a été tellement chanté. "Mais pour nous, après toutes ces îles, presque vierges, que nous avions aimées, Tahiti dégagea vite un relent de paradis artificiel."

(1) Eryx II ou La croisième polynésienne, par Michel Feuga, éditions Robert Laffont.

Roulottes à vendre

Ces jours-ci il est étonnant de constater le nombre de roulottes, caravanes et "campers" annoncés dans les petites annonces des journaux.

Très souvent le propriétaire indique que son matériel n'a été utilisé que quelques mois ou même quelques semaines.

Cela illustre assez l'enthousiasme momentané des consommateurs notamment à l'occasion d'un salon de camping et le besoin de consommation des gens qui investissent beaucoup dans leurs vacances.

Malheureusement il s'en trouve plusieurs qui se rendent compte qu'une fois les vacances passées et quelques fins de semaines écoulées ils sont pris avec une grosse roulotte ou une caravane motorisée, difficile à remiser mais pour laquelle il faut inexorablement continuer les paiements au créancier.

C'est la mise en vente même au début de la saison estivale. Mais ceux qui sont tentés d'acheter doivent se dire qu'il convient de ne pas répéter l'erreur du premier propriétaire.

Ces équipements dispendieux constituent des investissements qui demandent des intérêts importants ou gèlent un capital substantiel. À moins d'être certain de les utiliser très souvent ils ne compensent en rien le prix d'un hébergement ou d'une location pour la durée des vacances.

Pour ceux qui trouvent les prix de location trop élevés chez les marchands spécialisés il est possible, en s'adressant à des particuliers qui veulent se débarasser de leur matériel, d'offrir un loyer pour la période de ses vacances. Il y a des aubaines à dénicher de ce côté et cela fait l'affaire des deux contractants.

AVEC LA GARANTIE DES VOYAGES MALAVOY
...vingt ans d'expérience...
...les meilleurs prix à services équivalents...
...des milliers de voyageurs satisfaits parmi beaucoup d'autres
Quatre tours de qualité

TOUR DES PROVINCES DE FRANCE 6 - 28 juillet
Un seul pays — et c'est assez — si c'est la France.
Le tour le plus varié sans quitter le même pays.
Les plus beaux paysages, marins et montagnards; le charme des petites villes et des campagnes; un enrichissement culturel au contact de tant de chefs-d'oeuvre artistiques; repas gastronomiques — et vous êtes dans votre langue !
$1,335.00 plus avion $596.00

EUROPE CENTRALE 3 - 25 juillet
Direction: Michel LECHAIRE
ALLEMAGNE: Vallée du Rhin — Franconie — Bavière — Forêt Noire
AUTRICHE: Salzbourg — Vienne — Repos dans un village du Tyrol
SUISSE: Les Alpes centrales — Lucerne — Bâle. Également en FRANCE: Alsace et Lorraine
$1,500.00 plus avion $596.00

TOUR DE GRÈCE
Incluant une croisière d'une semaine à bord du meilleur bateau le Stella Solaris, et trois jours à Dubrovnik, Yougoslavie.
14 sept. - 7 oct.
$1,568.00 à $1,874.00 selon la cabine en croisière plus avion $684.00

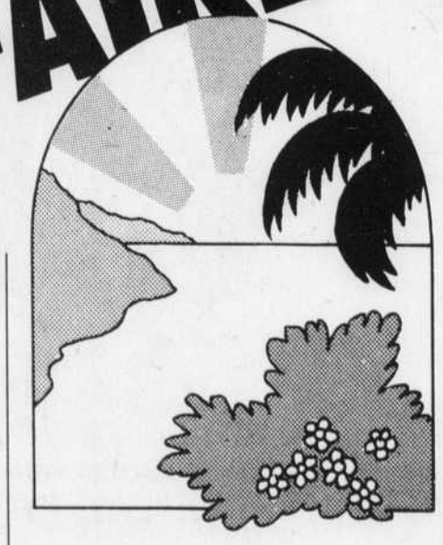
TOUR DE GRANDE-BRETAGNE/HOLLANDE/BELGIQUE
27 juillet - 17 août
La Grande-Bretagne en français pour un petit groupe canadien homogène.
ÉCOSSE: ses lacs et ses "Highlands"
ANGLETERRE: Londres, la campagne anglaise, les villes historiques, les cathédrales et châteaux.
HOLLANDE: Amsterdam, Delf, Rotterdam, etc.
BELGIQUE: Bruxelles, Bruges
$1,573.00 plus avion $622.00

En période d'incertitude monétaire et de chute du dollar un tour organisé vous permet seul d'entreprendre sans risque financier un voyage en Europe.

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université, suite 1220
Montréal H3B 3W9 — Tél.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"
Détenteur d'un permis du Québec

Pub Krohn

DES VACANCES EMBALLANTES, C'EST L'AFFAIRE DE TAP.



Partez vers le soleil avec TAP, Transports Aériens Portugais, et laissez-vous séduire par notre chaude hospitalité.

$90*
Lisbonne, avion et voiture/ Vacances "Le Portugal en liberté"
1 semaine – 3 nuits dans un hôtel à Lisbonne. Salle de bain privée, petit déjeuner continental tous les jours. **Plus:** excursion touristique d'une demi-journée à Lisbonne. **Plus:** voiture Fiat 126 pendant 4 jours, kilométrage illimité. **Plus:** 4 nuits dans une maison de pension à Chaves.

$205*
Portugal/Vacances "Soleil et golf en Algarve"
1 semaine – 7 nuits dans un hôtel en Algarve. Salle de bain privée, petit déjeuner continental et dîner tous les jours. **Plus:** piscine, tennis, plage. **Plus:** carte de membre des casinos de l'Algarve. **Plus:** voiture Fiat 126 pendant 7 jours, kilométrage illimité.

$512*
Portugal, Maroc, Espagne, Madère/Vacances "Splendeurs au soleil"
17 jours, avec guide – Chambre avec salle de bain privée dans des hôtels de choix à Estoril, Casablanca, Rabat, Tanger, Torremolinos, Séville et Madère. **Plus:** petit déjeuner continental tous les jours; dîner et/ou souper la plupart des jours (3 dîners, 13 soupers). **Plus:** transport entre toutes les étapes, par avion ou autocar de luxe climatisé, et manutention des bagages. **Plus:** excursions touristiques avec guides bilingues.

$60*
Portugal/Vacances "Votre villa en Algarve"
1 semaine – 7 nuits dans un hôtel à Aldeia do Mar, en Algarve. Chambre à lits jumeaux, salle de séjour avec foyer, cuisine, salle de bain, toutes commodités (électricité, gaz, chauffage électrique), service de domestique quotidien. **Plus:** 2 piscines, plage, casino à proximité, restaurant à prix modiques, bar, snack-bar sur place.

$170*
Vacances "Madère la magnifique"
1 semaine – Transport à l'arrivée, de l'aéroport de Funchal (Madère) à votre hôtel. 7 nuits dans un hôtel à Madère. Salle de bain privée, petit déjeuner continental et dîner tous les jours. **Plus:** excursion touristique d'une demi-journée, à Funchal. **Plus:** piscine, terrasse, sauna.

$185*
Estoril/Vacances "Côte d'Azur Portugaise"
1 semaine – 7 nuits dans un hôtel à Estoril. Salle de bain privée, petit déjeuner continental. **Plus:** piscine, terrasse, plage. **Plus:** voiture Fiat 126 pendant 7 jours, kilométrage illimité.

*Des vacances à prix modiques, et des surprises agréables.
Le prix indiqué est pour une personne (deux personnes par chambre), et ne comprend pas le voyage en avion. Selon les saisons, les tarifs sont sujets à modifications. Parmi les avantages non mentionnés, offerts par le Portugal à prix incroyablement bas: des fruits de mer délicieux, d'excellents vins, des terrains de golf réputés, des corridas sensationnelles et des boîtes de nuit ultra-chic. Dès que vous serez à bord d'un de nos avions, vous ressentirez le charme tout spécial du Portugal.

Votre agent de voyages connaît bien les vacances TAP.
Montrez cette annonce à votre agent de voyages: il se fera un plaisir de vous donner plus de renseignements sur ces vacances ou les nombreuses autres vacances TAP, toutes organisées par des spécialistes canadiens renommés. Il peut aussi vous renseigner sur la possibilité de prolonger la plupart des vacances TAP, ainsi que sur les tarifs et horaires TAP. Ou, téléphonez-nous à 861-0911.



TAP
TRANSPORTS AÉRIENS PORTUGAIS

Des vacances de rêve à un prix abordable dans l'Ouest canadien

La côte Ouest du Canada est un véritable paradis pour les vacanciers. Votre rêve pourra se matérialiser dès l'été prochain. L'azur du Pacifique, les mâts totémiques, les montagnes majestueuses et les forêts luxuriantes sont irrésistibles: profitez des prix économiques et partez en voyage.

CP Air et les hôtels CP offrent des circuits à prix économiques, dont quelques-uns vous mènent droit à l'île Vancouver, comme le forfait "Vancouver Island Routes" de 11 jours. Le prix de $494 par personne (chambre à deux lits), à partir de Montréal, comprend le tarif noliprix aller-retour à Victoria, l'hébergement pendant 10 nuits, les excursions, le transport par autocar et un guide expérimenté. Ce circuit est aussi offert à partir d'autres villes du pays.

Le point de départ est Victoria, la magnifique capitale fleurie de la province, où vous passez votre première nuit au majestueux hôtel Empress. La journée du lendemain est libre et vous pouvez en profiter pour visiter la ville et ses environs. Parmi les nombreux attraits touristiques, citons les édifices du Parlement, le musée de la Colombie-Britannique et le parc Thunderbird, ainsi que les célèbres jardins Butchart, à quelques minutes seulement en voiture.

Le troisième jour, c'est le départ vers le nord: première halte à Duncan et à son musée forestier. Viennent ensuite Nanaimo, deuxième ville de l'île, Parksville et Courtenay, puis Campbell River, un important centre de pêche au saumon.

Après la traversée du magnifique parc provincial Strathcona parsemé de lacs miroitants vient une étape de deux nuits à Gold River, point de départ d'une croisière jusqu'à l'ancien village indien baptisé Friendly Cove par le capitaine Cook, il y a 200 ans. Cette année, la province célèbre avec faste l'arrivée du navigateur qui a débarqué sur l'île en 1778. Où que vous alliez lors de vos vacances en Colomtie-Britannique, vous pouvez vous attendre à des festivités à l'occasion de ce deuxième centenaire.

Le cinquième jour, l'autocar traverse des forêts luxuriantes, plus au nord, avant de s'arrêter pour la nuit à Port Hardy, à l'entrée du parc provincial du cap Scott, situé à l'extrémité septentrionale de l'île. Chemin faisant, vous pouvez visiter le vieux centre baleinier de Coal Harbour et le village de pêcheurs de Port Alice.

Un traversier relie Port McNeill aux villages de Sointula et Alert Bay où vous pouvez voir une longue maison indienne et le plus grand mât totémique au monde. Sointula a d'abord été colonisé en 1910 par des Finlandais qui nourrissaient des rêves chimériques. Même si ces colons n'ont pas atteint leur objectif, la communauté est néanmoins très intéressante. Le huitième jour, le traversier de Beaver Cove vous conduit à Kelsey Bay, puis c'est l'autocar jusqu'à Campbell River.

Du belvédère de Seymour Narrows, juste au nord de Campbell River, on peut voir l'endroit où les récifs de Ripple Rock, qui représentaient autrefois un terrible danger pour la navigation, ont été détruits en 1958 par la plus grosse explosion non nucléaire de tous les temps provoquée par l'homme.

L'autocar vous ramène à Victoria pour une autre nuit à l'Empress, puis c'est la traversée jusqu'à Vancouver et la dernière nuit à l'hôtel Sheraton-Landmark.

Le circuit "Totem Circle Routes" est également très avantageux. Jugez par vous-mêmes: $707 par personne à partir de Toronto (chambre à deux lits). Admettez qu'il est difficile de s'en tirer à meilleur compte tout seul. Le prix comprend l'aller-retour en avion à Victoria, l'hébergement pendant 13 nuits, le voyage en autocar avec guide, une croisière, plusieurs repas et les excursions. Ce circuit, tout comme celui du nord de l'île Vancouver, commence à Victoria où les voyageurs passent deux nuits pour ensuite se diriger vers Duncan, Nanaimo, Campbell River et Kelsey Bay. Vient ensuite une croisière nocturne de 530 km (330 milles), à bord du "Queen of Prince Rupert" pouvant accueillir 430 passagers, jusqu'à Prince Rupert, capitale mondiale du flétan. L'autocar longe ensuite la rivière Skeena jusqu'à Terrace. Une excursion à Kitimat est prévue dans l'après-midi pour permettre au groupe de visiter l'immense fonderie de la compagnie Alcan.

Le cinquième jour, vous aurez l'occasion de voir à Kitwanga la plus importante collection de mâts totémiques du monde et de visiter la localité voisine de Ksan, authentique village Gitksan.

Après une nuit à Smithers et à Prince George, le circuit emprunte une des plus belles promenades au monde, dans la vallée du Fraser, en passant près du plus haut sommet des Rocheuses canadiennes, le Mont Robson, pour aboutir au parc national Jasper où les voyageurs passent deux nuits.

Le plaisir continue avec une croisière sur le magnifique lac Maligne et l'exploration des champs de glace Columbia, avant de découvrir Banff et son parc national célèbre par ses sources minérales chaudes, ses paysages grandioses et ses excellentes installations récréatives. Après deux nuits à Banff, l'autocar prend la direction de l'ouest à destination du lac Louise, de Kicking Horse Pass, Rogers' Pass, Revelstoke et Vernon, avant la halte à Kelowna (Colombie-Britannique), "joyau de l'Okanagan". Le chemin se poursuit jusqu'à Merritt dont les terrains d'élevage comptent parmi les plus vastes au monde. Le canyon du Fraser et "Les Portes de l'Enfer" offrent un spectacle impressionnant. L'autocar poursuit sa route jusqu'à Vancouver où le luxueux Sheraton-Landmark accueille les passagers.



Un des fameux mâts totémiques de la Colombie britannique.

Pour des vacances à saveur nouvelle, pourquoi ne pas essayer le forfait-croisière sur la côte ouest (West Coast Cruise Routes)? Vous emprunterez le passage intérieur, de Vancouver à Juneau (Alaska), pour ensuite revenir par Prince Rupert. Ce forfait dure 11 jours dont huit à bord du luxueux "Princess Patricia".

Le prix (environ $800 à $900 à partir de Winnipeg, selon la saison) comprend l'aller-retour en avion à Vancouver, l'hébergement pendant deux nuits dans cette magnifique ville, au début ou à la fin du circuit, et l'hébergement sur le bateau pendant huit nuits, repas compris.

Pour de plus amples renseignements sur ces forfaits et les autres circuits canadiens, prière de communiquer avec votre agent de voyages. Les tarifs noliprix s'appliquent à tous les circuits au Canada, et les réservations doivent donc être effectuées au moins 45 jours à l'avance.

Deux millions de Canadiens prêts à partir pour l'Europe

D'après une étude récente de la Commission européenne du tourisme qui regroupe 23 pays d'Europe il y aurait présentement 2 millions de Canadiens ayant l'intention de se rendre en Europe pour y dépenser en moyenne $1,250 par personne.

Le sondage indique en effet que le tiers de 6 millions de Canadiens répondant aux critères retenus pour l'enquête choisissent d'abord l'Europe comme destination pour des vacances de 3 à 4 semaines et avec l'intention d'y visiter quatre pays en moyenne.

Air Canada, CP Air et Time Magazine (Canada) Limitée se sont chargés en commun de ce sondage national sur les attitudes des Canadiens en ce qui concerne des vacances en Europe et leur connaissance de ce continent, et ils en ont confié l'exécution à Market Facts du Canada Limitée, institut de recherche du marché dont le siège social est à Toronto.

En vue de tirer de cette enquête le meilleur avantage possible, les interviews ont été limitées aux personnes dont le profil représente le voyageur potentiel du Canada à destination de l'Europe. Il s'agit: — d'adultes âgés de 18 ans et plus — appartenant à des foyers dont le revenu annuel est de $10,000. ou plus — habitant des régions urbaines métropolitaines — qui ont fait un grand voyage au cours des cinq dernières années, ou qui comptent en faire un au cours des cinq prochaines années.

Il y a plus de 6 millions de personnes vivant au Canada qui satisfont à ces critères.

Voici quelques résultats:

— un tiers des répondants aimerait mieux aller en Europe que partout ailleurs dans le monde.

— un tiers des répondants compte visiter l'Europe en 1978 et/ou en 1979.

— les qualités principales de l'Europe comme lieu de villégiature pour les Canadiens sont les suivantes: la possibilité de rencontrer une culture différente, son histoire et ses oeuvres d'art; les vacances "entre adultes" qu'on peut y passer, les achats qu'on peut y faire; et le fait que, pour beaucoup de Canadiens, "C'est là que j'ai toujours voulu aller".

— l'Europe est considérée comme l'une des meilleures destinations au monde où l'on en a pour son argent.

— des vacances qui s'étendent à plusieurs pays d'Europe intéressent la grande majorité des touristes potentiels venant du Canada.

— le nombre moyen de pays que l'on choisit de visiter au cours d'un congé de trois semaines est quatre.

— les deux tiers des voyages en Europe seraient d'une durée de trois ou quatre semaines.

— le prix moyen que l'on s'attend à payer au cours d'un voyage à deux en Europe est de $1,250 par personne: un tiers de cette somme pour les frais de transport à l'aller et au retour et un quart pour les frais de logement.

— plus du quart des voyageurs canadiens potentiels à destination de l'Europe aimerait profiter d'un voyage forfaitaire quelconque.

— la période de mai à juillet est la plus populaire pour les Canadiens qui visitent l'Europe. Les premiers préparatifs de voyage commencent environ six mois avant la date du départ.

En collaboration

avec AIR FRANCE

Les TOURS CHANTECLER présentent

TOURS FRANCE-ITALIE-SUISSE

Le tour que les gens choisissent par priorité pour un premier voyage en Europe

6 DÉPARTS EN TOUT — $1323.

plus avion Air France:		Date limite pour super-apex
25 juin	$596.	—
16 juillet	$596.	—
6 août	$389.	22 juin
10 septembre	$359.	27 juillet
17 septembre	$359.	3 août
24 septembre	$359.	10 août

Notez que les tarifs aériens réduits super-apex imposent une inscription au moins 45 jours avant le départ.

TOUR ESPAGNE-PORTUGAL

La meilleure façon de visiter en profondeur la péninsule Ibérique.

21 septembre au 13 octobre

$1,308. plus avion Air France au tarif super-apex de **$359.**

(date limite: 7 août)

Tout bon agent vend Chantecler car il s'agit de l'organisation fiable entre toutes.

— Prix tout compris — Organisation directe — Les meilleurs prix à qualité égale — Vingt ans d'expérience — Des milliers de références.

AIR FRANCE // **TOURS CHANTECLER**

Garantie de qualité

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

nouveau! POUR PARIS.

Location de voiture à partir de $187.

Profitez du nouveau service de location offert par Nordair. Tarif réduit sur location d'automobile incluant location de 7 jours et kilométrage illimité à partir de $187.

NORDAIR

PARIS à partir de **$299** Vendredis et dimanches soir de Mirabel à Paris (Orly).

DATE DE DEPART	PRIX	CHOIX DE DATE DE RETOUR 2 SEM	3 SEM	4 SEM	6 SEM	8 SEM	DERNIERE DATE DE RESERVATION
21 juil	$419.	05 août	12 août	19 août	02 sep	16 sep	06 juin
28 juil	$419.	12 août	19 août	26 août	09 sep	23 sep	13 juin
30 juil	$419.	14 août	—	28 août	11 sep	25 sep	15 juin
04 août	$389.	19 août	26 août	02 sep	—	—	20 juin
04 août	$369.	—	—	—	16 sep	30 sep	20 juin
11 août	$389.	26 août	02 sep	—	—	—	27 juin
11 août	$369.	—	—	09 sep	23 sep	07 oct	27 juin
13 août	$389.	28 août	—	—	—	—	29 juin
13 août	$369.	—	—	11 sep	25 sep	09 oct	29 juin
18 août	$389.	02 sep	—	—	—	—	04 juil
18 août	$369.	—	09 sep	16 sep	30 sep	14 oct	04 juil
25 août	$389.	09 sep	—	—	—	—	11 juil
25 août	$369.	—	16 sep	23 sep	07 oct	21 oct	11 juil
27 août	$389.	11 sep	—	—	—	—	13 juil
27 août	$369.	—	—	25 sep	09 oct	23 oct	13 juil
01 sep	$319.	16 sep	23 sep	30 sep	14 oct	28 oct	18 juil
08 sep	$319.	23 sep	30 sep	07 oct	21 oct	04 nov	25 juil
10 sep	$319.	25 sep	—	09 oct	23 oct	06 nov	27 juil
15 sep	$319.	30 sep	07 oct	14 oct	28 oct	—	01 août
22 sep	$319.	07 oct	14 oct	21 oct	04 nov	—	08 août
24 sep	$319.	09 oct	—	23 oct	06 nov	—	10 août
29 sep	$319.	14 oct	21 oct	28 oct	—	—	15 août
06 oct	$299.	21 oct	28 oct	04 nov	—	—	22 août
08 oct	$299.	23 oct	—	06 nov	—	—	24 août
13 oct	$299.	28 oct	04 nov	—	—	—	29 août
20 oct	$299.	04 nov	—	—	—	—	05 sep
22 oct	$299.	06 nov	—	—	—	—	07 sep

ABC DE NORDAIR

Les vols ci-hauts sont régis par les lois de la Commission des Transports applicables aux ABC (Vols affrétés avec réservations, à l'avance) et ont été approuvés par le Comité des Transports Aériens. Ces vols sont effectués selon un programme de Treasure Tours International Inc.
Un dépôt minimum de $50, non remboursable, doit être versé lors de la réservation. Le solde devra être réglé 45 jours avant l'envolée, après quoi toute annulation de réservation sera sujette à des frais de service de $100. Vous pouvez obtenir une assurance couvrant vol nolisé et voyage par votre agent de voyages. Les prix n'incluent pas la taxe Canadienne d'aéroport de $8. Les enfants âgés de moins de 2 ans et n'occupant pas de siège voyagent gratuitement. La franchise de bagages est de 66 lbs.

RESERVATIONS 45 JOURS A L'AVANCE

Treasure Tours

MIRABELLE TOURS INC.

Licenciés du Québec

PROFITEZ DU NOUVEAU SERVICE OFFERT PAR NORDAIR.

5450 Côte des Neiges
Suite 320,
Tél. (514) 341-4420
Montréal H3T 1Y6

CLUB JEUNESSE
PERMIS PROVINCIAL

2600 Boul. Laurier
Tél. (418) 653-1024
St-Foy, G1V 4A8

La Butte Montmartre malade de son sous-sol

PARIS (par Catherine Abbati de l'AFP) — L'un des derniers "villages" de Paris, celui de la Butte Montmartre, est malade: lézardes dans les bâtiments, affaissements soudains de la chaussée, rupture de canalisations d'eau semblent depuis quelque temps s'y être multipliés, à l'inquiétude de ses habitants.

Les phénomènes d'instabilité constatés dans ce quartier qui est aujourd'hui l'un des pôles touristiques de la capitale française sont pour l'instant minimes, mais, demandent les riverains, peut-on exclure le risque d'un glissement de terrain qui mettrait en danger les habitants de la Butte? La municipalité de Paris semble en tout cas avoir pris ces craintes au sérieux, puisqu'elle vient de décider d'engager une étude de la stabilité des terrains et des constructions de Montmartre. Son objectif est de recenser tous les désordres constatés et d'établir une carte géologique précise du sous-sol, qui définira d'éventuelles zones de risques.

Les maisons basses serrées le long de rues pavées, les jardinets, les escaliers qui montent à l'assaut de la Basilique du Sacré-Coeur, tout repose sur d'anciennes carrières de gypse, qui, de l'époque romaine au Second Empire, ont été exploitées pour la construction de nombreuses maisons de la capitale.

Le souvenir du passage des exploitants couverts de la poussière de cette "pierre à plâtre" est d'ailleurs conservé dans le nom d'une rue qui descend de la Butte, la rue Blanche et toute la partie ouest de Montmartre est encore appelée quartier "des grandes carrières".

Celles-ci ont été remblayées il y a maintenant plus d'un siècle, mais parfois imparfaitement et certains vides peuvent être inconnus. Les entrepreneurs chargés de reconstruire le "Bateau Lavoir", cet atelier où au début du siècle travaillaient des artistes alors inconnus du nom de Picasso, Juan Gris ou Van Dongen s'en sont aperçus à leurs dépens, quand en décembre dernier, un affaissement de terrain s'est produit sur le chantier.

Dans un terrain aussi fragile, le moindre chantier a des répercussions sur les maisons environnantes, affirment les riverains. En 1973, rappellent-ils, un immeuble a dû être évacué à la hâte car il commençait à se lézarder dangereusement: le bâtiment voisin était en cours de travaux. Place des Abbesses, une maison est soutenue par des étais depuis 1976, date à laquelle ont été entrepris des travaux dans les sous-sols d'une banque contiguë. Rue des Martyrs, en mars dernier, une crevasse de huit mètres est apparue dans le dallage d'une cave, à la suite de l'écroulement d'un fontis (sorte de puits souterrain en forme d'entonnoir renversé).

En outre, bon nombre d'habitants se plaignent d'infiltrations persistantes d'eau. Montmartre recèle en effet de nombreuses sources qui, avec l'urbanisation progressive, ont disparu ou creusé d'autres lits. Rue du Chevalier de la Barre, l'une d'elles est réapparue... dans l'entrée d'un appartement.

D'année en année, les témoignages s'accumulent. Le nombre des chantiers également. Les logements vétustes sont remplacés par des immeubles où le prix d'un appartement peut se situer entre 10,000 et 15,000 francs le mètre carré.

Dans le secteur du célèbre Moulin de la Galette, 70 logements de luxe sont en cours de construction. Une ferme du 17ème siècle qui a été utilisée jusqu'après la première guerre mondiale va être divisée en studios. Le bal du Moulin de la Galette est démoli. Seuls subsisteront deux moulins qui seront restaurés. "Les constructions existantes étaient vétustes et dangereuses. Des risques sérieux de glissement de terrain ou d'écroulement s'aggravaient de jour en jour", expliquent les promoteurs.

Non loin de là, la "Folie Sandrin", qui fut au 18ème siècle la plus belle maison du village de Montmartre avant d'être transformée en clinique psychiatrique (le poète Gérard de Nerval y séjourna) est également en cours de travaux. Enfin, divers projets de parkings souterrains, qui suscitent l'hostilité des habitants, sont à l'étude.

A l'Inspection générale des carrières, qui dépend de la mairie de Paris, on explique les divers phénomènes d'instabilité constatés par la vétusté des maisons et le fait que la plupart d'entre elles ont été construites sur des fondations légères. La basilique du Sacré-Coeur, quant à elle, ne court aucun risque: elle repose sur 83 piliers de maçonnerie, reliés entre eux par des arcs et descendant jusqu'à 38 mètres de profondeur.

De même, aujourd'hui les constructeurs se voient imposer la mise en place de puits de fondation très profonds et de dalles souterraines pour assurer la stabilité des bâtiments. La municipalité est favorable à la rénovation du quartier, car affirme-t-on dans ses services, "tous les nouveaux immeubles contribuent à consolider les terrains de la Butte".

La sécurité des habitants passerait-elle par une rénovation de grande ampleur? Le village de Montmartre ne serait plus alors qu'un souvenir.

Paris, ville la plus chère après Francfort

Pour les amoureux de la France et surtout de Paris, et qu'on ne peut d'ailleurs pas blâmer, il faut pourtant continuer à dire que la ville de Paris est la deuxième plus chère au monde actuellement pour le tourisme après Francfort.

Le Financial Times de Londres vient de publier une étude faite dans 61 villes du monde pour comparer les prix. On a retenu les prix de trois nuits dans un hôtel moyen à confort égal avec petit déjeuner inclus, de deux diners à la carte à l'hôtel, d'un diner dans un restaurant moyen, de trois bouteilles de vin de la maison, de cinq spiritueux, d'un repas du midi à l'hôtel, de deux repas légers dans des snacks et d'une course de cinq kilomètres en taxi.

La ville la plus chère avec un indice de 160 est Francfort, suivie immédiatement de Paris avec un indice de 145. Suivent dans l'ordre: New York (124), Londres (100), Tokyo (98), Chicago (95), Montréal (88), Tel Aviv (77), Sydney (73), Singapore (68), Moscou (66), Rome (63), Dublin (61), Johannesbourg (55), Mexico (48), Salisbury (39) et Nicosie (35). Cette dernière ville, capitale de Chypre, est la moins chère de toutes et les autres non mentionnées se situent entre elle et New York.

G.D.

$25 par semaine

Le groupe Camping Familial Communautaire (CAFACO) propose aux familles cet été des séjours de camping tout compris de 15 jours dans les Cantons de l'Est pour le prix de $25 par semaine par famille. Ce prix comprend le transport par autobus jusqu'au camping, une tente de 14' par 15' sur un emplacement de 50' par 60' dans une érablière, une piscine de 25' par 50' et des moniteurs pour les loisirs. Toutes les installations sanitaires existent ainsi que le matériel de camping: matelas pneumatiques, planchers de bois, sacs de couchage, fanaux, réchauds à gaz, etc. Les services complémentaires comprennent douches, toilettes, laveuses et sécheuses, etc. Inf.: 524-1963.

Un train spécial

La Société ferroviaire de la Vallée du Saint-Laurent qui organise tout au cours de l'année d'intéressantes balades en train propose pour le 10 juin prochain une excursion dans les paysages inédits du Vermont, au coeur de la Nouvelle-Angleterre. Il s'agit d'un parcours de 373 milles dans les montagnes Vertes jusqu'à la frontière du New Hamshire dans des voitures climatisées à sièges inclinables. Il y a de nombreux arrêts pour les photos et le train comprend une voiture restaurant servant des repas à prix populaires. Le train quittera la gare Centrale à 8 h le samedi 10 juin. Le prix est de $29.90 par adulte et de $14.90 par enfant de moins de 11 ans. Inf: 388-9905.

Grand marathon canadien

La River Boat Association of Alberta invite les amateurs de canotage du monde entier à venir tenter de décrocher le titre de champion mondial à l'occasion de la première épreuve du championnat de course en canot, le Grand Marathon Canadien qui aura lieu du 21 au 31 juillet. Les concurrents auront la chance de profiter des rivières; des montagnes et de se mêler aux villageois albertains en plus de descendre les rapides turbulents de la rivière Smoky et de se faufiler dans un dédale de canaux sur la rivière Saskatchewan; en tout, 900 km de course le jour et des festivités en soirée. Les villes pittoresques de Grande-Cache, Grande-Prairie, Watino, Peace River, Rocky Mountain House, Drayton Valley et Edmonton, la capitale provinciale, les accueilleront et leur offriront des diners, des danses, des dégustations de vins et fromages, des fêtes de la bière, des trophées et des prix en argent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière d'écrire au Grand Marathon Canadien, 8423, 177e Rue, Edmonton, Alberta (Canada) T5T 0P1; au téléphone: (403) 487-0410.

POCONOS
CENTRE DE VILLÉGIATURE DE 500 ACRES DANS LES MONTS POCONOS POUR COUPLES SEULEMENT
Penn Hills
Renseignements à Montréal: 767-1875
OU ÉCRIVEZ à PENN HILLS RESORT ANALOMINK, PENNA 18320
ou consultez un agent de voyages

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 13668252-0280

L'Espagne s'offre à vous!
$200 moins cher, par couple.
14 nuits, à partir de $399 seulement.
Départ de Montréal les dimanches soir 11 et 25 juin, 9 et 23 juil., 6 et 20 août, 3 et 17 sept., 1 oct.
SPÉCIAL
UN MOIS
HÔTEL MAÏTÉ III
à partir de $599

Costa Del Sol et Maroc
14 nuits, à partir de $649
La meilleure combinaison de l'ancien et du moderne. Une semaine à Torremolinos la turbulente, puis les Villes Impériales du Maroc et les femmes voilées dans les Kasbahs. Hôtel Riviera à Torremolinos, là où l'action se passe! Petit déjeuner continental et diner pendant le circuit qui commence à votre hôtel à Torremolinos et se termine à l'aéroport de Malaga.
Costa Del Sol et Andalousie
14 nuits, à partir de $639
Hôtel Melia à Torremolinos pour votre première semaine. Première image de l'Espagne d'aujourd'hui. La deuxième semaine notre circuit en autocar avec guide vous fera reculer dans le temps alors que vous visiterer Grenade, Cordoue, Séville, Jerez de la Frontera et Ronda. Là est l'Espagne que vous voulez connaitre. Vous disposerez du temps nécessaire pour la visiter, vous baigner, vivre la vie nocturne et, pourquoi pas? Rêver sous les étoiles!...
Costa Del Sol
14 nuits, à partir de $399
C'est dans cette région que le flamenco est né. Torremolinos, lieu de votre séjour, autrefois simple village de pêcheurs est devenu aujourd'hui le lieu de villégiature le plus moderne de l'Espagne. Avec ses quelque 80 cabarets et disco-clubs, il y-a de l'action à Torremolinos! A l'Hôtel Maite III vous aurez une chambre avec air-conditionné, une vue sur la mer ou la montagne. Des excursions vous seront proposées sur place pour Grenade et l'Alhambra. Trois autres hôtels disponibles.
Les prix Sunflight varient selon la date du départ, l'hôtel et les plans de repas choisis et sont applicables pour chaque personne d'un groupe de deux partageant la même chambre. Voyez votre agent de voyages pour les détails. Certains départs ou hôtels peuvent n'être plus disponibles au moment de la réservation. Consultez le magazine Sunflight Printemps/Été 1978 pour les clauses et conditions de ces voyages. Votre agent vous fournira une copie gratuite. Les services de Quebecair seront utilisés entre Montréal et Malaga. Détenteur d'un permis du Québec.

Voyagez Sunflight®
Le numéro 1 des vacances-soleil.
Permis provincial
atlas
AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 est, rue Sherbrooke
Montréal H2K 1B4
Tél.: 527-8881

Bienvenue en Nouvelle-Écosse, berceau du Canada français
pour des vacances passionnantes et peu coûteuses.
La forteresse de Louisbourg. La plus grande gloire de la Nouvelle-France.
La reconstruction fidèle de la forteresse de Louisbourg représente la plus grande entreprise du genre en Amérique du Nord. Louis XV ne l'a jamais vue, vous, vous le pouvez.


Ne manquez pas le festival acadien.
Une longue semaine de célébration mettant en vedette l'influence de la culture et du mode de vie des Acadiens.

Tout a commencé avec Samuel de Champlain.
En 1605, Champlain établit la première colonie française en Amérique du Nord à Port-Royal. Il fonde en même temps le fameux "Ordre de Bon-Temps", le premier club social en Amérique du Nord.
Pas si lointaine . . . la mer.
Grâce à ses 4625 milles de côte, la Nouvelle-Écosse vous offre tout l'agrément des bords de mer, à courte distance.
Votre dollar vous en donne pour votre argent.
Des vacances en Nouvelle-Écosse vous coûteront environ 10% de moins que des vacances aux États-Unis.
La côte du détroit de Northumberland est baignée par la mer la plus chaude au nord des Carolines.
Composez 1-800-565-7180 sans frais
Appelez-nous et nous nous ferons un plaisir de vous envoyer par le courrier toute la documentation sur l'hébergement, le camping, les événements et les activités.
Demandez-nous de l'information sur ce qui vous intéresse le plus.
LA NOUVELLE-ÉCOSSE
Le coin surprise de la côte atlantique du Canada.



L'Hôtel de ville de Levoca avec en arrière-plan l'église Saint-Jacob.

Levoca en Slovaquie, un joyau historique

LEVOCA — La petite ville slovaque de Levoca, à l'extrémité est de la Tchécoslovaquie, est une mine d'or de monuments historiques et pictuaux et est facile d'accès aux touristes se dirigeant aux endroits de villégiature des célèbres Hautes Tatras.

Levoca fut fondée au 13e siècle et fut l'une des premières communautés en Slovaquie à qui l'on accorda des privilèges municipaux. Au moyen âge, elle se situait au carrefour d'importantes voies de communication: sur la voie de transport de la Pologne à la Hongrie et la Transylvanie, et sur les routes vers la Silésie, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. La célèbre voie d'alors, la "route du pèlerinage de Jacob", qui allait de Kiev à Compostelle en Espagne, en traversant Levoca était bordée d'églises toutes dédiées au même saint, Jacob.

La plupart des 300 monuments historiques de la ville sont situés sur la place principale. En grande partie, il s'agit de maisons construites pendant les 16e et 17e siècles et qui sont maintenant rénovées. La plus attrayante d'entre elles est la maison Thurza, d'un style très pur, et qui possède un grenier Renaissance, caractéristique de la région slovaque de Spis.

La perle de la place, c'est l'hôtel de ville, avec ses fondations gothiques, qui fut reconstruit dans un style renaissance après un incendie en 1550. Aujourd'hui, il abrite le musée de Spis.

Mais le bâtiment le plus précieux de la ville est l'eglise Saint-Jacob, tout l'édifice et son intérieur formant une imposante oeuvre d'art. Les murs de pierre cachent une série d'autels très exceptionnels, le plus grand étant celui du centre qui mesure 20 mètres (65 pieds). Ce fut là l'oeuvre de maître Paul Levoca qui le créa entre 1508 et 1516. Des reproductions fidèles des sculptures uniques de cet autel ont été exposées par la Tchécoslovaquie à maintes reprises dans des foires internationales, y compris celle d'Expo 67 à Montréal. L'autel tout entier est sculpté en bois de tilleul, doré et richement décoré.

En 1950, le centre historique de la ville fut déclaré réserve historique municipale et monument culturel national.

De Pékin à Karachi par le toit du monde

Sur la nouvelle route du Karakoram

ISLAMABAD (par Jean-François Le Mounier de l'AFP) — La "route du Karakoram", le ruban routier qui permettra de relier Pékin à Karachi à travers le massif hymalayen du Karakoram et le Pamir chinois, est terminée et sera inaugurée en juin.

Invité par le gouvernement pakistanais à visiter la région limitrophe du "Kohistan", ravagé par un tremblement de terre en 1974, le correspondant de l'AFP à Islamabad a été le premier et le seul étranger à emprunter cet axe stratégique d'importance internationale, du 14 au 18 mai. À la requête de Pékin, tous les étrangers étaient interdits de séjour dans cette région.

Longue de près de 500 miles (800 km) du côté pakistanais, la route suit le cours du fleuve Indus entre Abbotabad au sud (à environ 120 km au nord-ouest d'Islamabad) jusqu'au Gilgit (Cachemire) au nord, avant de se diriger plein nord jusqu'à la frontière chinoise dans la région du Hunza. Son tracé est le même que celui de la "route de la soie" qui unissait dans les temps anciens le Sing-Kiang chinois aux empires mogols et perses et permettait à la soie d'atteindre l'Europe au temps de Marco Polo. Dix mille ouvriers chinois, relevés tous les deux ans par roulement, ont entre 1970 et 1978 creusé cette route dans le roc, accomplissant un véritable tour de force.

Le nombre des victimes pendant la construction, six cents morts, nous indique-t-on de bonne source, montre bien les difficultés techniques auxquelles se sont heurtés les Chinois. Pour sa part, l'armée pakistanaise qui avait entrepris seule la construction de la route, dès 1958, avant de recevoir l'aide chinoise a eu 2.100 morts en vingt ans, nous assure-t-on de même source. Taillée presque entièrement à flanc des montagnes, dont beaucoup culminent à 5,000 et 6,000 mètres d'altitude, la route est d'un tracé particulièrement sinueux et acrobatique. Dominant les gorges de l'Indus d'impressionnantes hauteurs, trois ponts majeurs permettent de passer d'une rive à l'autre de l'Indus, tandis que d'innombrables ouvrages ont dû être construits tout au long du parcours pour franchir les torrents et rivières venant grossir le fleuve.

La plus grande partie de ce travail d'Hercule a été accomplie à la main, "les Chinois préférant systématiquement le travail humain à l'utilisation des machines", nous ont déclaré nos interlocuteurs pakistanais. Les conditions climatiques extrêmes étant particulièrement dures, (de 40 à 45 degrés C. l'été dans les gorges de l'Indus, moins trente degrés l'hiver plus au nord), le logement sous tente dans des camps isolés des travailleurs chinois a forcé l'admiration des militaires et des populations pakistanaises.

"Les Chinois ont accompli un travail immense, gigantesque", m'a déclaré un paysan kohistani qui n'avait jamais vu un étranger de sa vie avant l'arrivée des premiers travailleurs venus en majorité de la province du Sing Kiang. La route, large de 8 mètres, entièrement asphaltée, a un tracé si tourmenté qu'il est difficile d'y dépasser le 40 ou 50 km/h. Les virages ne sont pas relevés et forcent à une conduite prudente. La route a néanmoins pour résultat de rompre l'isolement de plusieurs millions de Pakistanais auxquels il fallait parfois plusieurs semaines de marche pour accéder à la première artère goudronnée et au premier hôpital.

Selon plusieurs chauffeurs pakistanais qui ont atteint Kachgar, capitale du Sing Kiang, la "route du Karakoram", aussi appelée "route de l'amitié", devient la "route la plus haute du monde" avec des passages à plus de 4,000 mètres d'altitude dans le Pamir chinois. Ceux-ci ont préféré goudronner la partie pakistanaise de la route, avant de le faire chez eux, réservant sans doute ce travail pour plus tard. La plupart des ouvriers chinois ont d'ailleurs déjà quitté le Pakistan. Sur près de 300 km de route, on n'en compte que quelques dizaines uniformément vêtus d'un bleu de chauffé, fignolant le travail côte à côte avec l'armée pakistanaise. D'autres s'occupent à démonter les camps, tous autonomes, où le soir sont projetés des films "révolutionnaires" sur des écrans géants en plein air.

Sur le plan économique, la route a l'incontestable avantage pour la Chine de réduire considérablement les distances entre le sud-ouest de son territoire et la mer, puisque le port de Karachi se trouve désormais en toute saison à moins de 2,000 km du Sing Kiang contre 4,000 ou 5,000 km pour n'importe quel port chinois.

Sur le plan stratégique, la route permet désormais d'envisager le transfert de matériel stratégique lourd de part et d'autre de la frontière entre les deux pays, liés de longue date par d'étroits traités de défense et de coopération. Pour le Pakistan, la route du Karakoram a l'avantage de désenclaver des régions jusqu'ici totalement isolées, où les autorités centrales n'avaient pu imposer aucune administration. Sous l'égide de l'Office de développement du Kohistan, un intense effort de mise en valeur des provinces montagneuses du Nord-Pakistan a été entrepris avec l'ouverture de centaines de kilomètres de pistes, la construction de dizaines d'écoles, dispensaires, bâtiments administratifs et de police et la plantation de millions d'arbres.

Cordon ombilical vital pour cette région du Cachemire, la route reste cependant un instrument fragile, du fait de son extrême vulnérabilité aux glissements de terrain et aux pluies torrentielles.

Courir les magasins de tissu en Irlande

DUBLIN — Lorsque l'on visite un autre pays, la moitié du plaisir c'est d'y faire des achats, et l'Irlande occupe une place de choix à cet égard au niveau international.

Le vêtement le plus connu est probablement le chandail de pêcheur de Aran tricoté à la main, dans une variété de points différents. L'épaisse laine est traitée de façon à préserver ses huiles naturelles et est à l'épreuve de l'eau. De même que le chandail blanc bien connu, on y trouve différents styles comme des gilets, des manteaux, des cols châles, des cols polo et des cols plats. La gamme de couleurs offertes rappelle les teintes des paysages de campagne: rouge (bruyère), noir (tourbe), des teintes de brun et de gris naturels. Le tricot a été adapté pour des bas trois-quarts (parfaits pour l'après-ski ou tout simplement pour flâner), casquettes, mitaines, sacs, coussins et même pour des courtepointes. La boutique Cleo de la rue Dawson vous propose une gamme superbe commençant à $50 (tous les prix donnés ici sont en dollars canadiens, la livre étant fixée à $2.15), mais vous trouverez des chandails Aran dans bien des boutiques de Dublin et d'autres villes, partout en Irlande.

Le tweed est le compagnon naturel du chandail Aran, et il est disponible dans toutes les textures, des pastels légers pour blouses, fichus et tenues de soirée jusqu'aux étoffes élégantes, sans oublier le style rustique confortable. À Dublin, allez au Dublin Wollen Mills au 2 Crampton Quay, ou au Kilkenny Design Center rue Nassau ou encore au Weaver's Shed, Duke Lane (on y fabrique aussi des tabards, des capes, des châles crochetés, des ponchos et des jupes). La boutique Donegal dans Creation Arcade, rue Grafton, offre des jupes et des vestons de mohair, de même que des manteaux Kinsale.

Le manteau Kinsale, vendu à environ $97, durera toute votre vie. C'est une cape noire très longue avec un large capuchon, souvent garnie d'une doublure pourprée. C'est un excellent vêtement de soirée, magnifique par-dessus des pantalons et qui ne se démodera jamais!

Mais ne cherchez pas le tweed qu'à Dublin. Ardara, dans le Donegal, par exemple, est au coeur du district du tweed du Donegal et John Molloy d'Ardara s'est taillé une réputation mondiale. Vous y trouverez du tweed, des vêtements en tricot et des conseils sur les quantités nécessaires pour faire face ce que vous voulez.

Vous trouverez également de la popeline. Le genre irlandais est un mélange de laine et de soie tissé à Clonakilty, par Elliot, et est vendu dans les boutiques du Kilkenny Design Center. C'est un tissu de haute qualité, utilisé par les plus grands couturiers de Dublin.

Lace — Ne manquez pas la dentelle de Carrickmacross à Limerick Point. On la doit aux religieuses de Carrickmacross (elles y donnent des cours de dentellerie durant les fins de semaine). On peut en trouver dans les boutiques de village et d'artisanat, de même que dans les magasins à rayons.

Le crochet reste toujours très populaire et il est aussi plaisant de courir les magasins à la recherche de bijouterie antique et moderne. À Dublin, les boutiques se spécialisant dans la bijouterie victorienne se concentrent dans le quartier de la rue Grafton, mais la plupart des antiquaires en vendent.

Plusieurs maisons de couture vendent leurs articles dans les magasins à rayons. Michael Gall n'utilise que des matériaux irlandais et se spécialise dans les complets et les manteaux. Dorene expose des complets, des manteaux et des coordonnés, et Michael Jacobs, des complets et des vestons sport. Recherchez les chemises et les manteaux Kinsale de John Hargarty, les longs cardigans par Pallas Knitwear et les coordonnés en tricot de Michelena Stacpoole.

Ne manquez ni les petites boutiques comme Turning Point, rue South King, où le tisseur travaille dans la vitrine, ni celles qui se cachent dans une petite rue d'une ville de province. Elles ont peut-être ce petit quelque chose que vous cherchez depuis longtemps.

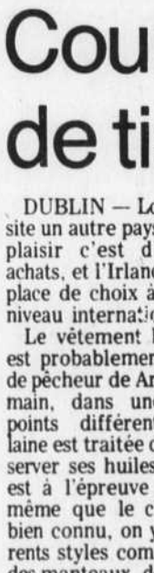
Pour les vêtements de soirée ou pour les vêtements de jour pour occasions spéciales, n'oubliez pas Sybil Connolhy sise dans l'éclat de Merrion Square.

Croisière sur le

DNIÉPER

D'Odessa sur la mer Noire jusqu'à Kiev, longez le deuxième fleuve de l'URSS pendant 900 km sur un paquebot ultra-moderne. Spectacles et distractions à bord, escales et excursions. Cette croisière de 11 jours fait partie d'un voyage organisé comportant plusieurs options, et représente une occasion unique de prendre contact avec la vie de la population soviétique en dehors des circuits touristiques habituels.

Forfaits de 17 à 30 jours comprenant la croisière ainsi que des séjours à Moscou et à Kiev. Départs en juin et en juillet, via Aeroflot, de Montréal, à partir de $1,288.





RENSEIGNEMENTS et DÉPLIANTS:
Office d'information touristique Intourist,
2020, rue Université, Montréal (Qué.). H3A 2A5.

Intourist ANTVERGT Téléphone: (514) 849-6394

le club jeunesse: de tout pour tous

1 l'Europe en individuel

QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE, VOICI DE BONNES RAISONS DE RÉSERVER VOTRE PROCHAINE BALADE EUROPÉENNE AVEC **CLUB JEUNESSE.**

IL Y A TANT DE PROPOSITIONS SUR LE MARCHÉ ACTUELLEMENT. QUELLE COMPAGNIE AÉRIENNE OFFRE LA MEILLEURE GARANTIE? QUEL EST LE PLAN DE LOCATION DE VOITURE LE PLUS AVANTAGEUX? UNE LISTE D'HÔTELS CONFORTABLES ET PAS CHERS; LES ITINÉRAIRES-TYPES AU DÉPART DE PARIS?

ET EN RÉSERVANT AVEC CLUB JEUNESSE, VOUS OBTIENDREZ PLUS: **1.** UNE CARTE ROUTIÈRE DE L'EUROPE PRÉCISE ET COMPLÈTE. **2.** UNE RÉDUCTION SUBSTANTIELLE SUR L'ACHAT D'UN FORFAIT VOITURE-VOL AÉRIEN. **3.** UNE ASSISTANCE À NOTRE BUREAU DE PARIS **4.** UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE SUR LES HÔTELS, AUBERGES, ITINÉRAIRES, RÉSEAUX FERROVIAIRES, ROUTES.

CLUB JEUNESSE A RÉUNI POUR VOUS TOUTES CES INFORMATIONS ABSOLUMENT ESSENTIELLES AU SUCCÈS DE VOTRE PROCHAINE BALADE EUROPÉENNE. CE GUIDE S'APPELLE «PASSEPORT CLUB JEUNESSE VERS L'EUROPE '78». DEMANDEZ-LE. NOUS IL EST GRATUIT.



2 voyages accompagnés

AGÉ DE 18 À 35 ANS? VOYAGEZ AVEC DES GENS DE VOTRE ÂGE.

CHOISISSEZ PARMI LES SEPT FORMULES DE VOYAGES ACCOMPAGNÉS DU CLUB JEUNESSE QUI VOUS CONVIENT

voyages nature

L'OUEST CANADIEN NATURE
PRIX: $629.00 — DURÉE: 2 SEMAINES
DATES DE DÉPART: 17 JUIN — 2, 16 ET 30 JUILLET 13 ET 27 AOÛT

OUEST CANADIEN EXTRA
PRIX: $895.00 — DURÉE: 22 JOURS
DATES DE DÉPART: 8 ET 31 JUILLET

LES ÉTATS-UNIQUES DE L'OUEST
PRIX: $795.00 — DURÉE: 3 SEMAINES
DATES DE DÉPART: 30 JUIN — 22 JUILLET — 13 AOÛT

voyages aventures

VOYAGES EN CIVILISATION MAYA (MEXIQUE ET GUATÉMALA)
PRIX: $599.00 — DURÉE: 3 SEMAINES
DATES DE DÉPART: 1er ET 29 JUILLET

LES ILES GALAPAGOS
PRIX: $1490.00 — DURÉE: 30 JOURS
DATES DE DÉPART: 1er ET 29 JUIN — 27 JUILLET

L'AMAZONIE
PRIX: $1130.00 — DURÉE: 30 JOURS
DATES DE DÉPART: 27 JUILLET — 7 SEPTEMBRE 12 OCTOBRE

EXPÉDITION À DOS DE MULE DANS LES ANDES
PRIX: $1135.00 — DURÉE: 30 JOURS
DATES DE DÉPART: 1er ET 29 JUIN — 27 JUILLET

voyages culture et découverte

EUROPE SOLEIL (FRANCE — SUISSE — ITALIE)
PRIX: DE $1095.00 À $1295.00 — DURÉE: 24 JOURS
DATES DE DÉPART: 30 AVRIL — 28 MAI — 4 ET 25 JUIN 2, 23 ET 30 JUILLET — 20 ET 27 AOÛT — 17 SEPTEMBRE

ENCHANTEMENT TYROLIEN (FRANCE — ALLEMAGNE — AUTRICHE — SUISSE)
PRIX: DE $1195.00 À $1295.00 — DURÉE: 24 JOURS
DATES DE DÉPART: 19 MAI — 16 JUIN — 7 ET 14 JUILLET 4 ET 11 AOÛT — 1er SEPTEMBRE

FRANCE GRANDE BOUFFE
PRIX: DE $895.00 À $950.00 — DURÉE: 16 JOURS
DATES DE DÉPART: 26 MAI — 10 ET 30 JUIN 15 JUILLET — 4 ET 19 AOÛT — 8 SEPTEMBRE

EUROPE EXPLO (FRANCE — ALLEMAGNE — AUTRICHE — ITALIE — SUISSE)
PRIX: DE $1445.00 À $1585.00 — DURÉE: 38 JOURS
DATE DE DÉPART: 1er JUILLET

voyages soleil

CUBA
PRIX: $395.00 (1 SEMAINE) ET $575.00 (2 SEMAINES)
DATES DE DÉPART: DÉPART TOUS LES DIMANCHES, DE MAI AU 10 DÉCEMBRE

voyages sportifs

CYCLO-TOURISME AUX PAYS-BAS
PRIX: $769.00 — DURÉE: 23 JOURS
DATES DE DÉPART: 2 ET 31 JUILLET

SKI SOLEIL (FRANCE)
PRIX: JUNIORS $1495.00 — ADULTES $1550.00
DURÉE: 22 JOURS
DATES DE DÉPART: JUNIORS 24 JUIN — 6 JUILLET
ADULTES 18 JUILLET

voyages linguistiques

ANGLETERRE
CENTRES LINGUISTIQUES À LONDRES, BOURNEMOUTH ET SCARBOROUGH ET LINGUISPORT À NORWICH
PRIX: À PARTIR DE $279.00 POUR 2 SEMAINES PLUS TARIF AÉRIEN ET POSSIBILITÉ DE 2, 3, 4, 6 OU 8 SEMAINES, DÉPART HEBDOMADAIRE DE MARS À OCTOBRE

ESPAGNE
CENTRE LINGUISTIQUE À BARCELONE
PRIX: À PARTIR DE $219.00 POUR 2 SEMAINES PLUS TARIF AÉRIEN ET POSSIBILITÉ DE 8 SEMAINES
DATES DE DÉPART: 9 ET 23 JUILLET — 6 ET 20 AOÛT

AUTRICHE
CENTRE LINGUISTIQUE À WESTENDORF
PRIX: À PARTIR DE $349.00 POUR 2 SEMAINES PLUS TARIF AÉRIEN ET POSSIBILITÉ DE 4 SEMAINES
DATES DE DÉPART: DU 2 AVRIL AU 26 NOVEMBRE

séjours familiaux

VILLAGES — VACANCES — FAMILLES (FRANCE)
PRIX: DE $82.00 À $150.00 PAR SEMAINE
PLUS TARIF AÉRIEN
DÉPART HEBDOMADAIRE TOUTE L'ANNÉE

TOUS NOS PRIX INCLUENT LE TRANSPORT (SAUF INDICATION CONTRAIRE), LE TRANSPORT TERRESTRE (SAUF POUR LES SÉJOURS LINGUISTIQUES ET FAMILIAUX), LE LOGEMENT ET LES SERVICES DE L'ACCOMPAGNATEUR. POUR PLUS DE DÉTAILS, IL FAUT CONSULTER NOS PROGRAMMES COMPLETS.

CLUB JEUNESSE VOUS ENVERRA SUR DEMANDE SA BROCHURE «VACANCES '78 — 18 ANS ET PLUS». DEMANDEZ-LA NOUS. ELLE EST GRATUITE.

3 circuits jeunes

CLUB JEUNESSE A ÉGALEMENT UNE PLACE POUR VOTRE JEUNE (8 À 17 ANS). CONFIEZ-LE NOUS, À CLUB JEUNESSE. VOUS POURREZ PROFITER DE L'ÉTÉ TOUT EN SACHANT QUE VOTRE ENFANT DÉCOUVRE LE QUÉBEC, LE CANADA, LES ÉTATS-UNIS OU L'EUROPE D'UNE FAÇON PASSIONNANTE ET SÉCURITAIRE.

PASSIONNANTE PARCE QUE NOS CIRCUITS SONT ADAPTÉS À DES GROUPES D'ÂGE SPÉCIFIQUES: 14/17 ANS, 11/13 ANS ET 8/11 ANS. DÉCOUVERTES ACTIVES DONT ON REVIENT GRANDI.

SÉCURITAIRE PARCE QUE LA SÉLECTION ET LA FORMATION DE NOTRE PERSONNEL D'ENCADREMENT SONT EFFECTUÉES SUIVANT LES CRITÈRES DE 14 ANNÉES D'EXPÉRIENCE ET AUSSI PARCE QUE CHEZ-NOUS, LE BIEN-ÊTRE DOIT ÊTRE AUSSI MORAL QUE PHYSIQUE.

CLUB JEUNESSE VOUS ENVERRA SUR DEMANDE SA BROCHURE «VACANCES 1978 — 14/17 ANS, 11/13 ANS ET 8/11 ANS». N'HÉSITEZ PAS À LA FAIRE VENIR. ELLE EST GRATUITE.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

OUI Veuillez me faire parvenir SANS DÉLAI une documentation complète et détaillée. J'ai coché les genres de voyages qui m'intéressent plus particulièrement. Il est entendu qu'en faisant venir cette documentation, JE NE M'ENGAGE ABSOLUMENT PAS.

1. PASSEPORT CLUB JEUNESSE VERS L'EUROPE '78 ☐
2. VOYAGES ACCOMPAGNÉS 18 ANS ET PLUS ☐
3. CIRCUITS JEUNES 8/17 ANS ☐

PRÉNOM _____ NOM _____
ADRESSE _____ APP. ____
VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

OU PASSEZ DIRECTEMENT À NOS BUREAUX, ouvert du lundi au mercredi, de 9 hres à 18 hres, les jeudi et vendredi de 9 hres à 20 hres et le samedi de 10 hres à 16 hres.

CLUB JEUNESSE INC.,
5450 CÔTE DES NEIGES, BUREAU 320
MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1Y6 TÉL.: (514) 731-7441
STE-FOY, QUÉBEC G1V 4A8 TÉL.: (418) 653-1024

LIÈGE / *Les plus beaux fonts baptismaux du monde*

par
MONIQUE NUYTEMANS
collaboration spéciale

LIÈGE (Belgique) — S'il est rare de parler de fonts baptismaux comme oeuvres d'art, il faut faire exception pour ceux de Liège.

Dans la Cité Ardente, comme Liège se fait appeler, le visiteur de la Belgique de 1978 pourra se délecter du spectacle de la plus belle pièce d'orfèvrerie du Moyen Age.

Elle date du XIIème siècle et est l'oeuvre de Renier de Huy, surnommé Renier l'Orfèvre.



Les fonts baptismaux de Renier de Huy (XIIème siècle) une des Sept Merveilles de la Belgique pour 1978. Ils sont conservés à l'église Saint-Barthélemy à Liège.

L'art mosan

Conservés dans la vieille église romane de Saint-Barthélemy sur la place Paul Janson à Liège, ces fonts baptismaux en laiton étamé sont le plus parfait exemple de l'art mosan.

Cet art peu connu, qui fait partie de l'art roman, fut créé par des ciseleurs et des orfèvres des bords de la Meuse autour de l'an Mil. Cet art mosan donna lieu au premier âge d'or des Pays-Bas. C'est d'ailleurs de la "Meuse" que fut dérivé l'adjectif "mosan".

A cause de la superbe maîtrise révélée par Renier l'Orfèvre, qui a su, tant dans ses personnages que dans ses paysages, allier avec génie une influence gréco-latine et byzantine à la rigueur romane, cette oeuvre a été choisie pour représenter la ville de Liège dans le cadre des Sept Merveilles, thème de la Belgique touristique de cette année.

Cinq scènes en haut-relief décorent la cuve cylindrique des fonts et représentent des scènes de baptême. On y voit, entre autres, le baptême de Jésus dans le Jourdain, le baptême légendaire du philosophe Craton et celui du centurion Corneille.

La cuve repose sur douze boeufs, dont dix sont authentiques, deux des copies de pièces volées. Ces boeufs sont la réplique des douze boeufs allégoriques qui ornaient le parvis du temple de Jérusalem et qui portaient, sur leur dos, le Mer d'Airain.

Le couvercle disparu

Le couvercle des fonts était illustré de figures d'apôtres et de prophètes. Mais il disparut au cours de la Révolution Française.

Aujourd'hui un couvercle de bois remplace bien piètrement l'original.

Le curé de Saint-Barthélémy, l'abbé Achille Fortemps, qui faisait un jour admirer les fonts à une Anglaise, étudiante en art, fut abasourdi de lui entendre dire: "Vous cherchez votre couvercle? Moi je sais où il est. Je l'ai vu au musée d'Albert et Victoria à Londres!".

Le curé alerta immédiatement les autorités qui téléphonèrent à Londres. Mais comme il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut entendre, Londres répondit: "Un couvercle? Quel couvercle? On ne connaît pas...".

Monsieur l'abbé a pourtant bon espoir qu'un jour, peut-être à la faveur d'une visite royale en Angleterre, cette pièce d'art sera restituée à la Belgique.

Le gardien du trésor

Nous faisant les honneurs de son domaine, l'église Saint-Barthélemy — présentement en train de subir une sérieuse restauration qui durera encore 30 ans — l'abbé Achille Fortemps nous conduit d'abord dans une chapelle où est suspendu un Christ superbe, polychrome et roman, datant du XIIème siècle.

Ce Christ qui a perdu sa croix et semble accroché au rideau de velours qui couvre tout un mur de la chapelle, est une oeuvre dont M. l'abbé est justement fier. Car il en fit lui-même la découverte dans le grenier de ses grands-parents.

Continuant à être notre cicerone, monsieur le curé nous fait admirer des statues de Delcour, sculpteur célèbre du XVIIème siècle, statues également en voie de restauration en vue de l'affluence de touristes qui envahira l'église dès le mois de mai prochain, lors de l'inauguration des Sept Merveilles.

Il attire notre attention sur la peinture au-dessus du maître-autel et qui est l'oeuvre d'Anglebert Fissen, peut-être le seul grand peintre que la Wallonie ait connu au XVIIème siècle.

Finalement, le curé Fortemps nous mène vers les fonts baptismaux, la raison de notre visite. Relégués dans le coin le plus reculé de l'église en chantier, ils passent presque inaperçus.

En effet, l'oeuvre n'est pas agressive. C'est une simple cuve, mais grandiose dans sa simplicité (un alliage de laiton, de zinc et de calamine).

Mais en la détaillant, on reste frappé d'admiration devant la beauté et la finesse du travail que Renier de Huy a réalisé en la fondant.

Pour le mois de mai, une cage de plexiglass protégera le chef-d'oeuvre. Pour le moment nous avons encore eu la chance de détailler les scènes de baptême de près, même de les toucher.

Monsieur le curé, qui a les idées larges et est un bon vivant en plus, raconte qu'il a bien choqué les autorités belges quand il suggéra qu'on mette du "sangria" dans les fonts baptismaux pour célébrer l'inauguration des Sept Merveilles... Ce sont, dit-il en riant de sa bonne blague, les moins croyants qui s'en offusquèrent le plus et lui répondirent: "Mais, monsieur le curé, vous n'y pensez pas!".

La Cité Ardente

Liège est une ville délicieuse à découvrir. Elle a dû s'accommoder de hautes collines et d'une large rivière. Les collines sont les Ardennes, la rivière c'est la Meuse.

La ville est un hochepot de ponts et d'escaliers, un hérissement de clochers, un éparpillement de tours, de parcs et de places. Ici rôde le souvenir des compositeurs Grétry, Lekeu et César Franck.

Autrefois autonome, la ville était dirigée par des Princes Evêques. On la surnomma la "Cité Ardente". Elle a une large part de musées et de souvenirs historiques.

Dans les alentours de Liège, ce sont les Ardennes, vieille chaîne de montagnes ressemblant à nos Laurentides, qui offrent aux touristes des échappées remarquables sur des forêts, des coteaux et des clairières avec, toujours en fond de tableau, quelque ondulante rivière.

A Liège, pour manger d'excellents fruits de mer c'est à l'Ecailler du Perron qu'il faut aller, sur la place du Marché.

C'est sur cette place inégale et pittoresque que se trouvent le bel hôtel de ville et la statue du Perron, symbole historique de la liberté de Liège.

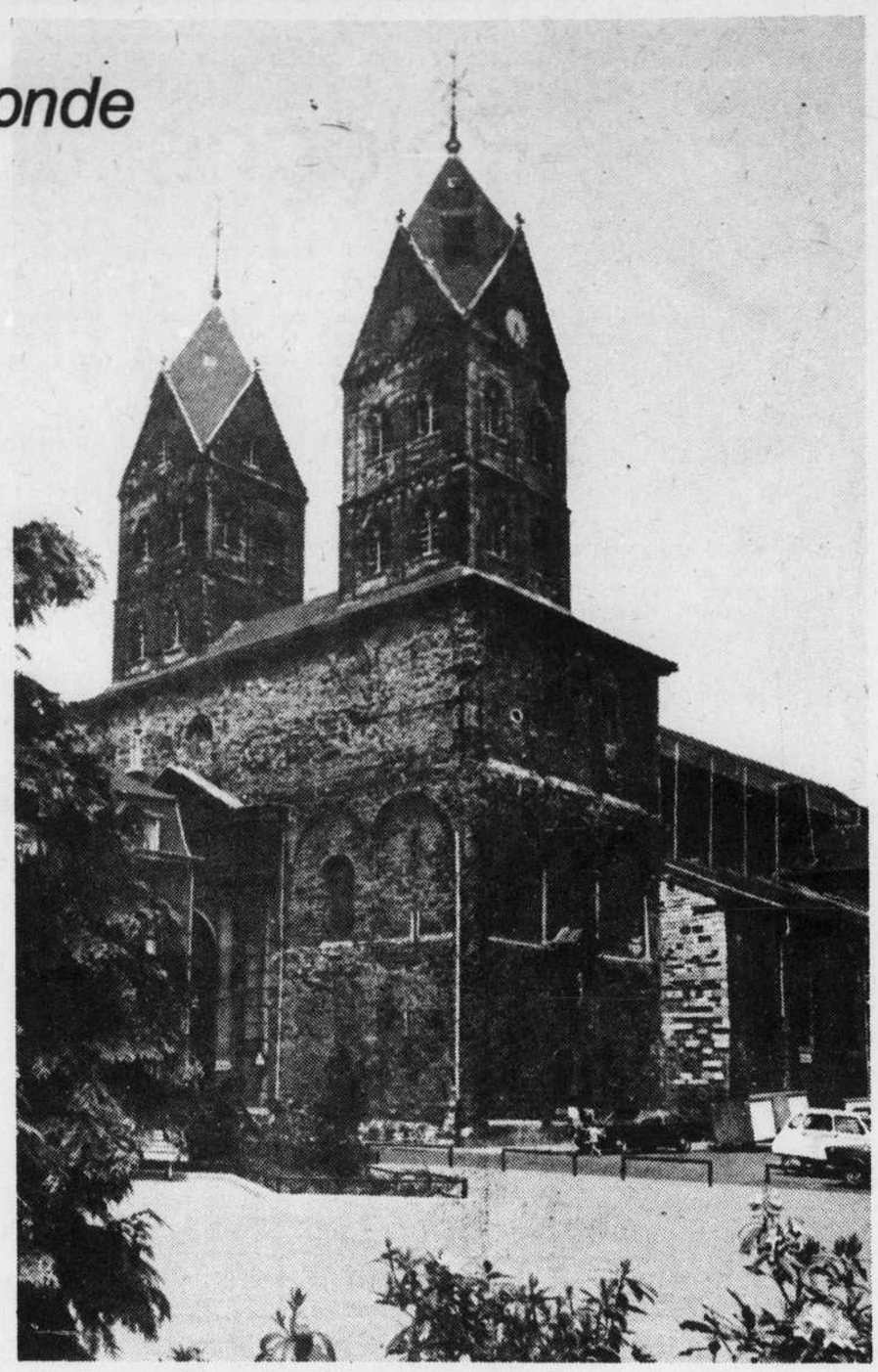
A cinq minutes de marche à peine du Perron, on découvrira le Palais de Princes-Evêques, sur la place Lambert, avec sa superbe cour intérieure qui fait le délice des photographes et des esthètes.

A ne pas manquer, la visite du musée Curtius, célèbre dans toute l'Europe pour ses trésors d'art mosan et notamment l'Evangeliaire en ivoire de Nodger.

Le musée des Armes et celui de la Vie Wallonne, sont deux autres haltes à faire si le temps le permet.

Chemin faisant on remarquera, non loin de la place du marché, une rue qui a complètement été refaite dans le style ancien de la ville. L'effet en est très heureux. Dommage qu'une lourde bâtisse moderne, toute de béton et déjà noircie de pollution, vienne en rompre le charme.

En Belgique, une grande ville n'est jamais fort éloignée d'une autre. Liège n'est située qu'à 90 minutes de route de Bruxelles. On y parle le français en exclusivité, ce qui est pour le Canadien français une raison de plus de faire connaissance à la fois avec l'art mosan et le pays wallon.



La vieille église romane de Saint-Barthelémy qui est actuellement en voie de restauration. Un projet de taille qui prendra 30 ans.

Le Londres du Canada...

L'Angleterre n'est pas le seul pays à avoir sa ville de Londres (en anglais London) puisque le Canada aussi à la sienne, dans le sud-ouest de l'Ontario. Le touriste y retrouvera des noms qui ne manqueront pas de réveiller une certaine nostalgie: la cathédrale Saint-Paul, le pont Blackfriars, Chelsea Green, Pall Mall, Cheapside, le marché de Covent Garden, les rues Oxford, Victoria, Grosvenor et Wellington entre autres. London était à l'origine un camp de défricheurs dont le premier membre, un tailleur écossais, offrait à ses clients, en signe de bienvenue, un peu de whisky qu'il puisait dans un pot placé sur une souche à proximité de la porte d'entrée.

Mais le "Londres" canadien a bien d'autres atouts à offrir. Si vous avez des enfants, partez en leur compagnie au parc Springbank à la découverte des fameux jardins de contes fantastiques. Les plus jeunes s'amuseront follement devant la reproduction des contes de "Ma mère l'oie", "La vieille femme dans le soulier, "Les trois ours", "Hickory Dickory Dock", "Un thé chez le chapelier fou", "Pierre lapin" et autres personnages des récits qu'enfants nous avons tous entendus.

On pourra également faire une croisière de 90 minutes sur la "Tamise" à bord d'un bateau à aubes, le "Storybook Queen", puis aller visiter le village pionnier de Fanshawe non loin de là, ce village-musée est une reconstitution d'un bourg tel qu'on pouvait en voir au 19e siècle avant la construction du chemin de fer.

Enfin, ne manquez pas de visiter la "London Pioneer Brewery", brasserie où l'on étanche la soif des amateurs de bière depuis plus de 150 ans.

En outre, la Société internationale pour l'éducation musicale tiendra, du 12 au 20 août, son 13e congrès mondial à l'université Western Ontario de London.

Gilbert Archambault
directeur-général
VOYAGES
Nouvelle-France inc.
101, PLACE CHARLES LEMOYNE, SUITE 206,
LONGUEUIL, QUÉ. J4K 2T3
TEL.: 463-1702 (FACE AU MÉTRO)

les vraies Vacances

Elles vous attendent cet été au **Manoir du Lac Delage** situé à 15 milles au nord de Québec. Centre de villégiature incomparable niché dans les contreforts des Laurentides et facilement accessible par l'autoroute 73, on vous y offre dans un ensemble champêtre de quelque 55 acres, une gamme unique d'activités de sports et de détente.



Campée sur les bords du resplendissant Lac Delage, l'hôtellerie du Manoir offre une qualité exceptionnelle d'aménagement de chambres et de salles de rencontres et de réception, le tout décoré dans un style typiquement québécois.



La table a aussi sa renommée et vous permettra de vous restaurer dans une ambiance exceptionnelle.

Le tout **nouveau Théâtre d'Été** du Lac Delage sera aussi en activité cet été sur les terrains mêmes du Manoir.



Le saut à Québec, la Vieille Capitale, pour visiter et faire les grands magasins vous est aussi possible à raison d'une randonnée d'une vingtaine de minutes, en profitant des facilités de transport que vous offre l'administration du Manoir.

Si vous les cherchez **les vraies vacances**, avec **randonnées en montagne • la piscine • la voile • le tennis • le golf • l'équitation** • etc, etc, elles vous appartiendront au Manoir du La Delage.

Remplissez le coupon ci-dessous et faites-le nous parvenir avec une enveloppe adressée et affranchie pour recevoir **gratuitement** notre carte de tarifs et notre brochure en couleurs.

MANOIR DU LAC DELAGE
40 Avenue du Lac,
Ville du Lac Delage
P.Q. G0A 2S0

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tél. _____
Code Postal _____

nouveau! POUR ROME
service de location terrestre de Nordair.

Automobile:
Kilométrage illimité, location de 7 jours à partir de $144.
Hôtel:
Incluant transferts, logement pour une semaine au centre-ville. Petit déjeuner continental à partir de $259.
Séjour:
2 jours à Rome, 3 jours à travers l'Italie, hôtels et repas compris à partir de $229.

NORDAIR

ROME à partir de $429 Samedis soir de Mirabel à Rome (Ciampino).

DATE DE DÉPART	NOUVEAUX PRIX	ANCIENS PRIX	CHOIX DE DATE DE RETOUR 2 SEM.	4 SEM.	6 SEM.	8 SEM.	10 SEM.	DERNIÈRE DATE DE RÉSERVATION
17 juil.	$479.	$529.	—	—	29 août	—	—	2 juin
29 juil.	$499.	$529.	13 août	—	—	—	—	14 juin
29 juil.	$459.	$529.	—	27 août	10 sept.	24 sept.	08 oct.	14 juin
12 août	$449.	$529.	27 août	10 sept.	24 sept.	08 oct.	—	28 juin
26 août	$439.	$529.	10 sept.	24 sept.	08 oct.	—	—	12 juil.
09 sept.	$429.	$469.	24 sept.	08 oct.	—	—	—	26 juil.
23 sept.	$429.	$469.	08 oct.	—	—	—	—	09 août

Épargnez jusqu'à $180 par couple

ABC DE NORDAIR

Les vols ci-hauts sont régis par les lois de la Commission des Transports applicables aux ABC (Vols affrétés avec réservations, à l'avance) et ont été approuvés par le Comité des Transports Aériens. Ces vols sont effectués selon un programme de Treasure Tours International Inc.
Un dépôt minimum de $50, non remboursable, doit être versé lors de la réservation. Le solde devra être réglé 45 jours avant l'envolée, après quoi toute annulation de réservation sera sujette à des frais de service de $100. Vous pouvez obtenir une assurance couvrant vol nolisé et voyage par votre agent de voyages. Les prix n'incluent pas la taxe Canadienne d'aéroport de $8. Les enfants âgés de moins de 2 ans et n'occupant pas de siège voyagent gratuitement. La franchise de bagages est de 66 lbs.

Treasure Tours
MIRABELLE TOURS INC.
Licenciés du Québec

RESERVATIONS 45 JOURS A L'AVANCE
PROFITEZ DU NOUVEAU SERVICE OFFERT PAR NORDAIR.

RÉPUBLIQUE DE
CHINE
Thomas Cook organise 3 tours en Chine de 2 semaines
Départs les 2, 8 et 30 septembre
Kwangchow (Canton), Shanghai, Pékin, Nanking, Hangchow et Sian.
A PARTIR DE $2600. (par personne occupation double)
(départ de Vancouver)

L'enregistrement se fait dès maintenant pour les résidants canadiens
Renseignements et réservations :
842-2541
2020, RUE UNIVERSITÉ
MONTRÉAL, QUÉ.
H3A 2A5
Détenteur d'un permis
Thomas Cook
LE NOM QUI S'ATTIRE PARTOUT LA CONFIANCE DES VOYAGEURS

mundial

R.F.A.-Pologne: un match propre, propre, propre!

par Francis Millien

Un match commandité par l'Hydro-Québec c'est sûr: propre, propre, propre.

Un résultat vierge, 0 - 0, réalisé par deux équipes qui n'avaient qu'une idée en tête: ne pas prendre de risque. Un niveau technique excellent dans toute la construction du jeu, des actions bien préparées mais jamais menées à terme. Des joueurs qui s'affrontaient en se respectant et sans coup défendu sous la couverture. Denia et Lato, les deux meneurs de jeu Polonais quelquefois rudoyés mais toujours avec "tact". Sepp Maïer, gardien de la R.F.A. en grande forme qui annihila deux des plus belles chances des Polonais. Un arbitre qui n'a jamais eu à sévir et qui, s'il n'a pas eu grand chose à faire, l'a bien fait. Somme toute, un spectacle bien orchestré que les acteurs pourraient être soupçonnés d'avoir répété bien souvent. Il n'en est rien bien sûr et si ce match nul semble contenter tout le monde, c'est que dans ce groupe les deux autres équipes font déjà figure de vaincus et qu'il valait mieux pour chacune se partager tout de suite un morceau du gâteau que d'être obligé de courir après les miettes un peu plus tard pour se qualifier.

Aujourd'hui, dans le groupe I, ce sera une toute autre histoire. On sait que les quatre équipes ont autant de chances les unes que les autres de se tailler une des deux premières places L'Argentine et l'Italie ayant quand même été désignées têtes de série par les dirigeants de la F.I.F.A. et favorisé par la presse spécialisée. Mais la France, dont le "Cocorico" n'a cessé de retentir depuis plus de deux ans en épinglant à son tableau de chasse des grands tels l'Allemagne et le Brésil, n'a pas dit son dernier mot.

La Hongrie, quand à elle, qui secoua le football moderne sous la férule de Puskas, Kocsis et autres aimerait bien secouer sa torpeur et sortir de l'ombre où elle a été plongée depuis plus de 12 ans. Les Russes absents en Argentine en ont été leurs premières victimes.

Les organisateurs responsables des retransmissions télévisées en circuit fermé à l'aréna Maurice Richard auront fort à faire aujourd'hui pour le match Italie - France à 12 h 45 si les incidents techniques qui privèrent les quelque mille spectateurs de 35 minutes de jeu de qualité se reproduisaient. Il nous reste à espérer que ce malencontreux problème de liaison tardive sera réglé pour l'agrément de tous.

Pour revenir au match, il faut toutefois préciser que ce spectacle s'adresse à un public de connaisseurs, car une retransmission télévisée supprime cette vue d'ensemble indispensable à un public profane qui désirerait se familiariser à ce sport et qui pourrait mieux comprendre dans une tribune les évolutions tactiques et techniques grandement appréciées par les connaisseurs.

Pour ce match d'ouverture, malgré une occupation du terrain plus rationelle et un nombre élevé de coups de coins en faveur des Allemands, le gardien de but polonais fut mis moins souvent en danger que son vis-à-vis, le réputé Sepp Maïer. Les Polonais furent donc plus incisifs et de là plus dangereux, ne réussissant pas pour autant par concrétiser, bloqués dans ces tentatives par le gardien allemand intraitable.

Cette fin de semaine on assistera aussi à un Mexique — Tunisie où le vaincu sera le premier condamné et le vainqueur pourra espérer un miracle pour inquiéter les deux favoris que sont la R.F.A. et la Pologne.

Dans le groupe 3, un Espagne — Autriche où le vent nouveau qui pousse les Autrichiens, qualifiés aux dépends de la R.D.A., ne sera peut être pas suffisant pour rejoindre les Espagnols, obtenant leur qualification en éliminant la Yougoslavie et la Roumanie. Le Brésil quand à lui, ne devrait pas trébucher sur l'écueil Suédois lors de son premier match.

Dans le groupe 4 enfin, la Hollande ne devrait faire qu'une bouchée de l'Iran, même si le Shah a promis 1 million de dollars à ses joueurs s'ils gagnaient cette Coupe du Monde. Quand à Pérou — Écosse, ce sera un autre match où le résultat nul, si nécessaire, de rester dans la roue des Hollandais.

Après ces premiers matchs pour toutes les équipes, il sera plus facile d'évaluer les chances de chacun pour le deuxième tour de la finale où seules deux équipes par groupe seront acceptées.

Sur place, en Argentine, la sécurité déployée autour des équipes pour les entrainements et les matchs continue à impressionner et tout le monde espère que ces mesures seront suffisantes à appaiser les craintes de ceux qui pensent encore à Munich et aux regrettables incidents vécus par l'équipe d'Israël.

Pas de Mundial à la télévision

par Gilles St-Jean

Aucun match de la Coupe du monde de soccer ne sera présenté à la télévision de Radio-Canada ni au réseau privé CTV, à cause des prix "prohibitifs" fixés par les détenteurs des droits de diffusion de cette compétition, ont indiqué hier des porte-parole des deux plus importants réseaux de télédiffusion canadiens.

"Le prix est vraiment exorbitant, compte tenu de la demande du public, a expliqué M. Yvon Giguère, directeur des émissions sportives à Radio-Canada. Même si nous avions pu compter sur un potentiel d'audience élevé, il semble qu'aucun commanditaire ne serait embarqué dans l'événement; nous avons en effet pris contact avec plusieurs compagnies que nous aurions pu croire intéressées à l'affaire, mais aucune démarche n'a abouti. Compte tenu de nos budgets, il n'aurait pas été raisonnable de verser aux détenteurs des droits le prix demandé.

"On ne peut se cacher l'importance du Mundial, ajoute M. Giguère, mais dans les conditions qui prévalent chez nous, il nous est impossible de le présenter, même en partie. Nous avions pensé en présenter au moins la finale, en différé, mais même là, c'était encore trop cher."

A Toronto, le vice-président du réseau privé CTV, division sports, Johnny Esaw, a déclaré à la Presse canadienne que malgré les offres substantielles de son organisation au groupe Mascia Enterprises, de Toronto, cette compagnie les a déclinées.

Selon M. Esaw, la FIFA (Fédération internationale de football-association), organisatrice du Mundial, a vendu les droits exclusifs de télédiffusion à un groupe espagnol associé à une compagnie mexicaine. Cette dernière les aurait cédés à Magnaverdi, de New York, qui les aurait ensuite revendus à Mascia, concessionnaire exclusif au Canada.

M. Esaw ajoute que Mascia n'a proposé aux télédiffuseurs intéressés que des matchs sans intérêt du tournoi, qui en comporte 38.

Un porte-parole de Mascia, Mme Jennifer Cashoti, a pour sa part indiqué que sa compagnie a offert 10 matchs gratuits à Radio-Canada (réseau anglais), mais que l'on n'avait pas démontré un grand intérêt pour cette proposition.

Mme Cashoti ajoute ignorer le coût des droits de diffusion au Canada, de même que le prix demandé aux réseaux canadiens de télévision.

Elle ajoute que les vrais amateurs peuvent assister à certains matchs en circuit fermé à Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London et Windsor, en Ontario, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria. Les prix, dans l'ensemble, sont de $10 à $20 la place, selon le siège et l'importance du match présenté. Elle estime à 30% de plus qu'en 1974, année du dernier Mundial, le nombre de sièges vendus cette année.

Pourtant, elle avoue ignorer le nombre de billets vendus en 1974 et cette année...

Son patron, M. Mascia, n'était disponible pour aucun commentaire.

Beth Stone en tête à Toronto

TORONTO (d'après CP) — Surprise hier en première ronde du tournoi Peter-Jackson de la LPGA au St-Georges Golf and Country Club: d'abord, Beth Stone, 38 ans, a ramené une carte de 66, sept sous la normale, pour prendre la tête du tournoi doté de $100,000. Mme Stone, en 17 ans de circuit professionnel, n'a jamais encore joué un compte aussi bas.

En deuxième place, Susan O'Connor, 30 ans, auteur d'un 67. Elle n'a jamais, pour sa part, roulé six sous la normale.

Par ailleurs, la recrue Sylvia Ferdon, du Texas, a réussi un trou d'un coup au sixième d'une longueur de 175 verges. Pour la première fois de sa carrière, elle a réussi cette performance qui lui a rapporté $1,000, soit 40 fois plus qu'elle n'a amassé en 1977.

Pour sa part, Sandra Post, de Oakville, Ontario, a pris le troisième rang avec trois autres golfeuses, à 70. Sandra Post, qui aura 30 ans aujourd'hui, a réussi un albatros sur un normale-cinq, réussissant un précédent personnel. Elle partage la troisième place avec Sharon Miller, Mary Dwyer et Judy Rankin.

La seule Québécoise participant au tournoi, Michèle Guilbeault, 18 ans, de Pointe-Claire, a roulé 81 et pris la septième place des huit joueuses amateurs invitées au Peter-Jackson.

Mme Stone, nouvelle présidente de la LPGA, a manifesté de l'étonnement devant sa carte, "ayant joué de façon conservatrice", selon sa propre expression.

"J'étais fatiguée à mon arrivée mardi, a déclaré la meneuse originaire de Miami. Je voyais ce long parcours et j'ai cru ne pouvoir faire mieux que 80."



Le Polonais Lato, à g., soutire le ballon à l'Allemand Heinz Flohe au cours du premier match de la Coupe du monde de football, qui a débuté hier à Buenos Aires. (Laserphoto AP)

BASEBALL

Ligue Nationale

Aujourd'hui

Atlanta, Hanna (4-0) à Chicago, Burris (3-3), 14 h 30
San Francisco, Montefusco (4-2) à Montréal, Twitchell (2-4), 19 h 35
Los Angeles, Hooton (4-4) à Philadelphie, Lonborg (4-3), 20 h 05
San Diego, Jones (4-3) à New York, Espinosa (5-2), 20 h 05
Pittsburgh, Rooker (2-4) à Cincinnati, Bonham (6-0), 20 h 05
St-Louis, Denny (4-3) à Houston, Andujar (3-2), 20 h 35

Mercredi

Montréal 9, Chicago 1
Pittsburgh 2, Philadelphie 1
Cincinnati 10, Atlanta 4
St-Louis 5, New York 4
Houston 1, San Francisco 0
San Diego 3, Los Angeles 1

Hier

Aucun match à l'affiche

Les meneurs

	pb	cs	moy.
Burroughs, Atl.	145	49	.338
Monday, LA	126	42	.333
Simmons, SL	172	57	.331
Griffey, Cin.	201	66	.328
Maddox, Phi.	153	50	.327
Smith, LA	172	56	.326
Driessen, Cin.	155	50	.323
Puhl, Hou.	177	57	.322
Clark, SF	177	57	.322
Buckner, Chi.	128	41	.320

Points produits

Foster, Cincinnati, 40; Smith, Los Angeles, 35.

Circuits

Monday, Los Angeles, 11. Kingman, Chicago, Luzinski, Philadelphie, Bench, Cincinnati, Foster, Cincinnati, 9 chacun.

Lanceurs (5 décisions)

Bonham, Cincinnati, 6-0, 1.000, 2.39; Zachry, New York, 5-1, .833, 3.88.

Ligue Américaine

Aujourd'hui

Texas, Matlack (5-5) à Toronto, Jefferson (3-6), 19 h 30
Minnesota, Erickson (5-3) à Detroit, Billingham (4-2), 20
Cleveland, Clyde (3-0) à Milwaukee, Sorensen (6-3), 20 h 30
Chicago, Barrios (2-5) à Kansas City, Hassler (0-1), 20 h 30
Boston, Tiant (3-0) à Californie, Ryan (3-4), 22 h 30
New York, Guidry (7-0) à Oakland, Johnson (4-2), 22 h 30
Baltimore, McGregor (5-3) à Seattle, Mitchell (2-4), 22 h 35

Mercredi

Toronto 6, Boston 2
Detroit 3, Milwaukee 0
Baltimore 3, New York 2
Chicago 17, Californie 2
Kansas City 8, Seattle 3

Hier

Baltimore à New York
Milwaukee à Detroit
Seattle à Kansas City
Minnesota à Texas

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Jackson, Cal.	102	40	.392
Carew, Min.	179	67	.374
Rice, Bos.	210	72	.343
Sundberg, Tex.	151	51	.338
Piniella, NY	126	41	.325
Reynolds, Sea.	151	49	.325
Carty, Tor.	124	40	.323

Points produits

Rice, Boston, 50; May, Baltimore, 36.

Circuits

Rice, Boston, 18; Thompson, Det, Baylor, Californie, 13 chacun.

Lanceurs (5 décisions)

Guidry, New York, 7-0, 1.000; Gale, Kansas City, 5-0, 1.000; Eckersley, Boston, 5-1, .833.

Villeneuve absent au GP de Québec

Gilles Villeneuve ne courra pas à Québec le week-end prochain lors du grand-prix Labatt de Formule atlantique. M. Robert Boulé, président du comité organisateur de l'épreuve, en a fait l'annonce hier, à la suite d'un échange de télégrammes avec le patron de Villeneuve, M. Enzo Ferrari.

"On nous a posé chez Ferrari trois conditions à la participation de Gilles, a indiqué M. Boulé: obligations de brûler de l'essence AGIP (une marque italienne), d'utiliser des bougies Champion et des pneus Michelin, trois compagnies engagées avec Ferrari sur le circuit européen. Malheureusement, le règlement de la course de Formule atlantique est formel là-dessus: on doit n'utiliser que des pneus Goodyear et rien d'autre.

"Ferrari et ses pilotes étant liés par contrat d'exclusivité avec Michelin, nous ne pouvons obliger Gilles à courir sur la marque de pneus concurrente, ce qu'il n'aurait légalement pas le droit de faire."

Il n'est pas exclus, cependant, de voir Villeneuve assister au GP de Québec: "Il pourrait éventuellement y venir à titre de président d'honneur, ajoute M. Boulé. Il devrait nous le confirmer tard ce soir (hier), après avoir consulté son horaire pour la semaine prochaine, en Espagne."

Il est en effet question d'essais de Ferrari sur la piste de Brandshatch, où aura lieu bientôt le grand-prix d'Angleterre. Prévus d'abord pour le 12 juin, ces essais auraient peut-être lieu maintenant le samedi 10, empêchant Villeneuve de venir à Québec.

Les Flyers échangeraient Fred Shero aux Rangers contre un premier choix

PHILADELPHIE (AP) — Les Flyers ont accordé officiellement la permission aux Rangers de New York de négocier avec l'instructeur Fred Shero, en échange d'un premier choix au repêchage et d'une certaine somme d'argent, ce qui constitue un précédent dans l'histoire de la Ligue nationale. Le président des Flyers, Ed Snider, a confirmé avoir complété les négociations avec les Rangers, hier midi.

Shero a encore une année à compléter d'un contrat de cinq ans, mais il a remis sa démission le 22 mai, expliquant qu'il avait perdu tout enthousiasme au hockey et qu'il ne pouvait plus motiver ses joueurs. D'autre part, les Rangers n'ont pas encore annoncé le congédiement de leur instructeur Jean-Guy Talbot, embauché la saison dernière.

Selon une autre rumeur, Shero deviendrait gérant-général-instructeur des Rangers, secondé par son ex-adjoint à Philadelphie, Mike Nykoluk. John Ferguson est l'actuel gérant général des Rangers depuis janvier 1976.

Shero aurait prévenu Nykoluk de se tenir prêt à le suivre chez les Rangers, lui promettant le poste d'instructeur éventuellement. Nykoluk avait été "promu" directeur des filiales chez les Flyers, la saison dernière, mais ce poste ne l'a pas emballé outre-mesure, préférant plutôt celui d'instructeur. Toujours selon les rumeurs, Shero piloterait la première saison et céderait ensuite sa place à Nykoluk, en qui il a pleine confiance.

Sheron et son agent d'affaires Mark Stewart, n'étaient pas à Philadelphie hier, sa secrétaire expliquant qu'il était parti pour trois jours. Également son numéro de téléphone a été changé récemment et son nouveau est confidentiel.

D'autre part, Sonny Werblin, chargé des opérations au Garden de New York depuis le début de l'année, recherche activement un nouveau personnel de direction pour les Rangers. Il aurait fait une offre à Scotty Bowman, mais l'instructeur des Canadiens l'a déclinée, ne voulant pas aller à New York. C'est alors que Wemblin aurait demandé la permission aux Flyers d'approcher Shero.

Marcel Dubois est élu président de la CSQ

M. Marcel Dubois, surintendant adjoint au service des sports de la Ville de Montréal, a été élu mercredi soir président de la Confédérations des sports du Québec, en remplacement de M. Louis Simard, dont la démission a été rendue publique la semaine dernière.

M. Dubois, 41 ans, est l'ancien président de la Fédération québéoicse de natation, poste qui lui a permis d'être nommé en 1974 administrateur bénévole de l'année lors du Mérite sportif québécois.

Il siège au conseil d'administration de la Confédération depuis sa création, en 1968.

M. Dubois a été nommé uniquement par le conseil et non par l'assemblée générale de la CSQ, afin de compléter le mandat de son prédécesseur, élu pour deux ans l'an dernier. Il prendra la parole demain lors de la session de l'assemblée générale, à Montréal.

Rappelons que lors d'une entrevue la semaine dernière, M. Louis Simard a expliqué son départ pour des motifs personnels, ajoutant craindre des problèmes administratifs, qu'il imputait à l'encadrement de la CSQ "par les hauts-fonctionnaires".

●

TORONTO (PC) — Tom Watt a damé le pion aux North Stars hier, annonçant qu'il déclinait l'offre du Minnesota, préférant conserver son poste d'instructeur à l'Université de Toronto.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	24	20	.545	—
MONTREAL	25	22	.532	—½
PHILADELPHIE	22	21	.512	1½
NEW YORK	23	27	.460	4
PITTSBURGH	21	25	.457	4
ST. LOUIS	18	31	.367	8½

Section Ouest

SAN FRANCISCO	30	16	.652	—
CINCINNATI	30	19	.612	1½
LOS ANGELES	27	20	.574	3½
SAN DIEGO	21	26	.447	9½
HOUSTON	20	25	.444	9½
ATLANTA	18	27	.400	11½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	34	16	.680	—
NEW YORK	29	17	.630	3
DETROIT	26	20	.565	6
MILWAUKEE	23	22	.511	8½
BALTIMORE	23	25	.479	10
CLEVELAND	21	24	.467	10½
TORONTO	17	31	.354	16

Section Ouest

OAKLAND	27	20	.574	—
KANSAS CITY	25	19	.568	—½
CALIFORNIE	25	21	.543	1½
TEXAS	23	22	.511	3
MINNESOTA	19	28	.404	8
CHICAGO	17	26	.378	9
SEATTLE	17	33	.340	11½

Kino-Québec devient enfin une réalité

par Laurent Pepin

Quatre mois après que le ministre délégué au Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Charron, en eut annoncé la création, Kino-Québec, un organisme gouvernemental destiné à la promotion de l'activité physique dans la province, s'est doté d'une structure administrative qui lui permettra maintenant de faire ses premiers pas.

Divisé en 55 régions, le Québec peut dorénavant compter sur autant de coordonnateurs de module de Kino-Québec, dont le rôle sera d'inciter les citoyens à pratiquer le mouvement et l'effort physique. Ces modules, responsables d'une population de 100 à 150 milles personnes en moyenne prendront appui sur l'une ou l'autre des entités locales déjà existantes, comme un cégep, une commission scolaire, un CLSC ou une municipalité.

Chaque coordonnateur, un spécialiste de l'activité physique qui a été libéré par son employeur principal grâce à une subvention du Haut-commissariat, sera entouré d'un comité consultatif qui verra à lui signaler les besoins de la population en plus de servir d'intermédiaire entre le coordonnateur et les citoyens.

D'après M. Gilles Corriveau, qui s'est fait le porte-parole de Kino-Québec au cours d'une conférence de presse à Montréal, hier, cette structure, "qui vise à tenir compte des besoins et des caractéristiques de la population", est unique au monde et surpasse toutes celles qui ont déjà été mises en place aux Etats-Unis (President's council on fitness on health) et en Europe (Programmes Trim) dans le but d'encourager les citoyens à l'activité physique.

Présent à la conférence de presse en tant que représentant de Radio-Canada, M. Serge Arsenault, qui est également président honoraire de la compétition Maski-Courons, a dit pour sa part espérer que l'organisme gouvernemental, grâce à ses grands moyens financiers, n'écrasera pas les groupes de bénévoles de la province qui visent les mêmes buts. M. Arsenault a déploré par exemple que Kino-Québec ait organisé pour le 11 juin au Parc olympique son Rendez-vous de la santé, alors que Maski-Courons, qui doit avoir lieu à Saint-Gabriel de Brandon, est prévue pour cette date depuis longtemps. M. Corriveau a répondu à cette critique en affirmant qu'il s'agissait là d'un manque de coordination qui n'avait pas pour but de récupérer ou d'anéantir les efforts des groupes extérieurs à Kino-Québec. "La tâche de Kino-Québec en est une d'assistance auprès des citoyens individuels et des groupes de citoyens et elle ne vise nullement à décourager les initiatives locales", a-t-il dit en substance.

Quant à l'ancien ministre délégué au Haut-commissariat, M. Gilles Houde, il a déclaré qu'à son avis, Kino-Québec devrait diriger son action auprès des masses non encadrées. M. Houde a donné l'exemple des foules sur les terrains provinciaux de camping, qui pourraient être incitées à faire de l'activité physique par des animateurs de Kino-Québec.

Andrée Dionne et Johanne Paquet, deux coordonnatrices de Kino-Québec pour la région métropolitaine, ont rassuré l'ancien ministre en lui affirmant que cette préoccupation était également celle de leur organisme. Ainsi, pour reprendre l'exemple de M. Houde, il n'est pas interdit de penser qu'un coordonnateur qui a un terrain de camping sur son territoire, participe à l'organisation de quelques activités pour les campeurs.

Quoiqu'il en soit, les douze coordonnateurs de Kino-Québec dans la région de Montréal ont déjà établi un programme estival dans chacune de leurs régions, et le coup d'envoi de ces activités d'été sera donné lundi prochain, à midi, dans le centre-ville de Montréal, plus précisément à la Place Ville-Marie, d'où une Kino-Marche de 1.5 kilomètre se mettra en branle. M. Marcel Léger, ministre délégué à l'Environnement, donnera l'exemple en participant à cette marche d'environ 20 minutes. Le but de cette manifestation est de "faire prendre conscience à la population qu'elle peut, au sein de ses activités quotidiennes, contribuer positivement à l'amélioration et au maintien de sa santé".

Des 55 modules Kino-Québec dans la province, 12 sont situés sur l'Île de Montréal. Tous les citoyens de la région métropolitaine qui aimeraient faire appel aux services de Kino-Québec n'ont qu'à communiquer avec une des personnes suivantes: John Harkness (872-2364), Elaine Betchensky (482-0320), Richard Chevalier (332-3000), Gilles Corriveau (282-7363), Louise Racicot (252-4900), Jacques Richard (872-4716), Sylvie Bordeleau (872-2233), Louis Bourassa (872-3265), Jean-Guy Lefebvre (645-9231), Johanne Paquet (748-6991), Serge Saint-Sauveur (363-5310) ou Andrée Dionne (694-1470).

Une école secondaire esquimaude à Dorval

par la Presse Canadienne

La Commission scolaire Kativik, qui en juillet deviendra officiellement responsable de l'éducation des Esquimaux québécois, ouvrira à l'automne, à Dorval, la première école secondaire entièrement esquimaude dans cette province.

Près de 2,000 élèves d'origine esquimaude fréquentent les écoles primaires de 15 localités disséminées le long des côtes de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava, mais ceux qui voulaient jusqu'à maintenant poursuivre des études supérieures devaient se rendre à Churchill, au Manitoba, ou, plus récemment, à Winnipeg et Ottawa.

Pour parfaire son éducation, le jeune Esquimau doit être courageux et persévérant, et seulement une soixantaine d'élèves fréquentent régulièrement des écoles anglophones dans les villes susmentionnées.

Le fait d'être "parachuté" dans une ville "du Sud", où la culture et le climat — sans parler de la nourriture — sont différents, peut être une expérience traumatisante. Et puis, il y a l'isolement. Certains Esquimaux sont envoyés dans les écoles pour les enfants souffrant de difficultés d'apprentissage.

Les directeurs de la commission scolaire Kativik espèrent rendre l'enseignement aux Esquimaux — jusqu'à maintenant sous la juridiction des gouvernements du Canada et du Québec — plus conforme aux besoins réels des autochtones. Ils veulent que les Esquimaux prennent également une part plus grande à l'administration.

La commission scolaire en question était prévue dans l'accord concernant le projet hydro-électrique de la baie James. En vertu de cet accord, des compensations pécuniaires et territoriales ont été accordées aux Cris et aux Esquimaux qui ont permis l'aménagement de quatre grandes rivières faisant partie de leurs terres ancestrales, dans le Nord-Est du Québec.

La nouvelle commission scolaire n'entrera officiellement en fonction que le 1er juillet, mais elle a été créée il y a un an, et compte maintenant un personnel de 28 personnes, dont le tiers sont des Esquimaux. Les 13 commissaires esquimaux ont déjà été élus par leurs localités.

Un accord a été conclu avec une commission scolaire montréalaise, dans le but d'utiliser une école secondaire de 12 classes à Dorval, en banlieue ouest de Montréal. Cette école aurait de toute façon dû fermer ses portes à cause du déclin de la population d'âge scolaire. Elle est située près de l'aéroport de Dorval, ce qui est un avantage étant donné que le transport aérien est le seul lien direct entre la région de Montréal et le Nord canadien.

Le directeur général, M. Ernest Manuel, a déclaré récemment que la commission, subventionnée par le gouvernement provincial, se propose de créer éventuellement des écoles secondaires dans le Nord canadien, mais que pour le moment le nombre d'immeubles y est insuffisant.

M. Manuel, âgé de 48 ans et montréalais, prévoit que les inscriptions à l'automne, varieront entre 60 et 150 élèves. "Nous allons nous rendre dans les localités, dresser une liste des enfants d'âge scolaire, et découvrir ce qu'ils veulent apprendre. Nous allons également parler aux "drop-outs", même ceux qui sont âgés de 20 ans. Nous allons leur dire: "Voici l'occasion de retourner à l'école; vous serez avec des gens de votre race."

Il reste encore des détails à arrêter, comme par exemple le logement, le programme d'études et le personnel. Il se peut qu'on loge les élèves dans un immeuble d'appartements, ou dans des maisons de groupe ou des foyers nourriciers, comme cela se fait à Ottawa et Winnipeg.

"Nous aurons des problèmes d'ordre social, de dire M. Manuel. Ils ont du "pot" et de l'alcool à Fort Chimo, tout comme ici; ils ont les mêmes problèmes."

Les programmes sportifs et sociaux aideront les élèves à s'adapter, et on demandera aux organisations religieuses locales de faire leur part. La plupart des Esquimaux sont anglicans, a précisé M. Manuel.

La communauté esquimaude de Montréal aidera les élèves à surmonter leur isolement, et on fera même venir par avion de la viande et du poisson auxquels ils sont habitués.

Les cours seront probablement donnés en français, en anglais et en inukituut, qui est la langue esquimaude. Actuellement, les enfants esquimaux font leurs deux premières années scolaires en inukituut, pour passer ensuite graduellement à l'anglais. M. Manuel a expliqué que la langue esquimaude n'est pas adaptable à certaines sciences, comme la biologie, par exemple.

M. Manuel, lui-même un ex-enseignant, dit que le problème essentiel consistera à définir le type d'enseignement à donner aux Esquimaux. En effet, M. Manuel avoue n'avoir jamais vu un Esquimau avant 1976.

"Nous n'avons même pas encore défini notre système d'enseignement dans le Sud. Nous n'avons pas réussi à stimuler les élèves." Les cours donnés aux Esquimaux seront orientés vers le travail, c'est-à-dire qu'on orientera les élèves vers les métiers de traducteur, secrétaire, menuisier, électricien et autres, très demandés dans le Nord. "Si nous encouragions nos élèves à aller à l'université, nous n'aurions plus personne pour réparer les systèmes de chauffage."

M. Manuel dit qu'il n'est pas question que les Esquimaux retournent à leur technologie traditionnelle. "Ainsi par exemple, il y a un générateur électrique à Rivière-à-la-Baleine: il est là, les motos-neige sont là, et il faut quelqu'un pour les réparer. Mieux vaut les faire réparer par des Esquimaux que de faire venir du Sud en avion 10 spécialistes qui ne font que "diluer" la culture esquimaude."

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES QUE MARIE-BLANCHE-PAULINE PARÉ, domiciliée à 7462 Malicorne, dans la Ville D'Anjou, District de Montréal, a l'intention de présenter une demande au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Marie-Blanche-Pauline Paré en Sonia Paré.
Daté à Montréal, ce 17 mai 1978.
(SDG) TANNY, PRICE & LEGAULT
PROCUREURS DU REQUÉRANT

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 28 avril 1978 à Société de factoring BNE Limitée — Scotia Factors Limited de toutes les créances présentes et futures, payables à 86534 CANADA LTD. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 13 mai 1978 sous le numéro 2873955.
Société de factoring BNE Limitée
Le 30 mai 1978

Le requérant-cédant, M. Raoul Méthot domicilié à Grande-Rivière, Cté Gaspé, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Raynald Dunn, domicilié au C.P. 2152 Gaspé Harbour, Cté Gaspé, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-500719 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 01, catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Première publication: 31 mai 1978
Deuxième publication: 1er juin 1978
Troisième publication: 2 juin 1978

Le requérant-cédant, M. Jean-Claude Prud'Homme, domicilié au 169, R.R. 05, St-Gilles, Cte Lotbinière, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Michel Poirier, domicilié au 147, St-Georges, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-501057 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie vrac.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 31 mai 1978
2ème publication: 1er juin 1978
3ème publication: 2 juin 1978

Le requérant-cédant, M. Yvon Toussignant domicilié au 245, rue Principale, Ste-Cécile de Lévrard, Cté. Nicolet, demande à la Commission des Transport du Québec de transférer à DEMERS & LANDRY INC., domicilié au 3060, des Hirondelles, Gentilly, Cté Nicolet, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-503131-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 04, catégorie Vrac.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 31 mai 1978
2ème publication: 1er juin 1978
3ème publication: 2 juin 1978

Le requérant-cédant, M. Yvon Toussignant, domicilié au 245, Principale, Ste-Cécile de Léonard, Cte Nicolet, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Norbert Demers, domicilié au 2675, des Galaxies, Jean Tilly, Cté Nicolet, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-503131 D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 04, catégorie Vrac.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 31 mai 1978
2ème publication: 1er juin 1978
3ème publication: 2 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES

NO: 500-12-068968-779
DAME MONIQUE LAMOUREUX,
Requérante
-vs-
MAURICE GIARD,
Intimé

AVIS est donné à l'intimé qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu contre lui le 28 mars 1978. Une copie du jugement a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 26 mai 1978.
Protonotaire, C.S.M.
Borenstein, Duquette & Brott
5311 Ave du Parc
Montréal, Qué.
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 750-05-000182-78
St-Hyacinthe, le 11 mai 1978
PRESENT: Me JACQUES LETOURNEAU,
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ROBERT VACHON, domicilié et résidant au 480, Chemin des Trente, St-Mathias, district de St-Hyacinthe,
Demandeur
—vs—
LA CORPORATION DES TERRAINS BELLAIRE, de lieux inconnus,
Défenderesse
—et—
CAISSE POPULAIRE ST-MATHIAS, sise au 296, boul. Richelieu, St-Mathias, district de St-Hyacinthe,
Mise-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LA CORPORATION DES TERRAINS BELLAIRE de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis.
Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe à l'intention de LA CORPORATION DES TERRAINS BELLAIRE.
Jacques Létourneau
Protonotaire-adjoint

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 mars 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Distributions Jean-Claude Lauzon Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29ème jour de mars 1978 sous le numéro 2859697. Ce 30ème jour de mai 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS
Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 19 mai 1978, Top Story Inc., vend, cède et transfère à Compagnie Financière Canadienne toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 26 mai 1978, sous le numéro 2877508.
MONTREAL, LE 29 MAI 1978
COMPAGNIE FINANCIERE CANADIENNE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS QUE X-TRA TRUCK RENTAL LIMITED AINSI QUE SES ACTIONNAIRES détenteurs du permis 1031-DYV s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, pour faire approuver le transfert du contrôle de J. H. CANE et C.F. IRWIN à Charterways Transportation Limited, laquelle est une subsidiaire de Commonwealth Holiday Inns of Canada Limited, laquelle est contrôlée par Holiday Inns Overseas Corporation, corporation publique transigée sur les marchés de change canadiens et américains.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est rue Sherbrooke, - Place du Cercle, Montréal.
Paquette, Paquette, Perreault
Rivet & Groleau
1ère publication: jeudi 1er juin 1978
2e publication: vendredi 2 juin 1978
3e publication: samedi 3 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012291-785
DAME VITTORIA CAUCCI, domiciliée et résidant au 8955, 13ème Avenue, app. 5, à Montréal, ville et district.
Demanderesse,
—c—
M. CLAUDE MAURICE, d'adresse inconnue,
Défendeur
AVIS LEGAL
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur, M. CLAUDE MAURICE, de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la parution du présent avis, et il est avisé qu'une copie de la déclaration et du bref de saisie-arrêt avant jugement a été laissée pour lui à la Cour, au Palais de Justice de Montréal.
Le défendeur, M. CLAUDE MAURICE, est de plus requis par les présentes de se présenter à la Cour, au Palais de Justice de Montréal, au 10 est, rue St-Antoine, en salle 2.03, le 6ème jour du mois de juillet 1978, à 9:30 heures de l'avant-midi pour répondre à la requête pour mesures provisoires.
MONTRÉAL, ce 30 mai 1978.
PARENT & GIRARD, avocats
333 est, St-Antoine, suite 208
Montréal, Qué.
H2X 1R9
Tél.: 861-6794

Alain Lemay St-Hubert, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Jean-Rock Beaupré Mascouche, le permis M-505653 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis. CHOUINARD & ROY procureurs, 1259 Berri Suite 425, Montréal.
1ère publication: 1 juin 1978.
2ième publication: 2 juin 1978.
3ième publication: 3 juin 1978.

AVIS LEGAL
Prenez avis que Delangis Inc. 211-V et Provost Cartage Inc. 1930-V, introduiront conjointement devant la Commission des transports du Québec, une requête pour permis spécial afin d'autoriser Delangis Inc. à tirer les remorques vides ou chargées de Provost Cartage Inc. qui agira comme voiturier-routier, selon les clauses d) et e) du permis 1930-V
Provost Cartage Inc.
Nicole Tremblay (mme)
Adjointe au trafic.
Première publication le 31 mai 1978
Deuxième publication le 1er juin 1978
Troisième publication le 2 juin 1978.

AVIS LEGAL
SENNECO LIMITEE
AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.R. 1964, c. 275) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par SENNECO LIMITÉE en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC et reçu devant Me Robert Chartrand, notaire, le 15 octobre 1975, et enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Chambly le 22 octobre 1975 sous le numéro 438385 et au bureau de la Division d'Enregistrement de Québec sous le numéro 823324 est devenue exécutoire.
FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDEICOMMISSAIRE EN VERTU
DUDIT ACTE DE FIDEICOMMIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

C.T.Q.
TRANSFERT
REG. 2(1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE, LOCATION BEAUDIN ENR., requérante-cédante du 13-A, Ile Mathieu, Laval, PQ, détentrice du permis 985-DYV, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée à transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle détient et/ou pourrait détenir au moment de l'audition, s'il y a lieu, en vertu du permis 985-DYV des dossiers de la Commission des Transports du Québec, à la requérante-cessionnaire, 86292 CANADA INC., compagnie ayant une place d'affaires au 13-A, Ile Mathieu, Laval, PQ.
Tout intéressé peut, contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, PQ.
1ère publication: le 31 mai 1978
2ème publication: le 1 juin 1978
3ème publication: le 2 juin 1978
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200, St-Jacques, Ouest,
Suite 900
Montréal, PQ
LOUIS LAVOIE
PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-049680-775
COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCES-UNIES
Demanderesse
-vs-
JOSEPH BILODEAU, autrefois domicilié au 3952, rue Ethel, Verdun et au 2875, Périgny, app. 4, à Longueuil, Province de Québec.
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, Joseph Bilodeau, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette insertion.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis selon l'article 119A C.P.C. a été laissée, à son intention, au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame, Est, à Montréal, district judiciaire de Montréal.
Faute par le défendeur de comparaître dans les délais requis, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 2 juin 1978.
RENALD CHASSE, Greffier-adjoint.
MES RIOPEL ET ASSELIN
276, rue Saint-Jacques, bureau 108,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces

NO: 500-12-077777-781
MONIQUE AUGER,
Requérante,
vs
MARIO MATHIAS,
Intimé.
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, MARIO MATHAIS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des Divorces de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 11 mai 1978
A. BEAULIEU
Régistraire adjoint
LORD TOULET & FOURNIER
1010 est, rue Ste-Catherine
Suite 530
Montréal, Québec
Procureurs de la requérante RG/17033

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-010970-786
COMPAGNIE TRUST ROYAL,
demanderesse
—vs—
TIMOTHY D. MARTZ,
défendeur.
—et—
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY,
mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Timothy D. Martz, le défendeur, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est, à Montréal.
FAUTE PAR le défendeur de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 30 mai 1978.
RENALD CHASSE
Greffier-adjoint.
Me Robert Tessier
Mes Boisclair, Lamoureux & Brizard
Avocats
Place Victoria
Tour de la Bourse
Suite 2604
Montréal, P.Q.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 mai 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ROSILCO INTERNATIONAL LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ième jour de mai 1978, sous le numéro 2876687. Ce 26ième jour de mai, 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

POST-PRODUCTIONS INC.
AVIS
AVIS est par les présentes donné que POST-PRODUCTIONS INC. une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.
SIGNÉ à Montréal, ce 29ième jour de mai 1978.
CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS, BRONSTEIN LITVACK, ECHENBERG & LIPPER
Procureurs des requérants

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que FINANCEMENT COFIBEC LTEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Iberville a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 28ième jour du mois d'avril 1978 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de St-Jean le 17ième jour du mois de mai 1978 sous le numéro 140322.
Daté à Montréal ce 23e jour du mois de mai 1978.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

C.T.Q.
TRANSFERT
REG. 2(1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE, MONSIEUR NESZVECSKO KAROKY, requérant-cédant, du 4910, Nanterre, Pierrefonds, PQ, détenteur du permis M-503210 D-004, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il détient et/ou pourrait détenir au moment de l'audition, s'il y a lieu, en vertu de son permis M-503210 D-004, catégorie ENTREPRENEUR, pour la région 10, à la compagnie, TRANSPORT P.A. BONNEAU LTEE. du 4499, rue Frontenac, Chambre 1923, Montréal, PQ, requérante-cessionnaire.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, PQ.
1ère publication: le 31 mai 1978
2ème publication: le 1 juin 1978
3ème publication: le 2 juin 1978
LOUIS LAVOIE
PROCUREUR
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200, St-Jacques ouest,
Suite 900
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-008741-785
ALMUTH SEEBOHM DESAUTELS,
—et—
FRITZ ADOLPH OTTO SEEBOHM,
—et—
URSULA BRIGITTE AUGUSTE SCHWARZ SEEBOHM,
—et—
MARIE-CLAIRE CARMEN TURGEON SEEBOHM,
—et—
LEIF ALEXANDER TURGEON SEEBOHM,
demandeurs,
—vs—
MARCEL FAILLE,
—et—
MURIELLE PELLETIER,
défendeurs,
—et—
LE FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS D'AUTOMOBILES,
mise-en-cause.
IL EST ENJOINT aux défendeurs, Marcel Faille et Murielle Pelletier, à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée pour chacun d'eux au protonotaire de cette cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mai 1978.
A. BEAULIEU
PROTONOTAIRE
OGILVY, MONTGOMERY, RENAULT, CLARKE
KIRKPATRICK, HANNON & HOWARD
AVOCATS DES DEMANDEURS

PROVINCE DE QUÉBEC,
LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DE CHAMBLY

AVIS DE RÉSOLUTION

Avis est, par le présent, donné, par le soussigné secrétaire général, qu'à une session spéciale du Conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale de Chambly, tenue le mardi, 23 mai 1978, à 20 h 37 (heure avancée) et à laquelle session le quorum requis par la loi a été obtenu, ledit Conseil des commissaires a adopté une résolution par laquelle il cède à la Ville de Boucherville, par bail emphytéotique, pour une période de vingt (20) ans et à un loyer annuel de $1.00, un terrain nécessaire à l'aménagement de huit (8) courts de tennis sur le terrain de l'école secondaire polyvalente De Mortagne.
Les personnes intéressées à prendre connaissance de la résolution susmentionnée sont priées de se présenter au bureau du soussigné, situé au 2 boulevard Désaulniers, suite 102, St-Lambert, P.Q.

Donné à St-Lambert,
Ce 2e jour de juin 1978.

Le Secrétaire général,
Nicole Tétrault.

PROVINCE DE QUÉBEC,
LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DE CHAMBLY

AVIS DE RÉSOLUTION

Avis est, par le présent, donné, par le soussigné secrétaire général, qu'à une session spéciale du Conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale de Chambly, tenue le mardi, 23 mai 1978, à 20 h 37 (heure avancée) et à laquelle session le quorum requis par la loi a été obtenu, ledit Conseil des commissaires a adopté une résolution d'emprunt à long terme, au montant de $328 500.00, pour pourvoir au financement des dépenses occasionnées par des modifications à caractères pédagogique et administratif durant la construction de l'école secondaire polyvalente du Mont-Bruno.
Les personnes intéressées à prendre connaissance de la résolution susmentionnée sont priées de se présenter au bureau du soussigné, situé au 2, boulevard Désaulniers, suite 102, St-Lambert, P.Q.

Donné à St-Lambert,
Ce 2e jour de juin 1978.

Le Secrétaire général,
Nicole Tétrault.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT
(ZONES CONCERNÉES)

Aux propriétaires inscrits le 15 mai 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville, à l'égard d'un immeuble situé dans les zones Inst. 4 et R-1, telles que décrites aux annexes "a" et "b" du règlement de zonage numéro 1 par les règlements numéros 11, 28, 32, 37 et 45.

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Greffier de la Ville de Fermont:
QUE lors d'une séance spéciale tenue le 15 mai 1978, le Conseil a adopté le règlement numéro 54, intitulé: "Règlement amendant le règlement numéro 1, tel que modifié par les règlements numéros 11, 28, 32, 37 et 45 et ayant pour objet d'amender le zonage en vigueur dans les zones Inst. 4 et R-1, tel qu'il apparaît à l'annexe a dudit règlement numéro 54 de manière à:
1.- À restreindre la zone Inst. 4 au secteur situé dans le prolongement de la rue Du Lac (lot B-1209 du cadastre officiel du Canton de Lislois) sur une longueur de 400 pieds, au sud de la zone Inst. 5. Ledit secteur ainsi décrit demeure Inst. 4.
2.- À prolonger la zone résidentielle R-1 de la rue Boréale, jusqu'au secteur Inst. 4 ci-haut décrit, dans les 100 pieds de chaque côté du prolongement de la rue Du Lac. Ladite rue étant désignée par le lot B-1209 du Cadastre officiel du Canton de Lislois.
QUE les propriétaires parmi ceux-ci dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 15 mai 1978, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'Article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 54 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.
QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux Articles 308-a à 398-0 de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 7 et 8 juin 1978 au bureau de la Ville, situé à 100 Place Daviault, Fermont, Cté Duplessis, P.Q.
QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 54 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 36 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'un enregistrement sera annoncé le 8 juin 1978 dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, située à 100 Place Daviault, à Fermont à 19:15 heures P.M.
DONNÉ À FERMONT,
CE 16ième jour de mai 1978.

Jeannine Bellessort,
Greffier.

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtiment, situés dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, seront vendus à l'enchère publique, à l'Hôtel de Ville, au 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Québec, le MERCREDI, VINGT-HUITIÈME jour de JUIN 1978, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

PAROISSE DE STE-GENEVIÈVE

PROPRIÉTAIRE
CLOVERLEAF PARK LTD (Curateur public aux biens de Cloverleaf)
6999, Côte des Neiges
Montréal, Québec.

DESCRIPTION
Une partie du lot 238, de figure trapézoïdale, bornée vers le sud-ouest par une partie du lot 238, vers le nord-ouest par les lots 238-225 (rue), 238-226 à 238-229 incl., 238-237 à 238-249 incl., 238-200 à 238-190 incl., 238-75, 238-165 à 238-154 incl. et 238-11, vers le nord-est par une partie du lot 238 et vers le sud-est par une partie du lot 121 du cadastre de la paroisse de Pointe Claire, le tout contenant en superficie 260,820 pieds carrés.
Une partie du lot 267, de figure triangulaire, bornée vers le nord-est par une partie des lots 273 et 272, vers le sud-est par une partie du lot 267 et les lots 267-296 à 267-290 incl., 267-179 et 267-178 et au nord-ouest par une partie du lot 266, le tout contenant en superficie 30,658 pieds carrés.
Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève et situés dans la ville de Dollard-des-Ormeaux.
Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.
Donné à Dollard-des-Ormeaux, ce vingt-troisième jour de mai de l'an mil neuf cent soixante-dix-huit.

(Mme) HÉLÈNE PLOUFFE
Greffier

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en page 29

Collège Universitaire de Saint-Boniface

Le Collège Universitaire de Saint-Boniface invite des candidatures aux postes suivants

A) Professeur régulier de:
— Chimie

B) Professeurs de remplacement (1 an) de:
1) Psychologie
2) Littérature canadienne-française
3) Religion

Niveau d'enseignement:
1er cycle universitaire (B.A. ou B.Sc.)

Qualifications requises:
Le candidat doit détenir au moins une maîtrise (le doctorat est préféré).

Salaire:
Selon la convention collective.

Prière d'adresser les demandes et curriculum vitae à:

Le doyen
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Université de Montréal

Département de linguistique et philologie

Poste de professeur

Le Département de linguistique et philologie est à la recherche d'un professeur de linguistique à plein temps pour assurer les cours et les travaux de recherche en linguistique française.

Domaine
Enseignement en linguistique française et générale, phonologie, morphologie et syntaxe, en linguistique appliquée.

Exigences
Doctorat en linguistique ou l'équivalent.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'ouverture du poste
Le 1er juin 1978.

Date de clôture des candidatures
Le 9 juin 1978.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur
Département de linguistique et philologie
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

C·I·L

TECHNICIENS EN INSTRUMENTATION

Nous sommes à la recherche de techniciens en instrumentation pour le service d'entretien d'une usine de produits chimiques.

LA FONCTION:
Diagnostiquer et réparer les défectuosités sur des boucles de contrôles électroniques ainsi que sur quelques boucles pneumatiques.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme d'un Institut de technologie ou d'un CÉGEP ou posséder une scolarité équivalente.
Être spécialisé en instrumentation, en électronique avec option contrôle ou l'équivalent.
Avoir cinq (5) années d'expérience pertinente.

RÉMUNÉRATION
Jusqu'à $9.65 l'heure, selon la compétence.
Les avantages et bénéfices aux employés sont parmi les meilleurs.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur demande, avec le plus d'information possible, avant le 12 juin 1978, à:

Chef du Service du Personnel
Usine CIL
Ville de Bécancour, Québec
G0X 1B0

Le seul hebdomadaire de langue française du Manitoba

LA LIBERTÉ

(Tirage: 12,000 copies)

est à la recherche d'un

RÉDACTEUR EN CHEF

- Le candidat devra être en mesure d'écrire sur les sujets les plus variés, gérer la salle de rédaction ***[2 journalistes]*** et la salle de composition, ***en tenant compte des priorités établies en accord avec la direction.***
- Le candidat devra être ***bilingue*** et surtout ***posséder une excellente connaissance du français.***
- ***Une solide expérience journalistique est essentielle.***
- Entrée en fonction souhaitée au mois de septembre 1978.

SALAIRE A NEGOCIER. LES CANDIDATS[ATES] DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE LE PLUS TOT POSSIBLE A:

PRESSE-OUEST, Limitée
Case postale 96, Saint-Boniface
Manitoba R2H 3B4

C.L.S.C.
SECTEUR
BRANDON

CLSC BRANDON 835-4705

RECHERCHE

2 MÉDECINS

1 poste à temps plein, Secteur nord: St-Michel-des-Saints et environs.
1 poste à temps plein, Secteur sud: St-Gabriel-de-Brandon et environs.
Secteurs ouest: Ste-Béatrix, et environs.

Fonctions:
- médecine globale — équipe multidisciplinaire.
- services généraux courants: consultation avec rendez-vous et sans rendez-vous.
- programmes spéciaux (prévention): nutrition, santé et sécurité au travail, gérontologie, etc.

Qualifications:
- permis d'exercice

Rémunération selon l'entente de la F.M.O.Q.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae pour qu'il nous ***parvienne au plus tard*** *le 17 juin 1978 à 17.00 heures, à:*

C.L.S.C. Secteur Brandon
à l'attention de Francine Comtois
C.P. 870, rue des Écoles
St-Gabriel-de-Brandon
Comté Berthier, Québec
514 835-4705

La Fédération canadienne des études humaines et la Fédération canadienne des sciences sociales

recherchent

un(e) Agent(e) pour leur Programme d'aide à l'édition savante

ENDROIT: Ottawa
DURÉE: Un (1) an
FONCTIONS:
Dans le cadre du Programme d'aide à l'édition savante, géré par les deux Fédérations, le titulaire de ce poste devra s'occuper des candidatures soumises aux Fédérations, dans le but d'obtenir une subvention d'aide à l'édition. Il devra également s'occuper de faire évaluer les manuscrits soumis aux Fédérations et entretiendra les relations étroites avec les différents comités des Fédérations, les auteurs, les universitaires et les éditeurs.

EXIGENCES:
Le candidat devra au moins posséder une maîtrise universitaire, avoir de bonnes aptitudes administratives, ainsi qu'une connaissance approfondie du français et de l'anglais.

SALAIRE:
Négociable selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que les noms de trois répondants, avant le 30 juin 1978, à l'adresse suivante:

Madame Viviane Elbaz
Directeur, Programme d'aide à l'édition savante
FCEH/FCSS
151 Slater, Suite 410
Ottawa, Canada
K1P 5H3

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 28

La Télé-université désire combler trois (3) postes de professionnels.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE (Québec)

FONCTIONS: L'agent élabore, analyse et applique des normes et procédures propres à la programmation budgétaire. Il effectue les études nécessaires à la gestion optimale des capitaux disponibles et collabore avec le service de l'informatique pour l'implantation de programmes et de systèmes.

EXIGENCES:
Scolarité: Diplôme de 1er cycle en sciences commerciales ou comptables.
Expérience pertinente: Minimum de trois (3) années.

TRAITEMENT: Peut varier entre $17 544 et $24 775, selon la scolarité et l'expérience.

SPÉCIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Québec)

FONCTIONS: Le spécialiste en sciences de l'éducation oeuvre en vue du développement scolaire, compte tenu des facteurs d'ordres technologique, culturel, d'organisation sociale et pédagogique.

- Participe à l'élaboration de programmes d'études, à la conception et à la préparation des instruments d'évaluation et à l'étude de l'adaptation de la qualité des activités de l'enseignement.
- Fait de l'animation auprès des instances académiques concernées, participe à l'élaboration et au développement de systèmes d'animation et d'encadrement des étudiants.
- Conçoit et prépare les instruments d'évaluation et de rétroaction des cours, s'assure de leur application et fait l'analyse des résultats.

EXIGENCES:
Scolarité: Diplôme de 1er cycle en sciences de l'éducation ou dans une discipline appropriée.
Expérience pertinente: Aucune.

TRAITEMENT: Peut varier entre $14 377 et $26 770 selon la scolarité et l'expérience.

AGENT DE RECRUTEMENT ET DE LIAISON (Montréal)

FONCTIONS: L'agent de recrutement et de liaison oeuvre à la promotion des cours et des autres activités d'apprentissage ainsi qu'au recrutement d'étudiants.

- Propose, élabore et applique des ententes entre la Télé-université et d'autres organismes, en assure le suivi et soumet périodiquement des résultats.
- Élabore des instruments de promotion et de recrutement; établit et entretient des contacts avec divers groupes.

EXIGENCES:
Scolarité: Diplôme de 1er cycle dans une discipline appropriée.
Expérience pertinente: Aucune.

TRAITEMENT: Peut varier entre $14 342 et $26 770 selon la scolarité et l'expérience.

La liste des tâches et responsabilités mentionnées ci-haut n'est pas exhaustive.

Dans l'accomplissement de leurs fonctions, ces professionnels peuvent être appelés à initier et à diriger du personnel.

Les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces postes, sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant 17:00 heures, le 9 juin 1978, à la:

Télé-université, Service du personnel
3108, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy, Qué. G1X 1P8

Université du Québec
Télé-université

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION (homme ou femme)

Direction administrative
Services internes (entrepôt, messagerie, poste)

FONCTIONS: L'attaché d'administration participe à l'élaboration et voit à l'application de la réglementation, des directives et des procédures propres aux secteurs d'activités des services internes.

- Dirige des opérations courantes, travaille à l'étude de dossiers, à la cueillette d'informations, prépare des contrats et différents rapports statistiques.
- Collabore avec le personnel du service de l'informatique et peut agir comme agent de liaison avec divers organismes gouvernementaux et représenter son supérieur auprès de divers organismes et comités.

EXIGENCES:
Scolarité: Diplôme de 1er cycle en administration.
Expérience pertinente: Minimum de trois (3) années.
Aptitude en relations humaines et pour l'organisation et la direction.

TRAITEMENT: Peut varier entre $17 544 et $24 775 selon la formation et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures, le 19 juin 1978, à la:

Télé-université
3108, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy, Qué. G1X 1P8

Université du Québec
Télé-université

Université Laval

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE

Domaine:
Epistémologie des idées et des pratiques en psychopédagogie. Étude des conditions psycho-sociales du développement et de l'apprentissage chez l'enfant et l'adulte en situation scolaire.

Fonctions:
Enseignement aux 1er, 2e et 3e cycles. Supervision d'étudiants gradués. Recherche. Participation à des tâches administratives.

Qualifications et exigences:
Doctorat ou l'équivalent. Expérience d'enseignement pertinente.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 août 1978 à:

Mme Madeleine Perron-Thibault
Directrice
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec, CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec 10e

TECHNICIEN EN ARCHITECTURE

Fonctions: inspecteur des travaux de construction.

Exigences: D.E.C. en architecture
2 à 3 ans d'expérience connexe

Endroit: St-Jean d'Iberville

Traitement: à discuter

Communiquer avec M. Camille Lussier.

866-5335

VENDEUR

De matériaux de construction.
Région de Québec
— Devra avoir de très bonnes relations chez les entrepreneurs en construction.
— Sérieux et dynamique.
— Très bon salaire, boni et dépenses auto.

Écrire à DOSSIER 3030
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

INSTRUCTEURS SPÉCIALISÉS
HÔTELLERIE
CÔTE D'IVOIRE

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec (MAIQ) poursuivent une action de coopération avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire dans le domaine de la formation du personnel des établissements hôteliers.
Le ministère des Affaires intergouvernementales recrute des instructeurs spécialisés dans les secteurs des cuisines de collectivité et de service de table.

Exigences:
— détenir un diplôme de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec.
— 4 années d'expérience pertinente
— citoyenneté canadienne.

Pour poser sa candidature:
Faire parvenir curriculum vitae à:

Projet Hôtellerie Côte d'Ivoire
401, rue de Rigaud
Montréal
H2L 4P3
Date limite: **16 juin 1978**

Professeurs demandés

Une importante maison d'éditions du Québec recherche les services de différents professeurs pour quelques régions du Québec.
Travail à temps partiel.
Les enseignants (es) devront avoir une compétence dans une des disciplines suivantes:
FRANÇAIS - MATHÉMATIQUES - HISTOIRE GÉOGRAPHIE - SCIENCES NATURELLES.
Travail intéressant à la hauteur de votre compétence.
Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur Général
Dossier 3029
Le Devoir,
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

TELECABLE

TÉLÉCABLE DE QUÉBEC INC.
DÉPARTEMENT DE LA PROGRAMMATION GÉRANT DES SERVICES DE CONCEPTION ET RECHERCHE

Sommaire de la fonction
Sous la responsabilité du directeur de la programmation, planifier, organiser, développer et contrôler les ressources humaines et matérielles nécessaires à la conception, la recherche, l'élaboration et la réalisation d'émissions de télévision de type local et communautaire.

Exigences
— Détenir un certificat d'études spécialisées dans le domaine de la communication, ou l'équivalent
— Avoir un minimum de deux à trois années d'expérience en communication, soit dans le journalisme, l'information publique ou l'animation communautaire
— Connaissance des structures politiques, sociales, culturelles et physiques de la région de Québec
— Connaissance du médium de la communication audio-visuelle
— Capacités de gestion et de coordination de travail en équipe
— Sens créatif, originalité et culture polyvalente.

Rémunération
Salaire d'après l'expérience et selon la politique de rémunération du personnel cadre de la compagnie.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 juin au:

Directeur de la programmation
TÉLÉCABLE DE QUÉBEC INC.
336, rue du Roi
Québec, P.Q. G1K 2W5

HÔPITAL VILLA MÉDICA
POSTES
D'INFIRMIÈRES (ERS)

Disponibles à temps complet et à temps partiel régulier, en service de nuit.
Fin de semaine de congé aux deux semaines.
Conditions d'emploi: selon la convention collective.
S'adresser à:

225 est, rue Sherbrooke, Montréal.
Tél.: 288-8201, poste 354

DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOM DE LA CORPORATION:
Corporation Centre d'Accueil Laurentien
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT:
Centre d'Accueil Laurentien
ENDROIT:
2475, Avenue St-Viateur
Beauport, P.Q.
POSTE:
Directeur général d'un Centre pour mésadaptés sociaux-affectifs de 80 lits.
RESPONSABILITÉS:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.
EXIGENCES:
Doit détenir un diplôme universitaire en sciences administratives, en sciences humaines ou autre formation jugée équivalente. Posséder une expérience administrative de cinq (5) ans ou plus dans un poste de cadre.
RÉMUNÉRATION:
Selon la politique de la rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

CENTRE D'ACCUEIL LAURENTIEN
A/S M. Antoine Parent, Président
2475, Avenue St-Viateur
Beauport, P.Q.
G1E 6E8

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 31

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

La rencontre



Philippe était impressionné. Il venait de mettre pied dans l'appartement de Martin au 12e étage de LaCité. Le décor l'enchanta.

Durant l'après-midi alors qu'il causait avec Martin, Philippe l'avait longuement entretenu des nouvelles stratégies de marketing visant à accroitre les revenus de la Compagnie à l'étranger.

À cet effet, le directeur du siège social, où Martin travaille, lui avait même demandé de prolonger son séjour à Paris d'une journée pour fixer les modalités d'un nouveau projet.

Et les voici! Philippe sous la douche, alors que Martin téléphone à Sylvie au 14e étage avant de prendre les dernières dispositions pour le diner de ce soir.

Philippe se plait à l'idée de visiter LaCité. Profitant de l'occasion il réservera une chambre à l'hôtel Loews de LaCité.

À cette heure de la journée, La Promenade est toujours la même; joyeusement animée, amicale et délassante.

Philippe est surpris de voir tant de choses sous un même toit. Un supermarché, deux banques, trois cinémas, des magasins, des boutiques, une pharmacie, un bureau de poste et un hôtel.

Et les voilà qui consultent les menus des six restaurants de LaCité. Après avoir fixé leur choix, ils se dirigent vers le Lobby Bar pour prendre l'apéro en attendant Sylvie.

Plus tard, dans l'appartement de Martin, alors que Philippe discourait sur la beauté du Mont-Royal qui s'étalait au loin, Martin entendit frapper à la porte et alla répondre. C'était Francine, la compagne de Sylvie. Trois minutes plus tard, Philippe et Francine se reconnaissaient. En 1972, ils fréquentaient en même temps l'Université Laval à Québec.

Appartements LaCité

Emménagez à LaCité et commencez une nouvelle vie.

350 ouest, rue Prince Arthur, (à l'angle de l'avenue du Parc)
À proximité du métro Place des Arts
845-4173

Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.
Visite des suites modèles de 9h à 21h sur semaine et de 9h à 19h le week-end.

3-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

Pavillon des Ecores
TOUT NOUVEAU 1 MOIS GRATUIT
3½, 4½, 5½, près du Pont Papineau et du métro; vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.
- Edifice en béton
- Chauffage électrique Novelec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Pres centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

663-6344
1700, boul. Lévesque
Duvernay, Laval, Québec
3-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT
Le Villeroy
300 ST-GEORGES
672-1267
LONGE UN GOLF
3½ - 4½ - 5½
- lave-vaisselle
- frigo • foyer
- poêle • climatiseur
- Alarme anti-vol
- moquette • sauna
- piscine • garages

5-6-78

ST-LAMBERT, Préville, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, pour 1er juillet, dans immeuble récent, insonorisé, avec piscine, réfrigérateur et cuisinière fournis, tout compris à partir de $180. par mois. 672-0705. 5-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

EDOUARD-MONTPETIT, devant boisé université, impeccable, 5½, $300. 738-9008, 737-2519. 12-6-78

3240 Edouard Montpetit, 3½ chauffé, jour 733-8552, soir 738-0158. 5-6-78

Attrayant 4½, 2 salles de bains, propre, balcon avant, $300. sous-louer. 2850 Kent, grandes pièces, intercom, ascenseur, 738-4593, 737-1567 ou 731-2189. 7-6-78

Edouard Montpetit, 3520 près Côte-des-Neiges. Moderne, ascenseur, 2½, $180., 3½, $210. à $230. Tél.: 738-3324. 3-6-78

Ahuntsic ouest, moderne, luxueux, très grand 3½, 4½ à partir de $180.00 chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus. Très propre, bâtisse tranquille et luxueuse, visite tous les jours de 10 à 10 hrs. 10,250 Bois de Boulogne. 337-0416 334-1950 2[illegible]-6-78

Boul. St-Michel, (10011) 10 minutes, métro Sauvé 1½, 3½, 4½, bas prix, piscine, élévateur, buanderie, stationnement. 323-4836 ou 844-2661. 3-6-78

4½ chauffé, $155. par mois, Tél.: après 7 hres Tél.: 327-2481. 5-6-78

Edouard-Montpetit, 2541, 3½, rénové, chauffé, eau chaude, 521-0163. 19-6-78

4½ chauffé, 1er étage, 11000 Lacordaire, $200. par mois. 324-8476. 5-6-78

CARTIERVILLE, haut duplex de luxe, 6½, chauffage électrique dans chaque pièce. $325. par mois, chauffage non-inclus. Pour informations: 337-4969 après 5 hres. 3-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

VILLE D'ANJOU
4½-5½ NEUFS
CONSTRUCTION EN BÉTON
AIR CLIMATISÉ,
ASCENSEUR
TAPIS MUR À MUR
HABITATIONS DES ROSERAIES
351-2740
3-6-78

APPARTEMENTS À VENDRE

APPARTEMENT à vendre co-propriété, triplex, 7½ pièces 3e étage, lumière, garage, cave, rénovation importante à faire. Rue McEacheran Outremont, 270-8061. Prix raisonnable. (Jour-soir). 5-6-78

AIDES DOMESTIQUES

Aide ménagère, gouvernante, requise pour aider couple âgé pour 3 mois, à la maison d'été. Près de Rivière du Loup. Références. 935-4058. 6-6-78

ANIMAUX À VENDRE

AUBERGE DES FAVORIS DE L'HOMME
Ne le faites pas tout simplement garder, mais pour le même prix, offrez des vacances à votre favori, lorsque vous prendrez les vôtres. Nous offrons pension, entrainement et soins spécialisés pour chevaux, chiens, chats, oiseaux. Pour inf.: **Domaine Val D'Eastman 1-297-2215.**
20-6-78

PENSION
FERME D'HÉBERGEMENT
Vous partez en vacances!... Nous offrons pension, entrainement, soins spécialisés, transport aller retour. Prix compétitif pour: chevaux, chiens, chats. Réservez dès maintenant. **1-297-2215.**
20-6-78

EPAGNEUL Breton, (3 chiots) enregistrés, vaccinés, prêt à être livré. Pour chasseurs, pour enfants, (soir: 1-418-843-3555 5-6-78

AIREDALE pure race enregistré, vacciné, tatoué, mâle ou femelle, particulier, 658-7604. 5-6-78

A LA RECHERCHE d'un ami? Yorshire Terrier, 3 mois, $100.00. Appelez après 17 hres. 848-8713. 3-6-78

Bonne pension campagnarde pour chiens dressage de chiens de chasse, vente de chiens de chasse, Tél.: 524-0430 après 5 hres. (819) 835-5570. 5-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

Côte-des-Neiges, 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-7-78

JARDINS St-Lambert: deluxe, 3½, 4½, 2 piscines, tennis, sauna, ascenseurs, utilités gratuites, taxe d'eau payée. 672-1351. 5-6-78

1 seule grande pièce, sous-sol, 5 fenêtres, entrée privée, toutes commodités, meublé ou non. Immédiatement. 849-1966, 849-3537. 5-6-78

Ahuntsic, 2½ luxueux, chauffé, meublé, avec bar et foyer, aussi 3½, tél.: après 4 hres. 384-3124. 3-6-78

Ridgewood 3375, grand 4½, ensoleillé à louer pour le 1er juillet. $265. Tél.: 627-0652 ou 341-6319. 6-6-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

ATTENTION PROFESSIONNELS!
Vente d'une collection d'automobiles antiques Studebaker 1924. Touring restauré, Ford 31 Roadster restauré, LaSalle 1930, Limo 7 passagers, Hudson 1 947 originale, **2025 Boul. Laurier, St-Bruno, 9 hres AM. à 10 hres PM.**
3-6-78

IMPORTANTE collection d'art canadien et européen cataloguée, jeudi le 8 juin, 7:30 p.m., meubles antiques, porcelaine, argenterie, tapis, ivoire, sculptures, vaisselle, mercredi le 7 juin, 7:30 p.m. Samedi le 10 juin 1:30 p.m. Auparavant jeudi le 1er juin jusqu'au mardi 6 juin, 10 a.m. à 6 p.m. Pinney's Art Treasures. 146 Bates T.M.R. #303. 731-4312. 5-6-78

SOFA, fauteuil, fauteuil à oreilles, ancien recouvert de velours neuf. Tél.: 271-7053. 8-6-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

MOBILIER, salle à dîner, XIXe siècle à vendre. Outremont, après 5 hres, 270-4417. 5-6-78

ARMOIRE en pin fin XVIII, 43 po. x 72 po. x 16 po. décapée, bleu à l'origine, très bon état, prix $1,000.00. Petite armoire en pin restaurée, couleur bleue, $400.00. Tél.: jour 384-0404. Soir 932-6310. 5-6-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

Vendons contenu d'appartement de 6 pièces, meubles victoriens, petite salle à manger. T.V. tapis, lampes, pupitre Sheraton, tableaux, porcelaines, cristal, autres articles, 2151 ave Lincoln #10 coin Chomedey. 5-6-78

A vendre, mobilier de chambre à coucher, provincial italien, après 7 hres. 274-7259. 5-6-78

CHAMBRE RO-EL, provincial français, lits jumeaux, bureau 70 po. table de nuit, miroir, lustre. 659-0364. 3-6-78

St-Lambert, curio (armoire-bibelots) bois doré, 2 lampes-pied vieillards abat-jour parchemin, table de coin, dessus marbre noir, sofa provincial-français coton piqué blanc-jour très confortable. 672-0356. 5-6-78

AUTOS À VENDRE

CADILLAC 1977
SEDAN DE VILLE D'ÉLÉGANCE. 20,000 MILLES. VOITURE D'EXÉCUTIF.
286-1200
Gaston Lacroix
7-6-78

Pinto 1974, 40,000 milles $1,200. Tél.: soir 738-7330. 3-6-78

Datsun 510, 1973, 4 portes, automatique 43,000 milles $600. 334-4862. 5-6-78

B.M.W. 2,002, 76 FJORD, FM. Cass, Fog, 33,000 milles $6,400. Tél.: 653-4120. 5-6-78

BMW 2002, 1973, 46,000 milles, impeccable, aucune rouille, plusieurs extras. Tél.: 331-8887. 5-6-78

AVIS

Recherche un médecin montréalais ayant assisté à une **"NIH Conference"** au printemps/été 77 avec sa fille. Ai rencontré la fille à la Galerie d'art Corcoran: yeux bleus, cheveux bruns, petite, mince et étudiant la littérature française. S.V.P. contactez **Edward G. Collins Jr (703) 524-2187.** Meilleurs voeux.
5-6-78

BÂTEAUX À VENDRE

MIRAGE, 24 pieds, 1975, rouge, 3 voiles à rouleaux Hood, 15 HP. Docteur Vermette 342-3273 ou Marina d'Oka. 8-6-78

EXPOSITION de voiliers, aux galeries d'Anjou, 30 mai au 3 juin. Inf. 674-1587. 5-6-78

BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. $4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

A SOUS-LOUER: bureau de médecin, centre Bois-de-Boulogne, 4 mois de loyer gratuits, disponibilité discutable, 1575 ouest, Henri-Bourassa, tél.: 331-1133. 5-6-78

PSYCHOTERAPEUTE veut sous-louer son bureau 2 ou 3 jours par semaine à partir 1er juin, secteur Outremont. Tél.: 486-8042. 3-7-78

Snapp Aegan, 747 moteur, voilier fabrication Britannique, accommodant 5 personnes, pont de 8 pieds de large, cabine de 5 pieds 10 pouces de haut, cuisine, toilette privée, moteur diesel intérieur, 8 cv, monteur hors-bord 9.5 cv, 4 voiles, entièrement équipé. Tél.: 694-2919. 5-6-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

NOUVELLE ADRESSE CAFÉ GALERIE DES ANCÊTRES
4627 St-Denis
843-6106
Antiquités de toutes sortes. Évaluation pour fins d'assurances. Décapage. Ouvert à compter de midi ou sur rendez-vous.
5-6-78

CHALETS À LOUER

Domaine Chanteclerc 153, Diana, Ste-Agathe, chalet suisse neuf, vue panoramique, meublé de luxe, foyer, 3 chambres à coucher. Accès à piscine, tennis et lac privé, minimum 4 mois. 273-2835 ou 669-6112. 5-6-78

Ste-Marguerite, sur lac privé, chalets neufs, 2 et 3 chambres tout meublés, foyer, golf, plage, équitation, année ou saison. 323-2873 ou 228-2124. 5-6-78

Roulotte Champlain 26 pieds à louer pour saison d'été. Tél.: 581-4634. 3-6-78

STE-ADELE, chalet luxueux, 15001 Archambault, cadre paisible, 3 chambres à coucher, grand vivoir avec foyer. 1-229-4696, 255-7671 (Mtl). 3-6-78

LAC l'ACHIGAN, 2 unités luxueuses, comme motels, cuisinette, ensemble ou séparées, pour couple, petite famille, pédalo, chaloupe, plage privée, saison. 20-430ième ave., 384-2811. 5-6-78

APPARTEMENTS MODERNES à Ste-Agathe, lac des Sables, meublés avec goût, tout confort, piscine privée. Location juillet et août. Tél.: 937-6926, 483-1466. 5-6-78

Maison de ferme à partager: sur un petit lac privé, près de Knowlton. Grand terrain boisé. Vieille ferme. Foyer, 1 des membres du groupe, part en voyage, alors la 4e chambre est disponible. L'Eté $500. Tél.: semaine: 934-0841, fin de semaine: 1-243-6509. 5-6-78

Ste-Agathe Sud au sommet du Domaine Chanteclair, chalet suisse, 3 chambres à coucher, 2 foyers, meubles luxueux. Accès piscine, plage et tennis. Idéal pour professionnel. Saison $2,500. Tél. 655-3827 ou 819-326-0742. 5-6-78

Charlevoix, Les Eboulements, chalet moderne domaine privé, site splendide, 2 chambres à coucher, juillet et août $1,500. après 5 hrs. (Québec) 658-5394. 3-6-78

Lac Ouareau, St-Donat, chalet sur le lac, 4 chambres, saison ou au mois, E. Descary, 637-1114 (St-Donat 819-424-5329, 424-5102). 5-6-78

Val-Morin, chalet 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, saison, Tél.: 342-4745, ou 843-7416. 5-6-78

Terrebonne, sur île, chalet, 4 pièces, propre, tout confort, privé, merveilleux site boisé, chaloupe, pêche. soir 866-8282. 3-6-78

Morin Heights, Domaine privé, lac, 4 chambres à coucher, foyer. 15 juin au 1er septembre 731-1771 ou1-226-2041. 5-6-78

LAC BEAUPORT, chalet à louer, meublé, vaisselle, lingerie, T.V. etc., pêche, truite si désiré. Location semaine, mois. Tél: 418-523-4124 26-6-78

STE-AGATHE, vacances-voyages de noces-repos. Luxueux chalets bavarois. Meubles Thibault. Foyer pierres. Piscine chauffée, terrain de jeux. Semaine, saison. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 ou 819-326-5836. J.N.O.

CHALETS À VENDRE

SOMMES en mesure de vous offrir un chalet suisse ou bavarois pour $28,000. et moins dû à une nouvelle technique d'érection en usine. Mtl. 430-0430, (819) 326-5922. 3-6-78

CANTONS DE L'EST, lac Brompton, 20 milles de Sherbrooke, chalet 50 x 32, hivernisé, chauffage électrique, foyer, 3 chambres à coucher, plage sablonneuse, 8 acres de boisé, privé. Pour informations 1-819-826-3666. 5-6-78

St-Basile, commerce: boutique lingerie Mini Centre d'achats. Aubaine à ne pas manquer. Jean Forget 467-1120, 467-3462. MONTREAL TRUST COURTIER. 2-6-78

Lac l'Achigan, bord de plage, 6 pièces, haut fini, garage, hiver été, beau site, 373e avenue, (gauche bord de l'eau) chalet 86, sur rendez-vous, samedi au dimanche 5 hres. Prix à discuter. Mtl 737-2438 ou 1-563-3197. 5-6-78

CHAMBRES À LOUER

2644 DAVIDSON. Aimez-vous la tranquillité, la propreté, et le confort, si oui nous vous attendons. Tél: 525-3520 5-6-78

Chambre à louer pour l'été située à Outremont, atmosphère familiale, appelez après 6 hres. Tél.: 273-2617. 5-6-78

CONDOMINIUM À VENDRE

St-Adèle, particulier, bord du lac Rond, maison en copropriété, 3 chambres, tapis, décoré, 2 salles de bains, idéal personne âgée. Tél.: 679-9893. 19-6-78

DEMANDES D'EMPLOI

Prof. de français, longue expérience Français d'origine, se met à la disposition d'une Firme ayant le désir d'implanter le "français de communication" à l'intérieur de son établissement. S.V.P. écrivez à: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard. J4Z 3J1 dossier C-171. 3-6-78

Etudiantes françaises cherchent emploi. Aide-familiales Québec ou Montréal. Dès octobre pour six mois minimum. Bonne expérience enfants. Ecrire Françoise Contant. Lanty 58250 — Tours France. 9-6-78

Dame de 45 ans, bilingue avec expérience cherche un emploi auprès de personnes âgées à leur domicile. Environs de Montréal, Salaire à discuter. Après 6 hres. Tél.: 371-4349. 3-6-78

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS déménagements de 1½ à 4½, estimation gratuite, assurance. Mtl., Rive Sud. Demandez: Jean-Paul 670-7729 16-6-78

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Lapierre Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 13-6-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

DIVERS

PROGRAMME D'AMAIGRISSEMENT par repos physiologique, sous la surveillance compétente d'un membre de la société d'hygiène naturelle du grand Montréal.
SITE IDÉAL pour repos et détente pour professionnels et hommes d'affaires.
CASTEL NOTRE-DAME INC.
(819) 839-2323
5-6-78

EMPRUNTERAIS $5,000.00 + intérêts, payable 36 mois. Si intéressés, appeler 931-8512 après 6 hres p.m. seulement. 3-6-78

Roulotte motorisée "camper" construite par un individu sur Chevy Van 1974, 8 cylindres, 6,000 milles, 27 pieds, tout équipée prix demandé $17,000. facilités de financement, très peu de comptant. Après 7 p.m. 1 418-656-1599. 20-6-78

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. Faisons décapage. 656-9608. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. J.N.O.

ENTREPRENEUR plâtrier prendrait réparations de plâtre, ciment, stucco gyproc, rénovation salle de jeu. 352-5504 8-6-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

CARTIERVILLE, coin de Laurentien et Périnault, 2,000 pi car. disponible au second plancher, pour bureau ou industrie légère. Communiquez avec le propriétaire, Gabriel Meunier ou Louis Chênevert 334-7230. 7-6-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

PLACE DU CANADA
1150 pi. car. entièrement aménagé. 8 aires de travail (bureaux privés). Tapis mur à mur. Prêt à être occupé. Bail jusqu'au 30 octobre 1979. Taux actuel $9.80, taux de sous-location, à discuter. Appelez **M. Gérald Lanthier 845-2122.**
5-6-78

FERMES À LOUER

Comté Hun tington, maison de campagne meublée, chauffage électrique $200.00 à discuter. Bail minimum 1 an. Références exigées: Régine Cabrise 788-1ère ave., Val D'Or, tél.: 1-819-824-6480. 5-6-78

FERMES À VENDRE

FRELIGHSBURG DUNHAM
Fermes, et fermettes de toutes grandeurs, région du **MONT PINACLE.** Paul Gingras, agronome, 1396, rue du Sud, Cowansville-de-Missisquoi, Québec. J2K 2Y8. **Tél.: 263-2066.**
2-6-78

150 arpents, situé sur la grand route, bâtisse très propre, instruments oratoires, animaux tout compris. Située dans comté de Portneuf à un prix très modique. Si intéressé, communiquez au numéro **(418) 336-2404.**
3-6-78

FERMES À VENDRE

Ferme de 125 âcres, à 2 milles du village Way's Mills. Machinerie neuve, 65 têtes d'animaux à boeuf, bonne grange avec nettoyeur d'étable, belle maison avec vue panoramique, verger, érablière de 700 entailles, 2 ruisseaux, remises, garage détaché, un vrai domaine. Harold Descoteaux Agent 1-819-843-7956, 1-819-849-3494. Immeuble Waitehead. JNO

GARDERIE

Personne demandée pour garder un enfant de 9 mois, rue Isabella, Montréal, 731-1026 après 6 hres. 5-6-78

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
HAUT DE DUPLEX - Près Université et collèges. 9 pièces ensoleillées, salon avec foyer naturel, chambre à coucher principale avec salle de bain attenante. Plancher de chêne, garage, $600. par mois. Veuillez communiquer avec **Mme Louise Longtin 342-9393 ou**
Frank A. Norman & Cie Ltée
731-6817
3-6-78

N.D.G.
(PLACE GROVEHILL)
Spacieux, beau panorama, 2e, 8½ pièces, 4 chambres, garage, tapis mur à mur, cuisinière, lave-vaisselle, réfrigérateur, laveuse-sécheuse, foyer. Concierge, accès à la cour. Proximité école, 3 minutes métro futur. $600. Libre.
486-9596
5-6-78

5½ redécoré, haut de duplex, près de la station Roxboro, près des centres d'achats et des écoles. Appelee: 684-7625. 5-6-78

MT-ROYAL et Fabre, grand 7½ chauffé, rénové, boiseries de chêne, entrée laveuse-sécheuse, 2 balcons, juillet $295.00. 521-4311 ou 272-6831. 3-6-78

Notre-Dame-de-Grâce, rue Marcil, haut de duplex. 7½ pièces, boiseries, foyer, demi sous-sol, garage, $325.00 par mois. Libre 1er juillet. Tél.: 488-4768. 5-6-78

Un grand 1½, chauffé, Ridgewood, piscine, balcon, $205.00 juillet, 731-9100 ou 526-9251 local 317. 3-6-78

Côte-des-Neiges, 5795 Northmount, près de l'hôpital Ste-Justice et de l'université. Haut de duplex, 6 pièces chauffées, équipées, garage, très grande cuisine 1er juillet. $425.00 jour 282-6900 soir 739-9501. 3-6-78

3½, 4½, Aylwin près Ontario. 259-0995. 3-6-78

Montréal-Nord, logis à louer, 3½ meublé, semi-chauffé avec fournaise électrique. Tél.: 659-3424. 7-6-78

Vieux Longueuil, 6½, rénové, non chauffé, sous-sol, foyer, terrain, garage, $325. Taxes payées. 674-8396. 5-6-78

Haut de duplex, 5½, stationnement, chauffé, Nouveau-Rosemont près Cité-Jardin et jardin botanique, 256-7258 après 5 hres. 6-6-78

Métro Laurier, triplex entièrement rénové, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, boiseries. Bas grand 5½ avec cave $350. 3e, grand 6, balcon $300. Tél.: 521-2937. 5-7-8

MTL. Nord, bas de duplex, 5 1/2 pièces avec sous-sol, foyer, garage double, cour, chauffé, eau chaude, $380.00. Rue Dagenais. Tél.: 327-2102. 5-6-78

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. 1-7-78

VILLE St-Laurent, 4 1/2 à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078. 1-7-78

COTE-DES-NEIGES: bas duplex, 7 1/2 chauffé, 2 1/2 salles de bains, luxueusement décoré, sous-sol fini, magnifique jardin, garage. $500.00, libre 1er juillet. 735-0648. 3-6-78

LONGUEUIL: 4 pièces, eau chaude, stationnement près métro et centres d'achats. Tél.: 653-4495. 3-6-78

CENTRE-VILLE (près Sherbrooke et St-Denis) très grand 7 1/2, chauffage central, planchers bois dur, etc..., libre, $285. Références demandées. Tél.: 738-8872. 5-6-78

COTE-DES-NEIGES: grand 5 1/2, réfrigérateur, poêle, eau chaude, toutes taxes payées, balcon, 1er juillet, $230.00. Aussi 2 1/2, occupation immédiate, Côte-des-Neiges, rénové, cuisinette, eau chaude, taxes payées. 1er étage $160.00. Tél.: 489-2852. 5-6-78

QUEBEC: haute-ville, logement 3 1/2, chauffé, meublé, terrasse, $250.00,-saionnement disponible. 418-681-9957 après 5 hres. 6-6-78

N.D.G.: bas de duplex, 6 1/2, exclusivité de cour arrière, 3 chambres à coucher, foyer, facile d'accès. Se rendre directement entre 19 et 21 hres sur semaine ou appelez entre 9 et 5 hres. Tél.: 866-3901 poste #47. 12-6-78

ST-CHRISTOPHE, près de métro Berri, demi sous-sol, 4 pièces, 220 volts $110.00 par mois. Soir 366-3785. 3-6-78

Près Université de Montréal bas duplex, 6½, luxueux tout équipé, 3 salles de bain, garage, grand jardin, sous-sol, chauffé, $600.00 par mois. Tél.: 735-2889. 5-6-78

St-Laurent, St-Viateur, 6½ non-chauffé, 2e étage, $135.00 par mois. 277-9050 après 6 hres. 3-6-78

MAISONS À LOUER

QUEBEC: près du Château, spacieux 9 pièces, semi-meublée, 2 foyers, 2 salles de bains, stationnement $650.00. Trust Royal 653-3691, Marcelle Chevrier 651-7668. 12-6-78

LE BRIDGE

Créez l'entrée, vous triompherez!

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ V 10 3
♥ A V 9
♦ V 10 9 7 3 2
♣ 9

OUEST
♠ D 6 5 4 2
♥ 8 4 3
♦ A 8 6
♣ 7 5

EST
♠ 9 8 7
♥ R 7 6 2
♦ 5 4
♣ D V 10 4

SUD
♠ A R
♥ D 10 5
♦ R D
♣ A R 8 6 3 2

Les enchères

Sud	Ouest	Nord	Est
2 SA	passe	3 SA	fin

L'entame: le 4 de pique par Ouest.

Le fait d'occasionner une entrée utile chez le mort procurera le contrat du déclarant dans la donne ci-dessus. Un jeu semblable se produisit lors d'un grand tournoi et très peu de concurrents réussirent à établir le nombre de levées nécessaires à sa réalisation.

Plusieurs stratégies furent employées sans succès et même à l'examen des quatre mains la conduite à suivre est ardue à définir. L'enchère d'ouverture de 2 sans-aout ne répond pas des mieux aux normes de la théorie; mais que faire avec une main de semblables force et distribution. L'ouverture de deux trèfles est inacceptable autant que le serait celle d'un trèfle. Tout de même la main de Sud ne contenant pas de singleton fut mise en marche par deux sans-atout.

A toutes les tables, l'entame se fit du 4 de pique, la quatrième d'une longue suite; le Roi de Sud prit la levée et la plupart des déclarants jouèrent le Roi et la Dame de carreau croyant y voir tomber l'As. Les défenseurs pratiquèrent la retenue; c'est alors que l'impasse au Roi de coeur fut tentée et Est prit la levée pour retourner promptement la couleur d'entame un pique. Et quoique fasse le déclarant, son contrat sera en manque d'une levée car les défenseurs rapporteront 3 piques, le Roi de coeur et l'As de carreau.

Comment organiser le jeu de la carte avec une telle structure de main; allons voir. Très peu de joueurs arrivèrent à la bonne solution. L'As de pique par force majeure doit s'emparer de la première levée, le Roi et la Dame de carreau doivent ensuite être joués et malgré une certaine déception pour le déclarant qui reste en main, il doit jouer la Dame de coeur et s'en emparer avec l'As du mort. Et voici le moment crucial où le Valet de carreau doit être joué sur lequel le déclarant doit écarter son Roi de pique — et le truc est joué. L'As de carreau du joueur Ouest libèrera 3 levées de carreau chez le mort.

Si Ouest encaisse sa Dame de pique, le Valet du mort est bien là comme une entrée certaine. Et si par ailleurs Ouest ne joue pas cette Dame, le déclarant s'appropriera facilement une entrée en coeur après aovir donné le Roi au défenseur Est et à nouveau les carreaux seront des levées gagnantes pour apporter la victoire au déclarant.

Ces solutions sont compliquées à découvrir. les professionnels et les experts qui jouent 20 ou 25 heures par semaine disséquent ces structures et atteignent des réalisations que les joueurs d'occasion ne peuvent accomplir.

Le fédéral fera sa promotion à l'expo nationale de Toronto

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé de consacrer cet été quelques centaines de milliers de dollars à la promotion de ses services et de l'unité nationale dans le cadre de l'Exposition nationale canadienne qui se tient à Toronto.

Sous le thème "Notre Chez-Nous", 29 ministères et organismes fédéraux vont participer à cette manifestation, ont déclaré hier des porte-parole officiels.

Le but de cette initiative, disent-ils, sera de montrer au public les divers services mis à sa disposition par le gouvernement fédéral, mais le thème de l'unité nationale sera inévitable.

"Il est difficile de parler du Canada sans évoquer l'unité... bien que je préfère ne pas en parler", a déclaré dans une communication téléphonique M. Les Mondich, chargé de la participation du ministère des Travaux publics.

C'est pourquoi un stand spécial sera réservé à la promotion de l'unité nationale. On y distribuera des dépliants et des drapeaux canadiens.

Dans les milieux officiels on nie que par sa participation à l'exposition le gouvernement fédéral vise à redorer son blason.

L'Université de Sherbrooke échappera encore en 78-79 au régime d'austérité

SHERBROOKE (PC) — L'Université de Sherbrooke puisera un montant de $2 millions dans les surplus accumulés ces trois dernières années et devant servir à son programme de développement, pour présenter un budget équilibré de $59,541,615 et laisser le régime d'austérité sur le pas de la porte encore une année.

Souffrant de la réduction du taux de croissance des subventions annoncées en avril par le ministre des Finances, de la réduction du taux de croissance de la clientèle qui passera de 6.6 pour cent à 2.5 pour cent l'an prochain, du resserrement des règles budgétaires entraînant le gel à son niveau actuel des dépenses autres que salariales, le budget de fonctionnement 1978-79 de l'Université de Sherbrooke n'aurait pu assurer le maintien des services actuels sans les surplus accumulés ces dernières années, selon M. Claude Hamel, vice-recteur à l'administration.

En rendant public son budget, M. Hamel a affirmé que la réduction du taux de croissance des subventions représente environ deux pour cent de la subvention gouvernementale ou une perte de $908,500. Par ailleurs, le resserrement des règles budgétaires coûterait $400,000 à l'Université de Sherbrooke.

Selon M. Hamel, l'université vivra une année difficile mais connaîtra un régime d'austérité l'an prochain si le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, rend permanente sa réduction du taux de croissance des subventions.

Grâce à ses surplus, l'université a réussi à reconduire l'année prochaine toutes ses activités, sans devoir jouer du couteau dans les programmes, mais elle ne pourra répéter ce tour de passe-passe.

Quant aux services déficitaires comme les services aux étudiants ou le Centre culturel, les services auxiliaires et le Centre sportif qui, en principe, devraient s'autofinancer, l'université continuera à éponger une part du déficit avec un montant de $3,020,160.

Par rapport au budget de 1977-78 qui atteignait $54.4 millions, les dépenses de l'enseignement connaîtront une hausse de 10.8 pour cent et atteindront $31,839,125. Les dépenses consacrées directement à la recherche atteindront $7,977,000 millions et représenteront 13.4 pour cent du total du budget de l'Université de $25 pour cent du budget de l'enseignement régulier.

Aux services académiques et administratifs sera affectée une somme de $14.5 millions et l'université versera $500,000 à titre de remboursement du prêt de 10 ans accordé par le ministère de l'Education pour éliminer le déficit accumulé.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 30

MAISONS À LOUER

PINCOURT, Ile Perrot, à louer, 6½ pièces, dans bungalow, électricité, éclairage compris etc... Endroit calme, à voir pour apprécier. Tél: après 6 hres, **tél.: 453-2381.** 1-6-78

CANADIENNE 1820 face au fleuve St-Laurent, entièrement restaurée situé à St-Sulpice (près Repentigny). Locataire sérieux grande maison luxueuse, $350. par mois. Libre 1er juillet sur rendez-vous seulement. 526-1439, 526-2270. 5-6-78

STE-FOY: bungalow 11 grandes pièces, 6 chambres, terrain et abri double, 3 salles de toilettes, patio, foyer, près collège, université, centre commerciaux, $550.00 par mois, juin. Tél.: 831-9234. 5-6-78

QUEBEC, sympathique petite maison 6 pièces à quelques minutes du parlement cour, tranquillité, $375. Aussi, belle maison victorienne partiellement meublée, chauffée, éclairée, près du Château Frontenac. $650. Tél.: 1-418-522-8981 ou 1-418-839-8226. 5-6-78

Boucherville, cottage 5½ pièces, sous-sol fini, garage, location pour 1 an ou plus. $300.00 par mois. Tél.: 655-2099. 12-6-78

A LOUER OU A VENDRE, lac Beauport, 15 minutes du centre-ville de Québec, style chalet suisse, 8 pièces, 2 foyers, mezzanine, poutres centenaires, magnifique vue sur le lac, proximité golf, piscine, pistes de ski alpin et de ski de fond. Immense terrain paysagé. 418-849-2646. 5-6-78

DUVERNAY, bungalow, 6 pièces avec sous-sol et garage. $450.00 par mois. Ré: demandées. 667-7973. 5-6-78

LAVAL, secteur Ste-Rose, maison 8 pièces, chauffage électrique. Extérieur: pierres naturelles et cèdre. Terrain boisé et clôturé. Prix: $375. par mois. Informations: Marcel Paquette 625-2155 après 18 hres. Libre: le 1er juillet ou 1er août au choix du locataire. 5-6-78

QUEBEC STE-FOY, maison jumelée, 8½ pièces, incluant le sous-sol, près université et centres d'achat, $450. par mois, chauffage non compris. Libre immédiatement, après 18 hres, 418-651-8463. 1-7-78

Maison à louer cottage, 3 chambres, foyer, garage, cour $350. Bld Gouin Ouest, Tél.: 331-1048. 5-6-78

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

GEORGEVILLE: chalet rustique parmi les pins, bord lac Memphreymagog, site enchanteur et tranquille, foyer, confort, moderne, 6 personnes ou plus. Saison $2,500.00. Tél.: 937-3721. 5-6-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

Occasion unique d'obtenir une franchise. Pas de compétition. Disponible maintenant dans la plupart des villes du Québec. Très bon revenu sur investissement de $25,000. Agence Valain, C.P. 177 Brossard J4Z 3J1, dossier #C-164 3-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
Sténo dactylo bilingue avec quelques années d'expérience pour compagnie de construction. Bureau situé près du métro.
845-3148
3-6-78

Coordonnateur(trice) de recherches, bilingue demandé(e) par le Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario, Branche d'Ottawa, pour travailler en recherches et éducation populaire avec étudiants universitaires et groupes communautaires. Communiquez avec Gripo Ottawa a/s Fédération Etudiante 85 Hastey, Université d'Ottawa. 5-6-78

AGENT DE VOYAGE. Cette annonce est adressée aux agents de voyages bilingues, expérimentés qui ont l'habilité de promouvoir des affaires et qui sont intéressés à faire carrière dans une nouvelle agence. Ceci est une occasion idéale pour toutes personnes aimant relever les défis. Si vous répondez à cette description. Contactez-moi à 849-7737. Voyages Etoile, M. Starr, candidats expérimentés seulement. 5-6-78

Réceptionniste bilingue pour étude légale, maîtrisant la dactylo et si possible la sténo. 842-9403. 6-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS 2 SECRÉTAIRES
qui seront appelés(es) à toucher à toutes les facettes de notre entreprise, maîtrisant les langues française et anglaise parfaitement. Leur dactylo est excellente, elles savent faire preuve d'initiative, elles ont déjà 3 ans d'expérience et cherchent une rémunération de près de $10,000.00 par an, avec une excellente assurance-groupe. Nous sommes **RAN PUBLICITÉ ET CO. LTÉE.** Demandez **Raynald Petit à 849-8165, 1110 Sherbrooke ouest Montréal.**
5-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Compagnie pharmaceutique recherche secrétaire d'expérience bilingue, situé 10 minutes du centre-ville. **932-2141.**
5-6-78

AVOCAT
Recherchons jeune avocat, Étude légale. Ville de l'Estrie. Opportunité association. Écrire en incluant curriculum vitae. **C.P. 539 Waterloo J0E 2N0**
5-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

Vendeur bilingue avec expérience pour fin de semaine, pour un domaine de grande qualité dans les Laurentides. Aucune license requise. Mtl, 430-0430 (819) 326-5922. 3-6-78

BOUTIQUE d'artisanat de Charlevoix, recherche professeur ou étudiant en tissage ou autres disciplines des métiers d'arts pour la période estivale. Bon salaire, gîte et couvert, ambiance intéressante. Ecrire sans délai avec renseignements pertinents à Raymond Roy, St-Bernard, Ile-aux-Coudres G0A 3J0. 6-6-78

CHEF cuisinier français expérimenté, demandé pour restaurant à Toronto. Salaire selon expérience et négociable. Appelez M. Edge. 1-416-920-4457 ou envoyez résumé au 11 avenue Yorkville suite #100 Toronto, Ontario. M4W 1L2. 9-6-78

TERRAINS À VENDRE

Mont-St-Hilaire, secteur résidentiel, vue superbe sur la montagne, 7,500 pi. carré, $5,500. comptant $2,000. Tél.: 467-7817. 9-6-78

Beau terrain à vendre $1,750. par lot 90 x 135 pied, taxes peu élevées. Tél.: 272-1955. 5-6-78

A Berthier, bord du fleuve, 100 pi x 630, beaux érables, adjacent ex domaine Jésuites $5,900. comptant $2,200. Tél.: 363-8291, 1-836-6757. 3-6-78

Région Mont Orford, 3 acres et plus, accès au lac Crystal, boisés, ruisseau, arpentés, 90 minutes Pont Champlain, 15 minutes centres ski, .02 pi. car. 527-5084. 3-6-78

EASTMAN, terrain boisé, accessible à l'année, paysage de montagne près des grands centres culturels et sportifs. Droit à une plage coin de 2 chemins, 15,600 pi. carré, entre 5 et 6 hres. 256-4226. 5-6-78

MAGNIFIQUE terrain en montagne, site idéal, accès plage sablonneuse, lac Ouareau, voisin centre de ski La Réserve, lot cadastré, .30 le pi. carré. Aucun comptant. Notaire E. Descary 637-1114. Fin de semaine St-Donat 819-424-5102, 5329. 26-6-78

TERRAIN 105 x 150 pieds au Lac à la Truite, dans les Cantons de l'Est à 5 minutes des pentes de ski du Mont Orford ou Cherbourg. Roulotte Prestige, 23 pieds à vendre entièrement équipée, avec système de chauffage. Pour inf.: 376-6371, 674-9898. 5-6-78

TERRES À VENDRE

MONT-ORFORD: vue panoramique, ruisseaux, boisés, près ski, lacs, .3 à .8 le pi. carré. Tél.: frais virés 1-514-297-3163. 5-6-78

LA PATRIE: terre semie-boisée, 65 acres, rivière, 2 ruisseaux, $110.00 l'acre. 1-819-569-9309. 5-6-78

TERRES À VENDRE

ST-ADÈLE, particulier bord du lac, Rond chalet town house, 3 chambres, foyer, décoré, tapis, 2 salles de bains, idéal personne âgée, ou seule. Tél.: 679-9893. 19-6-78

A St-Charles sur le Richelieu, magnifique maison canadienne avec terrain au bord de la rivière, 2 logements, parfaite condition, tél.: 584-3465. 5-6-78

ANJOU: duplex luxueux, près métro, autobus Beaubien, garderie, 2e loué $275.00, possibilité bachelor $200.00. Particulier prendrait balance de prix de vente. Demande $83,000.00. Tél.: 354-9657, 465-3355. 5-6-78

STE-MARTHE (Vaudreuil) grande maison de village en briques, 4 logis total 20 pièces, garage pour 3 autos. Tout en bon état. Prix raisonnable (sans agent) à cause de santé. Tél.: 459-4461. 3-6-78

CANTONS DE L'EST: région d'Orford, style canadien neuf, 4 chambres, intérieur pin noueux, 100 acres disponible. Trust Royal, Courtier, 819-563-9834, Nicole Blanchard 819-843-9994. 5-6-78

AUTEUIL. Authentique canadienne centenaire, pierre rénovée, à voir. F.A. Copin, 323-0171, 473-0238. MONTREAL TRUST COURTIER. 3-6-78

STE-SERAPHINE: mi-chemin entre Victoriaville et Drummondville, maison de campagne avec garage, semi-meublée, 5 1/2 pièces. Chauffage électrique, rénovée, terrain 180 x 200 pieds. 100 bouleaux derrière la maison. Plage à environ 4 milles. 1-819-336-3084. 5-6-78

LAVAL-SUR-LE-LAC: colonial, poutres bois cathédrale, 12 pi. de haut, 5 chambres, 3 salles de bains, air climatisée, filtre électronique, piscine chauffée, etc. Terrain 16,500 pi. carré. $174,000.00. Tél.: 627-4095. 5-6-78

BOUCHERVILLE: Terrain et bâtisse commerciale. Grandeur terrain 32,000 prix abordable. Ne manquez pas cette chance. Huguette Mongeau 651-1000. 655-0170. MONTREAL TRUST COURTIERS. 3-6-78

BANLIEUE de Québec, magnifique maison jumelée, 26 x 30 et 27 x 30, 2 étages à louer. Ou 22 x 35 à vendre ou à louer rue Bertrand, Cap Rouge. 418-653-4406. 5-6-78

Otterburn Park, tout près St-Hilaire. Notre maison est jolie et âgée, elle est près du Richelieu, 1½ étage, 6½ pièces, 3 chambres sous-sol semi-fini, terrain 7,331 pi. carrés. Petit jardin. $32,000.00. Pas d'agent. Tél.: 467-7544. 3-6-78

Outremont, rue Durocher 4 chambres à coucher jardin, propriétaire: 277-3773. 6-6-78

A vendre ou à louer, secteur Rive Sud, St-Lambert bungalow, très coquet, très propre, 7½ pièces, Tél.: 671-4348. 8-6-78

Anjou bung. 8 pces. Doit être vu pour être apprécié. Très plaisant à visiter. S/S fini, garage dét. R. Gauthier 525-9925 670-1002. Fiducie du Québec, courtier, MLS. 3-6-78

AHUNTSIC, duplex 2x6, garage, grand terrain avec commerce fourrures, bonnes affaires $125,000. MLS, Brenda Iaciancio, 354-2950, 274-8642. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 3-6-78

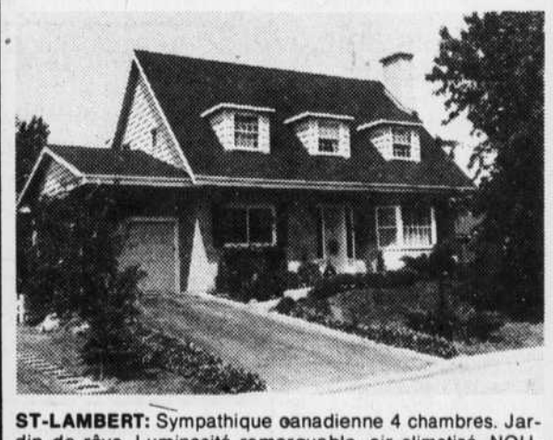
ST-LAMBERT: Prix réduit. A qui la chance. Propriété de prestige donnant sur le golf offrant 5 chambres. SUPERBE JARDIN avec piscine. Une visite vous convaincra. Communiquez avec Huguette L. Godin 672-6450, 672-1839. MONTREAL TRUST COURTIERS 3-6-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Trust Royal Courtier

N.D.G.: Cottage, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, salle de jeux, garage jardin, prix demandé $41,900. **J.C. Scali 274-9491, 731-2560.**
PIERREFONDS: Bungalow 7 pièces, 4 chambres, salle familiale extérieur briques et aluminium. **Alexina Vanasse 334-6767, 684-4746.**
KIRKLAND: Bungalow à deux étages, 7 pièces, 4 chambres, foyer au sous-sol, localisation de prestige, double garage. M.L.S. $63,500. **Louise Coté 636-1293, 636-9610.**
ANJOU: Luxueux split-level, 10 pièces, foyer, garage, piscine chauffée, secteur résidentiel et professionnel. **Richard Desautels 323-6470, 255-2051.**
AUTEUIL: bungalow pierre et brique, 5 pièces, 3 chambres, belle décoration, grand terrain clôturé avec piscine 24 pieds et Sun Deck plus cabanon et accessoires de jardin, secteur paisible comptant $4,000. **Jacques Proulx 661-6660, 661-3556.**
CHOMEDEY: bungalow, salle à dîner, porte patio, piscine intérieure dans le sous-sol, grand terrain, il faut voir. **Lise Décarie 661-6660, 661-1233.**
FABREVILLE: Bungalow, 11 grandes pièces, 5 chambres, sous-sol fini, salle d'invité avec bar, fenêtres alum., garage détaché avec 1 pièce pour travaux mécaniques, près autoroute et services. $34,900. M.L.S. **J.C. St-Pierre 687-1840, 689-2575.**
STE-THÉRÈSE EN HAUT: Site idéal dans un croissant. 8 pièces, salle familiale, portes patio adjescent à dînette, foyer, 3 salles de bain. M.L.S. **Adrien Rouleau 430-5225, 621-6100.**
CANDIAC: Grande maison à palier, 10 pièces, d'une élégance extraordinaire. Faut voir pour apprécier pour le prix. **Arthur Barbeau 672-6020, 465-2892.**
BROSSARD: Maison pour exécutif dans le populaire secteur de Asterville, 4 chambres à coucher au rez-de-chaussée, cuisine en pin de noyer, foyer au salon, garage. **Carol Wilson 651-4900, 677-7255.**
LONGUEUIL: Excellente valeur. Bungalow 1974, 6 grandes pièces, garage. Terrain immense, jolie décoration et plusieurs extra. **Betty Boesch 651-4900, 679-4332.**
STE-JULIE: $35,500.00, 2 chambres à coucher, salle à diner, vivoir, sous-sol semi-fini. Idéal pour jeune couple ou personne retirée. **A. Barbeau 672-6020, 465-2892.**
3-5-78

Montréal Trust



ST-LAMBERT: Sympathique canadienne 4 chambres. Jardin de rêve. Luminosité remarquable, air climatisé. NOUVEAU SUR LE MARCHÉ. Communiquez avec **Huguette L. Godin 672-6450 ou soir et week-end 672-1839.**
MONTRÉAL TRUST COURTIERS
3-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Verchères bung. 7 pces. Garage. Terrain superbe 22,400 pc. 2 chalets inclus. Vue sur fleuve. Rita Patenaude 655-8854, 670-1002. Fiducie du Québec, courtier. MLS. 3-6-78

A Ham-Nord, près de Victoriaville dans un site au relief varié: ancienne maison à 2 étages (8 pièces), en parfaite condition et très jolie: chauffage central, huile et bois; grange-étable, porcherie, 15 acres de terrain ou plus Tél: 1-514-627-5285, 1-819-353-2564, 1-819-364-2050 après 5 hrs. 5-6-78

MONTAUK, N.Y. meilleure pêche au monde. Propriété d'un étage, donnant sur l'ocean, idéal pour grosse famille, 200 pi. de plage de sable, 4 chamres à coucher, vivoir, 3 salles de bain, garage double, chauffage à l'huile, à un mille de l'océan. Prix: $255,000. Martha Greene, Courtier, The Plaza, Montauk, N.Y. 11954. 3-6-78

LONGUEUIL, maison canadienne, 3 chambres à coucher 2½ salles de bain, sous-sol entièrement fini, garage, 2 foyers, secteur très recherché, $73,000. Pas d'agent. Pour visiter 674-0051 4-6-78

UNIQUE: près de Berthierville, domaine privé de 65,000 p.c. boisé, paysagé, rivière, court de tennis, piscine creusée. Style canadien, foyer, tapis mur à mur, $59,500. C. Bolduc 381-4418, 1-836-3974. 3-6-78.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Fiducie du Québec Courtier

MAISON OUVERTE AUX VISITEURS
samedi le 3 juin 1978
de 2:00 à 5:00 hres
au 321, boul. Ste-Rose
Cottage construit en 1757.
Thérèse Pagé à 667-3394 ou 337-4641.
Jeannette Laplante 672-1576 ou 735-3352.
3-6-78

desjardins

Entre Ste-Agathe et le lac Manitou
Un petit domaine de 5 acres. Maison en bois rond. Propriété superbe avec 250' sur le lac des Sables. Endroit recherché ce qu'il y a de mieux et à une heure de Montréal ! Pour cette propriété et autres à prix variés entre $60,000. - $350,000. S.V.P. appelez **Mme Gracia Kristof 842-8366 ou rés. 933-3400 à la campagne 819-326-2642. Compagnie Crown Trust Courtiers Licenciés.**
3-5-78

MONTRÉAL-NORD
Quadruplex, neuf, 1 x 9½, 2 x 4½, 1 x 3½ avec garage double, salle de jeu, foyer, bar, cellier, plusieurs extras, revenu $8,040. Prix $125,000.00.
J. P. CHARBONNEAU LTÉE
5-6-78

STE-ADÈLE, MAISON CANADIENNE (1976)
8 pièces dont 4 chambres, fini briques antiques, foyer, garage 14 pi., paysagé, terrain 18,000 p.c., piscine, patio, tapis, raison: transféré. Prix exceptionnel: $65,000. Vente par le propriétaire. Tél.: **229-6207 ou 653-8668.**
3-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

OUTREMONT, détachée, style victorien, 11 pièces, 5 chambres, bureau, avec entrée séparée, salle de séjour, buanderie, tapis, garage, jardin, particulier. $96,000. Tél.: 274-9909. 5-6-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal, rue St-Dominique, près Beaubien, 30 appartements rénovés, en majorité loués, 2 systèmes de chauffage central, offre exceptionnelle, comptant $20,000. 253-9300. 8-6-78

Montréal-Nord 65 unités, ascenseur, piscine, brut quand tout loué $130,000. présentement partiellement vacant. Sacrifié 4.5 fois brut. Offre raisonnable considérée. Tél.: 844-2661. 5-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Eastman, grange aménagée, vue panoramique, système de chauffage, isolation, grande piscine, étang, 5 acres, idéal pour résidence, studio, atelier peintre, céramique. $29,500. Conditions faciles. 1-514 297-3163. 5-6-78

Maison de bois rond, 5 chambres à coucher, 4 acres. Très privé, lac très propre, meublée, garage, 2 vérandas (moustiquaires) route pavée. 35 milles au nord de Montebello, tél.: 697-8441, 819-525-7283. 5-6-78

ST-SAUVEUR, unique en son genre! 2 étages, 3 chambres, salle familiale avec foyer, 1½ salle de bains, planchers de chêne naturel, terrain 19,000 pi. car. 5 électro ménagers inclus. 5 minutes de l'autoroute et de toutes commodités. 866-1225 ou 1-227-5357. 5-6-78

St-Charles de Bellechasse, maison devra être déménagée. Aussi beaux terrains boisés disponibles. 887-3755. 5-6-78

Boucherville, bung. 8 pces. Garage. Taxes $680. Terrain qu'il faut voir 9964 pc. Pour détails Rita Patenaude 655-8854 670-1002. Fiducie du Québec, courtier. MLS. 3-6-78

Verchères bord de l'eau, 9262 pc. bungalow 4 pièces pour bricoleur. Prix demandé $18,000. Taxes $240. Rita Patenaude 655-8854, 670-1002. Fiducie du Québec, courtier. MLS. 3-6-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

MONTRÉAL 59 beaux appartements, 3½, avec tous services, incluant ascenseur, chauffage central, près parc Lafontaine. Excellente aubaine, comptant $40,000. 253-9300. 8-6-78

Rosemont, bloc de 20 appartements, très bons revenus, excellent placement vendrait 5 X le revenu. Pierre Chamoux 254-4566 ou 354-7756. Trust Général Courtier. 3-6-78

Henri-Bourassa, près métro, 26 meublés, piscine intérieure, hypothèque 7%, prix 4.8 fois le revenu $54,600. Pas d'agent. 489-0471. 3-6-78

LAVAL: pour dégrèvement fiscal, éligible à 100% de dépréciation contre revenu personnel, construction en maçonnerie de parement. Subvention non-remboursable: $75. par appartement par mois pour 15 ans, s'amortissant par 1/15 chaque année, sous S.C.H.L. 51 app. Const. 1977. 60 espaces de stationnement. Edifice de luxe avec ascenseur, parc, etc... Près des centres d'achat, 1ère hyp. $985,600. Prix $1,200,000. Denyse Dubois, 625-6977. IMMEUBLES SUPÉRIEURS. 3-6-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

QUÉBEC STE-FOY
A vendre sans intermédiaire, libre immédiatement bungalow, excellent état, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain et grande salle familiale et chambre au sous-sol. Terrain 7,750 pi. carré boisé paysagé, cascade, humidificateur, broyeur, hypothèque transférable 7.7%. Près écoles, centres d'achats $61,000.00.
683-2844
4-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A St-Rémi-de-Tingwick, 17 milles de Victoriaville, 2 étages, 8½ pièces, chauffage bois huile, garage double, terrain 125' x 125'. M. Ferland 819-359-2890, 758-0611. 5-6-78.

OUTREMONT, cottage détaché, rue Wiseman, excellente condition, 9 pièces boiseries en chêne, foyers, garage. Propriétaire. Tél.: 278-2098 3-6-78

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

ÉCOLE
À vendre ou à louer.
Dans l'est de Montréal.
115,000 pieds carrés - 4 étages
86,000 pieds carrés de terrain
Construit à l'épreuve du feu. Idéal pour bureaux. Altérations au choix.
Dossier # C. 169. Écrivez à: **Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1**
3-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

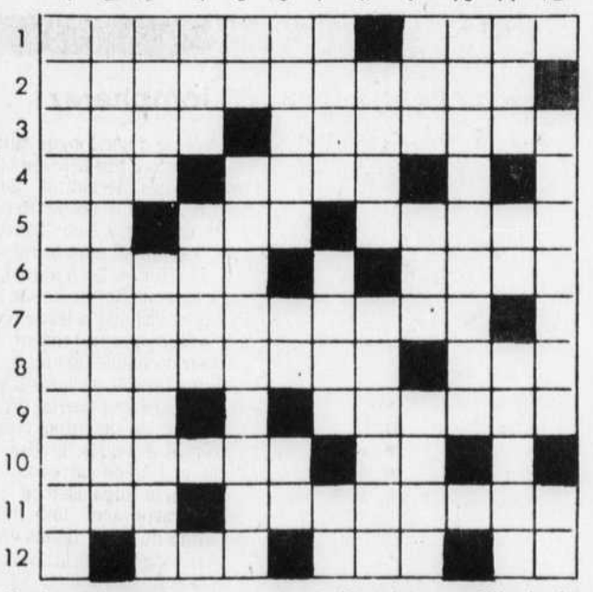
Cantons de l'Est, Mansonville, 80 milles du Pont Champlain, magnifique propriété, tout confort, 50 acres, montagne, étang, potager, vue panoramique sur Jay Peak et Sutton, $70,000. Tél: 272-0968 ou 1-292-5232. Pas d'agent. 9-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

LAURENTIDES
13 milles ouest de St-Jérôme, 9 milles de Morin Heights, 20 minutes de Lachute. Maison 30 x 50 fini extérieur cèdre, garage chauffé, terrain environ 46,000 p.c. ou plus sur demande. Intérieur bois naturel, cèdre et "nutty pine". Salon et cuisine 10 pi haut, 3 c à c. Foyer naturel sous-sol fini incluant atelier de travail, storage. Endroit très calme, boisé. $79,000.00. Pas d'agent. Appelez: **J. Cormier, Montréal sur semaine après 5:30 hres 337-4062, 334-2611 fin de semaine (514) 438-4358.**
5-6-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Redonner la vie. — Gaz rare.
2—Action d'éborgner.
3—Souci. — Donner en fief.
4—Sans mélange. — Organe dur enchâssé dans la mâchoire.
5—Police Provinciale.— Trois fois. — Policier.
6—Dans les jeux de cartes, couleur qui l'emporte sur les autres. — Organisation du traité de l'Atlantique Nord.
7—Action de remballer.
8—Idiot. — Rivière de France
9—Trois fois. — Immondice.
10—Met au courant des secrets d'une science, d'un art. — Deux.
11—Enlève. — Faire usage d'une chose pour la première fois.
12—Organe de l'odorat. — Seule. — Zinc.

Verticalement
1—Action d'apparaître de nouveau.
2—D'une manière abrupte.
3—Nègre. — De l'Ombrie.
4—Se rendra. — Tuyau cylindrique.
5—Magnésium. — Otiez les taches de.
6—Lieu destiné au supplice des damnés. — Mesure chinoise. — Sert à lier.
7—Viscère pair. — Interjection servant d'appel téléphonique. — Ruisselet.
8—Tout aliment apprêté qu'on sert pour les repas. — Formé d'air.
9—Partie d'une église. — Jeu de cartes, sorte de nain jaune. — Prend un certain repas.
10—Tuile creuse pour couvrir le faîte d'un toit.
11—Enlève. — Coups de baguette. — Vous rendriez.
12—Relative au Rhin. — Radon.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	U	N	I	L	O	C	U	L	A	I	R	E
2	R	A	N	I	■	E	T	E	R	N	E	L
3	O	V	U	L	A	T	I	O	N	■	M	I
4	B	I	L	A	N	■	L	■	I	L	O	T
5	I	R	E	S	■	S	I	N	C	E	R	E
6	L	E	S	■	H	U	S	S	A	R	D	■
7	I	■	■	S	U	R	E	■	■	O	S	T
8	N	I	C	K	E	L	■	B	U	T	■	O
9	E	M	O	I	■	O	R	E	S	■	E	T
10	■	■	P	L	E	I	N	E	M	E	N	T
11	T	O	L	U	■	G	E	O	■	B	R	U
12	E	T	E	R	N	E	L	L	E	■	E	N

L'UQ à Rimouski déplore les inégalités financières

par Paule des Rivières

Modeste constituante de l'Université du Québec, bien "enracinée" dans son milieu, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a déploré devant la Commission d'étude sur les universités (CEU) certaines inégalités financières. Et si le financement de l'enseignement supérieur n'est certes pas l'unique aspect du volumineux rapport remis aux commissaires, cette institution n'en réclame pas moins, gentiment mais fermement, sa part du budget.

Reprenant à son compte l'argument d'accessibilité aux études universitaires, l'UQAR rappelle que le problème de l'égalité des chances commence avec l'existence même d'une université dans une région où elle représente forcément, pour la grande majorité de sa clientèle, la seule possibilité d'accéder à l'université. L'UQAR a 3,500 étudiants, dont 900 à temps complet.

L'UQAR estime que la véritable égalité des chances implique que les institutions qui desservent des populations plus défavorisées reçoivent proportionnellement plus de moyens pour intervenir efficacement.

Ceci dit, l'UQAR est en faveur du maintien de la coexistence des trois fonctions principales de l'université, soit l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité, et elle est d'avis que la formule de financement de ces établissements à vocation générale devrait être la même pour tous, sous réserve d'une formule de péréquation.

Dans son mémoire de 121 pages remis à la CEU et dans lequel elle formule pas moins de 40 recommandations, l'UQAR tente de démontrer la raison d'être et la valeur des universités de petite taille, situées par surcroît dans des régions peu peuplées.

Ainsi, insistant particulièrement sur l'importance et l'étendue des services qu'elles rend à la collectivité en se mettant ni plus ni moins au service du développement régional, l'UQAR recommande à l'état de financer, de façon spécifique, ce type d'activités.

Contrairement à l'Université McGill qui avait, à toutes fins utiles, écarté ce rôle de nouveaux services à la collectivité, l'UQAR considère cette fonction comme allant de soi. Elle dit cependant que l'enseignement demeure naturellement la fonction primordiale de l'université, et peut-être encore plus qu'ailleurs dans son cas puisqu'elle dispense surtout des programmes de premier cycle.

Aux chapitres de l'autonomie et de la planification, l'UQAR n'est pas tendre: "Pour ce qui est du Conseil des universités et du Comité conjoint des programmes, nous avons l'impression, à l'UQAR, d'être en relation dialectique permanente avec des organismes qui jonglent avec nos perspectives de développement." Elle ajoute, à titre d'exemple, que "toute une équipe de professeurs a travaillé pendant des années au développement d'un programme d'éthique, refusé pour des raisons qui ne nous ont jamais convaincues".

La relation que l'UQAR fait entre plusieurs de ses problèmes et la distance qui la sépare des centres de décision, l'amène à affirmer sans détours: "Si l'on veut que chaque établissement du réseau et le réseau dans son ensemble joue son rôle, il faut lui laisser le maximum d'autonomie."

Répondant à une question posée par la CEU dans son rapport préliminaire de février dernier, l'UQAR déclare: si la complémentarité est nécessaire dans les domaines de pointe, où les investissements sont lourds et les ressources rares, il faut, pour le reste, cultiver le double emploi et la concurrence.

L'UQAR se montre d'ailleurs très préoccupée par la planification, et pour éviter que ne se perpétue l'incompréhension qu'elle semble avoir observé entre son personnel et celui des organismes provinciaux, elle appuie un modèle de coordination et de planification basé notamment sur l'obligation, pour les institutions, de planifier leur développement et sur la détermination, après consultation, de méthodes claires de planification par les instances de coordination.

Elle insiste sur le respect "absolu" de l'autonomie des institutions en ce qui concerne l'initiative et le contenu de la planification, une fois les règles connues.

L'UQAR, une des 10 constituantes de l'Université du Québec, devient ainsi la seconde université à faire le point devant la CEU, qui poursuit sa tournée provinciale jusqu'au 16 juin. La CEU, que préside M. Pierre Angers, se retirera ensuite pour travailler à la rédaction d'un rapport final sur les orientations de l'enseignement universitaire des prochaines années.



Jamie Archibald, un étudiant de 18 ans, d'Edmonton, revendique un nouveau record: celui d'avoir mémorisé rien moins que 6,190 décimales du nombre infini (pi — 3.1416). Le précédent record inscrit au Guinness Book of World Records s'établit à 1,140 chiffres. Le jeune Archibald avait pris sa leçon dans un livre de deux mathématiciens français alignant une série d'un million de décimales. (Photolaser CP)

Le MNQ prépare la bataille du référendum

par Françoy Roberge

Le Mouvement national des Québécois tient aujourd'hui et demain à Drummondville son 32e congrès annuel marqué au coin de l'unification des troupes à la veille du référendum.

Bien que ce thème soit absent de l'ordre du jour, on sent qu'un effort spécial sera déployé afin de ramener dans le giron du Mouvement les quelque SSJB régionales que l'on qualifiait jusqu'à maintenant de "dissidentes".

Le président sortant du MNQ, M. Alain Généreux, en présentant à la presse l'"Appel", proclamation préliminaire du mouvement en faveur de l'indépendance du Québec et du "oui" référendaire a rappelé que les frères séparés étaient invités au congrès et que quelques sections locales de la SSJB semblaient mûres pour réintégrer le mouvement.

C'est le cas notamment de la section de la Mauricie, qui groupe environ 20,000 membres, et qui a désormais une plateforme idéologique en tous points conforme aux objectifs du MNQ. Dans les cas extrêmes comme celui de la SSJB de Sherbrooke où toute réconciliation semblait écartée, le MNQ a décidé de former une nouvelle structure régionale indépendante de la SSJB.

C'est à définir le contenu politique, social et économique d'un Québec souverain que s'emploieront les représentants du MNQ en fin de semaine. Ils devront en effet compléter un manifeste en trois volets dont le premier est une proclamation générale et très patriotique du désir d'indépendance des Québécois; la seconde un ensemble de résolutions établissant les paramètres socio-économiques et culturels de cet état souverain et le troisième un ensemble de documents de fonds portant sur l'économie, la culture, le cadre politique, social, et la dimension internationale d'un Québec indépendant.

Ce manifeste formera la base de la contribution du MNQ à la campagne préréférendaire.

La première partie du manifeste est un appel à l'unité des Québécois qui doivent selon les auteurs; "faire taire la peur et l'égoïsme qui sont nos seuls ennemis" et "reprendre en mains le fil de leur destinée".

La seconde se composera de résolutions adoptées en congrès et qui pourraient bien être au nombre de 92, comme les résolutions des patriotes de 1837. Mais il ne s'agit pas selon la direction du MNQ d'adopter des résolutions dans le style froid et pompeux des "attendu que", mais de définir un ensemble de visions et de voeux communs à tous les membres du mouvement.

Enfin, la troisième partie sera faite de réflexions proposées au congrès par des personnalités aussi diverses que Guy Bouthillier, Andrée Ferretti, Yves Durand, Delmas Lévesque, Raymond Barbeau et Jean-Marc Léger, lequel orientera la réflexion des membres sur la situation politique internationale d'un Québec indépendant.

Le manifeste sera diffusé dans un court délai, à un fort tirage, à travers tout le Québec. Le MNQ comptera pour cela sur la participation active de ses 140,000 membres.

Quant au congrès du weekend, il sera clôturé par nul autre que M. Jacques Parizeau, dont la présence stimulera vraisemblablement l'ardeur patriotique des "emmennequistes" lors de cette manifestation à modeste budget.

Un acteur en 1976 gagnait $7,161

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a calculé qu'en 1976 les acteurs de 45 troupes théâtrales avaient fait des revenus moyens de $7,161, tandis que ceux des ouvriers de 7,600 manufactures s'étaient élevés à $14,383.

Il est vrai, a précisé l'agence gouvernementale, que les acteurs ont participé à une saison théâtrale que de 31 semaines en moyenne, pouvant ainsi tirer des revenus supplémentaires de la radio, de la télévision et du cinéma.

Les 45 troupes théâtrales ont attiré 3.6 millions de spectateurs au cours de 11,740 représentations.

Environ 30 pour cent des représentations ont été données en tournée, attirant en moyenne 300 personnes.

En Ontario, les salles ont été remplies à 88 pour cent de leur capacité, mais à moins de 70 pour cent dans les Maritimes et en Colombie-Britannique.

Les troupes, en moyenne, ont fait appel à 60 acteurs, mais cette moyenne grimpe à 90 dans les Prairies.

Cinq compagnies seulement, avec des revenus annuels de $800,000 ou plus, ont rapporté à Statistique Canada avoir versé à leurs acteurs une moyenne de $8,804.

Pour 31 semaines de travail, cela représente un salaire hebdomadaire de $284., comparativement à $231. pour l'ensemble des acteurs.

Pour ce qui est des ouvriers, les $14,383 se répartissent ainsi: $13,221 en salaire et $1,162 en avantages sociaux.

Peu d'acteurs peuvent jouir d'avantages sociaux.

84-3361
JEUNES PORTEURS DEMANDES
pour faire la livraison du journal
LE DEVOIR



Un programme de prêts personnels à taux réduit pour économiser l'énergie

L'économie d'énergie, ça peut se calculer en argent, mais ça demande presque toujours un investissement considérable au départ. C'est pourquoi à la Banque de Montréal, nous avons élaboré une nouvelle politique de prêts personnels, le programme prêt-à-économiser qui vous aide à faire des économies de deux façons différentes. Vous profitez d'abord d'un prêt pour économiser l'énergie et vous obtenez en plus un taux réduit, c'est-à-dire **un taux d'intérêt moins élevé que le taux courant des prêts personnels.***

Prêt-auto: prêt-à-économiser... l'essence

Si vous croyez qu'il vous faudrait une voiture, neuve ou usagée, qui consomme peu d'essence, nous sommes prêts à vous aider. Si le modèle que vous avez choisi ne remonte pas à plus de 1975 et fait au moins 22 milles ou 35 km au gallon en moyenne combinée ville et grand-route, vous obtiendrez une réduction du taux d'intérêt de votre prêt-auto.

Prêt-maison: prêt-à-économiser... le chauffage

Si vous désirez faire des rénovations à votre maison pour réduire vos frais de chauffage, rappelez-vous notre programme prêt-à-économiser. Nous sommes prêts à vous aider à faire des économies d'énergie, quel que soit l'âge de votre maison. Nous pouvons aussi vous accorder un taux d'intérêt moins élevé sur votre emprunt que le taux courant des prêts personnels.

Ce programme spécial de prêts à taux réduit prend fin le 10 juin 1978.
Parlez-en au directeur de votre succursale.

Vous êtes assuré de la plus entière discrétion.
Renseignez-vous aussi sur notre plan d'assurance-invalidité.

une initiative
ÉNERGIQUE
de la Banque de Montréal